



HAL
open science

Évolution et perceptions du whale watching à La Réunion et dans le sud-ouest de l’océan Indien

Moeha Saisho

► **To cite this version:**

Moeha Saisho. Évolution et perceptions du whale watching à La Réunion et dans le sud-ouest de l’océan Indien. Sociologie. Université de la Réunion, 2022. Français. NNT : 2022LARE0011 . tel-03771417

HAL Id: tel-03771417

<https://theses.hal.science/tel-03771417>

Submitted on 7 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université de La Réunion

École Doctorale 541 Sciences Humaines et Sociales

Laboratoire de Recherche sur les Espaces Créoles et Francophones (LCF)

Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Évolution et perceptions du *whale watching* à La Réunion et dans le sud-ouest de l’océan Indien

Thèse de doctorat en sociologie

Présentée et soutenue publiquement par Moeha SAISHO le 04 juillet 2022

Sous la direction de Frédéric SANDRON et Jean-Philippe WATBLED

Jury

Christophe BERGOUIGNAN	Professeur à l’Université de Bordeaux	Rapporteur
Maryse GAIMARD	Professeure à l’Université de Bourgogne	Rapporteur
Frédéric SANDRON	Directeur de Recherche à l’IRD	Directeur de thèse
Emmanuel SOUFFRIN	Docteur en anthropologie	Membre
Jean-Philippe WATBLED	Professeur émérite à l’Université de La Réunion	Co-directeur

Remerciements

Un énorme merci à toutes les personnes qui ont soutenu la réalisation de ce travail par une aide, une contribution, un conseil et/ou un encouragement.

Mes remerciements les plus sincères vont en premier lieu à mon directeur de thèse, Frédéric Sandron, qui m'a accompagnée jusqu'au bout, avec ses conseils et sa persévérance. Sans lui, cet écrit n'aurait pas vu le jour.

Je souhaite également témoigner ma gratitude à mon co-directeur de thèse, Jean-Philippe Watbled pour son soutien et sa disponibilité à chaque étape importante de ce travail.

J'adresse ma plus grande reconnaissance à Pascale Chabanet et Emmanuel Souffrin, membres du comité de suivi de thèse, pour leurs conseils et encouragement à la fois chaleureux et professionnels.

Je voudrais remercier Maryse Gaimard et Christophe Bergouignan pour avoir accepté de participer à mon jury de soutenance.

Une pensée reconnaissante à l'Université de La Réunion, au Laboratoire de Recherche sur les Espaces Créoles et Francophones (LCF) et à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) qui ont rendu possible l'accomplissement de cette recherche.

Je tiens à remercier chaleureusement Laurent Mouysset, l'association Globice (Groupe local d'observation et d'identification des cétacés), l'association Cétamada, les acteurs et les opérateurs locaux à La Réunion et à Sainte-Marie, Scubananas, Grand Bleu, Bleu Marine Réunion, Ô Sea Bleu et Réunion Fishing Club, pour leur accueil et leur aide qui m'ont permis d'apprendre et de m'immerger dans leur quotidien.

Cette thèse est le résultat de plusieurs enquêtes de terrains réalisées à La Réunion et à Madagascar. Je ne peux oublier toutes les personnes interrogées, grâce à qui j'ai pu recueillir de généreux témoignages.

Enfin, un grand merci à Julien, ma famille et mes amis dans mes deux pays, qui m'ont encouragée et m'ont fait rire durant ces dernières années.

Bien que difficile, c'était une très belle aventure pour moi, et ce, grâce à vous tous !

Résumé

Le whale watching, est une activité écotouristique qui consiste à observer des baleines dans leur milieu naturel. Aujourd'hui, le tourisme baleinier est pratiqué dans 119 pays et représente une véritable industrie, générant plus de deux milliards de dollars US dans le monde. À La Réunion, l'augmentation du nombre de baleines à bosse (*Megaptera novaeangliae*) observées a permis l'implantation de ce tourisme il y a une quinzaine d'année. Les îles situées dans la zone bénéficient d'une importante opportunité économique en développant ce secteur. Dans ce présent travail, nous cherchons à déterminer la structure du tourisme baleinier à La Réunion ainsi que l'opinion des touristes et des Réunionnais concernant cette activité. Pour ce faire, nous avons retracé d'abord l'évolution historique des relations Humains-Baleines et la représentation vis-à-vis des baleines à l'échelle internationale. Ensuite, nous avons étudié la croissance et les caractéristiques de ce secteur à Madagascar et l'île Maurice dans le but de comparer ces résultats avec ceux de La Réunion. Afin d'identifier le profil général des participants du whale watching à La Réunion, une enquête quantitative sous forme de questionnaires a été effectuée auprès de différents opérateurs. En essayant de comprendre plus profondément l'opinion des pratiquants et des non-pratiquants de cette activité, nous avons mené des entretiens semi-directifs. Sur l'île Sainte-Marie (Madagascar), où le Festival des Baleine est dédié à cet animal, à la culture locale et au whale watching, nous avons conduit une série d'entretiens semi-directifs avec les touristes. Nous avons tenté d'identifier leurs représentations du tourisme des cétacés. Par ce travail, nous apportons des premiers éléments de réponses sur le type de participants et leur perception du whale watching dans le sud-ouest de l'océan Indien.

Mot clés

Whale watching, observation des baleines, La Réunion, écotourisme, représentations, enquête quantitative, enquête qualitative, sociologie, sud-ouest de l'océan Indien

Abstract

Whale watching is an ecotourism activity enabling customers to observe different species of whales in their natural habitat. Today, this kind of tourism is practiced in 119 countries and represents a real industry, generating more than two billion US dollars all over the world. In Reunion Island, the increasing number of Humpback whales (*Megaptera novaeangliae*) which may be observed helped develop this tourism around fifteen years ago. For the islands of this area, the development of this business is a real economic opportunity. In the present work, we aim to determine the structure of whale watching tourism in Réunion Island, as well as tourists' and local people's opinions on this activity. For that purpose, we first focused our research on the historical evolution of the relationship between human being and whales, and on international representations of large cetaceans. We then studied the growth and characteristics of this tourism in Madagascar and Mauritius, with the intention of comparing the results with those of Réunion Island. In order to identify the general profile of whale watching customers in Reunion Island, we conducted a quantitative survey, based on questionnaires, with the customers of several tourist operators. To better understand the opinion of whale watchers and non-whale watchers, we carried out semi-structured interviews. On Saint Marie Island (Madagascar), where the "Festival des Baleines" (Whale Festival), dedicated to whales, local culture and whale watching, takes place, we conducted several semi-structured interviews, so as to determine their representations of cetacean tourism. Throughout our research, we provide the first elements of response regarding the types of customers and their perception of this activity in the southwest Indian Ocean.

Keywords

Whale watching, Réunion Island, ecotourism, representations, quantitative survey, qualitative survey, sociology, southwest Indian Ocean

Sommaire

Remerciements	2
Résumé	4
Abstract	5
Liste des tableaux	8
Liste des graphiques	9
Liste des figures	10
Liste des acronymes	12
Introduction.....	15
Chapitre 1. Déclin de la chasse industrielle à la baleine au XX ^e siècle et début de la protection des cétacés.....	21
1.1. Industrie mondiale du whaling et création de la Commission baleinière internationale (CBI) .	22
1.2. Déclin du whaling et adoption d'un moratoire sur la chasse à la baleine commerciale.....	41
1.3. Changement de la perception sur les baleines auprès de la communauté internationale et conventions internationales pour la protection des cétacés.....	58
Conclusion du chapitre 1.....	73
Chapitre 2. Regarder les baleines : le développement du whale watching dans le monde	74
2.1. Développement du whale watching dans le monde.....	74
2.2. Écotourisme et observation de la nature	89
2.3. Évolution de la perception des baleines	105
Conclusion du chapitre 2.....	117
Chapitre 3. Le whale watching dans le sud-ouest de l'océan Indien : La Réunion, Madagascar et Maurice	118
3.1. Écotourisme et développement local	119
3.2. Histoire, organisation et réglementation du whale watching dans le sud-ouest de l'océan Indien.....	130
3.3. Patrimonialisation et coopération régionale autour de la baleine	162
Conclusion du chapitre 3.....	172
Chapitre 4. <i>Whale watching</i> à La Réunion : une activité pour les touristes ?.....	174
4.1. Attentes envers le whale watching pour le développement économique	174
4.2. Profil des whale watchers	188
4.3. Représentations des Réunionnais sur les baleines et le whale watching	209
Conclusion du chapitre 4.....	256

Chapitre 5. Le whale watching sur l'île Sainte-Marie de Madagascar	258
5.1. Le Safari Baleine, un produit touristique élaboré par les hôtels.....	258
5.2. Le Festival des Baleines	270
5.3. Attentes des touristes nationaux et étrangers envers le Festival et le Safari Baleine	279
Conclusion du chapitre 5.....	290
Conclusion générale	291
Bibliographie.....	295
Annexe 1. Carte de la région Sud-Ouest de l'océan Indien.....	333
Annexe 2. Carte de La Réunion	334
Annexe 3. Carte de la situation géographique de Sainte-Marie (Madagascar)	335
Annexe 4. Questionnaire d'enquête à La Réunion (résident)	336
Annexe 5. Questionnaire d'enquête à La Réunion (non résident).....	337
Annexe 6. Guide d'entretien à La Réunion.....	338
Annexe 7. Guide d'entretien à Sainte-Marie, Madagascar	340
Annexe 8. Retranscription d'un entretien à travers une fiche de synthèse	342
Annexe 9. Photos de baleines et de whale watching.....	347

Liste des tableaux

Tableau 1. Nombre de baleines capturées entre les campagnes 1937-1938 et 1946-1947

Tableau 2. Nombre de baleines capturées dans l’océan Antarctique de 1948 à 1951

Tableau 3. Production totale d’huile de baleine dans l’océan Antarctique et production moyenne par navire-usine et par bateau de chasse (catcher) entre 1952 et 1963

Tableau 4. Quotas et captures des nations chasseuses pélagiques

Tableau 5. Nombre de baleines capturées dans l’hémisphère austral entre 1904 et 1983

Tableau 6. Vertus éducationnelles du whale watching

Tableau 7. Indicateurs sur l’observation des baleines à bosse à l’île de La Réunion entre 2004 et 2010

Tableau 8. Tarifs et durées indicatives de sortie selon quelques opérateurs

Tableau 9. Quelques caractéristiques du whale watching selon différents types d’opérateurs

Tableau 10. Synthèse des informations sur les onze participants au whale watching interrogés selon les lieux de vie, le type d’opérateur et les accompagnants

Tableau 11. Mots prononcés pour qualifier la mer

Tableau 12. Évolution du nombre d’arrivées touristiques à Madagascar de 1982 à 2011

Tableau 13. Nombre de participants au Safari Baleine à Sainte-Marie de 2010 à 2014

Liste des graphiques

- Graphique 1. Whaling à travers le monde de 1909-1910 à 1983-1984 par pays
- Graphique 2. Évolution du nombre des participants au whale watching dans le monde entre 1955 et 1998
- Graphique 3. Évolution du nombre de pays pratiquant le whale watching entre 1959 et 2008
- Graphique 4. Fréquence moyenne d'observations des baleines à bosse (nombre d'observations et heures de prospection) pour les saisons de présence de l'espèce entre 2004 et 2018
- Graphique 5. Nombre de touristes à La Réunion entre 2003 et 2018
- Graphique 6. Répartition des répondants selon le type d'opérateur
- Graphique 7. Proportion des participants selon la tranche d'âge en %
- Graphique 8. Pourcentage des participants selon leur niveau scolaire en %
- Graphique 9. Pourcentage des participants selon leur profession en %
- Graphique 10. Activités effectuées par les résidents depuis le début de l'année en %
- Graphique 11. Activités pratiquées ou prévues par les non-résidents durant leur séjour sur l'île
- Graphique 12. Nombre d'observations passées de baleines par les résidents
- Graphique 13. Nombre d'observations passées de baleines par les non-résidents
- Graphique 14. Accompagnement des participants en %
- Graphique 15. Origine de la découverte du whale watching à La Réunion en %
- Graphique 16. Attentes des participants concernant le repos et la détente en %
- Graphique 17. Attentes des participants concernant la nature et les animaux marins en %
- Graphique 18. Attentes des participants concernant leurs émotions et sensations en %
- Graphique 19. Proportion de participants selon le mode d'observation en %

Liste des figures

- Figure 1. Le whale watching avec les baleines grises au monument national Cabrillo
- Figure 2. Caractéristiques globales de l'écotourisme « dur » et « souple »
- Figure 3. Images des nageoires caudales des baleines à bosse : photos prises dans le cadre de l'enquête photo-identification par l'association Globice (La Réunion)
- Figure 4. Carte des deux sanctuaires baleiniers de la CBI dans l'océan Indien et l'océan Antarctique
- Figure 5. Des personnes regardent la mer pour voir les baleines sur une plage de Saint-Leu à La Réunion
- Figure 6. Des personnes observant la mer à la recherche de baleines, arrêtées sur le bord de la route du Littoral à La Réunion
- Figure 7. Carte de trois lieux où la chasse à la baleine était pratiquée à Madagascar (Sainte-Marie, Tuléar et Nosy Be)
- Figure 8. Charte d'approche pour l'observation des mammifères marins utilisée par Cétamada
- Figure 9. Un panneau d'accueil du Festival des Baleines à Sainte-Marie en 2016
- Figure 10. Un défilé culturel durant le Festival des Baleines auquel le public assiste
- Figure 11. Des pêcheurs devant l'église de Saint-Gilles-les-Bains (non daté)
- Figure 12. L'étang de Saint-Gilles avant la construction du port actuel (non daté)
- Figure 13. Le port de Saint-Gilles en 2015
- Figure 14. Whale watching et rapport à la mer
- Figure 15. Jeunes habitants de Sainte-Marie regardant un match de beach soccer en 2016
- Figure 16. Habitants et touristes attendant les défilés culturels en 2016
- Figure 17. Sensibilisation sur les cétacés auprès des enfants saint-mariens en 2016
- Figure 18. Les Saint-Mariens et une statue de baleine pendant un défilé culturel en 2016
- Figure 19. Femmes saint-Mariennes portant la même tenue pendant un défilé culturel

Figure 20. Une femme de Saint-Marie tenant un panneau arborant le nom de son village pendant un défilé culturel en 2016

Liste des acronymes

ACCOBAMS	Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente
BWU	Unité de baleine bleue (<i>Blue Whale Unit</i>)
BC	Avant Jésus-Christ (<i>Before Christ</i>)
CBI	Commission baleinière internationale
CCAMLR	Convention sur la Conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique
CCEE	Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement
CEDTM	Centre d'Étude et de Découverte des Tortues Marines
CIEM	Conseil international pour l'exploitation de la mer
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (<i>Convention on International Trade of endangered Species</i>)
CNUDM	Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer
COVID-19	<i>Coronavirus Disease 2019</i>
CRMM	Centre de Recherche sur les Mammifères Marins
CTR	Comité de Tourisme de la Réunion
DEAL	Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DMSOI	Direction de la Mer Sud Océan Indien
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
ESA	<i>Endangered Species Act</i>
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FOE	Friends of the Earth
FPS	Fauna Protection Society
GLOBICE	Groupe Local d'Observation et d'Identification des Cétacés
GPS	Global Positioning System

ICRW	Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine (<i>International Convention for the Regulation of Whaling</i>)
IndoCet	Indian Ocean Cetacean Consortium
IFAW	Fonds international pour la protection des animaux (<i>International Fund for Animal Welfare</i>)
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
IRT	Ile de la Réunion Tourisme
ISPA	International Society for the Protection of Animals
IUCN	International Union for Conservation of Nature and Natural Resources
IUOTO	International Union of Official Travel Organization (Union Internationale des Organismes Officiels de Tourisme : UIOOT en Français)
IWS	International Whaling Statistics
MMCS	Mauritius Marine Conservation Society
MMPA	Marine Mammal Protection Act
MSY	Maximum Sustainable Yield (Rendement Maximal Durable : RMD en Français)
NMP	New Management Procedure
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OMT	Organisation Mondiale du Tourisme (World Tourism Organization : UNWTO en Anglais)
ONG	Organisation non-gouvernementale
O²CR	Observation Certifiée Responsable des Cétacés à la Réunion
PIB	Produit Intérieur Brut
PMT	Palmes Masque Tuba
RMP	Revised Management Procedure
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SIDS	Small Island Development State
SRAS	Syndrome Respiratoire Aigu Sévère

SYPRAL	Syndicat des Professionnels des Activités de Loisirs de La Réunion
UFAW	Universities Federation for Animal Welfare
ULM	Ultra-Léger Motorisé
UNEP	United Nations Environments Program
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
USA / US	États-Unis d'Amérique (<i>United States of America</i>)
VHF	Very high Frequency
VIH	Virus de L'immunodéficience Humaine
VTT	Vélo Tout Terrain
WCED	World Commission on Environment and Development
WSPA	World Federation for the Protection of Animals
WW	Observation des baleines (<i>Whale watching</i>)
WWF	Worldwide Fund for Nature
ZEE	Zone Économique Exclusive
3S	Sea, Sun and Sand

Introduction

Le *whale watching* est une activité touristique qui consiste à observer des baleines dans leur milieu naturel. Si le premier whale watching était proposé à un dollar US de l'époque dans les années 1950 aux Etats-Unis, il s'est répandu dans le monde entier en quelques décennies (Hoyt et Parsons, 2014). D'après le Fonds international pour la protection des animaux (International Fund for Animal Welfare, IFAW), le tourisme baleinier est devenu une industrie internationale qui est menée dans 119 pays, générant ainsi plus de deux milliards de dollars US dès 2008 (O'Connor *et al.*, 2009).

Aujourd'hui, la pratique du whale watching est très variée selon les pays et les régions. Les participants peuvent observer les cétacés depuis la terre, sur un bateau, sous l'eau ou du ciel. Entre les clients qui souhaitent une expérience inhabituelle et les mammifères marins dont les comportements sont peu visibles et peu prévisibles, les opérateurs professionnels tâchent de saisir les courts instants où les animaux se présentent à la surface pour le plus grand plaisir des observateurs. La distribution des espèces baleinières, les caractéristiques géographiques et météorologiques d'une localité ou d'une région ainsi que les stratégies commerciales entrent en jeu pour le développement différentiel de cette industrie. Une réglementation locale et/ou nationale s'est vite avérée indispensable pour assurer la sécurité des *whale watchers* (les participants au whale watching) et celle des cétacés.

Cette activité d'observation commerciale des baleines n'a pu se développer qu'après une série de mutations économiques et de changements de valeurs dans les relations des humains à la nature en général et aux animaux en particulier. En effet, jadis, les populations de grands cétacés étaient davantage considérées comme des ressources naturelles à consommer. Depuis plusieurs siècles, les humains ont exploité ces mammifères marins pour assurer leur subsistance sur l'ensemble de la planète. Les peuples inventaient diverses techniques pour les attraper en faisant preuve d'ingéniosité, suivant leur lieu de vie et leurs connaissances du moment. C'était un véritable affrontement entre pêcheurs et baleines.

L'industrialisation de l'activité depuis le XIX^e siècle a renversé ce schéma. L'évolution des navires et des technologies se sont répandues dans différents pays. Les champs de chasse se sont élargis et les humains ont exploité des populations et des espèces baleinières qu'ils ne pouvaient pas poursuivre auparavant. L'accroissement de demande en huile de baleine qui soutenait l'industrialisation des pays et l'amélioration de diverses techniques pour extraire et transporter le résultat de la pêche en assurant un meilleur rendement, ont contribué à la naissance du *whaling*, la chasse industrielle à la baleine.

La pratique du *whaling* a été un secteur concurrentiel de l'industrie jusqu'au milieu du XX^e siècle. La chasse massive de cette période a mis en péril les populations de différentes espèces baleinières dans le monde. Dans ce contexte, la Commission baleinière internationale (CBI) a été créée en 1948 à la suite de la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine. L'objectif initial de cet établissement était d'assurer la conservation des populations baleinières pour que la chasse à la baleine puisse perdurer.

Malgré ces efforts, le nombre de grands cétacés a continué de diminuer en mettant certaines espèces en danger de disparition. Cela a aussi signifié l'impossibilité de maintenir l'industrie du *whaling* qui n'était plus rentable. L'arrivée des matières grasses végétales a grandement concurrencé l'huile de baleine. Le déclin de la chasse à la baleine est devenu inévitable sauf de rares pays qui ont continué cette activité.

Pour de nombreux pays, le whale watching est apparu après le déclin du *whaling*. Le nombre de *whale watchers* a progressivement augmenté depuis les années 1950 et il a connu un véritable essor notamment dans les années 1990. D'après le dernier rapport du tourisme baleinier au niveau mondial, cette industrie s'est développée notamment dans l'Amérique du nord en attirant presque la moitié des participants et la moitié du chiffre d'affaires. Cependant, les pays se situant dans d'autres parties de la planète connaissent également un développement de ce secteur (O'Connor *et al.*, 2009).

Au regard de l'évolution de l'exploitation historique dans le monde, le whale watching a été longtemps reconnu comme une utilisation non consommatrice des grands cétacés (Cunningham *et al.*, 2011 ; Wearing *et al.*, 2014 ; Higham *et al.*, 2016). L'observation touristique des baleines,

en plus d'être à but lucratif, a le potentiel d'apporter des valeurs éducatives et scientifiques. Les bateaux du whale watching permettent d'étudier et de collecter des données des cétacés dans une zone. Un groupe de personnes qui travaillent dans ce but peut créer une association, des activités de recherche et former parallèlement des guides touristiques qui sensibilisent les participants (Hoyt et Parsons, 2014).

Ces caractéristiques correspondent aux principaux objectifs contemporains de l'écotourisme. Cette branche du tourisme s'est développée depuis la deuxième moitié du XX^e siècle afin de réconcilier la croissance économique et la conservation de l'environnement, le plus souvent à une échelle locale. Cependant, en réalité, le développement du tourisme ne promet pas toujours un développement durable. Tandis que la réalisation du whale watching de manière durable semble possible seulement avec une réglementation appropriée, l'activité n'est pas encore toujours codifiée (Hoyt et Parsons, 2014). La pratique du tourisme baleinier sans encadrement convenable peut ainsi augmenter le risque et les stress sur les animaux, avec des risques de collision et/ou d'épuisement, ce qui met en péril la durabilité de l'activité (Higham *et al.*, 2016).

Parallèlement à la fin du *whaling*, en excluant certains pays qui pratiquent encore la chasse traditionnelle ou commerciale, le statut des baleines a connu une évolution durant ces dernières décennies. L'évolution de la perception des baleines peut être observée également dans la culture populaire, les films, les romans, les documentaires (Silva, 2015). Le changement de regard envers ces animaux est analysé comme une forme de totémisation. Le développement d'une politique en faveur de la protection de l'environnement depuis la deuxième moitié du XX^e siècle a également favorisé l'émergence de la perception actuelle des humains vis-à-vis des baleines (Kalland, 1993). Aujourd'hui la baleine est devenue une espèce étendard, emblématique, et de cette manière, la protection prodiguée aux baleines s'étend à d'autres espèces associées (Garrouste, 2007 ; Jung et Madon, 2021).

Le contexte général étant posé, nous proposons dans le présent travail de nous intéresser plus particulièrement au tourisme baleinier pratiqué sur l'île de La Réunion afin d'en cerner l'évolution, les enjeux, les caractéristiques, les similitudes et différences par rapport à d'autres lieux de pratique ainsi que les opportunités qui en découlent. En effet, dans le cadre d'une petite

économie insulaire, les activités économiques à potentiel touristique sont des atouts pour le développement économique, social mais aussi culturel comme nous le verrons.

La Réunion est une île tropicale volcanique située dans le sud-ouest de l'océan Indien. Sa superficie de 2 500 km² est fortement caractérisée par un relief important, un volcan parmi les plus actifs du monde (Stafford et Hawkins, 2013), un linéaire côtier d'environ 207 km² (Mahabot, 2016).

Cette île, qui n'a été peuplée qu'à compter du XVII^e siècle, comporte une multitude de climats et d'habitats naturels. L'année se divise en deux périodes : la saison des pluies, qui s'étale de janvier à mars, propice aux cyclones, et la saison sèche, de mai à novembre. Concernant les habitats naturels, on distingue, suivant l'altitude, et la position géographique sur l'île, de nettes disparités : plages, savanes, forêt sèche et humide, forêt de basse, moyenne altitude ou de haute montagne. Les paysages se succèdent mais ne se ressemblent pas. Concernant le milieu marin, la descente vers les abysses est généralement abrupte sur la quasi-totalité du pourtour de l'île, plongeant au-delà des 4 000 m sous le niveau de la mer. Une zone se différencie néanmoins des autres, c'est un plateau continental, situé sur la côte ouest de l'île, où les fonds marins atteignent jusqu'à 100 m de profondeur. Ce plateau atteint à son maximum 6,5 km de large (Piton et Taquet, 1992).

À La Réunion, le tourisme de l'observation des baleines est né seulement depuis la fin des années 2000. L'augmentation du nombre des baleines à bosse observées dans ses eaux a permis d'établir cette nouvelle activité ainsi que l'étude scientifique des cétacés dans la zone. La migration des baleines à bosse s'étend généralement de début juin jusqu'à la fin d'octobre, ce qui correspond aux vacances d'été de la France métropolitaine, le plus grand émetteur des touristes (environ 80% en 2018) pour l'île (IRT, 2019a). Malgré son apparition récente, le whale watching est fortement valorisé par les opérateurs du tourisme réunionnais.

Si le tourisme est devenu une industrie qui connaît une des croissances les plus fortes et rapides dans le monde (Sofronov, 2018), la part de ce secteur dans l'économie réunionnaise reste cependant plus modeste que les îles voisines du sud-ouest de l'océan Indien (Pébarthe-Désiré et Mondou, 2014 ; Rochoux, 2018), alors que La Réunion est située dans le sud-ouest de l'océan

Indien, qui est une zone considérée comme un *hot spot* de biodiversité. Comme nous le verrons en détail, cette richesse environnementale présente un potentiel important pour l'implantation de l'écotourisme (Gannon et Sandron, 2014).

C'est dans ce contexte que le tourisme baleinier peut contribuer à l'animation de l'ensemble du secteur. Nous pouvons d'ailleurs observer ce choix stratégique dans certaines décisions des pouvoirs publics. Depuis 2013, la Région Réunion s'est engagée pour la réalisation d'un projet commun avec les autres îles Vanille : Madagascar, Maurice, Mayotte, Seychelles et les Comores, avec comme objectif d'ajouter au patrimoine mondial de l'Unesco, la route de migration des baleines à bosse dans cette zone dénommée la « Route des baleines ».

Même si les îles du sud-ouest de l'océan Indien partagent ce même patrimoine naturel, la croissance du tourisme baleinier varie selon les lieux. La pratique du whale watching s'établit à travers divers enjeux particuliers d'une zone donnée. C'est pourquoi, afin d'assurer la pérennité de ce tourisme de manière responsable, des études comprenant les axes pluridisciplinaires tels que la biologie (ses impacts sur les animaux), le droit (sa réglementation), l'économie (sa contribution sur l'économie locale) et la sociologie (sa corrélation avec la population locale) sont nécessaires.

Notre travail s'inscrit donc en partie dans la sociologie du tourisme, plus précisément dans l'écotourisme. Plus précisément, nous chercherons à étudier les perceptions de divers groupes de personnes vis-à-vis des baleines et du tourisme baleinier à La Réunion. Afin de mieux comprendre cette dynamique récente à La Réunion, nous la mettrons en perspective avec les résultats obtenus à travers une autre enquête menée auprès de touristes à Madagascar. Ces enquêtes peuvent contribuer à comprendre les caractéristiques sociodémographiques du public mais aussi ses opinions et perceptions.

Comment le whale watching s'est-il développé à La Réunion ? Comment y est-t-il perçu par les participants et par la population locale ? Quelles sont ces caractéristiques propres et ses similitudes par rapport à d'autres expériences documentées par ailleurs ?

Afin de répondre à ces questions, nous retracerons tout d'abord l'évolution des représentations des baleines et la croissance des activités autour de ces animaux à l'échelle mondiale, davantage sur le long terme dans une logique d'exploitation de la ressource au service de la survie puis du développement économique des sociétés humaines (chapitre 1). Ensuite, nous étudierons le développement du tourisme baleinier à partir de la seconde moitié du XX^e siècle, qui va peu à peu prendre la place de la chasse à la baleine sous l'effet des évolutions sociétales dans le domaine économique et dans celui des mentalités (chapitre 2). Une perspective similaire sera appliquée à l'échelle plus réduite de La Réunion ainsi que ses pays proches voisins dans le sud-ouest de l'océan Indien que sont l'île Maurice et Madagascar (chapitre 3). Nous poursuivrons ensuite par une étude plus ciblée encore sur l'étude des représentations du whale watching et des baleines à La Réunion, à travers un travail de terrain mené par nos soins (chapitre 4). Enfin, pour mieux comprendre la richesse et la diversité de cette activité, y compris dans une zone géographique restreinte, nous examinerons les perceptions des pratiquants de cette activité à l'île Sainte-Marie à Madagascar (chapitre 5).

L'ensemble de ce dispositif de recherche est destiné à mieux comprendre la dynamique et l'évolution du whale watching à La Réunion, mais aussi ses potentialités et ses limites. Les études à une échelle fine permettent aussi de mieux comprendre les imbrications entre les variables économiques, sociales et culturelles, par exemple en montrant comment la sensibilisation des populations au mode de vie des baleines peut déboucher sur une valorisation plus large de ces populations aux questions environnementales en général et ainsi aboutir à des comportements plus vertueux en la matière.

D'un point de vue méthodologique, cette thèse s'appuie sur trois types de récoltes de données : les enquêtes qualitatives, quantitatives ainsi qu'une recherche bibliographique. Cette dernière est composée d'articles scientifiques, de rapport d'institutions ou d'associations portant sur notre sujet. Afin de proposer un état de l'art sur l'évolution du rapport entre les sociétés humaines et les cétacés dans le monde, nous avons consulté des documents issus de différentes disciplines, notamment la biologie, le droit, la sociologie, l'économie, l'anthropologie et l'histoire. Quant au dispositif méthodologique précis des enquêtes quantitatives et qualitatives il sera présenté en détail par la suite.

Chapitre 1. Déclin de la chasse industrielle à la baleine au XX^e siècle et début de la protection des cétacés

1.1. Industrie mondiale du whaling (chasse à la baleine) et création de la Commission baleinière internationale (CBI)

1.2. Déclin du whaling et adoption d'un moratoire sur la chasse à la baleine commerciale

1.3. Changement de la perception sur les baleines auprès de la communauté internationale et conventions internationales pour la protection des cétacés

Grâce à l'amélioration des outils et des techniques de chasse, particulièrement depuis le XIX^e siècle, l'industrialisation de la chasse à la baleine s'est développée considérablement. Le champ de chasse s'est élargi de plus en plus et la chasse est devenue de plus en plus massive. Les chasseurs eux-mêmes ont dû admettre la diminution des effectifs de la population baleinière. Ainsi, la Commission baleinière internationale (CBI) a été créée en 1946 pour conserver le stock de baleines, à la suite de la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine.

En outre, si l'huile de baleine était une production indispensable pour soutenir l'industrialisation des pays, l'apparition d'autres matières grasses l'a remplacée progressivement durant le XX^e siècle (1.1.). Afin de ralentir la chasse intensive et protéger certaines espèces menacées, la CBI a appliqué plusieurs réglementations, comme l'interdiction de la chasse pour certaines espèces ou l'instauration de quotas de chasse.

Néanmoins, il était difficile de sauver l'ensemble des cétacés. Entre-temps, certains pays ont renoncé au whaling. En 1982, la CBI a adopté le moratoire sur la chasse à la baleine commerciale. Ce moratoire est considéré aujourd'hui comme la fin de la chasse commerciale à la baleine. À la fin du XX^e siècle, deux sanctuaires baleiniers ont ainsi été instaurés par la CBI dans l'océan Indien en 1979 et l'océan Austral en 1994 (1.2.). De ce fait, la communauté internationale a effectué une nouvelle orientation au sujet de la

protection des cétacés. Nous analyserons alors dans quel contexte la société internationale a commencé à s'engager pour la conservation des mammifères marins et quelles mesures ont été adoptées (1.3.).

1.1. Industrie mondiale du whaling et création de la Commission baleinière internationale (CBI)

Des recherches de plusieurs disciplines (archéologie, histoire, ethnologie, anthropologie) nous renseignent sur l'utilisation des baleines par les humains depuis des siècles, dans divers endroits du monde. Dans cette section, nous ne proposons pas une recherche exhaustive sur l'histoire de la chasse à la baleine dans le monde. Jusqu'à ce jour, divers chercheurs et auteurs publient des travaux sur cette activité, avec beaucoup de détails et sur la totalité de la planète. Pour commencer l'étude des activités et interactions humaines envers les cétacés, nous donnerons simplement un bref aperçu du développement historique de la chasse à la baleine jusqu'à la création de la Commission baleinière internationale (CBI) au milieu du XX^e siècle.

Les Inuits de Thulé furent les premiers à utiliser les baleines dans le Haut-Arctique. On considère qu'ils ont immigré au Groenland et dans l'archipel Arctique canadien de l'Alaska il y a environ un millier d'années et qu'ils y ont apporté les techniques de chasse à la baleine (Douglas *et al.*, 2004). Ce peuple nomade utilisait les os des baleines boréales pour la construction des maisons et les fanons pour fabriquer des objets durant la période couvrant le XI^e au XIV^e siècles (McCartney, 1980). Cependant, selon les sites et les périodes, des groupes de Thulé ont choisi leurs propres moyens de subsistance entre la chasse (à la baleine et/ou à d'autres animaux) et la cueillette (McCartney et Savelle, 1985).

En Asie, au Japon, qui reste l'un des rares pays chasseurs de cétacés aujourd'hui, les habitants du littoral attrapaient principalement des baleines mortes ou échouées jusqu'au XVI^e siècle. Ces baleines échouées et arrivées sur la côte sont appelées « *Yorikujira* » en japonais (Freeman, 1989).

Dans le nord de la Norvège, dans le Varangerfjord, des vestiges d'habitations de 5 000-1 800 BC restent sur différents endroits du fjord. Hodgetts (2010) suggère que selon les sites et les conditions naturelles (localisation géographique, microclimat, microenvironnement), les habitants ont adapté leur stratégie de subsistance. Gressbakken est l'un des sites où les restes de petits cétacés - la plupart de temps ce sont des os de dauphins et parfois ceux de marsouins, d'orques, de globicéphales - sont particulièrement abondants sur les anciens lieux d'habitation. (Hodgetts, 2010). Selon Renouf, Gressbakken se situait près d'un piège naturel, qui permettait aux chasseurs en barque d'acculer des petits cétacés vers le haut-fond, en utilisant les courants de marée (Renouf, 1989 in Hodgetts, 2010).

Beauge *et al.* (1935) ont considéré que les techniques de pêche aux cétacés avaient peut-être été transmises en France par les Neustriens ou les Normands, lors de différentes invasions. La présence des Normands dans le sud de l'Europe dans le but de pratiquer la pêche à la baleine a aussi été mentionnée par Lefebvre (1933). Au IX^e siècle, ces derniers venaient harponner la baleine biscayenne jusque dans le golfe de Gascogne, en suivant sa migration automnale. Ensuite, ces marins scandinaves repartaient vers le nord au printemps pour pêcher la baleine franche durant l'été (Lefebvre, 1933). Selon un livre du XI^e siècle, un évêque de Soissons décrit une scène de pêche à la baleine :

« Des pêcheurs flamands avaient blessé avec des traits et des lances une grosse baleine ; ils en croyaient la capture certaine, quand tout à coup, ranimant ses forces, l'animal s'agita si violemment qu'il était près de leur échapper. Dans cette circonstance, la seule ressource des pêcheurs fut d'invoquer le saint évêque, et suivant son légendaire, de lui permettre une partie de la baleine s'ils parvenaient à s'en rendre maîtres. Le saint agréa l'offrande : à l'instant même, résignée à son sort, la baleine se laissa lier, et sans résistance, fut amenée à terre au gré des pêcheurs. » (Beauge *et al.*, 1935 ; p. 29)

Quelques exemples ont montré que des prières en faveur d'un saint étaient prononcées lors de chasses aux cétacés. Si ces témoignages moyenâgeux peuvent paraître anecdotiques, il semble que la religion est bien présente lors de la capture d'une baleine et que cet événement n'est pas rarissime à cette époque. De plus, certains documents enregistrés illustrent le commerce et la

taxation de la viande de baleines entre les XI^e et XIV^e siècles dans des villes flamandes, à Paris ainsi qu'à Calais (De Smet, 1981).

Si, dans le nord, les Normands pratiquaient la pêche à la baleine depuis des siècles, dans l'ouest de l'Europe, ce sont les Basques qui ont développé leurs techniques pour capturer les grands cétacés (Beauge *et al.*, 1935). Van Beneden (1886) a noté que ce peuple pyrénéen chassait les baleines depuis le IX^e siècle. Lefebvre (1993) a décrit avec davantage de détails le développement de cette pêche. Selon lui, les Normands ont initié les résidents côtiers à la manipulation du harpon et c'est seulement après l'éviction de ce peuple nordique que les Basques ont commencé la capture de grands mammifères marins s'approchant du rivage.

Dans le Pays basque français, la chasse à la baleine est mentionnée pour la première fois dans un document datant de 1059. Ce texte parle des mesures de contrôle de la chasse, dans le but de concentrer la viande de baleine à Bayonne (Lefebvre, 1933). D'après Aguilar, les pêcheurs de baleines sont issus d'une région française et de quatre régions espagnoles : le Pays basque français, le Pays basque espagnol (nord-est de l'Espagne), Santander (une commune espagnole de la Cantabrie), les Asturies (une communauté espagnole à l'est de la Cantabrie) et la Galice (une communauté espagnole située nord-ouest du pays et à l'extrémité du golfe de Gascogne). Selon les documents relatant cette activité, la région basquaise de France s'est engagée la première dans l'industrie baleinière. Ainsi la chasse à la baleine s'est répandue du sud de France au nord de l'Espagne, dans le Pays basque de l'Espagne au milieu du XII^e siècle, à Santander vers la fin du même siècle, dans les Asturies dans la première moitié du XIII^e siècle. La pêche à la baleine en France a atteint son apogée au XII^e siècle. Bien qu'elle ait connu une décroissance progressive de l'activité, l'Espagne a continué de développer l'industrie baleinière jusqu'au XIX^e siècle (Aguilar, 1986).

La chasse à la baleine par les Basques était une œuvre collective et structurée. Dès que les veilleurs identifiaient des baleines depuis une tour située en hauteur, les pêcheurs embarquaient dans un petit bateau. Ils se lançaient en mer, s'approchaient vers les animaux et les harponnaient (Aguilar, 1986). Les Basques pourchassaient principalement la baleine de Biscaye (*Eubalaena glacialis*) dans le golfe de Gascogne (Van Beneden, 1886 ; Farnie, 1984 ; Rasmussen, 2014). Les baleines étaient alors ramenées à terre et dépecées. Le corps des baleines était utilisé

entièrement. Leur graisse était fondue et utilisée de deux manières : comme combustible pour fournir de la lumière dans les habitations et pour construire des navires. Les vertèbres étaient d'une grande utilité pour fabriquer des escabeaux, des chevrons ou des clôtures de jardin (Lefebvre, 1933). Les fanons servaient à décorer des casques, comme par exemple celui du Comte de Boulogne au XIII^e siècle (Van Beneden, 1886). Le caractère élastique des fanons a été apprécié aussi dans la production de corsets. La peau de la baleine a permis quant à elle la fabrication de cordes, de ceintures et de cordages de bateaux (Farnie, 1984). Évidemment, la viande était consommée, notamment la langue de baleine qui était considérée comme un met de choix. Selon Beauge *et al.* (1935), les Basques préféraient la langue et la viande de baleineaux, ces parties étant réputées les plus délicates. Par croyance, ils offraient ces morceaux à l'Église. Lefebvre (1933) a montré que les princes, les religieux et les bourgeois recevaient de la langue de baleine comme cadeau à la fin du XVI^e siècle.

Les pêcheurs pyrénéens qui ont développé leurs techniques et leurs navires se sont engagés activement dans la recherche de cétacés au nord de l'océan Atlantique (Lefebvre, 1933). À cette époque, l'impact de l'activité sur la population baleinière a été évoqué par divers auteurs. Les bateaux basques auraient été observés pour la première fois dans les eaux islandaises au début du XVII^e siècle (Lindquist, 1997 *in* Rasmussen, 2014). Face à l'abondance des baleines franches de l'Atlantique Nord (*Eubalaena glacialis*) dans cette mer entre 1640 et 1644, les pêcheurs étrangers les ont pourchassées ce qui a entraîné la diminution de cette espèce (Guðmundsson, 1924 *in* Rasmussen, 2014).

Aguilar (1986) considère qu'il est difficile de préciser en quelle année précisément les Basques sont arrivés dans la province canadienne de Terre-Neuve. Van Beneden (1886) a écrit que les Basques, qui ne trouvaient plus de grands cétacés à proximité de leurs côtes, ont navigué vers l'ouest et retrouvé des baleines à Terre-Neuve en 1372. Selon Lefebvre (1933), bien que les pêcheurs pyrénéens soient arrivés à Terre-Neuve dans la deuxième moitié du XV^e siècle, ils ne commencèrent la chasse à la baleine qu'à la fin du même siècle. Ce que nous pouvons savoir, c'est que la pêche dans la mer du Labrador et les améliorations techniques ont permis de vendre en grande quantité le lard, l'huile baleinière et les fanons, les Anglais et les Hollandais étant à cette époque acheteurs de cette ressource (Lefebvre, 1933). À cette époque où le pétrole n'était

pas encore utilisé, les pêcheurs biscayens ont alors réussi à établir un monopole sur la matière grasse issue des baleines (Lefebvre, 1933 ; Barkham, 1984).

Cependant, ce développement de l'industrie baleinière a naturellement eu un impact négatif sur la dynamique de la population de l'animal. Dès 1580, la diminution du stock et du renouvellement de la population était significative. En conséquence, les pêcheurs retournaient à terre avec les cales à moitié vides (Barkham, 1984). De l'avis de certains chercheurs, la poursuite de la chasse au XVI^e siècle a impacté la population de la baleine boréale (*Balaena mysticetus*) et de la baleine franche de l'Atlantique nord (*Eubalaena glacialis*) dans le nord-ouest de l'océan Atlantique (Clapham et Baker, 2002 ; Loewen, 2009).

Bien que l'Espagne ait réussi la première à perfectionner les méthodes de pêche, la Hollande et l'Angleterre se sont elles aussi lancées dans l'industrie baleinière. L'arrivée sur le marché des deux autres pays a grandement concurrencé l'Espagne. Malgré le succès apporté par la chasse à la baleine dans ce dernier pays, cette dernière n'était qu'une industrie secondaire pour le peuple espagnol. En Hollande, en revanche, le commerce baleinier a permis de former une classe sociale riche, possédant un fort pouvoir politique, ce qui permit alors de rafler le marché de l'industrie baleinière aux espagnols. Au XVII^e siècle, les chasseurs pyrénéens de baleine, riches en expériences, étaient d'ailleurs recrutés par les navires hollandais et anglais pour transmettre leurs techniques et leurs connaissances (Lefebvre, 1933 ; Beauge *et al.*, 1935). Dans le même temps, la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714) n'a pas aidé à poursuivre la pêche à la baleine. À la suite des traités d'Utrecht de 1713, les Basques ont ensuite été exclus de Terre-Neuve et du golfe du Saint-Laurent (Aguilar, 1986).

Après la chasse à la baleine dans le golfe de Gascogne et dans le nord-ouest de l'océan Atlantique, les chasseurs ont découvert une nouvelle zone de capture des grands cétacés : les eaux du Groenland. Au début du XVII^e siècle, les Anglais ont observé un stock abondant de baleines près de l'île du Spitzberg, dans l'archipel du Svalbard (Norvège). Ils y ont commencé le harponnage de baleines en 1611 (Hacquebord *et al.*, 2003). Cette entreprise anglaise, *the English Muscovy Company* (la Compagnie de Moscovie de Londres), avait engagé des Basques pour commencer la chasse à la baleine dans cet océan (Vaughan, 1984). Dans la même décennie,

les Hollandais se sont lancés dans l'activité afin de fournir l'huile de baleine dans la république des Provinces-Unies des Pays-Bas (Braat, 1984).

La concurrence entre ces deux nations est devenue de plus en plus sévère, notamment entre l'entreprise anglaise citée précédemment et la *Noordsche Compagnie*, compagnie hollandaise fondée en 1614. Les Anglais et les Hollandais ont réussi à établir une situation de monopole sur la pêche de baleine autour du Spitzberg. Cependant, les Hollandais ont finalement gagné la place dominante. En citant Gordon Jackson, Hacquebord *et al.* (2003) ont expliqué pourquoi les Anglais n'ont pas pu se maintenir sur le marché des produits d'origine baleinière. Premièrement, la Compagnie de Moscovie de Londres étant la seule du pays, cela a fini par imposer des contraintes. Deuxièmement, l'entreprise anglaise a dû se confronter à une compétition intense dans la zone de chasse du Spitzberg. Troisièmement, la première révolution anglaise (1642-1651) a grandement défavorisé l'industrie baleinière. Gordon Jackson a indiqué l'importance des qualités de l'industrie hollandaise : leurs capacités de navigateurs, une expérience riche en tant que nation maritime, des navires peu chers et de bonne qualité, des salaires généreux et attractifs pour les pêcheurs. Avec tous ces avantages, les Hollandais ont réussi à approvisionner l'Europe entière en huile de baleine et à un coût moindre que l'huile anglaise (Jackson, 1981 *in* Hacquebord *et al.*, 2003).

C'était particulièrement la baleine boréale (*Balaena mysticetus*), *bowhead whale* ou *greenland right whale* en anglais, qui était capturée dans l'océan Arctique près de l'archipel du Svalbard. La population de cette espèce était abondante jusqu'au début du XVII^e siècle. Nageant lentement, c'était une proie plus facile à capturer. Si une baleine adulte pesait cinquante-cinq tonnes, il était possible d'extraire entre vingt et trente tonnes d'huile de baleine, et de récupérer une tonne de fanons ou d'os (Appleby, 2008).

Le whaling dans les eaux froides de l'Arctique a été encouragé par le fait que l'huile de baleine était très demandée pour diverses utilisations dans le nord-ouest de l'Europe. En Angleterre, l'huile était utilisée pour l'éclairage, la fabrication de textiles et pour la production de savon. Les fanons qui étaient très souples et solides étaient utilisés pour les vêtements et les couverts (Appleby, 2008). Dans tous les cas, les cétacés ont été recherchés essentiellement pour leur graisse, raffinée ensuite en huile. Les acheteurs de ce produit ont essayé de trouver une matière

grasse alternative, entre autres, l'huile extraite des grains de colza ou la graisse récupérée sur des pattes de mouton bouillies (Jenkins, 1921). Certains fabricants de savon ont prétendu alors que la qualité des produits à base d'huile de baleine était inférieure à ceux composés d'huiles végétales. Ainsi, la graisse de baleine a été concurrencée peu à peu par des matières grasses alternatives, ce qui a modifié la demande et les prix sur le marché de l'huile de baleine, entraînant des difficultés dans le commerce des produits baleiniers (Appleby, 2008).

Entre 1675 et 1689, le whaling par les Hollandais a atteint une phase de prospérité. Durant cette période, en moyenne 2 000 baleines auraient été chassées par an, en particulier par les Hollandais, mais les navires français, anglais et danois ont également mené la chasse à la baleine dans la mer du nord (Vaughan, 1984). Braat (1984) a souligné que les pêcheurs basques ont grandement contribué à la réussite de l'industrie en Hollande durant le XVII^e siècle. Cette intense activité a également créé de nombreux emplois pour les immigrants venant du nord de l'Allemagne et de la Frise, une province hollandaise dans le nord. Certains d'entre eux ont acquis grâce à cela des revenus confortables.

Selon De Smet (1981), la capture des baleines en Groenland du début du XVII^e au début du XVIII^e siècles constitue le premier pas de la chasse industrielle, de manière très intensive. En conséquence, dès le milieu du XIX^e siècle, la baleine boréale (*Balaena mysticetus*) avait disparu de l'écosystème local à cause de la chasse massive débutée au XVII^e siècle (Hacquebord, 2001).

Depuis 1937, l'Accord international pour la réglementation de la chasse à la baleine a décidé de mettre en place la protection de certaines espèces de cétacés, dont la baleine boréale. Cependant, il est très rare d'en trouver au Groenland (Hacquebord, 1999). Néanmoins, Vaughan (1986) a considéré qu'une zone d'ombre importante existait dans nos connaissances sur l'histoire de la chasse à la baleine boréale (*Balaena mysticetus*) avant le milieu du XIX^e siècle. Avant la participation des États-Unis, les principaux chasseurs partaient de l'Europe vers l'Arctique. Selon Vaughan, l'activité a été étudiée d'un point de vue local ou national par des chercheurs hollandais, anglais et hambourgeois et cela ne permettait pas d'examiner les impacts globaux de la pêche sur la population baleinière dans cette zone.

Durant les XVIII^e et XIX^e siècles, outre les Hollandais et les Anglais, d'autres pays européens pratiquaient la chasse à la baleine dans le détroit de Davis, situé entre le Groenland et la Terre de Baffin. Les pêcheurs européens ont commencé le whaling au Spitzberg durant le XVII^e siècle au nord-est du Groenland. Au fur et à mesure, ils poursuivaient les cétacés vers le sud, à Kap Farvel (un cap situé au Groenland), et puis remontaient la côte ouest du Groenland vers le nord et le détroit de Davis (Vaughan, 1986). Les Danois chassaient les baleines autour du Groenland au XVIII^e siècle. D'après les documents, les Allemands venaient capturer les grands cétacés de la fin du XVII^e jusqu'au premier quart du XIX^e siècle dans cette aire. Respectivement il y a été observé des pêcheurs espagnols et français à la même époque (Vaughan, 1986).

Au début du XVIII^e siècle, les Hollandais avaient traqué les baleines jusqu'au détroit de Davis. Néanmoins, le déclin de l'activité a commencé dans les années 1780 et en 1826, le navire *Herlingen* est parti pour la dernière ou l'une des dernières pêches dans le détroit. Le bateau a mené une croisière difficile à cause des vents violents et a finalement coulé. Heureusement, les pêcheurs ont été sauvés par un capitaine de *Dundee*, un navire de chasse anglais (Vaughan, 1986).

À la fin de la guerre anglo-américaine de 1812, les Anglais dominaient l'industrie de la chasse à la baleine dans le monde et ils donnaient la priorité à la chasse dans le nord. Selon certaines estimations, en 1820, 150 navires anglais partirent chercher les grands cétacés vers le détroit de Davis et le Groenland, alors que seuls 66 navires ont quitté le port pour le sud de l'océan Atlantique, Pacifique et l'océan Indien. Entre 1814 et 1824, environ 125 bateaux anglais par an ont pris la mer vers le nord de l'Atlantique. En 1815, les Américains ont envoyé seulement une vingtaine de navires dans les mêmes eaux (Davis *et al.*, 1997).

Toutefois, le monopole de l'industrie par l'Angleterre n'a pas duré longtemps. Selon Vaughan (1986), depuis le milieu du XIX^e siècle, nous pouvons remarquer la diminution du nombre de navires anglais qui partaient vers l'océan Arctique. La dernière navigation de Hull, la dernière rade abritant des navires pêcheurs de baleines, au détroit de Davis pour le whaling s'effectua en 1869. Depuis lors, la recherche des baleines dans cette zone maritime était menée à partir de Peterhead (jusqu'en 1893) et de Dundee (jusqu'en 1913), deux villes écossaises. *Dundee Year Books* a enregistré que dans les années 1880, environ huit bateaux étaient partis pour le détroit

de Davis tous les ans et trois ou cinq bateaux entre les années 1890 et le début des années 1900 (Vaughan, 1986).

Derrière le déclin du whaling anglais, les États-Unis ont continué de développer la même industrie. Dans ce pays, l'histoire de la chasse à la baleine a commencé dans la région de la Nouvelle-Angleterre au XVII^e siècle (Kakinuma, 2007). Au siècle suivant, la recherche de baleines s'est développée autour de l'île de Nantucket. Au cours du XVIII^e siècle, les Américains ont découvert la bonne qualité de l'huile de cachalot et deux autres substances spécifiques à cette espèce. Ils ont commencé à partir de plus en plus au large, y compris jusqu'à l'océan Arctique pour trouver des cachalots vivant en eau profonde (Irwin, 2012).

Entre 1817 et 1842, les Américains ont concurrencé l'industrie baleinière anglaise. En 1843, les Anglais, anciens experts du whaling, ne comptaient plus que 34 navires. La même année, les États-Unis possédaient 675 bateaux de types différents pour le whaling. Les prix de l'huile de baleine sur le marché américain étaient 0,41\$ par gallon contre 0,72\$ sur le marché anglais (Davis *et al.*, 1997). Ainsi, dès le milieu du XIX^e siècle, les Anglais ont été supplantés par les Américains (Davis *et al.*, 1988).

En 1849, la famille Enderby, composée d'expatriés américains, a fondé une société de whaling afin de rétablir l'industrie en Angleterre. Cette tentative n'a duré que vingt mois. Davis *et al.* (1997) ont analysé les causes de la défaite anglaise contre les États-Unis et ont mentionné quatre éléments : 1) les types de bateaux ; 2) le coût des bateaux ; 3) la qualité des matelots et 4) la politique du gouvernement (Davis *et al.*, 1997).

Même si les techniques disponibles du whaling étaient similaires, la stratégie appliquée était différente selon les pays. Les Anglais retournaient au port après chaque saison pour fabriquer l'huile de baleine et se réarmer au port tandis que les Américains restaient en mer et continuaient la pêche à la baleine deux ou plusieurs saisons à la suite. Après la chasse aux grands cétacés dans le nord, les bateaux se dirigeaient vers le sud de l'océan Atlantique au lieu de retourner au port de Nantucket ou de New Bedford. En effet, les entrepreneurs du whaling anglais préféraient une navigation courte et à chaque saison, alors que les pêcheurs américains se concentraient sur la pêche à la baleine. Pour les anglais, le whaling était une affaire commerciale alternative lors

de l'absence du commerce sur les côtes ou dans la mer Baltique. Ainsi, il n'était pas rare pour un bateau baleinier de mener la pêche en été et de naviguer pour le commerce en hiver (Davis *et al.*, 1997).

Les Américains ont commencé la fabrication de produits baleiniers sans attendre d'arriver à terre. C'est-à-dire que le lard était mis dans un tonneau après avoir été traité seulement à moitié (Davis *et al.*, 1988). Parmi les matelots, il y avait un tonnelier, un charpentier, un forgeron, un fabricant de voiles, un fabricant de barques et un mécanicien. Cette équipe d'artisans terminait la quasi-totalité des réparations et réarmait le bateau en pleine mer. Au contraire, les navires anglais devaient attendre d'arriver au port pour effectuer tous les travaux nécessaires étant donné que les artisans ne montaient pas à bord (Davis *et al.*, 1997).

En Angleterre, les subventions de l'État étaient attribuées selon les tonnages de bateaux. Il était donc plus intéressant d'avoir un grand navire qu'un petit. Cependant, lorsque que les financements étatiques furent coupés en 1824, il fut plus difficile de maintenir à flot les grands bateaux. Davis *et al.* (1997) ont souligné également que les opportunités favorables du marché américain (le coût de renoncement plus bas pour le travail, la politique du gouvernement) ont sans doute contribué au développement de l'industrie. Pour ces diverses raisons, la productivité et la rentabilité du whaling de l'Angleterre sont devenues inférieures à celles des États-Unis au milieu du XIX^e siècle. Cette situation a laissé libre la zone de pêche située au nord de l'Atlantique mais aussi une place sur le marché des produits baleiniers.

Dans un contexte d'industrialisation des États-Unis et de l'Europe au XIX^e siècle, les produits issus de grands cétacés ont été de plus en plus demandés dans les diverses industries. D'une part, l'huile de cachalot était valorisée non seulement pour les machines industrielles comme le fuseau des tisseurs mais aussi pour l'éclairage des phares, des bâtiments publics, des rues. D'autre part, l'huile extraite d'autres baleines à fanons était utilisée pour les machines lourdes ainsi que les lumières dans les maisons. Ainsi, la diversité de l'utilisation des produits baleiniers a directement élargi le marché. En outre, l'augmentation de la population et du nombre de villes, l'accroissement de la taille des villes et la croissance du revenu par personne, induits par l'industrialisation, se sont accompagnés d'un accroissement de la demande (Davis *et al.*, 1988).

C'est dans ce contexte que le cachalot a vu son utilité économique changer. Le cachalot (*Physeter macrocephalus*) est la plus grande espèce des cétacés à dents (les odontocètes). D'après Beauge *et al.* (1935), il n'était pas rare de croiser cette espèce dans le golfe de Gascogne. Néanmoins, il était considéré à l'époque que la pêche au cachalot était moins avantageuse que celle autres espèces. Cette baleine à dents ne permettait la fabrication que d'une faible quantité d'huile et son lard filamenteux rendait difficile le travail d'extraction.

Cependant, sous la pression de la demande en produits industriels, les cachalots sont devenus une espèce de grande valeur pour le whaling américain dès le XVIII^e siècle principalement pour deux substances spéciales : l'ambre gris et le spermaceti. Le premier est une concrétion intestinale, plus concrètement, une substance issue de la digestion incomplète des calmars ou d'autres organismes mangés par le cachalot (Beauge *et al.*, 1935). Pour son parfum et sa rareté, l'ambre gris précieux a été utilisé dans la composition de parfum. Le deuxième, le spermaceti aussi appelé le blanc de baleine, est une substance cireuse qui se trouve dans la tête. Durant le même siècle, la fabrication des bougies avec le spermaceti a débuté aux États-Unis. Les chandelles faites de cette matière première étaient considérées comme de meilleure qualité. Le blanc de baleine valait donc trois fois le prix de l'huile de baleine classique. Ces chandelles étaient considérées comme des produits de luxe que seuls les riches Américains pouvaient consommer. En 1772, dix usines fabriquaient ces bougies sur l'île américaine de Nantucket, alors que dix années après, on en comptait quatre-vingt-dix (Rice, 1998). À la même époque, Londres était désignée ville la plus éclairée du monde grâce aux produits baleiniers (Bonnemains, 2007).

La fabrication des bougies aux États-Unis a connu une crise en 1763. Malgré les efforts des pêcheurs, la quantité de spermaceti était inférieure à la demande du marché. L'approvisionnement insuffisant en bougies a provoqué une augmentation des prix même en Angleterre et en Europe qui importaient ces articles américains. Ainsi, le whaling et les industries des produits baleiniers ont continué leur développement pour répondre à la demande croissante des Européens (Irwin, 2012).

Il n'est pas facile d'évaluer précisément le nombre de cétacés chassés au XIX^e siècle. Selon une expertise, quand le whaling américain a atteint son apogée au milieu de ce siècle, il est estimé

qu'entre 8 000 et 10 000 mammifères marins étaient tués par an (Irwin, 2012). Selon un autre calcul, les Américains auraient tué 147 000 cachalots tandis que plus de 15 000 individus supplémentaires ont été tués mais perdus entre 1835 et 1872. D'autres sources indiquent un maximum de 7 000 animaux par an (Scammon, 1874 *in* Davis *et al.*, 1988). Entre les scientifiques, l'estimation des impacts de l'activité humaine sur ces grands mammifères marins peut varier.

Toujours est-il qu'à la fin du XIX^e siècle, le whaling est devenue une industrie moins florissante (Davis *et al.*, 1988). Après la guerre anglo-américaine, malgré une récession, l'industrie de la chasse à la baleine a repris son activité et elle demeurait rentable aux États-Unis. Mais dès les années 1840, la production de chandelles qui commençait à décliner n'a jamais connu le succès qu'elle a connu auparavant. En 1869, on ne comptait plus qu'une seule manufacture qui employait deux personnes (Rice, 1998).

Parallèlement, la demande en l'huile de baleine diminuait. Sur le marché de l'éclairage, du lubrifiant et des produits chimiques, le kérosène, le pétrole, le camphène, le gaz manufacturé et l'huile de lin ont directement concurrencé les produits baleiniers. En particulier le pétrole qui était le plus grand concurrent dans le commerce de l'éclairage et du lubrifiant. En effet, les produits de lubrification à base de pétrole ont été améliorés après la guerre et vendus à un coût moindre, du fait de la découverte de nouvelles réserves de combustible. Cela a donc entraîné une sévère compétition entre les produits baleiniers et pétroliers (Davis *et al.*, 1988).

Quant à l'huile de baleine, les prix ont continué à augmenter. Après la guerre, les Américains ont déployé une importante flotte, exploitant alors la grande majorité des zones abritant les cétacés : le sud de l'océan Atlantique, l'océan Indien, la Mer du Japon, le nord de l'océan Pacifique. D'après une autre estimation, le nombre de baleines à fanons tuées, entre autres la baleine boréale (*Balaena mysticetus*) et la baleine à bosse (*Megaptera novaeangliae*), a atteint 180 000 au XIX^e siècle. Il faut noter que cette évaluation était basée sur la quantité d'huile de baleine, mais cette quantité pouvait comprendre l'huile issue d'autres mammifères marins comme le morse. Il en résulte alors un calcul biaisé, qui reste à confirmer (Scammon, 1874 *in* Davis *et al.*, 1988).

Nous ne traiterons pas ici des impacts de cette pêche intensive sur la population des cétacés. Mais à la fin du XIX^e siècle, le whaling américain ne fonctionnait plus. Malgré des efforts coûteux, les pêcheurs captureraient une quantité moindre de baleines et il s'en est ensuivi une diminution des revenus issus de l'activité. Le budget était devenu insuffisant pour recruter des équipiers et la qualité des employés a alors grandement baissé (Davis *et al.*, 1988).

Prenant la suite des Américains, les Norvégiens se sont emparés du marché avec des techniques modernes. Pendant des siècles, les méthodes de chasse à la baleine demeuraient essentiellement manuelles. Alors que la force de propulsion des navires et les outils de chasse ne cessaient de s'améliorer, les baleines semblaient nager plus lentement, et les baleines boréales, les baleines à bosse, les baleines franches et les cachalots qui étaient les espèces principales de la capture devenaient de plus en plus faciles à chasser.

En 1904, un pêcheur baleinier norvégien était surpris par la population abondante des différentes espèces, entre autres, la baleine bleue (*Balaenoptera musculus*), le rorqual commun (*Balaenoptera physalus*), la baleine à bosse et la baleine franche australe (*Eubalaena australis*) en Géorgie du Sud, territoire britannique situé au sud de l'océan Atlantique. À l'époque, il était nécessaire pour les navires baleiniers opérant dans cette zone d'avoir une station à terre. Pour les entreprises baleinières, la taxe imposée par les autorités anglaises était une charge importante. Néanmoins, le whaling moderne a trouvé sa nouvelle zone de pêche dans l'hémisphère Sud et les nouvelles technologies ont apporté une productivité plus importante. Au pic de l'activité, dans ces eaux, des centaines d'individus des espèces mentionnées ci-dessus étaient tués chaque mois (Clapham et Baker, 2002).

À la fin du XIX^e siècle, l'Américain Thomas Welcome Roys (en 1861) et le Norvégien Svend Foyn (en 1864) ont respectivement inventé le harpon explosif et le canon appelé « *bomb-lance* » (Clapham et Baker, 2002). L'application de ce nouveau matériel a profondément modifié la manière de chasser. Au cours des siècles précédents, les chasseurs devaient s'approcher d'une cible immense avec un petit bateau et la harponnaient manuellement. Le whaling était une activité dangereuse. Les hommes pouvaient mourir si le bateau était retourné par l'animal déchaîné (Clapham et Ivashchenko, 2009).

Avec l'arrivée des techniques modernes, les armes à feu sont devenues les outils principaux lors de chasses aux cétacés. C'est notamment le harpon norvégien de Foyn équipé d'une grenade qui a été le moyen plus utilisé. Le canon propulsait le harpon qui se plantait dans l'animal et puis la grenade explosait à l'intérieur du corps. La corde fixée à l'autre bout de la lance empêchait ensuite la baleine de couler au fond de la mer. La « *bomb-lance method* » (le canon harpon) a rendu les captures plus efficaces, plus rapides et à plus grande distance de tir (Clapham et Baker, 2002).

À la même époque, l'utilisation des bateaux à vapeur a aussi modernisé la chasse à la baleine commerciale. Grâce au moteur à vapeur, les humains pouvaient désormais non seulement rattraper les grands mammifères marins qui nageaient vite, mais ils ont aussi élargi géographiquement les aires de chasse (Clapham et Baker, 2002).

Au début du XX^e siècle, deux autres nouvelles technologies ont renforcé la productivité du whaling. Premièrement, l'invention du compresseur a contribué à la réduction du taux de perte des baleines. Une fois les baleines tuées, les espèces contenant le moins de graisse avaient tendance à couler. Avec le compresseur, on pouvait injecter de l'air à l'intérieur d'une baleine pour qu'elle reste à la surface de l'océan. Deuxièmement, au début du XX^e siècle, les navires-usines (*floating-factory* en anglais), véritables usines flottantes, ont été introduites dans l'industrie. Un navire-usine avait les capacités de hisser les mammifères capturés et de les découper à bord. En outre, il disposait des fondoirs pour transformer les produits bruts en huile, des conteneurs larges pour stocker les matières grasses préparées et des chambres froides pour conserver la chair des animaux. Le petit bateau, équipé du canon harpon (appelé *catcher* en anglais), se chargeait de chasser les cétacés avec agilité (INSEE, 1955).

En 1905, les Norvégiens ont utilisé leur premier navire-usine dans l'océan Antarctique. Devant les succès des pêcheurs étrangers, les Anglais les ont suivis et ont commencé le whaling en Géorgie du Sud. Grâce à ce bateau spécial, la chasse à la baleine est devenue indépendante de la station terrestre (Wiart, 1949 ; Clapham et Ivashchenko, 2009). Ainsi, la chasse à la baleine a progressivement été menée sans aucun frein grâce aux nouveaux procédés. La zone d'exploitation s'étendait jusqu'à la mer de Ross, au sud de la Nouvelle-Zélande. Cette activité moderne a radicalement changé le rapport entre les humains et les baleines.

Avant 1915, 18 557 baleines à bosse recensées ont été capturées en Géorgie du Sud et évidemment, la population de cette espèce a grandement diminué et était menacée d'extinction dans un sens commercial. Entre 1904 et 1936, 39 296 baleines bleues ont été chassées dans la même zone (Clapham et Baker, 2002). Dans la première moitié du XX^e siècle, en quarante ans, 900 000 baleines ont été traquées uniquement dans l'hémisphère Sud (Clapham et Ivashchenko, 2009). Le total des grands cétacés tués dans le sud de l'océan Atlantique entre 1904 et 1983 a atteint plus de deux millions d'individus (baleine bleue, rorqual commun, rorqual boréal, baleine à bosse, rorqual de Bryde, baleine de Minke, baleine franche, cachalot) (Clapham et Baker, 2002).

L'utilisation des produits baleiniers a également évolué durant le whaling moderne. Comme indiqué précédemment, l'huile de baleine de qualité inférieure, extraite des os et des viscères, était destinée, entre autres, au lubrifiant ou à la fabrication de vernis. Du lard et ensuite de la chair de la baleine étaient extraits respectivement la première et la deuxième qualité d'huile de baleine (Wiart, 1949). Après l'invention de l'hydrogénation, l'huile de baleine de meilleure qualité a gagné en valeur en tant qu'ingrédient de la margarine. Avec les deux grandes guerres du XX^e siècle, l'huile de baleine est redevenue plus importante pour deux raisons. D'abord, l'approvisionnement en graisses végétales et animales était fragilisé. Ensuite, la nitroglycérine explosive obtenue avec de l'huile de baleine était indispensable pour l'industrie de l'armement avec la dynamite (Tønnessen et Johnsen, 1982).

En dépit de l'accroissement de la demande des produits baleiniers, la crise économique de 1929 a touché le marché international. En hiver 1930-1931, une bonne pêche dans l'océan austral a atteint environ 650 000 tonnes de corps gras. Malgré une production maximale de matières grasses, dans un contexte de crise économique au niveau mondial, ce résultat sans précédent n'a pas permis de trouver suffisamment de preneurs (INSEE, 1955). La Norvège, l'un des plus grands pays chasseurs de l'époque avec l'Angleterre, a décidé de ne pas mener la campagne du whaling dans l'océan Antarctique pour la saison 1931-1932 à cause de la grande dépression économique (Wiart, 1949).

Avec les techniques révolutionnaires du whaling depuis la fin du XIX^e siècle, il était évident avant les années 1930, qu'il fallait prendre des mesures concrètes afin d'éviter une extinction commerciale de ces ressources naturelles (Clapham et Ivashchenko, 2009). Dans un contexte de dépression au niveau mondial, les pays pêcheurs de baleines ont consenti à la diminution de la capture des cétacés. Leur souhait commun était de stabiliser le cours de l'huile de baleine et de maintenir l'industrie. La Norvège et l'Angleterre, les pays jadis rivaux, ont signé un accord dans le but de limiter la production d'huile de baleine (Wiert, 1949).

En 1931, la Convention pour la réglementation de la chasse à la baleine, élaborée par la Société des Nations, est ainsi conclue à Genève et elle entre en vigueur en 1935. Cette première convention s'est appliquée à l'échelle mondiale, plus précisément à la haute mer et aux eaux territoriales et nationales.¹ Dans cet accord, la chasse aborigène aux cétacés des Hautes Parties contractantes, qui remplissait certaines conditions, a été autorisée.² Désormais, il est devenu interdit de chasser les baleines franches³, mais aussi, les baleineaux, les baleines immatures et les femelles accompagnées de ces baleineaux et jeunes baleines des autres espèces.⁴ Cette réglementation a également stipulé, entre autres, une utilisation complète des animaux capturés, une licence par navire émise par une Haute Partie contractante pour pouvoir chasser et un descriptif des animaux capturés⁵ (Société des Nations, 1931).

Les espèces protégées de cette convention se limitaient aux baleines à fanons. De plus, cette convention n'a pas englobé toutes les nations chasseuses, excluant notamment l'Allemagne et le Japon qui venaient de commencer cette industrie dans l'Antarctique. Cette convention fut

¹ La zone géographique d'application des articles de la présente Convention s'étendra à toutes les eaux du monde entier, y compris à la fois la haute mer et les eaux territoriales et nationales (Article 9. La Convention pour la réglementation de la chasse à la baleine).

² La présente Convention ne s'applique pas aux aborigènes habitant les côtes des territoires des Hautes Parties contractantes à la condition que : 1° Ils fassent seulement usage de canots, de pirogues ou d'autres embarcations exclusivement indigènes et mues à la voile ou à rames ; 2° Ils ne se servent pas d'armes à feu ; 3° Ils ne soient pas au service de personnes non aborigènes ; 4° Ils ne soient pas tenus de livrer à des tiers le produit de leur chasse (Article 3. La Convention pour la réglementation de la chasse à la baleine).

³ Il est interdit de capturer ou de tuer les « right whales », qui seront considérées comme comprenant la baleine du cap Nord, la baleine Groenland, la « right whale » australe, la « right whale » du Pacifique et la « right whale » pygmée australe (Article 4. Convention pour la réglementation de la chasse à la baleine).

⁴ Il est interdit de capturer ou de tuer les baleineaux ou jeunes baleines non sevrées, les baleines non adultes et les baleines femelles accompagnées de baleineaux (ou jeunes non sevrés) (Article 5. Convention pour la réglementation de la chasse à la baleine).

⁵ Informations tirées des Articles 3, 6, 10 de la Convention pour la réglementation de la chasse à la baleine.

une action néanmoins estimable, on lui doit la création d'un cadre juridique international pour la gestion d'une ressource commune, ce qui s'avère une opération des plus ardues pour satisfaire chacun des pays membres (Gambell, 1993).

Malgré les efforts de la Convention pour la réglementation de la chasse à la baleine de 1931, il n'était pas évident d'arriver à un résultat satisfaisant. L'exploitation intensifiée de la production d'huile de baleine fut un choix stratégique économique et politique effectué par les Allemands. Les Japonais recherchaient principalement les baleines pour la viande et non pour l'huile. Les Européens avaient des ressentiments envers des Japonais produisant très peu d'huile de baleine et donc allant à l'encontre de la Convention de 1931. La chasse à la baleine dans l'océan Antarctique était pratiquée par l'Angleterre, la Norvège, le Japon et l'Allemagne avec des navires-usines. L'Australie, le Canada, Madagascar, Terre-Neuve, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud pratiquaient la chasse en utilisant les stations à terre. Au Japon et aux îles Féroé, l'huile de baleine était un produit secondaire, après la viande. Chaque pays possédant sa propre stratégie, il était difficile de concilier les choix de chacun (Fitzmaurice, 2015).

Dans le but de résoudre les problèmes autour du whaling, une conférence internationale a été tenue à Londres du 24 mai au 7 juin 1937 et l'Accord international pour la réglementation de la chasse à la baleine a été signé la même année par neuf pays (l'Allemagne, l'Angleterre, l'Australie, l'Argentine, les États-Unis, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, l'Union sud-africaine). Le Canada et le Portugal y ont participé en tant qu'observateurs et le Japon a choisi de s'absenter (Tønnessen et Johnsen, 1982 ; Gambell, 1993).

Ce consentement a renforcé la protection des espèces menacées comme la baleine franche, la baleine grise, les baleineaux et les femelles qui accompagnent les baleines immatures, mais aussi il a fixé une taille minimale de capture pour la baleine bleue, le rorqual commun, la baleine à bosse et le cachalot. Le whaling dans l'océan Antarctique a été autorisé pendant trois mois, de décembre à mars (Gambell, 1993).

L'année précédente, certaines modifications ont été ajoutées à la réglementation internationale, comme par exemple l'interdiction de la chasse à la baleine à bosse dans la mer Australe ainsi que l'établissement d'un sanctuaire des baleines dans l'océan Austral (au sud de 40°S à entre

70°O et 160°O) (Gambell, 1993). Cette zone correspondant à une zone d'alimentation pour les cétacés est devenue le premier sanctuaire baleinier dans le monde.

D'après la demande du Danemark qui négociait pour les îles Féroé, la taille minimale de capture a été refixée pour la baleine bleue, le rorqual commun, le cachalot. Cependant, cette exception a été limitée pour la chasse basée sur la station terrestre dans le but de la consommation locale de viande des baleines (pour les humains et pour les animaux) (Fitzmaurice, 2015). Comme nous pouvons le voir jusqu'ici, la négociation entre les États sur la réglementation de la chasse aux cétacés était un débat politique. Bien que l'objectif principal pour maintenir l'industrie soit partagé, il était difficile de se mettre d'accord sur des mesures concrètes sachant que les méthodes de la capture, l'utilisation des baleines, les expériences dans l'industrie étaient différentes selon les pays.

Les réglementations de la chasse à la baleine sont devenues de plus en plus concrètes à partir de la Convention de 1931. En 1938, le Conseil international pour l'exploitation de la mer (CIEM) a recommandé qu'une limitation de la quantité d'huile de baleine produite soit fixée. À cette époque, ce contrôle semblait impraticable étant donné la taille et le nombre de navires-usines concurrents pour le whaling dans l'océan Antarctique (Gambell, 1993). Cependant, l'arrivée de la Seconde Guerre mondiale a modifié la situation. Les navires-usines du whaling ont été réquisitionnés et les pêcheurs ont été mobilisés comme combattants dans la guerre maritime. La conduite de la chasse à la baleine a été pratiquement interrompue durant la bataille. Pour la saison 1943-1944, le nombre de stations terrestres dans le monde est tombé à neuf alors qu'il était de trente-sept en 1937-1938 (INSEE, 1955). De nombreux navires ont sombré et de fait il est devenu possible de poser une limitation de chasse à la baleine sans imposer des conditions irréalisables pour les bateaux restants (Gambell, 1993).

Vers la fin de la guerre, quand les Norvégiens et les Anglais ont repris le whaling dans la mer Australe, ils ont remarqué, contre toute attente, que la population baleinière ne s'était pas rétablie. Après la guerre, la demande de matières grasses et d'huile a fortement augmenté, stimulant fortement la chasse à la baleine. En 1944, une conférence internationale s'est tenue à Londres avec sept États participants (l'Angleterre, la Norvège, les États-Unis, le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et l'Union sud-africaine). L'objet de ce sommet était de proposer

des mesures concrètes et plus strictes avant la reprise complète du whaling à l'échelle mondiale. Un système de quotas, nommé le *Blue Whale Unit* (BWU) (littéralement traduit en français par « l'unité de baleine bleue ») a été établi dans ce but (Itabashi, 1987).

Le BWU a été inventé pour permettre de calculer de manière simple et rapide le nombre de baleines capturées afin de pouvoir arrêter la capture des cétacés lorsque le nombre fixé était atteint (INSEE, 1955). Ce système de quotas considérait qu'une « unité baleine bleue » était égale à une baleine bleue, deux rorquals communs, deux baleines à bosse et demie ou six rorquals boréaux. Jusqu'au début des années 1950, les baleiniers pouvaient ainsi chasser les baleines de toutes les espèces dans la limite de 16 000 BWU.

En 1946, la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine (the International Convention for the Regulation of Whaling, ICRW) a été signée à Washington. C'était la première convention ratifiée par la majeure partie des pays chasseurs, y compris le Japon et l'Union soviétique. La Convention de 1946, signée par 15 nations⁶, prévoyait la création de la Commission baleinière internationale (CBI) en 1948, avec pour objectif, la « conservation judicieuse de l'espèce baleinière » et le « développement ordonné de l'industrie baleinière » (site internet de la CBI, <https://iwc.int/convention-fr>).

La Convention de 1946 s'applique à la chasse à la baleine avec des navires-usines, des stations terrestres et des navires baleiniers dans toutes les zones où le whaling est conduit. La CBI peut désigner et modifier les dispositions du règlement en décidant, entre autres, les espèces à protéger, les saisons de chasse, les zones où la chasse est autorisée ou interdite, la taille minimale pour chaque espèce, l'amplitude de la chasse, les méthodes et les outils qui peuvent être utilisés. L'organisme demande également aux gouvernements contractants de fournir les renseignements sur les prises (Article V de la Convention de 1946, site internet de la CBI, <https://iwc.int/convention-fr#convention>).

⁶ Les quinze États Parties qui ont ratifié la Convention de 1946 sont : l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, le Danemark, la France, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, le Pérou, l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les États-Unis d'Amérique, l'Union sud-africaine.

En ce qui concerne les mesures de réglementation décidées par la CBI en 1948, on peut résumer cinq points importants (Van Beek, 1984) :

- 1) il est interdit de chasser les baleines franches et les baleines grises dans un but commercial et de tuer des baleineaux ainsi que des femelles qui les accompagnent ;
- 2) le BWU est mis en place dans l'océan Antarctique ;
- 3) une taille minimale permettant la capture est définie, selon les espèces ;
- 4) les saisons, les zones et les sanctuaires de chasse ont été fixés, ainsi que l'interdiction du *whaling* avec des navires-usines dans l'océan Atlantique Nord ;
- 5) des mesures spéciales pour les baleines à bosse ont été mises en place contre la chasse dans l'océan Antarctique.

Dans la section suivante, nous continuerons d'étudier l'évolution de la réglementation de la chasse à la baleine et le déclin de l'industrie baleinière au cours du XX^e siècle à l'échelle mondiale.

1.2. Déclin du whaling et adoption d'un moratoire sur la chasse à la baleine commerciale

Dans cette section, nous allons examiner le déclin progressif du whaling au cours du XX^e siècle. Pour ce faire, il s'avère intéressant de retracer succinctement l'évolution du marché des corps gras dans le monde, en particulier des huiles végétales, qui, comme nous l'avons vu, devenaient peu à peu des produits concurrents de l'huile de baleine. Parallèlement, grâce aux nouvelles technologies, l'industrie baleinière s'est développée avec force. Cependant, la pêche massive provoquait le déclin des populations de grands cétacés dans le monde entier. C'est pourquoi la Commission baleinière internationale (CBI) a décidé l'adoption d'un moratoire sur la chasse commerciale à la baleine en 1982. Les premières conventions adoptées dans la première partie du XX^e siècle ont provoqué l'arrivée sur le marché mondial d'autres matières grasses.

Les mammifères marins, ainsi que les poissons, sont une source riche en huile. Cette « huile » est en fait une graisse issue de cétacés, l'huile désignant normalement les substances grasses issues des plantes. Correspondant aux réserves animales et végétales, ces deux corps gras ont

toujours joué un rôle fondamental dans l'économie mondiale apportant un apport alimentaire, de la chaleur ou de la lumière (Sorre, 1950).

Dans le règne végétal, un nombre conséquent de familles taxonomiques sont productrices d'huile : *Oleaceae* (olive), *Brassicaceae* (les crucifères), *Papaveraceae* (pavot), *Ternstroemiaceae*⁷ (camélia), *Malvaceae* (coton), *Euphorbiaceae* (ricin), *Lauraceae* (cèdre), *Fabaceae* (arachide), *Arecaceae* (palmier) (Sorre, 1950). Selon les régions, les humains trouvaient et/ou sélectionnaient des espèces botaniques disponibles pour obtenir les corps gras.

Néanmoins, depuis la première révolution industrielle, quatre facteurs ont modifié le schéma traditionnel des corps gras dans le monde. Premièrement, l'augmentation du nombre de consommateurs dans le monde a entraîné un accroissement proportionnel des besoins. Par ailleurs, de manière concomitante à l'accroissement de la production de matières grasses, le développement industriel a provoqué une augmentation de l'utilisation d'huile et autres produits dérivés dans ce secteur. Deuxièmement, les progrès scientifiques ont aidé à trouver des techniques et des espèces qui assuraient un meilleur rendement des ressources. Troisièmement, les méthodes mécaniques et chimiques ont été améliorées pour permettre d'obtenir un rendement maximal de ces matières premières. Enfin, le développement des transports a permis une meilleure circulation des produits. Ces améliorations importantes dans le domaine du transport (navigation à la vapeur, wagons, camions frigorifiques) permettaient de transférer les articles dans des conditions plus favorables, améliorant alors la conservation et, de ce fait, la qualité des huiles (Sorre, 1950).

Avant la Deuxième Guerre mondiale, de 1934 à 1938, la production de coton (13 365 000 tonnes) et de soja (11 842 000 tonnes) à l'échelle mondiale était plus abondante que celle des autres espèces oléagineuses. Cependant, ces huiles étaient destinées notamment à la propre consommation des pays fabricants (entre autres, les États-Unis pour le premier et l'Asie orientale continentale et insulaire pour le deuxième). De la sorte, ces pays n'ont pas conquis le marché international. De la même manière, la Malaisie, les Philippines et l'Inde ne sont pas devenus de grands exportateurs internationaux d'arachide. À l'inverse, c'est l'Afrique qui

⁷ Famille utilisée par l'auteur de l'article, mais qui n'existe plus selon la phylogénétique (Classification APG III, *Botanical Journal of the Linnean Society*) (Angiosperm Phylogeny Group, 2009).

fournissait l'arachide sur le marché mondial. Hormis la cacahuète, l'huile de coprah et de palme ont obtenu chacune une place dominante en tant qu'huile végétale à exporter dans les autres pays (Sorre, 1950).

Quant aux matières grasses animales, le beurre était l'un des composants les plus importants et les plus demandés de l'alimentation occidentale. En 1869, Hippolyte Mège-Mouriès a créé la margarine sous la demande de Napoléon III, qui souhaitait une alimentation plus abordable financièrement et plus facilement conservable que le beurre (Julien, 1969). À la fin du XIX^e siècle, plus de 300 000 tonnes de margarine ont été produites. Dès 1902, les techniques de l'hydrogénation ont accéléré la production de cette alternative au beurre (Parmentier, 2007). La margarine est un mélange de différents corps gras pouvant contenir de l'huile de soja et/ou de l'huile de baleine. La récolte d'huile de baleine était donc nécessaire à la production de la margarine (Sorre, 1950).

L'Angleterre, l'un des plus grands pays producteurs et consommateurs d'huile de baleine, était confronté à un choix difficile, entre les matières grasses baleinières ou végétales. Il s'agissait d'un dilemme aussi entre les gouvernements impériaux et coloniaux. Sur le marché mondial des matières grasses, une concurrence féroce existait entre l'huile de baleine norvégienne, l'arachide de l'Afrique de l'Ouest et de l'Inde, l'huile de palme (issue de l'Afrique de l'Ouest, de Malaisie et d'Inde). À cette époque, l'importante production d'huile de baleine a, par conséquent, sévèrement tiré à la baisse les prix de toutes les autres huiles et matières grasses. Au sein de l'Empire britannique, particulièrement en Afrique de l'Ouest, la production d'huile de palme a été impactée grandement entre 1931 et 1933 (Olukoju, 2009).

De 1921 à 1931, l'importation d'huile de baleine en Angleterre a augmenté mais celle d'huile de palme a diminué pour la même période. Les produits de l'Afrique de l'Ouest étaient moins compétitifs sur le marché international des matières grasses, les charges et les droits d'exportation semblaient être un frein. Les colonies de l'Afrique de l'Ouest ont sollicité une aide de la part du gouvernement métropolitain pour restreindre les importations d'huile de baleine étrangères, notamment celles issues des États-Unis et de la Norvège vers l'Angleterre, et protéger la production d'huile de palme dans l'Empire britannique, au Nigeria et en Sierra Leone par exemple (Olukoju, 2009).

Ce qui rendait la situation complexe était que l'huile de baleine n'était pas seulement un article étranger pour l'Angleterre, elle-même était un pays producteur de cette graisse. En 1932-1933, l'huile de baleine britannique a représenté 32% de la production mondiale de cette ressource. De plus, 80% de navires engagés dans l'industrie baleinière étaient construits dans ce pays. Après les campagnes de chasse, les bateaux étaient réparés auprès de chantiers navals anglais. Le rapport concurrentiel entre les différents types de matières grasses provoquait le dilemme : privilégier l'économie métropolitaine ou coloniale. Malgré les attentes de l'Afrique de l'Ouest, les autorités anglaises n'ont pas mis en place les mesures jugées satisfaisantes pour appuyer l'industrie de l'huile de palme (Olukoju, 2009).

Après la Première Guerre mondiale, la production d'huile de baleine se relève progressivement et connaît un cours élevé, avec 70 000 tonnes produites en 1920. Juste avant la Deuxième Guerre mondiale, la production d'huile de baleine a augmenté jusqu'à 700 000 tonnes en 1938. Néanmoins, une chasse massive durant les années 1930-1931 a provoqué l'effondrement du cours de l'huile de baleine (INSEE, 1955).

Les six plus grands consommateurs étaient alors :

- 1) l'Allemagne, avec 180 000 tonnes par an (moyenne 1930-1937) ;
- 2) le Royaume-Uni, avec 119 000 tonnes par an (moyenne 1930-1937) ;
- 3) les Pays-Bas, avec 77 000 tonnes par an (moyenne 1930-1937) ;
- 4) la Norvège, avec 56 000 tonnes par an (moyenne 1930-1937) ;
- 5) le Danemark, avec 34 000 tonnes par an (moyenne 1930-1937) ;
- 6) les États-Unis, avec 21 000 tonnes par an (moyenne 1930-1937).

La quantité d'huile de baleine utilisée dans ces pays était de 494 000 tonnes par an en moyenne. Les trois principaux pays qui importaient cette matière grasse étaient le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Norvège. Afin de parer à l'ouverture des hostilités de la Seconde Guerre mondiale, le Royaume-Uni et l'Allemagne avaient stocké d'importantes réserves d'huile de baleine (INSEE, 1955).

La Seconde Guerre mondiale a également impacté l'industrie baleinière dans l'océan Antarctique et ce malgré la distance physique. À la veille de la guerre en 1937-1938, 54 87 baleines ont été capturées dans le monde, dont 46 039 dans l'océan Antarctique. En plein milieu du conflit international en 1942-1943, ce chiffre est descendu à 8 346 dans le monde et 998 dans l'océan Antarctique. Depuis lors, la chasse à la baleine dans les eaux glaciales de l'hémisphère Sud s'est rétablie progressivement alors que le nombre de baleines tuées dans le monde a continué de diminuer jusqu'à la campagne 1944-1945 avec 5 906 animaux (Tableau 1) (INSEE, 1955).

Tableau 1. Nombre de baleines capturées entre les campagnes 1937-1938 et 1946-1947

	Antarctique	Monde	Antarctique en %
1937-1938	46 039	54 873	83,9
1938-1939	38 356	45 772	83,8
1939-1940	32 900	37 709	87,3
1940-1941	16 363	23 639	69,2
1941-1942	1 425	8 072	17,7
1942-1943	998	8 346	11,9
1943-1944	1 799	6 197	29
1944-1945	2 891	5 906	49
1945-1946	13 387	19 348	69,2
1946-1947	25 593	34 720	73,7

Source : International Whaling Statistics (I.W.S.) in INSEE, 1955

La guerre n'a pas seulement impacté la chasse à la baleine, les transports ont été interrompus. Les armées de l'Allemagne nazie ont envahi l'Europe et l'Union soviétique du sud. En Asie, les pays producteurs d'huiles végétales ont été occupés par le Japon. L'impact de la Seconde Guerre mondiale a été important sur l'ensemble du marché international des corps gras. La pénurie de matières grasses s'était répandue considérablement dans le monde entier.

Après ces hostilités mondiales, le marché général des huiles ne s'est pas rétabli immédiatement. Dans les pays de l'Extrême-Orient, les dégâts causés par la guerre étaient considérables et ils ont repris leur place dans la production des oléagineux et dans le commerce qu'à partir de 1948, retrouvant alors le même niveau qu'avant le conflit (Sorre, 1950).

Malgré cette crise de corps gras, les pays producteurs n'ont pas renoncé et ils se sont engagés sur trois mesures afin de reprendre la production des huiles végétales. La première solution était de s'essayer à la culture des plantes oléagineuses et à la transformation en huile à l'intérieur de pays. Pendant la guerre, les États-Unis ont augmenté leur production de l'arachide et d'huile. La France essayait d'accroître à nouveau les cultures de crucifères et de pavots. La deuxième possibilité était d'encourager l'exploitation des corps gras dans les zones chaudes de l'Afrique. L'Angleterre a mis en place un programme de production mécanisée des cacahuètes en Afrique centrale et orientale. Enfin, la troisième clé était de rechercher et d'exploiter des nouvelles espèces productrices d'huiles (Sorre, 1950).

Quant à l'huile de baleine, avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les pêcheurs ne pouvaient plus continuer à fermer les yeux. Le déclin des populations de cétacés provoquerait la fin de l'activité commerciale (Clapham et Ivashchenko, 2009). Durant la grande guerre, la chasse à la baleine a chuté et les autorités gouvernementales ont pris des mesures pour fixer les prix. Les cours se sont alors élevés rapidement. Depuis la création de la CBI, la production d'huile de baleine ainsi que les prix ont été mis sous le contrôle d'accords internationaux (INSEE, 1955).

Avec la diminution de la population des baleines, le *whaling* devient moins rentable d'un point de vue économique. Mais, d'un autre côté, le développement technologique des procédés dans le domaine de la chasse à la baleine et les gains de productivité contribuèrent à une poursuite

substantielle du *whaling*, malgré une population moins abondante. L'industrie baleinière devenait économiquement moins intéressante en raison de l'abondance des marchandises rivales (Schneider et Pearce, 2004). Tandis que la production d'huile de baleine était désormais limitée, les industries des autres matières grasses végétales n'ont pas cessé de s'agrandir. Ainsi, la place occupée par l'huile de baleine sur le marché mondial des corps gras est devenue de moins en moins importantes après la guerre (INSEE, 1955).

Au milieu du XX^e siècle, l'océan Antarctique demeurait la zone importante de la chasse à la baleine. Entre 1948 et 1951, 46 000 baleines en moyenne par an ont été chassées dans le monde entier. Parmi ces captures, 32 000 individus, soit 70%, était pêchés dans la mer Australe. De plus, pour la même période, 85 % de l'huile de baleine a été produite de cette zone. Deux raisons principales explique ce fait : 1) les équipements techniques disponibles pour le whaling dans l'océan Antarctique étaient mieux perfectionnés et ils ont permis d'utiliser les cétacés pêchés de manière plus efficace ; 2) les baleines capturées dans ces eaux étaient les individus plus imposants et plus riches en graisse, permettant d'en extraire plus d'huile. Le tableau 2 montre le nombre de cétacés tués dans l'océan Antarctique de 1948 à 1951. Nous pouvons remarquer que les rorquals communs et les baleines à bosse étaient les principales cibles de la chasse (INSEE, 1955).

Tableau 2. Nombre de baleines capturées dans l'océan Antarctique de 1948 à 1951

Rorquals communs	19 900
Baleines bleues	6 900
Cachalots	3 600
Baleines à bosse	950
Rorquals boréaux	840

Source : International Whaling Statistics (I.W.S.) in INSEE, 1955

L'Antarctique Sud représentait la zone première en termes de production d'huile de baleine (395 000 tonnes en 1950), suivi du Pérou (33 500 tonnes en 1951) et des îles Kouriles et du Kamchatka (12 400 tonnes en 1951). Ces deux dernières zones étaient exploitées par les baleiniers japonais. Contrairement au whaling dans les eaux glaciales antarctiques qui était mené à l'aide de navires-usines, la chasse à la baleine dans les autres parties du monde était conduite essentiellement avec des stations à terre, en envoyant des bateaux chasseurs (INSEE, 1955).

L'Union soviétique a commencé la chasse commerciale aux grands cétacés dans le nord de l'océan Pacifique en 1932. C'est seulement après la Deuxième Guerre mondiale que le whaling soviétique s'est répandu en utilisant une ancienne station baleinière japonaise sur les îles Kouriles, archipel à l'extrémité du nord du Japon et de la péninsule du Kamtchatka (Ivashchenko *et al.*, 2013).

L'industrie baleinière a pris de l'envergure dans le monde entier et vingt-neuf pays s'y sont lancés au XX^e siècle. L'hégémonie de la Norvège et l'Angleterre a continué jusqu'aux années 1950 exploitant particulièrement la baleine bleue et le rorqual commun (Schneider et Pearce, 2004). Autrement dit, depuis la deuxième moitié du siècle, la réglementation du whaling est devenue plus complexe, étant donné qu'elle demandait une coopération multilatérale plutôt que bilatérale, avec l'émergence de nouveaux participants comme le Japon et l'Union soviétique.

Les baleiniers ont préféré chasser de grands individus, afin d'obtenir un meilleur profit d'une seule baleine. La baleine bleue et le rorqual commun, ces deux grands baleinoptères, étaient les premières espèces menacées par la chasse moderne. De plus, la baleine à bosse, le rorqual commun, le cachalot et la baleine de Minke ont également vu leur population diminuer, en raison de la surpêche avant et/ou après les deux grandes guerres mondiales (Schneider et Pearce, 2004).

Dans les années 1950, les Américains s'intéressèrent de nouveau à la chasse au cachalot pour les besoins de l'industrie aéronautique. L'Union soviétique a, elle aussi, commencé à se concentrer sur la chasse de cette espèce, son huile servant dans l'industrie mécanique

spécialisée et la chasse au cachalot a continué jusqu'au début des années 1980 (Schneider et Pearce, 2004).

En 1961-1962, 66 026 baleines ont été tuées par le whaling dans le monde. Ce chiffre représente la plus grande quantité de grands cétacés chassés depuis la Deuxième Guerre mondiale et au XX^e siècle (Schneider et Pearce, 2004). La capacité de chasse et de production sur les navires-usines et les bateaux de chasse s'est améliorée à cette époque sans précédent. Ironiquement, malgré cette haute productivité de la chasse à la baleine, la population baleinière devenait de plus en plus réduite. Bien que les baleiniers aient multiplié des efforts à travers l'augmentation du nombre de jours de chasse, la quantité d'huile de baleine extraite n'a pas vraiment augmenté (tableau 3) (Tønnessen et Johnsen, 1982).

Tableau 3. Production totale d'huile de baleine dans l'océan Antarctique et production moyenne par navire-usine et par bateau de chasse (catcher) entre 1952 et 1963

Années	Total de barils durant la saison	Moyenne par navire-usine		Moyenne par jour des navires chasseurs (catcher)	
		Jour de chasse	Nb total de barils	Nb Barils/jours	Nb de barils
1952-1953	1 884 207	74	117 763	1 591	110
1961-1962	1 797 178	115	85 580	744	60
1962-1963	1 293 491	110	76 088	689	57

Source : Tønnessen et Johnsen, 1982

Avec les équipements de chasse qui s'abîmaient rapidement et la baisse des rendements, l'Angleterre et la Norvège ont interrompu le whaling dans les années 1960 et leurs navires baleiniers ont été rachetés par les Japonais et les Russes. Le Japon s'est engagé dans la chasse aux grands cétacés dans l'océan Antarctique, avec des navires-usines, seulement après la Première Guerre mondiale (Schneider et Pearce, 2004). Ce pays qui pratiquait la chasse côtière aux cétacés de manière traditionnelle n'avait ni les connaissances ni les équipements pour mener à bien le whaling moderne. C'est seulement après la guerre russo-japonaise (1904-1905), que l'industrie baleinière à l'aide des techniques modernes s'est développée dans plusieurs départements littoraux (Itabashi, 1987).

Dans ce pays, non seulement l'huile mais aussi la viande de baleine ont contribué à éradiquer la famine causée par la Seconde Guerre mondiale (Schneider et Pearce, 2004). D'ailleurs, le secret de la grande réussite de l'industrie baleinière japonaise était la viande de cétacés destinée à la consommation humaine. Ainsi, les baleiniers japonais gagnaient 10 000 £ par BWU alors que d'autres pays gagnaient 2 500 £ par BWU avec l'extraction d'huile (Tønnessen, 1970). Le sommet de la pêche à la baleine par les Japonais a été atteint en 1964-1965, où 24 468 cétacés ont été tués (Schneider et Pearce, 2004).

L'Union soviétique était l'autre pays qui menait activement la chasse baleinière moderne après la Seconde Guerre mondiale. Pour ce pays, le whaling était mené par une entreprise étatique et il représentait la deuxième plus grande industrie du pays. Au commencement des années 1960, l'Union soviétique chassait les baleines dans l'océan Antarctique avec les trois plus grands navires-usines du monde et possédait la flotte la plus puissante (Tønnessen, 1970). Cet État a atteint un sommet de rendement avec 21 313 baleines tuées en 1965-1966 (Schneider et Pearce, 2004).

Vers la fin des années 1950 et le début des années 1960, le débat fut engagé par les autres nations eu égard à la diminution de la population baleinière et quant à la nécessité de la mise en place de mesures plus appropriées (Tønnessen et Johnsen, 1982 ; Clapham et Baker, 2002). Pendant ce temps, le Japon et l'Union soviétique ont continué de s'équiper pour la pêche pélagique et ont pris part à une chasse massive, alors que l'on s'acheminait vers la fin de l'histoire mondiale du whaling (tableau 4).

Tableau 4. Quotas et captures des nations chasseuses pélagiques

(1) 1961-1962

Nations	Quota		Capture		
	BWU	%	BWU	% de quota national	% de quota global
Norvège	5 100	28,7	3 702	72,6	20,8
Japon	6 680	37,6	6 574	98,4	37,0
U.K.	1 800	10,1	1 070	59,4	6,0
Pays-Bas	1 200	6,8	615	51,3	3,5
U.R.S.S.	3 000	16,8	3 292	109,7	18,5
Total	17 780	100,00	15 253		85,5
Quota-capture			-2 527		-14,2

(2) 1962-1963

Nations	Quota		Capture		
	BWU	%	BWU	% de quota national	% de quota global
Norvège	4 200	28	1 381,5	32,9	9,2
Japon	6 150	41	6 149,6	100	41
U.K.	750	5	502,4	67	3,4
Pays-Bas	900	6	457,4	50,8	3
U.R.S.S.	3 000	20	2816	94	18,8
Total	15 000	100	11 306,9		75,4
Quota-capture			-3 693,1		-24,6

Source : Tønnessen et Johnsen, 1982

Comme nous l'avons déjà indiqué, la chasse à la baleine dans la deuxième moitié du XX^e siècle était contrôlée par le système de quota du *Blue Whale Unit* (BWU). Cette unité, calant une valeur standard sur la baleine bleue, quantifiait la quantité d'huile pouvant être extraite et non le nombre d'individus capturés selon les espèces. Chacune des Hautes Parties contractantes devait communiquer régulièrement le nombre de baleines chassées au Bureau international des Statistiques baleinières à Oslo en Norvège. Le jour où le quota serait atteint, le Bureau annoncerait la fin de la période de chasse (Itabashi, 1987).

L'un des reproches souvent discutés envers ce système de quota était d'absence de distinction entre les espèces. Le BWU étant l'indicateur de ce système, l'état du stock de chaque population des différentes espèces n'était pas pris en compte. Ce qui était le plus important pour les baleiniers était de ne pas chasser davantage de baleines que le quota attribué. Auparavant, la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine de 1946 n'avait pas de dispositif international afin de contrôler systématiquement les captures, les pêcheurs pouvaient continuer le whaling de manière abusive (Arbour, 2003).

Dès 1963 et malgré les recommandations de la part des scientifiques de la CBI d'abandonner ce système de quota ou bien d'arrêter purement et simplement la chasse à la baleine à bosse et la baleine bleue, le BWU fut utilisé jusqu'au début des années 1970 (Clapham et Baker, 2002). Il était devenu évident que le quota de 16 000 BWU était trop élevé. La CBI a donc décidé de baisser le quota global de 16 000 BWU à 3 200 BWU en 1967-1968 (Tønnessen, 1970). Néanmoins, pendant que le BWU était effectif, les stocks de population de certaines espèces, comme la baleine bleue, la baleine boréale, la baleine à bosse, le rorqual commun et la baleine grise, ont connu une certaine décroissance (Arbour, 2003).

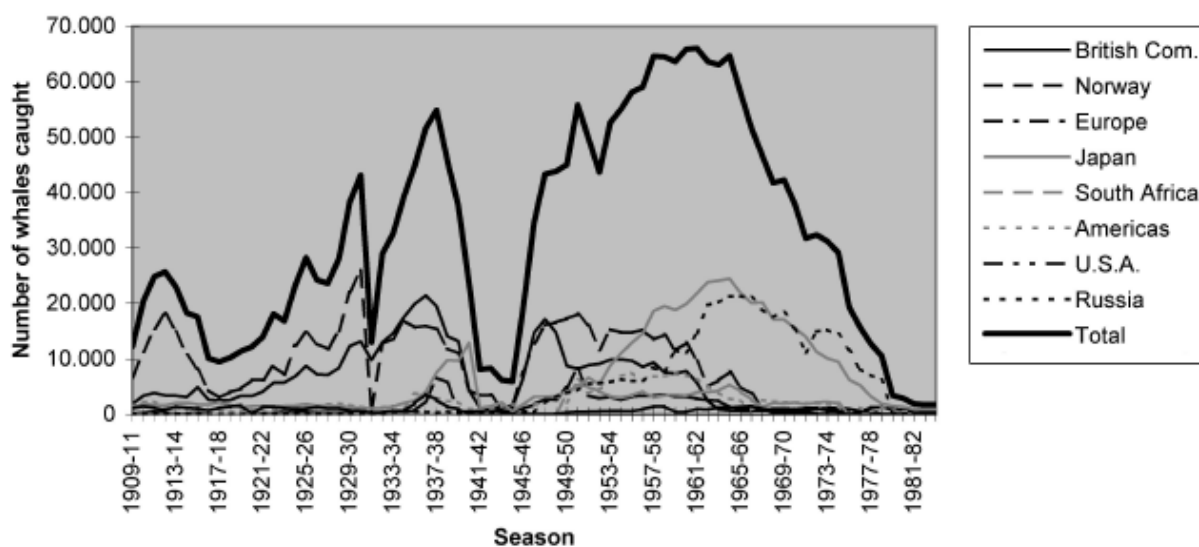
En 1972, la CBI a mis en place un système d'observation internationale afin de surveiller indépendamment les prises de chaque pays sur tous les navires-usines. De plus, cette institution internationale a adopté le *New Management Procedure* (NMP), un nouveau système de réglementation, en remplacement du BWU. L'objectif du NMP est dorénavant de protéger chaque espèce menacée afin de maintenir la population baleinière en respectant le *Maximum Sustainable Yield* (MSY, ou RMD en français pour *Rendement Maximal Durable*). Grâce à

cette mesure, des espèces surexploitées comme la baleine bleue, la baleine à bosse ou le rorqual commun sont désormais sous protection complète. En revanche, le NMP induit une concentration de la chasse sur d'autres espèces plus petites (Oberthür, 1998). De ce fait, l'exploitation de baleine de Minke a démarré seulement à partir de 1971 avec environ 6000-9000 individus capturés par an (Schneider et Pearce, 2004).

Pour la baleine de Minke, qui ne faisait donc pas l'objet de chasse commerciale jusque-là, il est difficile d'en estimer le *Rendement Maximal Durable* sans avoir de données sur la population antérieure. Face à cette difficulté, la CBI a élaboré le *Revised Management Procedure* (RMP) en 1994. Le RMP permet d'estimer la limite de la pêche même si l'on manque de données précises sur la population baleinière et sur la chasse effectuée. Aujourd'hui encore, les baleiniers japonais continuent de chasser annuellement environ 300-400 baleines de Minke au nom de la recherche scientifique malgré l'opposition de la communauté internationale.

Selon le record enregistré de 1910 à 1982, année de l'adoption du moratoire du whaling par la CBI, environ 2,5 millions de baleines ont été capturées. Comme le graphique 1 l'illustre, le whaling au XXe siècle a connu deux grandes chutes, correspondant aux deux guerres mondiales. De la période de l'après-guerre jusqu'à la fin des années 1960, la chasse à la baleine a continué de se développer et ensuite le nombre de captures a diminué progressivement.

Graphique 1. Whaling à travers le monde de 1909-1910 à 1983-1984 par pays



Source : Schneider et Pearce, 2004

Tableau 5. Nombre de baleines capturées dans l'hémisphère austral entre 1904 et 1983

Baleine bleue	360 000
Rorqual commun	723 000
Baleine boréale	208 000
Baleine à bosse	197 000
Rorqual de Bryde	8 000
Baleine de Minke	112 000
Baleine franche	4 000
Cachalot	395 000
Autres	12 000
Total	2 019 000

Source : CBI in Clapham et Baker, 2002

Les années 1970 et 1980 furent les deux dernières décennies de la chasse commerciale à la baleine dans le monde, avant l'installation du moratoire. Dans les années 1970, le sort des cétacés devenait de manière croissante un sujet d'intérêt pour les scientifiques et les groupes de protection environnementale à l'échelle internationale. Lors de la Conférence des Nations unies sur l'environnement se déroulant à Stockholm en juin 1972, un moratoire sur la chasse commerciale avait été proposé. Ce nouveau concept avait pour objectif de renforcer la CBI, de promouvoir la recherche sur les cétacés et de demander l'appui international, face au déclin des populations de cétacés (Christol, 1976).

Au milieu des années 1970, seulement huit nations continuaient la chasse à la baleine dans le monde. Les captures effectuées par le Japon et l'Union soviétique constituaient plus de 80% de la pêche. Certes, quelques autres pays (le Chili, le Pérou, le Portugal, la Somalie, l'Espagne et la Corée du Sud) non membres de la CBI pratiquaient le whaling, néanmoins, l'ensemble des baleines chassées par ces pays représentait uniquement 6 % de l'activité. Des groupes de conservation environnementale ont proclamé que certaines parties du whaling effectuées par ces pays pouvaient être contrôlées par le Japon ou l'Union soviétique (Christol, 1976).

D'ailleurs, un député américain a dévoilé le rapport entre le Japon et un bateau braconnier qui chassait les baleines de manière excessive. Ce bateau appelé « Sierra » était de nationalité somalienne, un pays qui ne faisait pas partie de la CBI. La réglementation internationale ne concerne que les États signataires, les pays qui ne font pas partie de cette institution internationale pouvaient donc chasser et exporter les baleines, sans que cela ne soit considéré comme illégal. Dans les années 1970, le Sierra changeait la nationalité de somalienne à chypriote et pêchait dans l'océan Atlantique près du Portugal et l'Afrique du Nord, à une cadence moyenne d'environ 500 baleines par an. Les baleines chassées par le Sierra étaient principalement des baleines bleues et des baleines à bosse alors que ces espèces étaient sous la protection totale de la CBI (Hara, 1983).

De plus, sur ce bateau, des inspecteurs japonais travaillaient et exportaient les produits baleiniers au Japon, ainsi que pour les baleines tuées par l'Espagne. En 1978, la même année, le Japon importait la viande de baleine, 2 600 tonnes de l'Espagne, 600 tonnes de la Somalie et 2 780 tonnes de Chypre. La CBI a donné des recommandations pour arrêter l'importation de

viande de baleine avec ces pays. Cependant, le Japon n'a ni admis ni arrêté ces achats dans l'immédiat. Ainsi, l'attitude du gouvernement japonais a donné l'impression à la communauté internationale d'être un pays malhonnête (Hara, 1983).

Quant à l'Union soviétique, en 1993, après la Guerre froide, les anciens biologistes soviétiques ont révélé la capture illégale de baleines par les bateaux soviétiques. Cette chasse massive a été effectuée après la Seconde Guerre mondiale et les baleiniers soviétiques n'ont pas renseigné le véritable nombre de cétacés pêchés. Les navires-usines ont capturé toutes les baleines rencontrées sans faire attention à leur taille, âge et leur statut protégé. Notamment, les populations dans l'hémisphère Sud de baleines à bosse ont été fortement impactées. L'Union soviétique avait signalé la chasse de 2 710 baleines à bosse à la CBI alors qu'en réalité, plus de 48 000 individus ont été tués (Clapham et Baker, 2002 ; Clapham et Ivashchenko, 2009).

Les défenseurs de la nature voyaient leurs doutes se renforcer envers les pays baleiniers et leurs actions devenaient de plus en plus dynamiques. L'adoption du moratoire sur le whaling commercial a été réalisée dans le contexte d'une volonté de protection de la nature au niveau international. Dans la prochaine section, nous étudierons plus précisément cette évolution de l'opinion publique et des organisations non-gouvernementales sur la protection de l'environnement, ainsi que plusieurs conventions internationales pour la protection des cétacés.

Au sein de la CBI également, l'augmentation des États signataires et la proportion des pays chasseurs de baleines et des pays non-chasseurs ont induit quelques différences avec l'objectif initial. Sa structure s'est modifiée entre 1975 et 1985. Au départ et jusqu'aux années 1970, le nombre de pays membres était plus ou moins stable, avec une quinzaine d'États. Cependant, ce chiffre a augmenté rapidement vers la fin des années 1970 jusqu'à l'année de l'adoption du moratoire en 1982. Dans les années 1980, la CBI comptait une quarantaine de pays membres, la plupart d'entre eux n'ayant jamais pratiqué la chasse à la baleine (Gulland, 1990 ; Schneider et Pearce, 2004). Aujourd'hui, quatre-vingt-neuf pays font partie de cette institution internationale.

En réalité, ce sont des organisations non-gouvernementales et intergouvernementales qui ont encouragé des pays non chasseurs à adhérer à la CBI en vue de mettre fin à la chasse

commerciale à la baleine (Schneider et Pearce, 2004). Cette augmentation du nombre de pays membres dans les années 1970-1980 a constitué un remaniement profond de la CBI, qui passe d'un Bureau international de baleiniers à une institution de protection des cétacés (Gulland, 1990 ; Schneider et Pearce, 2004).

Ainsi, la CBI est devenue progressivement une organisation internationale qui s'engage dans la protection des baleines d'un point de vue biologique et selon les conseils d'un comité scientifique. En 1982, la CBI a décidé d'adopter un moratoire sur la chasse commerciale aux cétacés qui sera mis en place à partir de 1985-1986. Cette « interruption » de la chasse à la baleine est limitée à la capture commerciale. Ainsi, la chasse aborigène de subsistance sur les territoires des États contractants est toujours autorisée dans certains pays : au Danemark (au Groenland, la capture du rorqual commun et petit rorqual), en Russie (en Sibérie, la capture de la baleine grise), à Saint-Vincent-et-les Grenadines (la capture de la baleine à bosse), aux États-Unis (en Alaska, la capture de la baleine boréale et plus rarement la capture de la baleine grise au large de Washington) (CBI, 2018).

Cette procédure sans précédent a contribué à la protection intégrale des espèces baleinières dans le monde entier. Cependant, comme ce qui pouvait être imaginé, l'Union soviétique, le Japon et la Norvège ont exprimé leur opposition. Mais avec la dissolution de la Russie soviétique, le whaling russe dans le but commercial a touché à son terme. D'autre part, le Japon, la Norvège et l'Islande continuaient le whaling, sous couvert d'un programme scientifique, et ce, jusqu'aujourd'hui contrairement à la décision de la CBI et face à une opinion publique internationale anti-whaling (Clapham et Baker, 2002).

Comme Gulland (1990) l'a mentionné, si le moratoire est appliqué même aux espèces dont la population est abondante, la plus grande objection sur la chasse à la baleine commerciale est l'opinion publique internationale. En principe, l'avis contre le whaling ne concerne pas les statuts protégés selon les espèces. Toutefois, les pays pêcheurs répliquent à la critique en disant, « Pourquoi ne peut-on pas tuer les baleines alors qu'on peut chasser les cerfs et les faisans ? » (Gulland, 1990).

Cette argumentation peut être observée notamment dans les discours des pays baleiniers. Les situations des pays baleiniers peuvent être différentes entre elles, au Japon par exemple coexistent le whaling et le whale watching (l'observation des baleines). Dans la prochaine section, afin de mieux comprendre le contexte où le whale watching s'est développé, nous commencerons par étudier l'évolution des actions quant à la protection de l'environnement.

1.3. Changement de la perception sur les baleines auprès de la communauté internationale et conventions internationales pour la protection des cétacés

Comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, les diverses mesures de réglementation de la chasse aux cétacés ont été installées au cours du XX^e siècle. Notamment, l'adoption du moratoire sur la chasse à la baleine dans un but commercial en 1982 a été un tournant décisif de la relation entre les baleines et les humains. Bailey (2008) a mentionné que face à cette décision, la Commission baleinière internationale (CBI) s'est transformée d'une institution internationale de gestion de cétacés à celle de protectionniste des baleines. Dans cette section, nous essayerons de comprendre comment la perception de la communauté internationale sur les cétacés a évolué au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle.

Pour ce faire, il est important de s'intéresser aux acteurs non étatiques autour de la CBI. Elle est la seule structure intergouvernementale spécialisée sur la réglementation de la chasse à la baleine et elle est constituée par les représentants des pays membres. Comme plusieurs chercheurs l'ont étudié, les influences directes ou indirectes des acteurs non étatiques sont considérables sur les prises de décisions de la CBI (Peterson, 1992 ; Schneider et Pearce, 2004 ; Andresen et Skodvin, 2008).

Dans le travail d'Andresen et Skodvin (2008 ; p.140), les acteurs non étatiques sont définis ainsi : « groupes d'acteurs qui ne travaillent pas pour le compte d'un gouvernement ou d'une organisation intergouvernementale ». Ces acteurs non étatiques sont catégorisés approximativement en trois groupes : 1) l'industrie baleinière ; 2) la communauté scientifique et 3) les mouvements pour l'environnement et les droits des animaux.

Le degré d'influence de chaque acteur non étatique et le rapport de pouvoir entre les différents groupes des acteurs non étatiques sont différents selon les périodes. Jusqu'aux années 1950, l'industrie baleinière était un acteur dominant sur la scène internationale. Ensuite, quand il est devenu évident que la population baleinière avait été détériorée par la chasse, l'avis des scientifiques était plus valorisé. Dans les années 1960 jusqu'au milieu des années 1970, la réglementation du whaling était un objectif commun pour tous les acteurs non étatiques. Cependant, chaque groupe d'acteurs, les cadres de l'industrie de whaling, la communauté scientifique ou encore les écologistes, avait des ambitions différentes derrière l'objectif commun. Depuis les années 1970, les activistes des mouvements pour l'environnement et les droits des animaux ont manifesté de plus en plus leur présence sur la scène du whaling. Dans les paragraphes suivants, nous allons examiner brièvement l'évolution des influences de ces acteurs non étatiques sur la CBI.

Avant 1960, c'était l'industrie baleinière qui avait le plus d'influence sur les prises de décisions de la CBI, les organisations non-gouvernementales (ONG) de protection de cétacés n'étaient pas encore présentes (Andresen et Skodvin, 2008). Les dirigeants des opérations baleinières ou bien des observateurs officiels étaient fréquemment les représentants dans les délégations nationales (Tønnessen, 1970 *in* Andresen et Skodvin, 2008). Leur principal canal d'influence s'affichait à travers le gouvernement de chaque pays, autrement dit, à l'échelle nationale. D'ailleurs, avant 1960, la majorité des États membres de la CBI était pratiquants de la chasse à la baleine et, la plupart du temps, les intérêts nationaux se confondaient avec ceux de l'industrie baleinière. En conséquence, il peut s'avérer délicat de considérer l'industrie baleinière de cette époque en tant qu'acteur non gouvernemental (Andresen et Skodvin, 2008).

Le fait que le whaling a exercé des impacts considérables sur la diminution de la population baleinière s'est avéré indiscutable avant les années 1970. Comme nous l'avons étudié dans les sections précédentes, les chasseurs de baleines n'arrivaient plus à remplir le quota de pêche attribué durant la saison. La plupart des pays chasseurs ont ainsi quitté l'industrie du whaling.

Certains pays minoritaires, comme le Japon et l'Union soviétique, n'ont cependant pas renoncé cette industrie de haute mer à l'époque. Pourtant, même pour les pays chasseurs de cétacés, l'opinion des scientifiques spécialistes des cétacés était primordiale afin de perpétuer l'industrie

baleinière face à la diminution de la ressource. Dans ce contexte, de la fin des années 1960 au milieu des années 1970, la demande politique des données et des connaissances scientifiques s'est accrue. La communauté scientifique a donc exercé une influence plus importante que les autres acteurs non gouvernementaux sur les politiques de la CBI (Peterson, 1992 ; Andresen et Skodvin, 2008).

D'après Andresen et Skodvin (2008), pour que les scientifiques soient considérés comme des acteurs non étatiques, il faut qu'ils remplissent deux conditions. Premièrement, une communauté scientifique, notamment le comité scientifique de la CBI, doit travailler de manière indépendante du siège de la CBI. Deuxièmement, la participation des scientifiques doit être indépendante de leurs gouvernements. Ce qui était le plus difficile à respecter était le deuxième critère. Si le travail du comité scientifique restait plutôt indépendant du siège, le travail de chaque chercheur n'était pas toujours autonome. En effet, pendant les périodes de forte discussion, les relations entre les scientifiques et le mouvement environnemental ou bien entre les scientifiques et leur gouvernement national ont été renforcées (Andresen et Skodvin, 2008).

En 1974, grâce aux travaux des scientifiques, la nouvelle procédure de gestion (*new management procedure*) a été adoptée. Rappelons que cette procédure a été élaborée à partir du concept du MSY (*Maximum Sustainable Yield* ou RMD en français pour *Rendement Maximal Durable*) de la pêche et elle a remplacé le *Blue Whale Unit* (BWU) comme méthode pour fixer les quotas. L'objectif du nouveau système était de calculer les niveaux de capture durables afin d'assurer la pérennisation des espèces. Ce fut un changement préalable au moratoire sur la chasse à la baleine dans un but commercial. À travers cette mesure, la CBI a envisagé de renforcer le lien entre l'étude scientifique de la population de baleines et la répartition des quotas de capture (Peterson, 1992).

Néanmoins, malgré les attentes des scientifiques, la communauté scientifique n'a pas eu le vent en poupe après l'adoption de la nouvelle procédure. Certains scientifiques qui se sentaient frustrés dans la progression de réglementation du whaling ont tenté de sensibiliser l'opinion publique depuis les années 1960, sans grand succès. Cependant, le dynamisme du mouvement

écologiste a réussi à donner un impact à différents niveaux, en particulier sur l'opinion publique et sur les prises de décisions politiques (Peterson, 1992).

Depuis les années 1960, un petit nombre de groupes écologistes ont donc commencé à se présenter aux réunions de la CBI en tant qu'observateurs, mais ils n'exerçaient pas d'influence directe sur les politiques du whaling. Or, dès le début des années 1970, ce rapport de pouvoirs entre les scientifiques et les environnementalistes a été inversé. Plus les ONG gagnaient en force, plus la communauté scientifique, et notamment le comité scientifique de la CBI, perdaient de leur influence. Cette tendance concernant la balance de pouvoirs a continué jusqu'à la décennie suivante (Andresen et Skodvin, 2008).

Vers la fin des années 1960, les actions du mouvement écologiste ont commencé à porter leurs fruits. Un sentiment d'urgence concernant la diminution du stock de baleines a surgi au sein de l'opinion publique dans les pays occidentaux au-delà des acteurs traditionnels, à savoir les dirigeants du whaling, les chercheurs et la CBI. Dans les années 1970, le mouvement écologiste s'est développé de plus en plus dans les pays occidentaux face au constat de la dégradation de l'environnement, de la pollution chimique ou du risque nucléaire (Peterson, 1992). Ce dynamisme de l'opinion publique pour l'environnement était plus puissant que les attentes des scientifiques de la CBI dans un contexte d'expansion de la démocratie, d'accroissement du nombre d'ONG et la prise de conscience croissante face aux questions touchant l'environnement.

Dans les années 1950, les pays principaux chasseurs comme le Pays-Bas, la Norvège et le Japon, avaient essayé d'échapper à la réglementation internationale du whaling en quittant temporairement ou en essayant de quitter la CBI. Face à cette situation, J.L. McHugh, ancien commissaire à la commission pour les États-Unis et ancien président de la CBI, a écrit en 1965 que lui et l'ambassadeur des États-Unis Herrington considéraient que la meilleure stratégie pour réformer la CBI était d'informer le grand public. Stratégie qu'il semblait regretter en 1974, lorsqu'il a déclaré que les forces instaurées n'étaient plus sous contrôle contrairement à ce qu'il avait souhaité dix ans avant (Bailey, 2008).

Ce mouvement écologiste a des racines plus anciennes. Dès les années 1940, la *Universities Federation for Animal Welfare* (UFAW) en Angleterre travaillait afin de promouvoir les méthodes sans cruauté pour le whaling, rejointe durant la décennie suivante par la *World Federation for the Protection of Animals* (WSPA) (Bailey, 2008). L'*International Society for the Protection of Animals* (ISPA) et la *Fauna Protection Society* (FPS) étaient les premières ONG œuvrant pour les droits des animaux qui sont arrivées sur la scène internationale du whaling. Le *Worldwide Fund for Nature* (WWF, le Fonds mondial pour la nature en français) était la première organisation non gouvernementale internationale pour l'écologie qui a envoyé des observateurs aux réunions de la CBI (Andresen et Skodvin, 2008).

Les revendications des activistes dans le domaine de la protection des cétacés ont été révélées à l'échelle mondiale lors de la Conférence des Nations unies sur l'environnement à Stockholm en 1972. La question de la chasse à la baleine a été traitée sur la scène internationale pour la première fois en tant que problème environnemental plutôt que dans une optique de gestion des ressources naturelles (Bailey, 2008 ; Andresen et Skodvin, 2008). Les activistes écologiques, entre autres les *Friends of the Earth* (FoE, les Amis de la Terre en français), sont descendus dans la rue pour protester contre les nuisances environnementales causées par les activités humaines.

Pourtant, tous ces manifestants n'étaient pas forcément écologistes. Les activistes divers qui luttèrent contre la destruction de la nature et la guerre du Viêt-Nam et qui retournaient à une vie basée sur l'agriculture, se sont tous réunis sous le symbole de la baleine. Ils scandaient de plus en plus fort : « Sauvez les baleines ! », « Si on ne sauve pas les baleines, on ne sauvera pas les Hommes et la Terre ! » (Hara, 1983). Comme Peterson l'a mentionné, un changement général des idées sur le rapport entre la nature et l'humanité a aussi stimulé la sensibilisation d'un public plus large à la protection des cétacés dans les années 1970 et 1980 (Peterson, 1992).

Le point de vue conservateur⁸ s'est répandu avec le développement du mouvement écologiste depuis le début des années 1970. Cependant, cet esprit de conservation a été vite supplanté par

⁸ La philosophie de la « conservation » a été élaborée par Gifford Pinchot au début du XX^e siècle. Ce terme signifie une exploitation judicieuse et efficace des ressources naturelles au profit des intérêts matériels de l'Homme contrairement à la préservation de la nature.

une position préservatrice⁹. Au milieu des années 1970, l'approche préservatrice était bien ancrée chez une grande partie du mouvement environnementaliste dans plusieurs pays (Peterson, 1992).

Quand de nombreux écologistes doués de talents de communication ont choisi une position préservatrice, la négociation entre les différents acteurs est devenue de plus en plus compliquée. Les cétologues, à la différence des écologistes, avaient une approche conservatrice, visant le maintien à un niveau suffisant de la population baleinière afin que la reproduction soit assurée sur le long terme. L'opinion de l'industrie baleinière, qui elle était consommatrice, accordait plutôt de l'importance au profit économique à court terme, en évitant un déficit commercial, à travers la chasse des cétacés (Peterson, 1992).

Cela va sans dire, un écart trop important existait entre les approches préservatrices (écologistes) et consommatrices (industrie baleinière) pour qu'une collaboration puisse être envisagée. Néanmoins, dans l'interstice, les cadres du whaling et les scientifiques possédant une approche conservatrice pouvaient se mettre d'accord sur l'exploitation de baleines, tout en évitant l'extinction des espèces chassées et le changement de leurs comportements naturels. En même temps, les conservateurs, typiquement les scientifiques étudiant les cétacés, et les préservateurs, représentés par les mouvements écologistes, s'accordaient sur certaines procédures, tel que le quota zéro pour les espèces menacées d'extinction. Cependant, la collaboration à long terme restait difficile, les principes de réflexion n'étant pas partagés (Peterson, 1992).

La Conférence de Stockholm et la Troisième Conférence des Nations unies sur le droit de la mer qui s'est tenue à New York en 1973 ont toutes les deux stimulé la coalition des écologistes. Le point le plus remarquable dans la proposition du moratoire pendant la Conférence de Stockholm fut l'impulsion donnée à la diffusion à l'échelle mondiale des idées

Nash, R., F., 1989, *The rights of nature: a history of environmental ethics*. Univ of Wisconsin Press.

⁹ Comparé au concept de la « conservation » de Pinchot, celui de la « préservation de la nature sauvage (*wilderness preservation*) » de John Muir donne de l'importance à la nature innocente, immaculée et vierge contre les déprédations de « l'humain » avide et destructif. Si Pinchot a exprimé son opinion comme suit : "There are two things on this material earth, people and natural resources", Muir a commenté, "I have precious little sympathy for the selfish propriety of... man (...) and if a war of races should occur between the wild beasts and Lord Man, I would be tempted to sympathize with the bears." (Callicott, 1998 ; p.586).

environnementalistes et des groupements environnementalistes, issus des pays occidentaux industrialisés. Leur influence sur les prises de décision concernant la réglementation du whaling s'est également intensifiée (Peterson, 1992).

Pour le mouvement environnementaliste, ses fidèles supporteurs nationaux ont constitué un appui dans la plupart des pays occidentaux ainsi que dans un certain nombre de pays en développement. De plus, des groupes nationaux et des bureaux d'organisations internationales dans un même pays ont réussi à créer des liens forts et efficaces, et ce à l'échelle transnationale (Peterson, 1992).

Dans chacune des organisations du Programme des Nations unies pour l'environnement (United Nations Environment Programme, UNEP), de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization of the United Nations, FAO) et de l'Union internationale pour la conservation de la nature (International Union for Conservation of Nature and Natural Resources, IUCN), les cadres possédaient un fort esprit environnementaliste, ce qui a permis de relier entre elles ces organisations et de faciliter les actions des écologistes (Peterson, 1992).

Les groupes écologistes ont ainsi renforcé leur canal d'influence transnational, tandis que leurs actions persévérantes ont enrichi leur impact au niveau national. Les adhérents et les ONG environnementalistes ont fourni suffisamment de ressources humaines et financières pour maintenir un niveau élevé de publicité, de lobbying et d'actions directes. Cela a permis le renforcement des actions gouvernementales, voire de s'y substituer, par l'intermédiaire de groupes non gouvernementaux (Peterson, 1992).

Les écologistes ont intensifié leurs efforts pour inviter les pays en développement dans la CBI à la fin des années 1970. Originellement, ces pays n'avaient pas accordé un intérêt particulier à la question du whaling. Néanmoins, ils étaient considérablement intéressés par les problèmes d'environnement et par le déploiement du principe de patrimoine commun pour toutes les ressources en haute mer (Peterson, 1992).

La tentative des écologistes a connu un certain succès. Jusqu'aux années 1970, le nombre de pays membres était plus ou moins stable, avec une quinzaine d'États. Cependant, ce chiffre a augmenté rapidement à la fin des années 1970, jusqu'à l'année de l'adoption du moratoire en 1982. Au début des années 1980, la CBI comptait une quarantaine de pays membre et la plupart d'entre eux ne pratiquaient pas le whaling¹⁰ (Schneider et Pearce, 2004). Dans ce contexte de flux croissant d'adhésion des États membres, le caractère de cet organisme international s'est transformé d'une structure de gestion des ressources à celle de protection des cétacés.

Les cadres du whaling ont également envisagé le renforcement de leur influence au niveau international. Par exemple, le gouvernement japonais pratiquait deux méthodes afin d'influer sur les gouvernements étrangers. Premièrement, l'industrie japonaise a créé des liens avec des sociétés des pays étrangers à travers les achats et les investissements. À l'époque, le marché japonais de viande de baleine était approvisionné par des entreprises brésiliennes, chiliennes, islandaises, sud-coréennes, soviétiques, taiwanaises ainsi que japonaises. Pour le compte du Japon, ces pays pratiquaient des chasses officieuses. Deuxièmement, le gouvernement japonais a entrepris de riposter à l'influence des écologistes dans plusieurs États tiers soit en promettant une aide supplémentaire, soit en menaçant de retirer une aide existante (Peterson, 1992).

Avec une longue tradition scientifique, les cétologues publiaient des articles dans des revues et participaient à des conférences internationales dans lesquelles ils diffusaient leurs idées. À l'échelle mondiale, ils étaient mieux organisés que les cadres du whaling, ce qui leur a permis d'établir des liaisons transnationales. Étant donné qu'il existait seulement une trentaine de spécialistes scientifiques des cétacés environ dans le monde au début des années 1970, le contact entre eux n'était pas difficile (Peterson, 1992).

Pourtant, durant les années 1980, le canal d'influence le plus important concernant les prises de décisions demeurait au niveau national. Sur ce point, les écologistes ont développé une influence nationale plus puissante que les cétologues, malgré leurs capacités et opportunités au niveau international (Andresen et Skodvin, 2008).

¹⁰ En 2018, 88 gouvernements participent à la CBI.

Pendant que le mouvement environnementaliste gagnait en force, les cétologues exerçaient de moins en moins d'influence depuis l'émergence et le développement des groupes écologiques. En effet, le seul critère déterminant quant à l'impact scientifique était la capacité de la communauté scientifique à porter une opinion commune. Par rapport aux autres groupes d'acteurs non étatiques, le mouvement environnementaliste et l'industrie baleinière, le consensus des cétologues était peut-être plus vulnérable à la polarisation. De plus, quand cette polarisation était importante, émettre un avis commun devenait plus difficile (Andresen et Skodvin, 2008).

Lors de la rivalité sur le moratoire entre les écologistes et l'industrie baleinière, entre 1974 et 1982, au-delà d'un consensus sur certains points, les avis des scientifiques étaient divisés sur d'autres questions, telles que le modèle à appliquer ou sur l'interprétation de l'incertitude des données. Alors que les données continuaient à s'enrichir depuis 1949, elles ne pouvaient cependant pas être utilisées dans les nouveaux modèles statistiques multi-espèces et écosystémiques, les prérequis à ces modèles n'étant pas remplis. Les points de dissension concernant ces données ont créé une situation dans laquelle il était finalement impossible d'offrir une réponse collective des experts. Ainsi, ils ne fonctionnaient plus vraiment en tant que communauté et ils ne pouvaient plus émettre d'opinions communes pour répliquer aux deux autres parties que constituaient les écologistes et l'industrie baleinière (Peterson, 1992).

Le mouvement écologiste s'est ensuite intimement allié au gouvernement américain. Les États-Unis ont arrêté la conduite d'industrie baleinière avant 1970 et à cette époque les écologistes ont commencé à s'intéresser à la question du whaling dans le pays. Même avant 1982, les baleiniers et les écologistes ont considéré que le gouvernement américain était l'acteur le plus important sur la scène du whaling. Comparativement aux autres gouvernements et acteurs non étatiques, sa capacité et sa volonté de mettre en œuvre des restrictions contre l'industrie baleinière étaient notables (Peterson, 1992 ; Andresen et Skodvin, 2008).

Lors du développement du mouvement écologique pour protéger les baleines dans ce pays durant les années 1970, le ministère américain de la défense a néanmoins résisté pour l'utilisation de l'huile de cachalot, cette matière grasse étant une source de lubrifiant pour les sous-marins et d'autres moteurs militaires. En 1972, après la production de l'huile synthétique,

le *Marine Mammal Protection Act* (MMPA, une loi sur la protection des mammifères marins) a été adopté. Le MMPA possédait deux objectifs : 1) maintenir le stock des mammifères marins dans le pays à un niveau optimal et durable de la population ; 2) rétablir le rôle écologique de tous les mammifères marins (Roman *et al.*, 2013).

Dans ce contexte, l'*Endangered Species Act* (ESA, une loi fédérale sur les espèces en voie de disparition) a été adopté en 1973. Cette loi avait pour objectif de protéger des espèces menacées d'extinction, non seulement celles qui avaient une certaine utilité pour les humains mais aussi leur habitat. Parmi les quarante-cinq espèces de cétacés recensés dans les eaux américaines, huit espèces ont été classées en péril et mises sous la protection de l'ESA de 1973. Ces espèces de mammifères marins en voie de disparition sont constituées par les « *great whales* » qui englobaient la baleine grise (*Eschrichtius robustus*), la baleine bleue (*Balaenoptera musculus*), le rorqual commun (*Balaenoptera physalus*), le rorqual boréal (*Balaenoptera borealis*), la baleine à bosse (*Megaptera novaeangliae*), la right whale (*Eubalaena glacialis*), la baleine boréale (*Balaena mysticetus*) et le cachalot (*Physeter macrocephalus*) (Braham, 1984).

Cette même année 1973, la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (en anglais *Convention on International Trade of Endangered Species*, CITES) a été signée à Washington (Convention de Washington). À l'origine, l'Union internationale pour la conservation de la nature (en anglais *International Union for Conservation of Nature and Natural Resources*, IUCN) avait demandé une convention internationale pour contrôler le commerce d'espèces animales et végétales et leurs produits. Les États-Unis étaient le premier pays qui a ratifié cette convention et aujourd'hui, 183 Parties l'ont signée (Sheikh et Corn, 2005).

La CITES est un produit politique intergouvernemental ayant comme but de réduire le risque d'extinction pour certaines espèces à cause des activités humaines. La spécificité de la Convention de Washington est de se focaliser sur la menace du commerce pour la survie des espèces, différente en cela de l'esprit de l'ESA (Sheikh et Corn, 2005). Les espèces menacées d'extinction sont catégorisées dans trois annexes, I, II, et III selon le niveau de gravité du risque pour chaque espèce à cause du commerce international. Les espèces baleinières classées dans ces annexes montrent que la CITES soutient et respecte la décision de la CBI (Wells et Barzdo,

1991). En vertu de ces législations domestiques et internationales, le gouvernement américain a ainsi appliqué des sanctions commerciales à l'encontre d'autres gouvernements insensibles aux arguments écologistes (Peterson, 1992).

La Troisième Conférence des Nations unies sur le droit de la mer qui a commencé en 1973 s'est terminée avec la signature de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) en 1982. Ce qui était important sur la question du whaling lors de la CNUDM était l'accord général concernant la notion de Zone économique exclusive (ZEE). La ZEE désigne les droits souverains des États côtiers en matière d'exploitation et d'utilisation des ressources maritimes.

Cela signifie qu'un pays côtier exerce son droit pour toutes les ressources obtenues dans une espace maritime jusqu'à 200 milles marins (370 km) de sa côte. Ainsi, au nom de la ZEE, certains pays ont revendiqué leur droit unilatéral pour la gestion du stock de baleines et cette attitude a compliqué les efforts de la CBI pour la réglementation du whaling. Les cétacés et les poissons en dehors des ZEE sont considérés comme une ressource en commun à gérer en coopération avec les gouvernements intéressés (Peterson, 1992).

Comme nous l'avons indiqué, un partenariat entre les écologistes et le gouvernement américain s'est établi à travers les organismes et réglementations internationaux. Même s'il est certain que les intérêts des écologistes et du gouvernement américain se chevauchent, il serait cependant imprudent d'affirmer que les États-Unis seuls ont apporté un changement dans la CBI. Si le moratoire sur la chasse à baleine commerciale a été accepté, c'est en partie à travers l'importance des actions des écologistes, notamment via le recrutement des nouveaux États membres à la CBI ainsi qu'un lobbying fort et efficace (Peterson, 1992 ; Andresen et Skodvin, 2008).

En 1982, le moratoire a donc été adopté à la CBI, obtenant une majorité des trois quarts et cette décision est entrée en vigueur en 1985-1986. Comme nous venons de la voir, les écologistes et une partie minoritaire de la communauté scientifique ont appuyé ce moratoire. Cependant, la majorité des scientifiques ont affirmé que l'arrêt complet de la chasse à la baleine commerciale n'était ni nécessaire ni scientifiquement justifié. Ils ont considéré que les données nouvelles et

de meilleure qualité montraient l'abondance contemporaine de certaines espèces telles que la baleine de Minke (Andresen et Skodvin, 2008).

Cette controverse suscitée par le moratoire portait sur l'interprétation de l'incertitude des données de stock. Les cétologues qui travaillaient sur de nouvelles procédures cherchaient à distinguer les populations baleinières les plus et les moins menacées. Pour les écologistes qui employaient une manière de penser plus holistique, l'incertitude sur le nombre de cétacés montrait la nécessité de considérer toutes les populations comme menacées et de les mettre sous une égale protection (Peterson, 1992).

Une opinion d'une approche préservatrice est illustrée dans un discours de Patricia Forkan, ancienne présidente de la *Humane Society International*, organisme international pour la protection des animaux, qui assistait à la CBI depuis 1973).

“We think it is an ethical question and whales should not be killed because it is unethical to kill them and that it is a growing concern among many people in the world that man's attitude toward wildlife in general should change, that (whales) aren't just there as a product to be used but that they have other purposes; we can learn from them” (Peterson, 1992).

Les sujets de discussion autour du whaling qui étaient initialement sur la taille et la durabilité de cette activité, se sont transformés en débat sur la question de l'éthique et de la moralité de la chasse des cétacés. Ce nouveau discours était le véritable fruit du mouvement écologiste. Le développement des intérêts sur l'environnement et sur les droits des animaux a ainsi provoqué de nouvelles interrogations sur le whaling : « qu'est-ce qui est bien ou mal ? » plutôt que « qu'est-ce qui est scientifiquement justifié ? ». Ainsi, plus la question porte sur la morale, moins la science peut contribuer et influencer les prises de décisions (Andresen et Skodvin, 2008).

Lors du déclin de l'industrie baleinière au niveau mondial, le whaling était un secteur où la majorité des pays n'avaient plus d'intérêt économique. Dans ce contexte, comment la question de la baleine a-t-elle pu attirer autant l'attention au sein de la communauté internationale ? Le

mouvement écologiste pour protéger les cétacés a été animé avec le slogan de “*Save the whale*”. Ce phénomène et cet engouement se sont répandus dans nombreux pays occidentaux. Les activistes ont rapidement capté la puissance de la mobilisation des citoyens et l’ont utilisé pour influencer leurs propres gouvernements afin de mettre un terme au whaling. Par ailleurs, leur canal d’influence au niveau national était plus puissant que l’influence donnée par la communauté scientifique quant au processus de réglementation du whaling (Andresen et Skodvin, 2008).

La citation précédente n’est pas le seul exemple qui considère que la chasse à la baleine commerciale est moralement et éthiquement inacceptable. John Knauss, océanographe et ancien commissaire américain de la CBI a réagi de manière similaire dans une interview. Selon lui, il faudrait s’opposer au whaling uniquement pour des raisons éthiques, dans la mesure où les données scientifiques nous ont appris que certains stocks de cétacés pouvaient être prélevés en prenant les mesures adéquates de protection (Kalland, 1993).

Au départ à mi-chemin de la science et de l’action militante, des organisations écologistes travaillaient initialement pour la protection du système écologique mobilisant des notions comme le milieu naturel ou la densité des espèces. Cependant, au fur et à mesure, elles devenaient en même temps des structures activistes pour les droits des animaux. Dans leurs actions, il n’existait plus de distinction très nette entre la protection du milieu écologique et celle du bien-être des animaux individuels (Kalland, 1993).

Un membre de l’*US Marine Mammal Commission* a qualifié ainsi la baleine de « totem » ou de « symbole » du mouvement pour la libération des animaux, pour son aspect merveilleux, mystérieux, sa beauté et son rôle d’avoir enrichi le folklore. Pour des activistes anti-whaling, l’utilisation létale des cétacés n’était pas du même ordre que la consommation des animaux domestiques tels que les veaux, les cochons et les poulets parce que la baleine est unique (Kalland, 1993).

Kalland (1993) a examiné alors la forte symbolisation de la baleine, qui est parfois appelée “*super-whale*” notamment dans les sociétés urbaines occidentales. D’après l’auteur, ce phénomène peut être interprété comme une totémisation de la baleine. D’un côté, les personnes

qui protègent cet animal totémique contre les utilisations consommatrices sont considérées comme des gens respectables, ils peuvent produire une image bienveillante et pacifique. D'un autre côté, les chasseurs et les mangeurs de la baleine donneraient une image davantage barbare et avide (Kalland, 1993).

Dans ce cas, que symbolise précisément la baleine ? Barstow (1991) a expliqué dans un article que la baleine était un animal unique et se distinguait par des caractères biologiques, écologiques, culturels, politiques et symboliques. Biologiquement, la baleine bleue est l'animal le plus grand de cette planète. Le cerveau du cachalot est le plus grand de toutes les créatures marines et terrestres. Au-delà de la taille du corps et du cerveau, les cétacés possèdent d'autres caractéristiques particulières et uniques, comme un système corporel et des comportements différents et complexes tels que le chant de la baleine à bosse.

La baleine serait donc écologiquement spéciale étant donné que l'apparition des mammifères marins était bien antérieure à celle des humains. La baleine se situe à la tête de la chaîne alimentaire dans la mer et il reste encore beaucoup à découvrir quant à son rôle sur l'ensemble de l'écosystème marin.

Autre point, les cétacés font constamment appel à l'esprit humain. Le côté mystérieux des baleines suscite une crainte mêlée d'admiration. La baleine passionne les humains avec sa beauté, elle joue un rôle culturel et éducatif important pour sensibiliser le public.

D'un point de vue territorial, l'habitat essentiel pour la baleine est situé en mer pélagique sans distinction de territoires ni de frontières. La baleine parcourt de très longues distances durant sa vie. Aucun pays ne peut réclamer son droit moral de la capturer. L'exploitation et la protection de la baleine ne peuvent être gérées qu'au niveau international, ce mammifère marin est ainsi politiquement multi-situé.

Pour toutes ces raisons, la baleine est devenue une pierre de touche pour se préoccuper de l'interdépendance de la Terre notamment dans les pays occidentaux. Pour nombre de personnes opposées à la chasse à la baleine, cet animal symbolise notre planète (Barstow, 1991).

Kalland (1993) a poursuivi l'argumentation de Barstow (1991). Si la baleine est culturellement et politiquement unique, cela n'est pas dû aux seules caractéristiques de l'animal lui-même mais à notre manière de le percevoir. La totémisation de la baleine est un produit culturel créé notamment dans les sociétés urbaines des pays occidentaux sous certaines conditions politiques et économiques. De plus, quand on parle de « la baleine », nous imaginons généralement une seule espèce de baleine qui possède toutes les spécificités mentionnées ci-dessus alors que ce n'est pas le cas. Ces caractéristiques communes à toutes les espèces de cétacés et la *super-whale* sont une construction mythique de l'esprit humain.

Kalland (1993) poursuit sur les raisons de cette mythification. Il signale que les mammifères marins se distinguent à la fois des autres mammifères terrestres et des poissons. Les mammifères marins ont ainsi des nageoires au lieu de pieds pour leurs homologues terrestres, tandis que leur nageoire caudale est contenue dans un plan horizontal et non vertical comme pour les poissons. Nous pouvons donc difficilement placer ces animaux « anormaux » sur notre carte cognitive des animaux. C'est peut-être une raison supplémentaire expliquant que les baleines sont un sujet de mythes et tabous (Douglas, 1966 *in* Kalland, 1993).

Par ailleurs, le sel et l'eau sont deux éléments importants qui sont considérés pour leurs vertus de purification lors de rites religieux dans le monde entier. L'océan devient un symbole fort de la pureté et de la nature intacte. L'eau était un élément familier pour l'humain aussi étant donné que la vie commence dans l'utérus d'une femme. Malgré le temps de la grossesse où le bébé vit dans l'élément liquide, l'humain devient moins à l'aise dans l'eau après la naissance. Les humains peuvent envier ou admirer la baleine qui nage dans la mer, au même titre que nous avons un sentiment similaire en regardant les oiseaux dans le ciel (Kalland, 1993).

La communication complexe entre les individus décrite par les scientifiques, l'apparition et le développement des cétacés antérieurs à ceux des humains, laissent à penser que les cétacés pourraient nous être supérieurs. Comme ils sont qualifiés d'animaux pacifiques, bienveillants et joueurs, certaines personnes pensent que l'on a beaucoup à apprendre d'eux, à l'instar de Patricia Forkan citée précédemment (Kalland, 1993).

Kalland (1993) a approfondi son analyse sur la perception des cétacés par les humains, en particulier le discours des protectionnistes des baleines. Alors que les grands cétacés continuent de vivre pacifiquement dans leur milieu naturel, l'humain chamboule son environnement et cela s'accélère avec l'urbanisation rapide à l'échelle mondiale. La vie urbaine nous confronte à de nouveaux problèmes, tels qu'un effondrement des relations sociales, l'augmentation du nombre de divorces, la consommation de drogues, etc. Pour certains activistes de la protection des cétacés, la *super-whale* semble toujours préservée des valeurs anciennes humanitaires que les humains auraient perdues. Ainsi, les baleines seraient l'humain dans l'océan, indiquant par-là même la force d'une argumentation anthropomorphique (Kalland, 1993).

Conclusion du chapitre 1

Dans ce premier chapitre, nous avons étudié l'évolution des rapports entre les baleines et les humains au cours du temps. Cela nous a permis de retracer l'histoire des activités anthropiques autour des baleines. Selon les époques et les cultures, l'humain attribue différentes significations et rôles aux cétacés. Utilisées à des fins de consommation, les baleines ont sur le long terme été chassées dans de nombreuses sociétés humaines. Il s'agissait alors d'une vision utilitariste de l'animal dans une logique de survie puis de commerce.

Nous avons pu voir ensuite comment l'image de la baleine et celle de la pratique de la chasse ont radicalement changé au cours depuis la seconde moitié du XX^e siècle dans le monde entier. Ce n'est pas un hasard si c'est à cette époque que le whale watching, l'observation commerciale des baleines, est devenu une activité touristique. Le tourisme baleinier est né aux États-Unis et il se développe sans cesse jusqu'à aujourd'hui au niveau mondial. Avant d'étudier le whale watching spécifiquement à La Réunion, et pour mieux en comprendre la logique globale, nous allons maintenant examiner dans un deuxième chapitre le développement du tourisme baleinier en tant qu'activité écotouristique au niveau mondial.

Chapitre 2. Regarder les baleines : le développement du whale watching dans le monde

2.1. Développement du whale watching dans le monde

2.2. Écotourisme et observation de la nature

2.3. Évolution de la perception des baleines

Ce deuxième chapitre sera consacré à l'analyse de la naissance et le développement du whale watching (observation des baleines). Initiée au milieu des années 1950 aux États-Unis, cette activité est devenue une activité internationale au fil des années. Nous examinerons pour commencer le contexte dans lequel le whale watching a connu une progression sur cette période d'un demi- siècle (2.1.). Dans une deuxième section, nous nous intéresserons au concept de l'écotourisme. Ce dernier est une branche du tourisme développé dans les années 1960 et 1970 qui propose des activités en respectant la nature. Nous tenterons de mieux comprendre les aspirations des touristes de voir la flore et la faune dans leur milieu naturel afin d'analyser ensuite l'engouement pour l'observation des baleines (2.2.). Dans le premier chapitre, nous avons examiné les actions et la perception des écologistes sur les cétacés. Ici, nous poursuivrons dans cette voie et la dernière section de ce chapitre se concentrera sur le changement de représentations du public en la matière au cours du XX^e siècle, notamment dans les pays occidentaux. Si la baleine était naguère considérée comme une ressource à chasser dans des conditions souvent périlleuses, comment l'envie d'observer des grands cétacés en mer pour le plaisir des yeux a-t-elle progressé ? (2.3.).

2.1. Développement du whale watching dans le monde

Selon un rapport du Fonds international pour la protection des animaux (International Fund for Animal Welfare, IFAW en anglais), le whale watching se pratique en 2008 dans 119 pays. Plus de 13 millions de personnes ont participé à cette activité au cours de cette même année. Ce sont

13 200 personnes salariées qui travaillent dans ce secteur auprès de plus de 3 000 opérateurs. Le tourisme des baleines qui a débuté il y a quelques décennies a connu un développement rapide notamment depuis les années 1980 et il est considéré comme une industrie internationale en générant plus de deux milliards de dollars US en 2008 (O'Connor *et al.*, 2009).

Dans des rapports étudiant le whale watching à l'échelle mondiale (Hoyt, 2001 ; O'Connor *et al.*, 2009), cette activité est définie ainsi : « observation de toutes les espèces de cétacés existantes dans le monde, les grandes baleines, les dauphins ainsi que les marsouins, mais pas le requin baleine ni le requin pèlerin. Le whale watching consiste à voir, nager avec et/ou écouter les animaux sauvages dans leur milieu naturel avec au moins certains aspects commerciaux. Ainsi, cela ne comprend ni de cétacés en captivité ni de cétacés entraînés » (Hoyt, 2001 ; O'Connor *et al.*, 2009).

Les moyens les plus couramment employés pour rencontrer les cétacés sont des excursions en bateau de types variés tels que le petit bateau, le voilier, le navire de croisière, le bateau pneumatique ou le kayak. Selon les sites, il est également possible de les observer de la terre, sous l'eau ou par des transports aériens tels que l'avion et l'hélicoptère. Les participants à une sortie de whale watching sont appelés des *whale watchers*. Généralement, ils paient pour y participer, c'est une activité économique à part entière (Hoyt, 2001 ; O'Connor *et al.*, 2009).

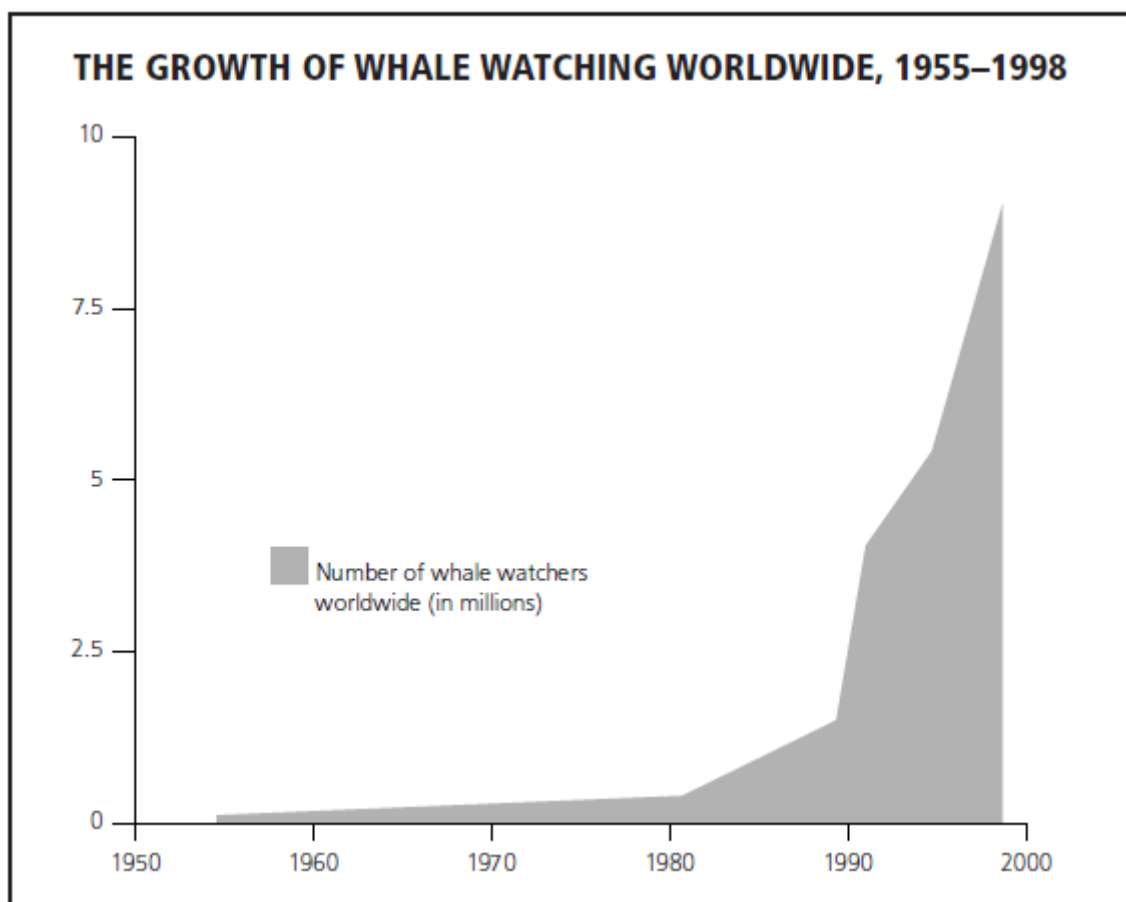
Dans ce travail, notamment dans ce deuxième chapitre qui s'intéresse au développement du tourisme de nature, nous employons cette définition pour parler du tourisme baleinier en général. Néanmoins, la pratique du whale watching varie selon les sites, les espèces de cétacés et les modes d'observation. Ainsi, nous redéfinirons précisément l'activité selon les différents sites étudiés dans cette thèse, notamment La Réunion et l'île Sainte-Marie à Madagascar.

Face à l'accroissement du whale watching à l'échelle mondiale, Hoyt (2001) a décrit les possibilités de cette activité, qui pouvait « sensibiliser enfants et adultes sur notre planète bleue, ces créatures magnifiques avec qui nous partageons notre monde, et l'importance de maintenir leur habitat ». Avec ces mots de Hoyt, nous pouvons supposer que les cétacés sont acceptés en tant que symbole de la protection de l'environnement, non seulement par les écologistes mais aussi dans un sens plus large, pour éduquer les enfants et sensibiliser les parents. Dans ce

deuxième chapitre, nous nous intéresserons donc à l'évolution de la perception des citoyens sur les cétacés ainsi que la croissance du whale watching au niveau international. Dans cette section, nous étudierons comment le whale watching s'est développé dans les pays occidentaux et comment cette activité s'est répandue dans d'autres parties dans le monde.

Le graphique 2 illustre ainsi la croissance du whale watching depuis le commencement dans les années 1950 jusqu'en 1998 avec le nombre des participants. Nous pouvons voir que le nombre de participants a décollé depuis les années 1980 et davantage encore dans les années 1990. En 1998, environ neuf millions de personnes ont participé à une séance de whale watching commercial (Hoyt, 2001). Comme nous l'avons vu au début de cette section, ce chiffre a atteint treize millions en 2008 (O'Connor *et al.*, 2009).

Graphique 2. Évolution du nombre des participants au whale watching dans le monde entre 1955 et 1998



Source : Hoyt, 2001

Pour mieux comprendre la situation globale de ce tourisme, nous nous intéressons maintenant à la distribution géographique. En 2008, l'Amérique du Nord était la principale destination pour cette activité. Presque la moitié des participants dans le monde (6,2 millions de whale watchers) et la moitié environ du chiffre d'affaires global (1,2 milliard de dollars US) ont été enregistrés dans quatre pays : États-Unis, Canada, Mexique, Saint-Pierre-et-Miquelon (collectivité d'outre-mer de la France). Puisque l'Amérique du Nord a amorcé le whale watching au milieu du XX^e siècle, son taux annuel moyen de croissance est devenu sur le moyen terme moins important, de l'ordre de 3%, selon les derniers enregistrements. En même temps, la maturité de l'industrie était observée sur toute cette zone (O'Connor *et al.*, 2009).

L'Océanie, les îles Pacifiques et l'Antarctique représentent la deuxième plus grande zone pour le whale watching. Le taux annuel moyen de croissance de l'activité se situait à 9,8% en 2008. Dans 17 pays, 2,4 millions de touristes ont participé à cette activité. Le chiffre d'affaires de l'industrie était environ de 330 millions de dollars US (O'Connor *et al.*, 2009).

L'Amérique du Sud est une région qui montre aussi une croissance rapide du whale watching avec un taux annuel moyen de croissance de 10%. Environ 700 000 personnes ont effectué cette activité dans onze pays (O'Connor *et al.*, 2009).

L'Afrique et le Moyen-Orient sont des territoires qui ont attiré davantage de whale watchers (1,4 million) que l'Amérique du Sud, pour un chiffre d'affaires de 164 millions de dollars US en 2008. Le tourisme baleinier de cette région a là encore globalement tendance à s'étendre selon ce rapport (O'Connor *et al.*, 2009).

L'Europe est une autre région où le whale watching est arrivé à maturité. Le taux annuel moyen de croissance était de 7% avec un chiffre d'affaires de 98 millions de dollars US en 2008. Environ 830 000 personnes participent à l'observation des cétacés dans une vingtaine de pays (O'Connor *et al.*, 2009).

L'Asie est classée dernière pour ce qui est du chiffre d'affaires de cette industrie avant l'Amérique centrale et les Caraïbes pour l'année 2008 : 66 millions de dollars US en Asie et

54 millions de dollars US en Amérique centrale et Caraïbes. Dans chaque zone, une vingtaine de pays proposent cette activité. Cependant, l'Asie est considérée comme une destination importante dans le monde pour le whale watching. Le nombre de participants en Asie en 1998 était environ de 215 000 et ce chiffre a augmenté en 2008 à 1 060 000, ce qui représente un taux annuel moyen de croissance de 17%. Quant à l'Amérique centrale et aux Caraïbes, le nombre de whale watchers en 2008 était environ 302 000. Cette zone connaît aussi un développement certain de l'industrie du whale watching avec un taux annuel moyen de croissance de 13% (O'Connor *et al.*, 2009).

Malheureusement, de nos jours, nous ne disposons pas de données plus récentes que celles de 2008 présentées ci-dessus concernant l'essor mondial du tourisme baleinier. Or, l'étude de Cisneros-Montemayor *et al.* (2010) a montré les possibilités de poursuite d'une croissance du secteur du whale watching. D'après les auteurs, si d'autres pays qui ne s'étaient pas encore engagés dans cette activité commençaient le whale watching, le secteur serait capable de générer 413 millions de dollars US et 5 700 emplois supplémentaires dès 2009. Si nous rajoutons ces chiffres au dernier recensement mondial complet (O'Connor *et al.*, 2009), le tourisme baleinier pourrait alors créer un bénéfice total de plus de 2,5 milliards de dollars US par an et 19 000 emplois (Cisneros-Montemayor *et al.*, 2010).

De plus, cette étude montre que cette croissance potentielle serait créée par les pays en développement. Selon une évaluation de la distribution mondiale des mammifères marins, la plupart des pays côtiers pourraient mener l'observation des baleines comme activité touristique. Les auteurs ont également mentionné que son expansion virtuelle serait conditionnée par le nombre de visiteurs dans une destination. Cela dépendrait de plusieurs facteurs tels que l'accessibilité ou la sécurité des sites. Des destinations où les touristes et/ou les cétacés sont abondants posséderaient certes une possibilité plus importante qu'ailleurs. Mais il existe des précautions pour les régions côtières qui souhaitent défricher un nouveau marché de whale watching. Il serait indispensable de viser la possibilité de mise en place de pratiques de bonne conduite et de perspectives favorables quant à un bénéfice potentiel. Une façon respectueuse d'observer les cétacés et l'écosystème marin est primordiale. En faisant attention sur ce point, les opérateurs pourraient obtenir ainsi une meilleure satisfaction des clients (Cisneros-Montemayor *et al.*, 2010).

L'île de La Réunion est l'une des destinations du whale watching établies depuis la fin des années 2000. Une association locale, GLOBICE (Groupe Local d'OBservation et d'Identification de CÉtacés), qui travaille et mène des études sur le peuplement des cétacés (dauphins, baleines, cachalots) et leur conservation à La Réunion, a observé l'arrivée des baleines à bosse dans les eaux réunionnaises depuis 2004 (Dulau-Drouot *et al.*, 2008).

Selon O'Connor *et al.* (2009), plus de 3 000 personnes ont participé au tourisme des cétacés à La Réunion et cette activité a généré 460 000 dollars US en 2008. Depuis lors, le nombre des baleines à bosse observées a augmenté et cette industrie a continué à se développer. Depuis, les acteurs locaux ont instauré des mesures pour davantage la réglementer. Il est donc probable que le nombre de whale watchers et le chiffre d'affaires ont augmenté depuis le dernier recensement de l'année 2008, mais nous approfondirons l'étude de ce site dans les prochains chapitres.

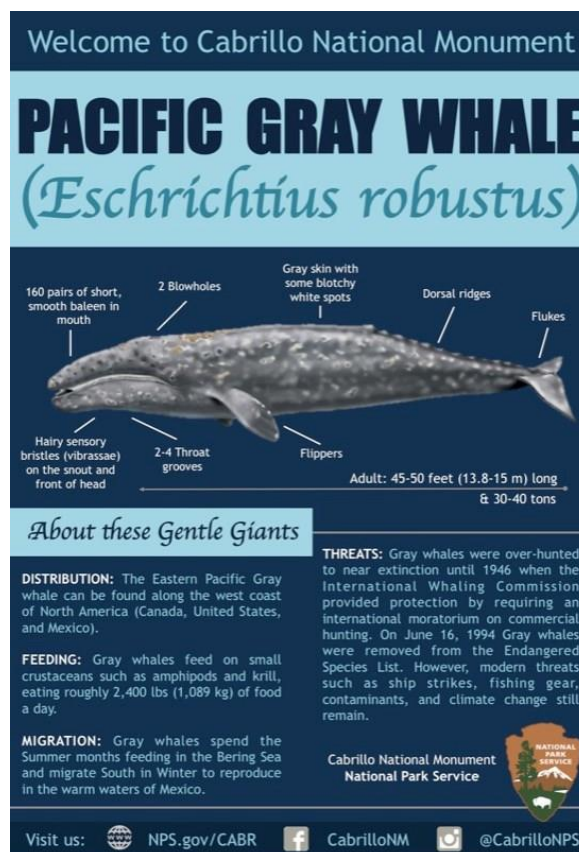
Cette quantification du nombre de whale watchers et du chiffre d'affaires généré par l'activité de whale watching étant faite, détaillons maintenant l'historique du whale watching pour mieux en comprendre l'esprit. L'activité a commencé en Californie avec l'observation des baleines grises (*Eschrichtius robustus*). Aujourd'hui, il est considéré qu'il existe deux populations générales de baleines grises, une population du Pacifique Nord-Ouest et une population du Pacifique Nord-Est. Autrefois, des baleines grises ont peuplé l'Atlantique Nord et les eaux côtières d'Europe, l'Islande et l'Amérique du Nord. Cependant, les dernières baleines grises de cette zone auraient été pêchées à la fin du XVII^e siècle ou au début du XVIII^e siècle par les baleiniers. Nous ne savons pas vraiment si la chasse à la baleine de l'époque était la seule responsable de leur extinction ou non (Jones et Swartz, 2009).

L'une des populations existantes de baleines grises est la population du Pacifique Nord-Ouest ou baleines grises occidentales. L'effectif de cette population a été gravement réduit par le whaling international au large de la Russie, Corée et du Japon entre les années 1840 et 1960 (Jones et Swartz, 2009). La baleine grise occidentale est classée « En Danger » sur la Liste Rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN ou *International Union for Conservation of Nature*, IUCN en anglais).

L'autre population de baleines grises se trouve au nord-est du Pacifique. Elles se nourrissent dans l'Arctique. En hiver, elles descendent vers la Californie centrale, Baja Californie, le golfe de Californie et la partie continentale du Mexique pour s'accoupler et mettre bas dans des mers plus chaudes. Leur voyage annuel pourrait atteindre 15 000 à 20 000 kilomètres (aller-retour) (Jones et Swartz, 2009).

Au milieu des années 1940, les étudiants de l'Institut d'océanographie Scripps en Californie dirigés par un ichthyologiste américain, Carl Leavitt Hubbs, menaient une enquête de comptage annuel des baleines grises de la population du Pacifique Nord-Est. Leurs points d'observation étaient des bâtiments universitaires, des caps et des phares. Pareillement en Californie, le monument national Cabrillo, situé à San Diego est devenu un site pour observer des baleines grises. La première année en 1950, 10 000 spectateurs s'y sont rendus (Hoyt, 2009) (Figure 1).

Figure 1. Le whale watching avec les baleines grises au monument national Cabrillo



Source : National Park Service, USA

<https://www.nps.gov/cabr/planyourvisit/whale-watching.htm>

C'est en 1955 que Chuck Chamberlin, un pêcheur de San Diego, a commencé à proposer le whale watching, c'est-à-dire une sortie sur un bateau pour rencontrer des baleines grises. Ce fait est considéré comme la première excursion d'observation de baleines dans le monde. Le tarif d'une sortie était d'un dollar US de l'époque. Les bateaux du whale watching naviguaient d'hiver au printemps de la Californie vers le Mexique ou l'Alaska. D'après Hoyt et Parsons (2014), ce pêcheur s'inspirait probablement de l'enquête sur les baleines grises par les étudiants et l'un des premiers spécialistes de la recherche sur les baleines que nous avons mentionnés ci-dessus.

Suite au succès de cette expérience de whale watching à San Diego, la migration saisonnière des baleines grises a suscité l'attention de tout l'État de Californie au point de choisir cette espèce comme mammifère marin emblématique de l'État (Hoyt et Parsons, 2014). Cette espèce qui avait été une grande cible du whaling industriel du XIX^e siècle, a donc été accueillie de manière radicalement différente. La migration des baleines grises est devenue un événement annuel attirant du public. Cet animal est devenu un symbole pour le tourisme local ainsi que pour l'éducation (Hoyt 2001).

C'est ainsi que le whale watching a commencé à connaître le succès sur la côte californienne. Néanmoins, jusqu'à la fin des années 1970, le whale watching basé à terre était plus populaire que celui en mer. Les nombreux points d'observation sur les côtes de la Californie, de l'Oregon et de Washington ont permis de découvrir les grands mammifères marins. Jusqu'en 1983, sur le seul monument national Cabrillo, à San Diego, plus de 300 000 personnes ont pratiqué l'observation des baleines à terre et des centaines de milliers de personnes sur d'autres points terrestres d'observation (Hoyt, 1992 *in* Hoyt, 2001). Selon cette perspective, le whale watching commercial est resté embryonnaire dans les premiers temps car ces observations étaient gratuites (Hoyt et Parsons, 2014).

C'est vers les lagons mexicains, au large de San Diego, que le whale watching commercial s'est répandu dans les premiers temps. Des circuits en compagnie de guides naturalistes ont été proposés aux clients. Ensuite des voyages en bateau ont été organisés par des pêcheurs en remontant la côte californienne. Aux alentours de Los Angeles et de San Francisco,

l'observation des baleines en bateau a aussi été proposés dans le cadre d'excursions scolaires (Hoyt et Parsons, 2014).

Parallèlement, le whale watching dans l'Amérique du Nord a commencé à se diversifier. Sur la côte est, ce nouveau tourisme a débuté dans les années 1970 pour observer différentes espèces de grands cétacés, comme les baleines à bosse, les rorquals communs, les baleines de Minke ou les baleines franches. En 1973, la Société Zoologique De Montréal a commencé à proposer des sorties de whale watching descendant le fleuve Saint-Laurent au Canada. Depuis 1975, les baleines à bosse qui s'alimentent dans les eaux de la Nouvelle-Angleterre font l'objet d'observation (Hoyt, 2009 ; Forestell, 2009 ; Hoyt et Parsons, 2014).

Dans d'autres parties d'Amérique du Nord aussi, les sites dédiés à l'observation des cétacés se sont multipliés : les orques et les baleines grises dans le nord-ouest du Pacifique ; les baleines à bosse en Alaska ; les baleines bleues et les bélugas (*Delphinapterus leucas*) dans le fleuve Saint-Laurent au Canada. À Hawaï en Océanie, la présence de baleines à bosse a permis d'établir ce nouveau type de tourisme (Hoyt, 2009 ; Forestell, 2009 ; Hoyt et Parsons, 2014).

Ainsi, le whale watching qui a débuté en recherchant des baleines grises en Californie, a continué à se développer dans les années 1980 grâce à d'autres grandes espèces présentes pendant l'absence des baleines grises. Également, des espèces non-migratrices dans la faune marine locale ont contribué à attirer l'attention du public dans l'Amérique du Nord (Hoyt, 2001).

Aux États-Unis, les grands cétacés attiraient donc de plus en plus d'attention au point que plusieurs festivals ont lieu en Californie, célébrant l'arrivée des baleines grises. Le *Dana Point Festival of Whales* est l'un de ces événements qui fête sa 48^e édition en mars 2019 (<https://festivalofwhales.com/>, site internet du *Dana Point Festival of Whales*). De nombreuses autres festivités sur ce thème perdurent depuis plusieurs décennies (Hoyt, 2001).

En 1984, *The Whale Watcher's Handbook*, le premier guide de l'activité a été publié aux États-Unis (Hoyt, 1984 in Hoyt et Parsons, 2014). Au début des années 1980, une douzaine de pays ont commencé à pratiquer ce nouveau tourisme : l'Afrique du Sud, l'Argentine, l'Australie, les Bahamas, les Bermudes (territoire britannique d'outre-mer), le Canada, l'Équateur, les États-

Unis, la France, Gibraltar (territoire britannique d'outre-mer), le Mexique, le Portugal, le Sri Lanka (Hoyt, 1995 ; Hoyt, 1996 *in* Orams, 2000).

À travers les premières nations qui ont amorcé le tourisme de l'observation des baleines, nous pouvons voir que cette activité a été initialement acceptée dans certains pays occidentaux ainsi que les pays entretenant d'étroites relations avec ceux-ci, notamment les anciennes colonies et/ou des pays frontaliers. O'Connor *et al.* précisent que presque la moitié des whale watchers ont participé à l'activité en Amérique du Nord (O'Connor *et al.*, 2009 ; Hoyt et Parsons, 2014).

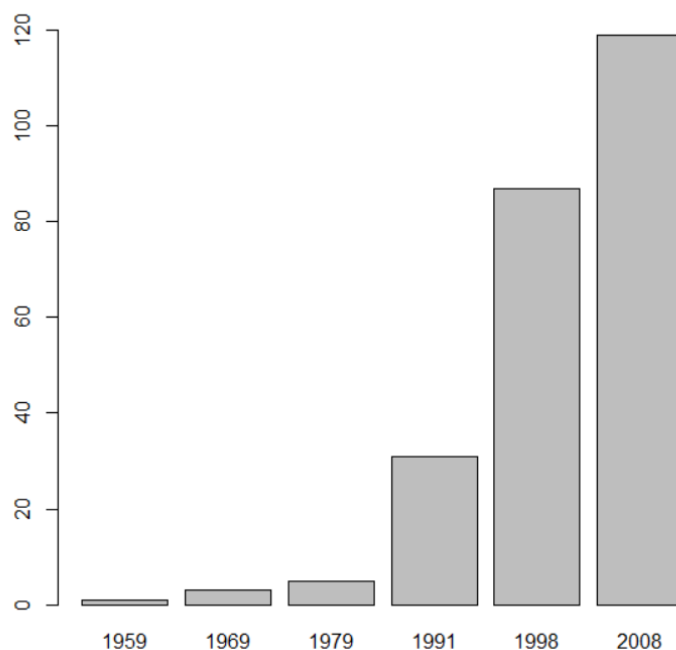
Toutefois, depuis le milieu de la décennie 1980 et au cours de la décennie suivante, le tourisme baleinier a connu une croissance rapide à l'échelle mondiale. Les cinq pays qui ont enregistré le taux d'augmentation le plus élevé entre 1991 et 1994 étaient le Brésil, l'Espagne, le Japon, l'Argentine et la Nouvelle-Zélande avec plus de 40 000 whale watchers par an dans chaque pays. Si nous classons les régions continentales selon la croissance moyenne annuelle au cours de la même période, le résultat classe en premier l'Afrique du Sud (117,8 %), l'Amérique centrale et les Antilles (111,4 %) ainsi que l'Asie (88,1%) (Hoyt, 1995).

En 1991, ce sont 31 pays et territoires d'outre-mer qui pratiquaient le whale watching et à la fin de la même décennie, en 1998, ce nombre a largement augmenté pour atteindre 87 pays (Hoyt, 2001). En 2008, 119 pays proposaient le tourisme baleinier (O'Connor *et al.*, 2009). Les seuls pays qui pratiquent encore la chasse à la baleine à cette époque après l'adoption du moratoire de la Commission baleinière internationale sont le Japon, la Norvège (depuis 1988) et l'Islande (depuis 1991) mais ils ont également débuté ce type de tourisme auprès des baleines (Hoyt, 2001).

Le graphique 3 synthétise l'évolution du nombre de pays qui pratiquent le whale watching à la fin de chaque décennie, entre 1959 et 2008 (Hoyt, 1995 ; Hoyt, 2001 ; O'Connor *et al.*, 2009). Nous pouvons remarquer que c'est depuis les années 1980 que ce tourisme a commencé à s'étendre dans le monde. Notamment, la décennie 1990 s'est avérée la période de croissance la plus importante du tourisme baleinier. Nous y reviendrons, mais notons que l'amplification non maîtrisée de cette activité a amené de nouveaux problèmes et défis en matière de durabilité écologiques auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui (Hoyt et Parsons, 2014).

Au cours de la décennie 2000, les attentats du 11 septembre 2001, la crise du SRAS, la propagation de la grippe aviaire ont entraîné une baisse du tourisme au niveau mondial. En dépit de ces impacts pendant quelques années, l'industrie du whale watching a réussi à maintenir une croissance positive. Néanmoins, face à ce ralentissement du développement comparativement à la décennie précédente, nous pouvons noter le maintien de la position de l'Amérique du Nord comme plus grand marché de ce tourisme baleinier et l'identification des problèmes causés par des activités peu ou mal contrôlées dans certaines parties du monde (Hoyt et Parsons, 2014).

Graphique 3. Évolution du nombre de pays pratiquant le whale watching entre 1959 et 2008



Source : Hoyt, 1995 ; Hoyt, 2001 ; O'Connor *et al.*, 2009

Pour résumer cet historique, rappelons que l'observation des cétacés à terre était le moyen le plus utilisé jusqu'aux années 1970. Pour certaines espèces telles que la baleine franche australe, la baleine à bosse et la baleine grise, il est possible d'en trouver depuis des postes terrestres d'observation (Hoyt et Parsons, 2014). De plus, le whale watching terrestre en dehors de leur milieu naturel pourrait éliminer les impacts négatifs de l'activité sur les animaux (Hoyt, 2009).

Cependant, avec la croissance de l'industrie au niveau mondial et l'augmentation du nombre d'espèces de cétacés visibles durant le whale watching, les excursions en bateau sont devenues le type d'observation plus courant et en même temps, les moyens du whale watching se sont diversifiés comme nous l'avons mentionné plus haut.

Pour entrer davantage dans les détails, signalons que Hoyt et Parsons (2014) ont distingué le whale watching commercial et le whale watching de loisirs. Le premier est une activité organisée par les opérateurs, les clients doivent payer pour y participer. A contrario, le deuxième est une sortie effectuée par un bateau personnel. Dans ce deuxième cas, il est possible que les excursions ne soient pas réglementées et que les organisateurs ne soient pas informés quant aux risques potentiels vis-à-vis des animaux (Hoyt et Parsons, 2014).

En outre, et ceci est important d'un point de vue économique, le whale watching peut être séparé en deux types : direct ou opportuniste. Pour le whale watching direct, l'objectif explicite de l'excursion est de trouver et d'observer des baleines. Par contre, pour le whale watching opportuniste, la rencontre avec les cétacés n'est pas un but absolu en soi. Durant des croisières en mer ou d'autres activités en pleine nature, il est possible de voir occasionnellement des cétacés. Ainsi, la rencontre potentielle avec des baleines peut être utilisée explicitement ou implicitement dans une logique marketing (Hoyt et Parsons, 2014).

O'Connor *et al.* (2009) ont expliqué également les motivations des clients à propos de cette distinction. Pour le whale watching direct, l'expérience de voir des dauphins ou des baleines est la motivation principale des participants. Dans le cadre du whale watching opportuniste, l'observation des cétacés n'est ni l'intention ni la motivation de première importance, même si la possibilité de voir les cétacés peut présenter un certain intérêt pour les clients. Par exemple,

une excursion en bateau pour voir des colonies de phoques peut passer un endroit où les baleines sont souvent observées par les navires de whale watching direct (O'Connor *et al.*, 2009).

Étant donné que l'industrie du whale watching englobe des activités diverses possédant ces deux caractéristiques, il devient nécessaire dans une optique de diminuer la pression écologique de concevoir une charte prenant en compte les spécificités des activités de chaque pays ou chaque site. Aujourd'hui, avec la croissance rapide de l'observation des cétacés dans le monde, la plupart des pays ont commencé cette nouvelle activité sans établir de réglementation, ou en établissant une réglementation peu contraignante, sauf dans le cas de quelques pays ou sites exceptionnels.

Dans la majorité de cas, les décisions et les mesures adoptées à la situation sont prises a posteriori lorsque de nouveaux problèmes apparaissent (Hoyt et Parsons, 2014). Pour les dirigeants et les acteurs locaux, il semblerait moins difficile de mettre en place une réglementation précautionneuse à un stade embryonnaire de l'activité, alors qu'il est plus compliqué de créer et d'appliquer de nouveaux contrôles une fois que l'industrie est établie (Hoyt et Parsons, 2014). Concernant cette question importante de la réglementation, nous l'approfondirons en prenant des exemples dans le troisième chapitre sur les îles du sud-ouest de l'océan Indien.

Il est nécessaire à ce stade de mentionner que certains programmes scientifiques menés en collaboration étroite avec les acteurs du whale watching commercial ont contribué à la progression de la recherche et des connaissances scientifiques. Des guides naturalistes ou bien directement des chercheurs embarquent sur les bateaux de tourisme baleinier et fournissent des explications aux passagers sur les cétacés. Ils sont rémunérés et autorisés à recueillir les données pour enrichir les bases de données (Hoyt, 2001).

La photo-identification est ainsi un moyen fréquemment utilisé pour étudier les populations de baleines et de dauphins observés dans un site. Des photos prises durant l'observation des animaux, notamment les motifs et d'autres caractéristiques uniques des nageoires, permettent d'identifier chaque individu. De plus, si le même individu est observé à plusieurs reprises, cela permet d'étudier la biologie et le comportement des baleines, entre autres, les intervalles entre

les accouchements, les taux de croissance spécifiques à l'espèce, les taux de survie, les densités des populations, etc. (Rugh *et al.*, 1992).

Par ailleurs, des photos prises par des non-chercheurs, que ce soit des touristes ou des bénévoles, peuvent être utilisées pour identifier des animaux. Les données collectées par les citoyens peuvent être très précieuses pour la conservation et la gestion des cétacés observés dans une zone en question (Hoyt et Parsons, 2014). Cette participation citoyenne à la science à travers la récolte des données est appelée la *citizen science* en anglais ou la science participative en français. Cette méthode est pratiquée non seulement dans le tourisme baleinier mais aussi dans d'autres études à caractères biogéographiques afin de recueillir des données sur de vastes échelles spatiales et temporelles (Devictor *et al.*, 2010).

Les citoyens qui s'impliquent dans ces actions de science participative vont mieux connaître les espèces vivantes en question et s'intéresser davantage aux problématiques de leur environnement (Bœuf *et al.*, 2012). Ainsi, il est largement convenu que la science participative joue un rôle important pour la sensibilisation et l'éducation des participants. Quant au côté éducatif du whale watching, l'IFAW *et al.* (1997), ont énuméré une série de valeurs éducationnelles du whale watching (tableau 6). D'après ce tableau, l'observation éducative des cétacés est présentée comme une rencontre entre l'homme et une nature précieuse et en danger. Il est considéré que cette expérience va renforcer les efforts pour la conservation environnementale à plusieurs niveaux et va donner du pouvoir économique et culturel aux communautés locales gestionnaires des ressources.

Tableau 6. Vertus éducationnelles du whale watching

<i>1) Whales are emblems for promoting awareness of endangered species and habitat protection</i>
<i>2) Whale watching provides the opportunity for people across all ages and cultures to become familiar with environmental issues and to become involved in conservation efforts on a personal, local, regional, national and international level</i>
<i>3) The development of education programs forges links between the whale watch industry and local communities as well as building bridges between the general public and scientific communities</i>
<i>4) Natural history knowledge gained through whale watching has intrinsic value.</i>
<i>5) Whale watching provides an opportunity to observe animals in the wild, transmitting factual information and dispelling myths</i>
<i>6) Whale watching is a model for marine educational programs in adventure travel and ecotourism</i>
<i>7) Whale watching provides the opportunity for appreciation and understand of local history, culture and environment</i>

Source : Hoyt, 2009 ; IFAW et al., 1997

Selon cette perspective, certains opérateurs ont organisé un whale watching spécifiquement revendiqué comme éducatif. Pour cela, il s'agit de mener un programme pour des écoliers dans le but d'expliquer les grands mammifères marins sauvages. Même si ce n'est pas une excursion adressée seulement aux écoliers, les explications des guides naturalistes ou l'observation des cétacés à côtés des bateaux scientifiques effectuant des enquêtes peuvent intéresser les participants aux cétacés, et de manière plus générale à la mer et à la conservation marine (Hoyt, 2009).

Cependant, toutes les pratiques de l'observation des baleines ne sont pas assorties de valeurs éducatives. Ainsi, en 1998, 35 % des opérateurs s'assuraient la présence d'un guide naturaliste

pour animer la sortie. On recense 9 % des opérateurs dans le monde qui collaboraient avec des chercheurs ou des naturalistes pour récolter des données diverses alors que 57 % des opérateurs n'ont jamais participé à une enquête ni fourni de données. Dans la majorité de cas, le whale watching reste une activité strictement commerciale (Hoyt, 2009). Notons qu'il est dommage que nous n'ayons pas de données récentes sur cette question pour voir l'évolution des mentalités en la matière alors que les questions climatiques et environnementales ne cessent de prendre de l'ampleur dans le débat public.

Toujours est-il que cette évolution des valeurs vers une approche davantage environnementaliste peut être analysée comme un changement des attentes de la part des participants. Comme nous l'avons vu dans cette section, les débuts du whale watching ont été inspirés par des bateaux scientifiques pour enquêter des baleines grises en Californie et cette activité a aujourd'hui gagné une place et une organisation solides pour attirer les citoyens qui souhaitent rencontrer des cétacés. Afin d'approfondir les envies et les motivations des whale watchers, nous allons maintenant étudier plus précisément l'engouement de l'écotourisme et des formes d'observation de la nature dans une deuxième section.

2.2. Écotourisme et observation de la nature

Aujourd'hui, l'écotourisme est considéré comme une solution quasi-miracle pour réaliser trois objectifs différents : développer l'économie, protéger l'environnement et assurer le bien-être des communautés (Tardif, 2003). Dans ce contexte, le whale watching partage la même ambition. Malgré les difficultés à imposer un certain niveau de réglementation, l'observation des cétacés est de plus en plus acceptée en tant qu'utilisation durable des animaux comparativement à la chasse commerciale. Dans la présente section de ce deuxième chapitre, nous souhaitons donc mieux comprendre le contexte plus général du tourisme baleinier en l'inscrivant dans le développement de l'écotourisme durant le XX^e siècle.

Aux États-Unis, les activités récréatives et touristiques en plein air ont été encouragées dès la fin du XIX^e siècle avec la création des parcs nationaux. Celui de Yellowstone a été ouvert en

1872, c'était le premier parc national dans le monde. En 1879, le parc national Royal a été créé en Australie. Même avant, des aires naturelles attiraient des voyageurs en tant que destinations romantiques et touristiques. Cependant, c'est seulement au milieu du XX^e siècle que l'écotourisme, autrement dit le tourisme en rapport avec des activités écologiques, est né à la lisière de deux phénomènes : la sensibilisation aux problèmes environnementaux et la croissance du tourisme de masse (Dowling, 2013). Dans le but d'étudier l'établissement de l'écotourisme, nous allons approfondir ces concepts de développement durable et de tourisme de masse.

L'idéologie du « développement durable » a été établie par la parution du rapport de la World Commission on Environment and Development (WCED, Commission mondiale sur l'environnement et le développement en français) en 1987. Cette analyse a été dirigée par Madame Gro Harlem Brundtland, elle couvrait toutes les sortes de menaces pour la planète dues au sous- et au sur- développement (Keeble, 1988).

The Earth is one but the world is not. We all depend on one biosphere for sustaining our lives. Yet each community, each country, strives for survival and prosperity with little regard for its impact on others. Some consume the Earth's resources at a rate that world leave little for future generations. Others, many more in number, consume far too little and live with the prospect of hunger, squalor, disease and early death. (WCED, 1987 ; p.27 in Keeble, 1988).

La WCED a été établie en 1984 par l'Organisation des Nations unies dans le but de proposer des stratégies à long terme contre les divers problèmes liés à l'environnement et au développement. La création de cet organisme international a été encouragée notamment par les échecs des rapports internationaux successifs et de la Conférence de Stockholm (1972) qui n'ont pas affecté de façon tangible le développement inégal ainsi que la dégradation environnementale. Pour le tournant du siècle, l'objectif de la WCED était de parvenir au développement durable (Keeble, 1987 ; Keeble, 1988).

Dans le rapport, la WCED a examiné des problèmes majeurs et communs pour la planète : les menaces de guerre, la pauvreté et la dégradation issues du développement mondial, la pollution

et l'épuisement des ressources naturelles dus au monde industrialisé. Pour avancer un nouveau concept de développement, la WCED a adopté la notion de *sustainable development* (développement durable), devenu l'un des principes fondamentaux des mouvements écologistes (Keeble, 1988).

Jusque-là, cette notion était principalement employée par des écologistes ou des spécialistes de l'environnement. Après la parution du rapport Brundtland, le concept de développement durable a été grandement vulgarisé. Aujourd'hui, l'usage de ce terme est quasiment indispensable lors d'un débat sur le développement ou l'environnement non seulement par des conservationnistes mais aussi dans les ministères, les organisations internationales, la Banque mondiale et les grandes entreprises. Malgré une définition jugée parfois un peu floue, le concept de développement durable a connu un engouement à l'échelle mondiale et dans divers domaines (Gendron et Revéret, 2000).

L'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources en a proposé la définition suivante en 1980. « *Le développement durable doit tenir compte des facteurs sociaux et écologiques aussi bien qu'économiques, de la base de ressources biotiques et non biotiques ainsi que des avantages et des inconvénients à court et à long termes des solutions de rechange* (Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources, 1980 in Gendron et Revéret, 2000 ; p.3). » Ensuite, d'après la WCED, le développement durable est ainsi défini : « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* » (WCED, 1987 ; p.51 in Gendron et Revéret, 2000 ; p.3).

Les deux définitions ont énoncé à leur manière une nouvelle notion de développement qui n'était pas prédominante jusqu'alors. La première définition a souligné que la dimension sociale était un élément explicite du développement. La deuxième définition a appuyé sur une nouvelle valeur éthique vis-à-vis des générations futures. Néanmoins, les deux termes, ni 'développement' ni 'durable', ne possèdent une définition unique (Gendron et Revéret, 2000).

Pour le terme 'développement', Gendron et Revéret ont mentionné ainsi la définition de Comélieu : « *1) comme le changement social qui permet un progrès collectif et se situe dans la*

prolongation du dynamisme de la révolution industrielle née en Europe occidentale il y a deux siècles ; 2) comme l'espoir de progrès matériel et social qu'elle a engendré dans la plupart des nations ; et finalement 3) comme l'expansion à l'échelle mondiale d'un système d'économie, de société et de civilisation fondé sur l'accumulation et qui s'appelle le capitalisme » (Comélieu, 1999 in Gendron et Revéret, 2000 ; p.5).

La compréhension et l'interprétation de ces trois éléments peuvent introduire une certaine ambiguïté de caractérisation qui porte sur le développement. La notion de développement est née politiquement dans un discours du président américain Harry S. Truman en 1949. Le concept prononcé dans ce discours était de partager les acquis scientifiques et industriels avec les régions ou les états sous-développés. À partir de là, la notion de 'sous-développement' est apparue et il est alors désormais légitime pour un pays de chercher à se 'développer'. Au fil du temps, de nouvelles caractéristiques ont été ajoutées à ce concept de développement, dont le développement durable fait partie intégrante (Gendron et Revéret, 2000).

Quant au développement durable à proprement parler, il internalise la difficulté de réconcilier les trois dimensions : économique, environnementale et sociale (Gendron et Revéret, 2000). Ce nouveau concept est accepté de plus en plus aisément après la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro en 1992, le Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg en 2002 ainsi qu'une nouvelle Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement durable en 2012 (Tardif, 2003 ; Leroux, 2010).

Quant à l'écotourisme, il a commencé à se développer dans les années 1970 en plein mouvement pour la protection de l'environnement (Tardif, 2003). Depuis la fin des années 1970 et le début des années 1980, des conséquences négatives du tourisme ont été de plus en plus reconnues et un débat intense s'est engagé sur les coûts écologiques et sociaux de l'industrie du tourisme. La critique était notamment adressée directement aux retombées issues d'une forte croissance du tourisme de masse (Pforr, 2001).

D'après Boyer, historiquement, le tourisme est un nouveau phénomène qui est né avec et dans une société industrielle. L'apparition des mots concernant le tourisme était tout d'abord selon le vocabulaire anglais : *tour* au XVIII^e, *tourist* au début du XIX^e et *touring* au milieu du XIX^e

siècle. Pour le même auteur, ce mot est défini ainsi : « *l'ensemble des phénomènes résultants du voyage et du séjour temporaires de personnes hors de leur domicile, quand ces déplacements tendent à satisfaire, dans le loisir, un besoin culturel de la civilisation industrielle* » (Boyer, 1980 ; p.5).

Dans ce pays de la Révolution industrielle, la pratique touristique s'est développée notamment au cours du XIX^e siècle. À la fin du XVIII^e siècle, le tourisme existait mais était destiné seulement à une petite élite. Au XIX^e siècle, en revanche, le tourisme de saison et de station a commencé à fleurir tout d'abord auprès des rentiers et progressivement cette pratique s'est répandue dans les autres classes sociales aisées (Boyer, 1980).

Quand nous regardons les motivations de ces voyages dans les premiers temps du tourisme, elles étaient déjà variées : pour ses soins, pour son bien-être, pour apprécier la nature, pour s'éloigner des troubles sociétaux et environnementaux des cités industrielles. Les images et les goûts des premiers touristes qui étaient des voyageurs, des aristocrates, des élites économiques, étaient objets d'envie et d'imitation de la part des autres classes sociales (Boyer, 1980 ; Dehoorne, 2013).

Au cours du XX^e siècle, l'institutionnalisation du temps libre, et notamment la mise en place des congés payés, la démocratisation de la société, les progrès en termes de transports individuels avec la banalisation progressive de la voiture ainsi que des transports collectifs avec la généralisation de l'aviation pour les déplacements internationaux, ont tous contribué à la diffusion du tourisme vers d'autres classes sociales et ce fut le commencement au tourisme de masse (Dehoorne, 2013). En même temps, la classe aristocratique préoccupée à se distinguer, à se valoriser et se différencier, ne cessait d'inventer de nouveaux lieux et de nouvelles formes de loisirs (Dehoorne, 2013).

Tant que le tourisme n'était pas objet d'intervention étatique jusqu'au début du XX^e siècle, l'analyse socio-culturelle était suffisante pour comprendre l'évolution libre de ce domaine. Jusqu'à la crise de 1929, aucun gouvernement ne disposait de structures spécifiques pour intervenir dans le secteur touristique et l'économie des loisirs était atomisée. C'est seulement après la crise économique que quelques états de démocratie parlementaire ont commencé à

établir des bureaux pour diriger ou examiner ce domaine. En France, le premier règlement fut rédigé par le préfet du Var en 1937, cet écrit ratifiant la différence entre les campeurs et les campements de gitans (Boyer, 1980).

Au fil du temps, le degré d'intervention publique se diversifie selon les États. Certains gouvernements tels qu'italien et allemand, ont commencé à diriger les loisirs de manière autoritaire en recherchant l'adhésion des masses et l'imprégnation de l'ensemble de la population. Dans d'autres pays occidentaux où l'évolution touristique restait libre, une technostructure s'est créée. Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, de puissantes entreprises multinationales qui possédaient leurs hôtels et leurs villages pour accueillir les vacanciers sont apparues. Les banques ont commencé à prendre une part importante de la propriété et du contrôle des affaires des loisirs (Boyer, 1980).

L'objectif dans le tourisme a changé, ce n'est plus la satisfaction ou la réponse aux besoins exprimés des clients qui sont recherchées, mais la fabrication et la vente de produits touristiques génériques en utilisant des méthodes de marketing. Pour les agences de voyages, leurs prestations ne sont pas du simple transfert de passagers ou de l'hébergement, mais la vente de « rêves » ou de « bonheur ». Ainsi, et notamment dans les années 1970, diverses utopies hédonistiques ont remporté du succès tels que le tourisme balnéaire 3S (Sea, Sun and Sand), la vie en communauté ou encore le retour à la nature (Boyer, 1980).

Jusqu'ici, nous avons retracé l'immixtion de deux éléments autour de l'écotourisme, à savoir le développement durable et le tourisme global, de façon indépendante. Nous posons alors maintenant la question suivante : comment ces deux éléments réunis ont-ils abouti au nouveau concept d'écotourisme ? Hunter (1997) et Tardif (2003) ont estimé par exemple que l'évolution des deux notions que sont le développement durable et le tourisme global ne s'est pas faite ensemble. Autrement dit, l'amplification du tourisme global ne contribue pas obligatoirement au développement durable (Hunter, 1997 ; Tardif, 2003).

Dowling (2013) a exposé l'histoire de l'évolution de rapport entre le tourisme et l'environnement. D'après l'auteur, ces deux industries, le tourisme et la protection de l'environnement, coexistaient dans les années 1950. Mais à cette époque, l'Union internationale

des organismes officiels de tourisme (UIOOT ou *International Union of Official Travel Organization*, IUOTO en anglais), précurseur de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT ou *World Tourism Organization*, UNWTO en anglais) a appréhendé les effets physiques et sociaux indésirables du tourisme de masse sur les ressources touristiques (Dowling, 2013).

Durant la décennie suivante, le tourisme de masse s'est confronté à la hausse de la sensibilisation face à la dégradation des ressources naturelles. Si leur relation était conflictuelle, au cours des années 1970, ils ont trouvé un moyen de cohabiter en symbiose : le tourisme en tant qu'outil pour conservation environnementale. L'UIOOT a adopté une politique touristique respectueuse de l'environnement. Elle a recommandé aux pays d'établir un inventaire des ressources naturelles touristiques au niveau national en notant des zones sensibles et fragiles à développer soigneusement sur une petite échelle. L'autre élément important de cette politique était l'établissement des directives concernant le développement de nouveaux complexes touristiques en conseillant de réduire au minimum les impacts négatifs sur l'environnement (Dowling, 2013).

L'essentiel de cette politique a été acceptée et adoptée lors de la Conférence de Stockholm (1972). La stratégie de l'écodéveloppement qui stipule que le développement économique doit être accompagné par la protection environnementale a été adoptée à l'échelle mondiale. En conséquence, et en théorie, tout le développement du tourisme en milieu naturel doit être entièrement compatible avec les valeurs et la culture locales (Dowling, 2013).

Quant au concept de développement durable, il est malléable et peut s'adapter à des points de vue variés. Ces différentes façons de voir le monde englobent plusieurs positions éthiques et stratégies de gestion, elles peuvent aller d'une position préservationniste des ressources à une posture extrême pour des fins commerciales (Hunter, 1997).

Turner, Pearce et Bateman (Turner *et al.*, 1994 in Hunter, 1997) ont présenté une gamme étendue de description du développement durable en quatre catégories d'acteurs. Ce schéma simplifié est basé sur leurs positions par rapport à la nature.

Le premier groupe a un intérêt très faible par rapport à la nature. Son point de vue anthropocentrique et utilitariste encourage la croissance et l'exploitation des ressources. Un marché sans obstacles fonctionne mieux afin de satisfaire la demande des consommateurs.

Le positionnement du deuxième groupe face à la nature est faible et il reste anthropocentrique et utilitariste, mais il est conservateur au niveau des ressources. La croissance se contrôle afin de parvenir à l'équité intragénérationnelle et intergénérationnelle des coûts et des bénéfices du développement. Les inventions humaines ne peuvent pas remplacer tous les éléments de l'environnement, alors certains aspects de la nature tels que la couche d'ozone et des écosystèmes spécifiques sont considérés comme précieux.

Le troisième groupe prend une position forte vis-à-vis de la nature et il est orienté vers la préservation des ressources. Il donne la priorité au maintien de l'intégrité fonctionnelle des écosystèmes, mettant alors de côté l'utilisation de ces derniers pour les humains. L'économie atteint un état de stabilité en respectant les règles permanentes des biens naturels. Pour ce faire, l'ensemble des stocks de capital naturel doit rester constant ou augmenter avec le temps quantitativement et qualitativement.

Le quatrième groupe est en posture bioéthique et écocentrique à l'égard de la nature. Il est effectivement préservateur sur les ressources naturelles jusqu'au point où l'utilisation de ces dernières est minimisée. Tous les organismes vivants et même des éléments abiotiques, possèdent une valeur intrinsèque. Il est en même temps contre la croissance économique et démographique (Turner *et al.*, 1994 in Hunter, 1997).

Les différents auteurs précédents nous ont montré concrètement le large éventail de la notion de développement durable. Ainsi, le rapport entre le développement durable et le tourisme doit être mesuré entre très fort et très faible (Tardif, 2003). De plus, le tourisme dit 'durable' ne doit pas être vu comme un cadre rigide mais comme un paradigme adaptatif qui peut légitimer toutes sortes d'approches en fonction des circonstances spécifiques (Hunter, 1997).

Maintenant, nous examinons le concept d'écotourisme avec plusieurs définitions proposées. Certains chercheurs ont affirmé que l'origine de ce terme n'était pas très claire (Blamey, 2001 ;

Tardif, 2003). Certains pensent que c'est Romeril qui a employé le mot *eco-tourism* dans son article en 1985 en langue anglaise. Néanmoins, en langue espagnole, l'écologiste mexicain, Ceballos-Lascurain a pu utiliser *ecoturismo* plus tôt que Romeril. Le Service National des Forêts du Canada avait commencé des écotours sur la Transcanadienne, la route qui traverse le pays dès le début des années 1970 (Tardif, 2003).

Cependant, il semble que c'est Hetzer qui a employé ce mot pour la première fois en 1965. Dans son travail, il a également reconnu quatre piliers de l'écotourisme :

- 1) réduire au minimum les impacts sur l'environnement ;
- 2) respecter les cultures d'accueil ;
- 3) augmenter au maximum les bénéfices pour les communautés locales,
- 4) maximiser la satisfaction des touristes (Hetzer, 1965 in Blamey, 2001 ; Tardif, 2003).

La définition donnée par Ceballos-Lascurain est généralement considérée comme étant la première version formelle : *“Tourism that involves travelling to relatively undisturbed or uncontaminated areas with the specific objective of studying, admiring, and enjoying the scenery and its wild plants and animals, as well as any existing cultural manifestations (both past and present) found these areas”* (Ceballos-Lascurain, 1991 in Hoyt et Parsons, 2014 ; p.62, Blamey, 2001).

La version proposée par l'Union mondiale pour la nature (UICN), une organisation non gouvernementale et internationale qui travaille sur la conservation de l'intégrité et la diversité de la nature, ressemble à celle de Ceballos-Lascurain : « Voyage responsable sur le plan environnemental et visite de milieux naturels relativement peu perturbés dans le but d'apprécier la nature - ainsi que toute manifestation culturelle passée ou présente observable de ces milieux - , encourageant la conservation, ayant un impact négatif très limité et s'appuyant sur une participation active des populations locales dans le but de générer des avantages » (UICN, 1996 in Tardif, 2003 ; p.4 ; Hoyt et Parsons, 2014 ; p.62).

Une définition de ce type de tourisme par Honey (1999) reste similaire aux deux autres précédentes, seulement celle-ci met en valeur ses impacts positifs sur l'éducation, la conservation et les communautés locales (Hoyt et Parsons, 2014) : *“Ecotourism is travel to*

fragile, pristine, and usually protected areas that strives to be low impact and (often) small scale. It helps educate the traveler, provides funds for conservation, directly benefits the economic development and political empowerment of local communities, and fosters respect for different cultures and for human rights” (Honey, 1999).

Outre ces trois versions, plusieurs auteurs ont mentionné l’existence de différentes définitions de l’écotourisme (Blamey, 2001 ; Tardif, 2003 ; Hoyt et Parsons, 2014). Fennell (1999) a proposé sa propre définition de ce tourisme après avoir passé en revue quinze définitions. De l’avis de Fennell, *“Ecotourism is a sustainable form of natural resource-based tourism that focuses primarily on experiencing and learning about nature, and which is ethically managed to be low-impact, non-consumptive, and locally oriented (control, benefits, and scale). It typically occurs in natural areas, and should contribute to the conservation or preservation of such areas”* (Fennell, 1999 in Hoyt et Parsons, 2014, p.62-63).

Dans des premières définitions de l’écotourisme, telles que celle de Ceballos-Lascurain, la recherche d’une expérience en milieu naturel par les touristes est soulignée tandis que des définitions plus récentes, telles que celle de Honey, mettent davantage l’accent sur différents principes liés au développement durable (Blamey, 2001 ; Tardif, 2003). Après l’analyse de différentes définitions, Blamey a exposé trois éléments communs et essentiels de l’écotourisme :

- 1) un tourisme basé sur la nature ;
- 2) l’encouragement à l’éducation sur l’environnement,
- 3) une gestion durable (Blamey, 2001 ; Tardif, 2003).

Selon Budowski (1976), le tourisme et la conservation de la nature peuvent cohabiter et s’enrichir réciproquement. Le tourisme peut contribuer à la création de programmes de conservation, qui eux-mêmes vont générer les contenus divers, éducationnels, scientifiques et de loisirs. Ces contenus permettant alors d’attirer plus de touristes, voire d’autres profils de touristes (Budowski, 1976).

Derrière la croissance de l’écotourisme, se dessine l’évolution des opinions sur l’environnement et le tourisme de masse. Dans les années 1960, le tourisme de masse a été encouragé mais en

même temps, la dégradation environnementale était un sujet qui attirait de plus en plus d'attention. Dans les années 1970, la promotion du tourisme de masse a évolué vers une prise de conscience de ses impacts indésirables et le mouvement écologique n'a cessé de se développer. Enfin, dans les années 1980, comme nous l'avons vu plus haut, un nouveau concept du développement durable a vu le jour (Weaver, 2001 ; Fennell, 2002 *in* Dowling, 2013). L'écotourisme et ses attractions naturelles ont eu des soutiens dans l'opinion en tant qu'option alternative voire opposée au tourisme de masse (Weaver, 2001).

Il faut noter aussi l'importance de la croissance du tourisme en général qui a également encouragé le développement de l'écotourisme. L'introduction des avions de transport et la baisse des coûts des billets ont élargi la possibilité de déplacement sur longue distance et l'ère du tourisme de masse a commencé (Dowling, 2013). Néanmoins, nombre d'impacts négatifs issus de l'écotourisme sur l'environnement ont été observés (Mellor, 1990 ; Griffiths et Van Schaik, 1993 ; Orams, 2001).

À la fin du siècle dernier et au début de ce siècle, une nouvelle question est apparue : l'écotourisme pourra-t-il conserver ses principes initiaux de développement durable ou va-t-il se transformer vers une forme de tourisme de masse au fil de temps ? (Weaver, 2001 ; Tardif, 2003 ; Dowling, 2013).

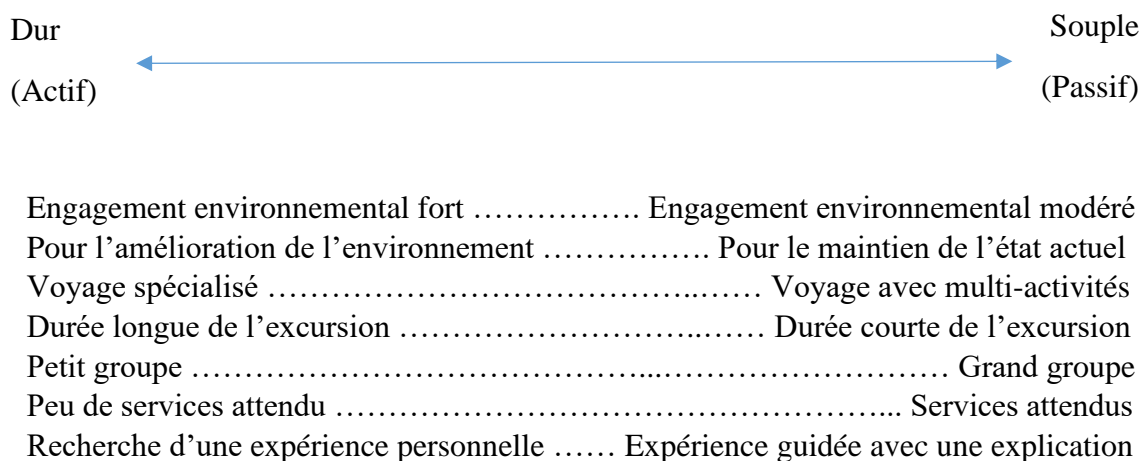
Weaver (2001) a mentionné trois éléments essentiels pour l'écotourisme. Premièrement, le cœur d'attractivité est un environnement naturel ou l'une des composantes spécifiques de ce milieu tels qu'une espèce ou un type particulier des plantes ou des animaux. Deuxièmement, l'écotourisme consiste à apprendre à travers une interaction entre l'environnement naturel et des écotouristes. De cette manière, nous pouvons distinguer théoriquement l'écotourisme de certaines activités basées davantage sur un loisir dans un milieu naturel tel que 3S (Sea, Sun and Sand) ou plus sur une aventure, à l'instar de la randonnée, l'escalade ou le rafting. Troisièmement, l'écotourisme doit s'assurer la durabilité de manière économique, écologique et socioculturelle (Weaver, 2001). Ces trois éléments peuvent englober des diverses activités au nom de l'écotourisme.

D'autre part, Tardif a évoqué la nécessité de ne pas généraliser toutes les activités dans un environnement naturel. Le tourisme axé sur la nature comprend trois dimensions essentielles : l'expérience, le style et le lieu et chaque dimension est dépendante de plusieurs variables telles que la dépendance à la nature, la densité de l'interaction, la situation sociale, la durée de l'activité, l'infrastructure disponible, la taille de groupe, l'accessibilité à un lieu en question ou encore la fragilité de l'environnement naturel (Valentine, 1992 *in* Tardif, 2003).

Afin de mieux classer les activités dans une gamme étendue d'écotourisme, la notion d'un spectre entre *hard* (dur) et *soft* (souple) est instaurée. Plus une activité s'approche de l'extrémité « dure », plus elle peut être considérée comme écotouristique. La taille du groupe qui la pratique est généralement petite, avec des participants qui ont tendance à être sensibles à l'environnement. Par exemple, la durée d'une excursion peut être relativement longue et une participation active et physique peut être demandée (Weaver, 2001).

Inversement, pour une activité qui s'approche plus de l'autre extrémité « souple », on trouvera par exemple une excursion qui dure un court moment ou bien qui peut être multi-expériences. Les participants peuvent alors espérer un haut niveau de confort et de service. L'interaction entre les participants et l'environnement naturel tend à passer à travers une interprétation et une intervention face aux attractions naturelles. C'est ainsi que la plupart des activités écotouristiques peuvent être situées sur la continuité entre « dur » et « souple » (Weaver, 2001) (Figure 2).

Figure 2. Caractéristiques globales de l'écotourisme « dur » et « souple »



Source : Weaver, 2001

Quand nous cherchons à cerner la proportion des activités écotouristiques dans le tourisme en général, certains auteurs indiquent 2% tandis que d'autres mentionnent entre 20 et 25%. Cet écart peut être expliqué par la gamme étendue des formes d'écotourisme et des définitions employées pour reconnaître une activité comme l'écotourisme. Nous pouvons également remarquer que l'écotourisme souple possède plusieurs éléments en commun avec le tourisme de masse, entre autres, des objectifs de voyage et des attentes envers des infrastructures confortables et des services associés (Weaver, 2001).

Un séjour écotouristique souple possède en général un caractère multi-objectifs et certains d'entre de ces objectifs sont liés au tourisme de masse tels que le shopping ou les visites touristiques. De cette manière, des touristes qui passent leurs vacances dans une station balnéaire au Kenya et qui participent à un safari dans un parc national où la sécurité et les services sont assurés, peuvent être considérés comme mass écotouristes (Weaver, 2001).

Weaver (2001) a analysé ainsi que l'écotourisme était une forme du mass tourism. “... *the reluctance to identify ecotourism as a form of mass tourism or allow soft ecotourism as a legitimate form of ecotourism is not at all surprising*” (Weaver, 2001 ; p.4). D'après l'analyse de l'auteur, le tourisme de masse et l'écotourisme (souple) pourraient tirer profit de manière

réciroque. De plus, le tourisme de masse pourrait contribuer à la protection du milieu naturel en question à travers l'écotourisme souple (Weaver, 2001).

D'une part, l'augmentation du nombre d'écotouristes (souples) pourrait améliorer les moyens financiers pour aménager un environnement naturel à condition de concevoir des mesures appropriées y compris la fixation du nombre maximum de visiteurs. De plus, si le tourisme de masse réussit à attirer un nombre important de visiteurs dans un site concerné, il pourrait gagner plus d'influence de lobbying pour se confronter à des concurrents exploitant des ressources naturelles dans le même site. D'autre part, l'écotourisme pourrait contribuer à la diversification du marché de tourisme de masse. L'observation de la faune sauvage au Kenya en est un bon exemple. Sans son existence, il serait possible que les écotouristes souples choisissent d'autres destinations 3S plus proches et moins chères (Weaver, 2001).

La relation entre l'écotourisme souple et les aires protégées est aussi corrélative. Le renforcement de la protection des sites naturels pourrait d'autant plus attirer des visiteurs. Les revenus récoltés à travers l'entrée des touristes ou la vente des services pourraient accroître la capacité d'aménagement des sites. En outre, cette forme de tourisme de masse (l'écotourisme souple) contribuerait à faire connaître des sites et à obtenir des supports du public. L'auteur a ainsi proposé de considérer et de promouvoir l'écotourisme en tant qu'opportunité importante à exploiter non seulement pour la croissance de l'écotourisme lui-même ou le tourisme de masse en général mais aussi pour l'aménagement et le renforcement des aires protégées (Weaver, 2001).

Quant à elle, l'observation des baleines est une branche du *wildlife watching* (l'observation de la vie sauvage) qui fait partie intégrante de l'écotourisme. Le *wildlife watching* est un terme général qui comprend la faune et la flore. Cependant, ce terme est plus souvent utilisé pour signifier l'observation de certains animaux sauvages, des grands mammifères et des oiseaux jusqu'aux insectes et aux espèces marines. L'observation de la faune est donc définie simplement comme une activité touristique qui consiste à regarder la vie sauvage. Par cet aspect contemplatif, elle se distingue d'autres activités de loisir associées à la vie sauvage telles que la chasse ou la pêche (Tapper, 2006).

L'observation de la faune est souvent perçue comme utilisation « non consommatrice » de la vie sauvage comparée à la chasse et la pêche (Hay et McConnell, 1979 ; Knight, 2009). Pourtant, plusieurs auteurs ont fait mention des dérangements causés par cette activité sur la faune (Blanc *et al.*, 2006 ; Knight, 2009 ; Parsons, 2012). D'après Knight (2009), l'observation de la vie sauvage en tant que produit touristique doit surmonter quelques contradictions étant donné qu'il n'est pas évident de localiser les animaux sauvages pendant le temps limité d'une excursion et qu'instinctivement ces animaux évitent les humains (Knight, 2009).

Pour observer la vie sauvage, les humains doivent la trouver dans son milieu naturel contrairement à la captivité dans laquelle les animaux ont été déplacés dans un milieu humain. Cette activité nécessite une connaissance approfondie sur les mouvements des animaux sauvages et une capacité de les suivre à l'aide de divers signes récents. Malgré ces connaissances pointues, il n'est pas évident de localiser des espèces cibles dans une zone très vaste. Dans ce contexte, deux formes d'interventions peuvent être employées pour rendre visible et observable les animaux sauvages : l'habituation et l'attraction (Knight, 2009).

La fuite d'un prédateur potentiel afin d'éviter une attaque est un comportement naturel de la vie sauvage. De cette manière, les animaux cibles peuvent se sauver dès qu'ils repèrent la présence des humains en les considérant comme prédateurs potentiels. L'habituation a pour objectif de ne pas déclencher ce comportement instinctif. Une fois que les animaux considèrent que la présence humaine est inoffensive, cela apporte une opportunité de les observer. Cependant, l'habituation est un processus qui demande du temps parfois même plusieurs années. Par ailleurs, la seule habituation n'est pas satisfaisante pour montrer les espèces cibles aux touristes durant un temps limité d'excursion. Il faudrait une division des tâches : une équipe qui trouve les animaux et qui donne les informations de leur localisation et une autre équipe qui s'occupe des touristes. Pourtant, une mauvaise visibilité (pluie, végétation, houle) peut empêcher l'observation même si toutes les difficultés mentionnées ont été résolues (Knight, 2009).

Pour résoudre le problème de la visibilité, l'attraction peut être utilisée. Celle-ci signifie, à la lettre, d'attirer les animaux sauvages souvent avec de l'eau ou de la nourriture vers un endroit où ils seront suffisamment exposés aux yeux des touristes. Si l'habituation et l'attraction

peuvent être combinées, les participants peuvent profiter des animaux sauvages juste devant eux (Knight, 2009).

L'observation de la vie sauvage est initialement une expérience incertaine même si les opérateurs possèdent des connaissances expérimentées. Nous pouvons dire que l'observation de la faune est une activité « artificielle » qui essaie d'améliorer cette incertitude et de surmonter des contradictions pour répondre aux attentes des clients. Néanmoins, ces interactions entre la vie sauvage et les humains peuvent provoquer des impacts indésirables, entre autres, un changement de relations entre les touristes et les espèces cibles ou encore un changement de comportements des animaux. Ces derniers qui ont compris qu'ils pouvaient facilement trouver de la nourriture auprès des humains peuvent entrer sans précaution ni crainte dans un milieu humain. Or, si pour les touristes ils sont des animaux exotiques, les résidents locaux ou les agriculteurs peuvent les percevoir comme nuisibles (Knight, 2009).

Quant à l'observation des espèces marines, c'est une tâche encore plus difficile de trouver des individus dans le vaste océan dans un temps limité comparativement aux espèces terrestres (Burgin et Hardiman, 2015). Les opérateurs de l'observation des cétacés mettent en place diverses stratégies pour augmenter le taux d'observation devant les clients. Pour ce faire, la division des tâches entre la localisation des animaux et l'observation avec les clients est souvent effectuée selon des techniques différentes selon les sites.

L'organisation du whale watching de l'île Zamami dans la préfecture d'Okinawa au Japon en est un exemple intéressant. Les opérateurs disposent de personnel aux points d'observation sur les hauteurs. Ils repèrent le souffle ou le saut des baleines et donnent les informations de localisation aux capitaines des bateaux.

Signalons sur cette thématique que l'attraction, via le *feeding* (nourrissage) est une intervention utilisée non seulement pour les espèces terrestres mais aussi pour les espèces marines comme les dauphins, les dugongs, les lamantins, les requins ou les raies. Cette pratique a tendance à augmenter depuis ces dernières décennies (Burgin et Hardiman, 2015).

Comme Knight (2009) l'a mentionné et comme indiqué ci-dessus, les interventions pour rendre observables les animaux sauvages peuvent provoquer leur entrée et leur familiarisation dans un milieu humain, cette situation pouvant produire une tension auprès des populations locales. Au-delà des touristes, il faudra nous demander dans cette thèse comment les espèces marines créent-elles un lien avec les populations locales ? Comment les habitants perçoivent-ils la présence des cétacés dans les eaux qui entourent leur milieu de résidence ?

Dans un quatrième chapitre, nous tenterons de mieux comprendre la perception des baleines de la part des habitants réunionnais. En attendant, dans la dernière section de ce deuxième chapitre, nous nous intéresserons de manière plus générale à la question de la représentation des baleines durant le XX^e siècle. Certes, une perception universelle n'existe sans doute pas, mais nous essaierons néanmoins de mieux comprendre le développement du whale watching à l'échelle mondiale à travers l'envie des humains de voir ces grands cétacés.

2.3. Évolution de la perception des baleines

Durant le siècle où la chasse à la baleine demeurait une industrie mondiale, « Moby Dick » de l'écrivain américain Herman Melville a paru en 1851. Dans ce roman, un grand cachalot blanc est illustré comme une bête redoutable et à chasser par vengeance. En 1993, le film franco-américain « Free Willy (Sauvez Willy) » a décrit l'orque Willy en tant qu'animal qui noue une amitié avec un garçon.

L'histoire de l'industrie de la chasse à la baleine à l'échelle mondiale et le mouvement “*Save the whale*” indiquent clairement un changement qui s'est produit dans la perception du public international sur ces mammifères marins. Cette évolution humanise ces animaux et remet en question les aspects éthiques de la chasse à la baleine (Wearing *et al.*, 2014).

Néanmoins, ce ne sont pas seulement les cétacés qui ont connu une évolution de leur représentation. Alors que les deux ordres humain et animal restaient longtemps considérés séparés, les découvertes scientifiques et les pratiques dans les sociétés actuelles encouragent à

réinterpréter cette frontière entre ces deux ordres. De plus, cette frontière entre l'humain et l'animal pouvait être conditionnée constamment non seulement par des cultures mais aussi par rapport à des époques et des contextes (Gouabault et Burton-Jeangros, 2010).

De la deuxième moitié du XX^e siècle jusqu'aujourd'hui, les animaux peuvent être vus de manière très contrastée soit comme un danger, par exemple des chiens errants dangereux ou des épidémies transmises par des animaux, soit au contraire comme personnifiés avec des emblèmes que sont Flipper le dauphin dans une série télévisée américaine sortie dans les années 1960 ou bien Knut, un ourson polaire qui est né en 2006 au zoo de Berlin, élevé par des humains et qui a attiré l'attention du public international (Gouabault et Burton-Jeangros, 2010).

Les représentations humaines des animaux ont évolué graduellement d'un point de vue anthropocentrique à celui de zoocentrique selon Gouabault et Burton-Jeangros (2010). Une pensée anthropocentrique ne s'intéresse qu'à l'humain, l'animal est donc laissé de côté, il ne fait l'objet de préoccupations que lorsqu'il peut être utile pour l'humain. Cette idéologie était liée à la tradition philosophique dans les sociétés occidentales et elle allait souvent de pair avec les valeurs de la modernité. Au XIX^e siècle, dans un contexte d'industrialisation et d'urbanisation en plein essor, la nature était perçue soit comme une richesse à exploiter soit comme une espace à domestiquer (Gouabault et Burton-Jeangros, 2010).

En Angleterre, les idées médiévales qui considéraient les relations entre les humains et les animaux comme une exploitation légitime, se sont modifiées progressivement entre le XVI^e et le XIX^e siècle. Elles ont incorporé une sensibilité plus moderne consistant à apprécier et à protéger certains animaux contre les pillages humains. Durant le XVIII^e et XIX^e siècles, des évolutions sociétales ont provoqué des changements dans les rapports entre les humains et les animaux. Parallèlement, les progrès de la science et l'application des nouvelles technologies ont renforcé la capacité humaine du contrôle sur la nature. Dans un contexte de supériorité humaine, la nature n'est plus seulement considérée comme antagoniste mais elle fait désormais l'objet de l'affection et de la nostalgie (Radhakrishna, 2018).

Contrairement à l'anthropocentrisme, le zoocentrisme comprend les animaux dans la sphère morale aux côtés des êtres humains et sur un plan d'égalité. Le biocentrisme englobe tous les

êtres vivants dans la sphère morale. L'écocentrisme accorde quant à lui une valeur morale à l'ensemble de la nature, les êtres vivants et non-vivants (Gouabault et Burton-Jeangros, 2010 ; Hanlon et Magalhães-Sant'Ana, 2014).

Durant le XVIII^e siècle, le mouvement pour la justice sociale a fait apparaître le zoocentrisme qui est devenu un fondement du mouvement pour la protection des animaux au XIX^e siècle. Dans les sociétés occidentales, les résultats principaux de la philosophie zoocentrique peuvent être perçus dans l'attitude et le comportement social envers les animaux. Il s'agit de ne pas seulement éviter la cruauté contre les animaux mais aussi d'assurer la santé et le bien-être pour les animaux utilisés dans l'agriculture, la science, le sport et la compagnie (Hanlon et Magalhães-Sant'Ana, 2014).

Durant le XIX^e siècle, le changement du statut d'animal a également contribué à l'évolution des sensibilités. Certains animaux qui étaient utilisés pour un travail spécifique ont perdu leurs fonctions pendant cette période. Ainsi, ces animaux qui sont devenus « inutiles » ont commencé à exercer de nouvelles fonctions en tant qu'« animaux de compagnie » (Hanlon et Magalhães-Sant'Ana, 2014).

Dans une zone urbaine ou artificialisée de manière excessive, l'animal peut être perçu comme une métonymie de la nature. Néanmoins, la présence de la nature n'est pas toujours acceptée à l'unanimité mais elle peut être polémique. Les ragondins en France peuvent être l'un des exemples d'une situation controversée entre différents groupes que sont les agriculteurs, les chasseurs et les naturalistes (Roussel et Mougenot, 2002 ; Hanlon et Magalhães-Sant'Ana, 2014).

Le destin de cet animal qui a été importé d'Amérique à la fin du XIX^e siècle est intimement lié à des enjeux de gestion de la zone rurale. De manière volontaire ou non de la part des éleveurs, des ragondins ont été libérés dans la nature (Roussel et Mougenot, 2002). Avec leur haute capacité de prolifération, la population a vite augmenté non seulement dans le pays mais aussi dans l'ensemble de l'Europe. Aujourd'hui, cette espèce est considérée comme un animal qui cause des problèmes sanitaires (Pelloté *et al.*, 2019).

Néanmoins, la représentation des ragondins peut varier selon les différents acteurs en présence. Pour les agriculteurs, les ragondins sont souvent vus comme des ennemis des cultures. Du point de vue de la chasse, ils sont considérés comme une espèce nuisible et chassable en France métropolitaine. Pour les naturalistes, les ragondins peuvent être un support de sensibilisation à l'environnement (Roussel et Mougnot, 2002 ; Hanlon et Magalhães-Sant'Ana, 2014 ; Pelloté *et al.*, 2019).

La frontière entre l'homme et la nature reste ambiguë à plusieurs niveaux : scientifique, éthique, sociale et géographique (Gouabault et Burton-Jeangros, 2010). Jusqu'ici, nous avons brièvement exposé quelques exemples concernant d'autres espèces pour que nous puissions mieux appréhender le changement du statut des cétacés dans un contexte plus large de l'évolution des rapports entre l'humain et la nature. Dans le premier chapitre, nous avons aussi étudié le déclin du marché international de la chasse à la baleine durant le XX^e siècle. Depuis lors, quel statut les cétacés ont-ils ? Quel est le sens des activités associées à la baleine ?

Gouabault (2010) a étudié les diverses passions envers le dauphin dans les sociétés contemporaines et occidentales en l'appelant « le phénomène dauphin ». Cela a débuté tout d'abord aux États-Unis dans les années 1950 et a connu son apogée autour des décennies 1970 et 1980. La fascination pour les dauphins peut être observée sous plusieurs formes, entre autres, l'apparition et la croissance des delphinariums, le succès des séries et des films avec les cétacés, la delphinothérapie (une pratique thérapeutique assistée par les dauphins), les actions des environnementalistes comme Greenpeace et bien sûr le whale watching (Gouabault, 2010).

D'après l'auteur, la construction du dauphin en tant que symbole social de nos jours contient trois dimensions imaginaires. Autrement dit, le dauphin est « *une cristallisation de l'état présent de sociétés occidentales auxquelles il offre un support pour le développement de rhétoriques parfois en contradiction les unes avec les autres* » (Gouabault, 2010 : p.64). Premièrement, l'imaginaire prométhéen illustre la notion du progrès en conquérant et maîtrisant la nature comme par exemple l'utilisation de ce cétacé pour la United States Navy. Le deuxième imaginaire du dauphin peut être illustré dans les actions des environnementalistes. Cet animal serait présenté comme un animal différent des autres, ou un mammifère marin menacé, et avec qui nous pouvons communiquer. La troisième notion renverse le stéréotype du gentil dauphin.

Dans les années 1990, certains comportements des dauphins peu connus ont été révélés par les médias comme des infanticides, des viols collectifs et des attaques d'autres espèces ou d'autres groupes. Les représentations des sociétés occidentales modernes sur le dauphin sont ainsi complémentaires et paradoxales (Gouabault, 2010).

En même temps, Gouabault a mentionné que des civilisations anciennes ont porté un fort intérêt à cet animal. Nous pouvons observer la figure du dauphin dans des récits mythologiques, la numismatique, des sculptures et des peintures des cultures minoennes, hellénistiques et romaines. Le symbole de ce mammifère marin s'acquittait de ses fonctions importantes comme un sauveur, un guide ou même un prophète. Malgré l'importance de son rôle, depuis le début du Moyen Âge au milieu du XX^e siècle, le symbole de dauphin était finalement peu présent. Cette période correspondait au moment où la religion chrétienne occupait une place hégémonique et elle a associé les animaux et la nature aux références païennes (Gouabault, 2010).

Depuis les années 1950, le dauphin, ou les cétacés plus globalement, ont commencé à attirer l'attention auprès des scientifiques zoologues. Comme nous l'avons vu précédemment, la réapparition du dauphin ou des cétacés peut être observée dans des domaines variés de nos jours. D'après Gouabault, la relation entre les hommes et ce petit cétacé n'est pas un simple retour vers les valeurs anciennes mais aussi elle représente parallèlement la valeur de notre temps (Gouabault, 2010). Dans ce contexte, pour quelle raison voir les cétacés attire-t-il autant de personnes comme nous le voyons dans le développement du whale watching actuel ? Quelle signification de notre époque l'observation de certaines espèces, et particulièrement les cétacés, dans leur milieu naturel contient-elle ?

Aujourd'hui, le *wildlife watching* tourism (le tourisme de l'observation de certains animaux dans leur milieu naturel) est pratiquée quasiment partout dans le monde avec différentes espèces. Dans un rapport sur l'étude des activités de nature aux États-Unis, le *wildlife watching* est ainsi défini, "*closely observing, feeding, and photographing wildlife, visiting parks and natural areas around the home for the benefit of wildlife*" (Fish and Wildlife Service, 2018 : p.38).

D'après cette étude, un tiers de la population américaine de plus de 16 ans, soit 86 millions de résidents, ont pratiqué ce tourisme en 2016 près ou loin de chez eux. Au niveau économique, le revenu total généré par cette activité est estimé à 75,9 milliards de dollars US. Cette somme correspond à 48% de l'ensemble de dépenses de toutes les activités récréatives associées à la nature, à savoir la pêche, la chasse et le *wildlife watching*. Notamment, les oiseaux semblent posséder un pouvoir d'attraction particulièrement fort pour les Américains puisqu'en 2016, environ 45 millions de personnes ont pratiqué le *bird watching* (l'observation des oiseaux) près de leur domicile ou en faisant un voyage (Fish and Wildlife Service, 2018).

Quand nous évoquons le *wildlife watching*, l'observation des animaux de savane de type safari serait l'une des premières images qui viendrait à l'esprit de certaines personnes. Pour de nombreux pays d'Afrique, le tourisme est un secteur économique primordial et une importante source de devises étrangères, il peut fournir une partie non négligeable du PIB. Au cours des deux dernières décennies, hormis les années récentes de pandémie Covid-19, le nombre d'arrivées internationales dans les pays subsahariens augmente globalement d'année en année. Ainsi, ce secteur est considéré comme un moteur pour la croissance économique, la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté. Dans ce contexte, l'importance du *wildlife watching* dans l'ensemble du secteur touristique est cruciale. Il est estimé que le *wildlife watching* représente 80% des ventes annuelles de produits touristiques pour la plupart des pays africains (Price, 2017).

Pour les espèces marines, d'autres espèces à part les cétacés deviennent de plus en plus la cible de ce type de tourisme, entre autres, le phoque, la raie et le requin-baleine. Depuis les années 1980, la tortue marine est un animal de plus en plus populaire auprès des touristes. Aujourd'hui, presque 60 pays proposent une activité touristique associée à cet animal marin pour environ 175 000 participants (Read *et al.*, 2019). De nombreux sites de *wildlife watching* sont en train de connaître une croissance du nombre de visiteurs et font face là encore à un défi commun pour réglementer l'activité dans le but de protéger des espèces cibles contre des impacts anthropiques (Öqvist, *et al.*, 2018 ; Djunaidi, *et al.*, 2019 ; Hani, *et al.*, 2019).

Malgré ce succès à l'échelle mondiale du tourisme de *wildlife watching*, la rencontre avec des animaux cibles n'est pas toujours garantie pour les participants. Il semble risqué de vendre une

expérience incertaine en tant que produit touristique. Néanmoins, d'après Margaryan et Wall-Reinius (2017) qui ont étudié le tourisme de l'observation des animaux sauvages (ours, élans, loups, chevreuils, castors, phoques) en Suède, cette imprévisibilité n'est pas seulement un défi mais s'avère en même temps une spécificité de ce type de tourisme.

Dans un contexte de commercialisation incomplète du tourisme de *wildlife watching*, l'incertitude de l'observation signifie l'authenticité de la rencontre avec les animaux recherchés. Contrairement aux expériences artificielles dans un zoo, aquarium ou cirque, le hasard de cette forme de l'observation peut être considéré comme une preuve de respect envers l'autonomie de chaque animal (Margaryan et Wall-Reinius, 2017).

Pourtant, de fait, les opérateurs font face à une sorte de pression pour montrer aux touristes une ou des espèces cibles dans le temps limité d'une sortie. Ainsi, le rôle du guide est essentiel pour trouver et observer des animaux afin de répondre aux attentes des clients comme nous l'avons évoqué précédemment. Néanmoins, dans cette enquête menée par les auteurs, les opérateurs étudiés mettent en avant des aspects prévisibles (preuves de la présence de l'animal cible, rencontre avec d'autres animaux, connaissance sur les espèces locales, interaction dans le groupe de participants) qui contribuent à la qualité d'expérience. En accomplissant des objectifs mineurs grâce aux efforts des guides, l'attention des participants ne se concentre plus seulement sur l'observation d'une certaine espèce et la rencontre avec l'animal en question se transforme en surprise plutôt qu'un objectif absolu (Margaryan et Wall-Reinius, 2017).

La proximité, la distance physique entre les touristes et les animaux visés, a été considérée comme l'un des éléments potentiels qui impacte la qualité de l'expérience (Verbos *et al.*, 2017). Quant à l'observation des cétacés, Orams (2000) a également montré l'importance de divers facteurs en dehors du fait de voir les baleines de près sur la satisfaction des participants. L'auteur a mené une enquête auprès des touristes du whale watching à Tongalooma, en Australie, pour étudier diverses variables, notamment la proximité des cétacés, qui impactent leur satisfaction (Orams, 2000). Pour les répondants ayant participé à des sorties qualifiées d'excellente qualité, c'est-à-dire ayant vu de nombreuses baleines avec des comportements actifs de surface observés, leur satisfaction était logiquement nettement plus importante que pour les autres participants. Curieusement, la majorité des enquêtés ayant participé à des

excursions de moindre qualité (peu de baleines et de comportements de surface observés) ont répondu qu'ils étaient néanmoins satisfaits. De surcroît, pour les sorties où aucune baleine n'était vue, 35% de touristes étaient quand même satisfaits et 39% étaient mécontents (Orams, 2000).

À la question : « comment peut-on améliorer l'excursion d'aujourd'hui ? », les réponses concernant les baleines étaient nombreuses : « plus de comportements spectaculaires des baleines » et « un plus grand nombre de baleines ». Par contre, la proximité avec la baleine n'avait pas une influence cruciale sur la satisfaction des enquêtés. Par ailleurs, certaines réponses, sans rapport avec les animaux observés, doivent aussi être prises en considération, entre autres, « une excursion avec moins de passagers et plus d'espace », « l'état de la mer et le mal de mer », « la construction de bateaux pour l'observation », « le positionnement du bateau pour l'observation ». Malgré ces réponses, les participants ont fait preuve de compréhension pour les conditions météorologiques considérés comme des éléments incontrôlables (Orams, 2000).

Les résultats de cette enquête montrent que le tourisme du whale watching n'était finalement pas simplement le fait de voir les baleines de près. Le plus grand intérêt porté par les participants reste sur les baleines et leurs activités en surface. Cependant, plusieurs facteurs mentionnés ci-dessus ont une certaine influence sur le contentement des clients. Ainsi, l'auteur a présenté deux suggestions. Premièrement, les opérateurs n'ont pas besoin de rechercher la grande proximité avec la baleine pour satisfaire leur clientèle étant donné qu'on peut atteindre un haut niveau de contentement des participants même en l'absence de proximité des animaux. Deuxièmement, il est important que les opérateurs prennent en compte les différents facteurs expérientiels cités pour influencer positivement la prestation (Orams, 2000).

Concernant l'importance des autres objectifs hormis l'observation des animaux, nous remarquons la coïncidence entre les résultats d'Orams (2000) et ceux de Margaryan et Wall-Reinius (2017). Les opérateurs et les guides peuvent animer une excursion en donnant des explications sur d'autres animaux, en partageant les connaissances sur les espèces cibles et en essayant d'assurer la qualité de l'ensemble de la sortie. Pour la satisfaction des touristes, une réglementation plus appropriée, un moindre d'impact sur les animaux sont des variables

sensibles. Il est donc évidemment important et nécessaire de comprendre les comportements, les expériences et les motivations humaines liés à ce tourisme baleinier (Orams, 2000 ; Valentine et Birtles, 2004).

Ainsi, le tourisme du *wildlife watching* propose une rencontre avec la vie sauvage. Cette expérience peut devenir un vécu intense et hautement personnel qui soulève une émotion profonde pour les touristes (Valentine et Birtles, 2004). Quant à l'observation de la vie sauvage du milieu marin, l'envie des touristes est de voir un environnement intact avec des espèces charismatiques telles que les baleines et les requins (Bach et Burton, 2017). La présence de ces espèces emblématiques peut être parfois primordiale pour la réussite du tourisme et de la conservation environnementale (Valentine et Birtles, 2004).

Quant au tourisme de l'observation de la vie sauvage marine, les touristes se retrouvent dans un nouvel environnement et une situation inhabituelle. De plus, contrairement à des animaux terrestres, les espèces marines sont plus difficile à observer. Afin de faciliter l'observation des espèces cibles et l'interaction entre les participants et les animaux, l'appâtage de ces derniers est devenu un moyen populaire notamment pour les espèces plus difficiles à observer. Ce procédé est observé globalement dans l'industrie du *wildlife watching*, avec entre autres, les primates, les ours bruns, les dragons de Komodo, les dauphins et les requins. Ces pratiques répandues ont cependant des impacts sur les animaux ainsi que sur les touristes (Orams, 2002a ; Burgin et Hardiman, 2015 ; Bach et Burton, 2017).

En ce qui concerne les cétacés (les dauphins), ce procédé peut augmenter le risque de blessure (une collision avec un bateau) et de maladie (une indigestion, un aliment inapproprié, un contact physique avec les touristes). Par surcroît, des modifications de comportements ont pu être remarquées, comme un changement des comportements sociaux ou des stratégies de quête de nourriture. De plus, un taux d'agressivité plus haut envers des congénères ou des humains a été également enregistré auprès des dauphins qui étaient habitués à recevoir de la nourriture (Bach et Burton, 2017).

Dans l'enquête de Bach et Burton (2017), les participants de l'observation des tursiops (grand dauphin) à Monkey Mia en Australie, ont été étudiés. Les répondants peuvent se séparer en

deux groupes : 1) les touristes australiens et nouvelle-zélandais, et 2) les autres, dominés par les visiteurs européens. D'après cette enquête, la majorité des touristes étudiés pendant l'observation des dauphins acceptent de ne pas donner la nourriture eux-mêmes aux animaux. Ils considèrent que nourrir les dauphins est un simple moyen de les observer de près (Bach et Burton, 2017). La motivation pour s'approcher vers les animaux pour les touristes est de les regarder plus en détail, d'interagir et de créer des liens avec les espèces visées (Curtin, 2008 ; Bach et Burton, 2017).

En même temps, cette étude a montré que les répondants sont préoccupés par le bien-être des dauphins. Ils étaient prêts à payer 33\$AU de plus pour diminuer les impacts indésirables sur ces cétacés. La plupart des participants ont soutenu l'idée de nourrir les dauphins de manière modérée pour une considération éthique sur les dauphins. En se basant sur ces résultats, les auteurs ont souligné l'importance de communiquer clairement aux touristes les influences potentielles de l'activité sur les animaux. De plus, il est également conseillé d'expliquer les réglementations ainsi que les raisons de certaines limitations appliquées (Bach et Burton, 2017).

Ainsi, il peut être utile de comprendre les valeurs éthiques des touristes pour trouver les conditions optimales d'observation. Il faut faire en sorte que les clients soient satisfaits de leur observation tout en ne s'approchant pas trop des animaux. Les différentes cultures possèdent différentes valeurs et morales à propos de la faune et de la flore, elles peuvent influencer les perceptions, les expériences et les réflexions de chacun (Bach et Burton, 2017).

Concernant la pratique d'appâtage des dauphins à Monkey Mia, les touristes européens étaient moins enthousiastes que les participants australiens et néo-zélandais. Les auteurs ont suggéré que cette différence serait issue de leurs connaissances, leurs expériences et leurs perceptions préalables. Quant à la différence de l'histoire des mouvements environnementaux, la survie globale comme le changement climatique était un sujet prioritaire pour les Européens alors que la préservation des espaces de nature sauvage était l'objectif principal du programme environnemental en Australie (Bach et Burton, 2017).

De plus, chaque individu possède ses propres perceptions sur l'environnement et les vies sauvages qui seraient basées sur son genre, son âge, ses expériences et ses valeurs (De la Fuente

et al., 2017). Nous notons ici trois postures différentes : 1) l'éthique environnementale ; 2) le bien-être des animaux, et 3) les droits des animaux (Hughes, 2001).

D'après le point de vue de l'éthique environnementale, toute action peut être moralement justifiable tant qu'elle ne perturbe pas l'ensemble de l'écosystème. Il est préférable de sauvegarder l'ensemble de l'écosystème plutôt que les espèces ou les individus. Cette vision comprend donc la possibilité de chasser des individus et des espèces si cela n'affecte pas la biodiversité du lieu en question (Hughes, 2001).

Quant à la position du bien-être des animaux, elle peut être compatible en partie avec les logiques de l'éthique environnementale étant donné que cette position cherche un compromis entre les intérêts des animaux et ceux des humains. Néanmoins, cette posture prend en considération la souffrance des individus. De ce point de vue, il est inacceptable de faire souffrir des individus en captivité ou dans l'état sauvage, d'utiliser des méthodes cruelles pour les capturer, piéger ou tuer et de détruire ou bouleverser leurs habitats. Toutefois, cela ne veut pas dire que tous les animaux seraient traités comme les humains. Le sacrifice de certains animaux est admissible si c'est pour le bien-être des humains ou pour celui des animaux dans leur ensemble (Hughes, 2001).

Enfin, pour la posture des droits des animaux, il n'est moralement pas tolérable qu'une action ait une influence négative sur le bien-être de chaque animal. Les partisans de ce point de vue prennent au sérieux les capacités des animaux à ressentir la douleur physique et physiologique. Ainsi, ils peuvent être contre la chasse mais aussi contre certaines formes de tourisme et pratiques récréatives (Hughes, 2001).

Des préoccupations sociales et scientifiques à propos du bien-être des animaux ont apporté des changements à différents niveaux : les animaux à la ferme, au laboratoire, pour le commerce transnational des espèces, à l'échelle internationale (De la Fuente *et al.*, 2017). Cependant, l'application des concepts philosophiques du bien-être des animaux et des droits des animaux dans les pratiques touristiques et récréatives est en cours de développement (Hughes, 2001 ; Fennell, 2013).

L'utilisation des animaux dans l'industrie du tourisme est assez variée : l'exposition des animaux en captivité, les animaux de trait, la chasse au gibier ainsi que la pêche, les sports et les compétitions. Par contre, les études sur l'utilisation des animaux dans le but récréatif et touristique sont limitées à certaines espèces ou certaines situations, comme le tourisme des éléphants en Thaïlande, le tourisme des cétacés et le zoo (Fennell, 2013). Selon Fennell (2015), il existe un écart entre la théorie et la pratiques à propos des questions éthiques dans ces secteurs.

En ce qui concerne les cétacés, depuis les années 1960, des milliers d'entre eux ont été tenus en captivité dans des aquariums, des parcs de mammifères marins (delphinariums) et pour des attractions consistant à nager avec les dauphins. En 2018, soixante orques (*Orcinus orca*) et environ deux milles dauphins sont exposés au public dans trois cents différentes installations. Le fait de regarder les cétacés en captivité était considéré comme un moyen pour éduquer et sensibiliser le public, ce qui l'amènerait à la protection des cétacés sauvages et de leur milieu naturel (Wassermann *et al.*, 2018).

Toutefois, l'industrie des cétacés en captivité devient un sujet de plus en plus controversé avec des questions variées, évoquant le fait de pêcher les cétacés pour le divertissement, le bien-être des animaux en captivité, l'efficacité et la durabilité de la sensibilisation des visiteurs sur la conservation des animaux. Ce débat s'alimente de plus en plus avec des différents acteurs, autour des scientifiques, des industries touristiques, des ONG et des opinions publiques pro- et anti- animaux en captivité (Wassermann *et al.*, 2018).

En Angleterre, les modalités de l'observation des cétacés ont connu une modification importante. Dans ce pays, les activistes des droits des animaux ont commencé à agir sur certains delphinariums. Avec leurs actions de communication directe avec les touristes et de lobbying auprès des autorités locales, l'argument moral des dauphins tenus en captivité a atteint le niveau national (Hughes, 2001).

Entre 1971 et 1975, ce sont 25 delphinariums qui ont proposé un spectacle avec des dauphins et ce nombre a augmenté jusqu'à 41 sites permanents ou temporaires dans le pays. Néanmoins, avec la croissance des mouvements précités, au milieu des années 1980, seulement six lieux existaient pour cette industrie et au final, tous les delphinariums étaient fermés en Angleterre

dans les années 1990. Ainsi, l'observation des cétacés en mer est devenue le moyen privilégié pour les voir au Royaume-Uni. Cependant, cette industrie a soulevé d'autres problèmes éthiques que nous avons vu précédemment : nourrir, toucher et nager avec les cétacés (Hughes, 2001).

Le cas de l'Angleterre ne reste qu'un exemple mais cette tendance à la désaffection de l'observation des cétacés dans un delphinarium existe dans d'autres pays. En 2013, un grand dauphin de l'océan Indien (*Tursiops aduncus*) a été libéré au large de l'île de Jeju, en République de Corée. Ce dauphin nommé « Jedol » a été tenu en captivité depuis 2009 et sa libération a été effectuée pour améliorer son bien-être grâce au souhait des résidents de Séoul (Kim *et al.*, 2018).

Conclusion du chapitre 2

Les questionnements exposés sur le tourisme des cétacés dans cette section ne sont pas exhaustifs. Nous avons souhaité surtout mettre l'accent sur la manière dont l'industrie de l'observation des cétacés a pris de l'envergure à l'échelle mondiale durant la seconde moitié du XX^e siècle. Pour confronter les analyses et les résultats de terrain, nous avons vu comment cette activité écotouristique demandait des études pluridisciplinaires et à des échelles diverses, locale, régionale, nationale et internationale. Il a été question aussi d'étudier le rôle important de l'évolution des mentalités quant à l'environnement, à la nature, au tourisme, aux animaux, dans la compréhension de l'offre et de la demande de whale watching. Pour affiner notre démarche, nous poursuivons ce travail en nous intéressant au développement du whale watching au niveau local et régional dans le sud-ouest de l'océan Indien pour saisir les particularités, les stratégies locales et régionales ainsi que les modalités de coopération entre pays dans le prochain chapitre.

Chapitre 3. Le whale watching dans le sud-ouest de l’océan Indien : La Réunion, Madagascar et Maurice

3.1. Écotourisme et développement local

3.2. Histoire, organisation et réglementation du whale watching dans le sud-ouest de l’océan Indien

3.3. Patrimonialisation et coopération régionale autour de la baleine

Les îles du sud-ouest de l’océan Indien se situent historiquement au carrefour des civilisations de par leur peuplement et leurs populations diverses. Dans ce troisième chapitre, nous allons voir tout d’abord comment l’écotourisme s’est développé sur trois îles du sud-ouest de l’océan Indien : La Réunion, Madagascar et Maurice. Dans le cadre de cette thèse, nous avons dû restreindre notre champ de recherche à l’île de La Réunion et ses deux pays voisins, pour pouvoir étudier le *whale watching* selon une approche comparative. Connaître les particularités de l’ensemble du tourisme selon ces îles (3.1.) nous permettra de mieux situer les résultats de nos enquêtes personnelles traités dans les prochains chapitres 4 et 5.

Les eaux chaudes de l’océan Indien font partie d’un écosystème riche et plusieurs espèces de cétacés y vivent et y migrent pour la reproduction. Les baleines à bosse arrivent lors de l’hiver austral et elles sont particulièrement populaires auprès des participants du *whale watching*. D’où notre question : selon les différentes îles, comment le *whale watching* se développe-t-il ? Quelles différences de pratiques, de stratégies et de réglementation peut-on observer entre les trois îles ? (3.2.)

Depuis 2013, la Région Réunion a lancé un projet avec les autres îles « Vanille », c’est-à-dire Madagascar, Maurice, Mayotte, les Seychelles et les Comores pour tenter de classer le « Chemin des Baleines » sur la liste du patrimoine mondial de l’Unesco. Cette initiative montre que la baleine à bosse est aujourd’hui considérée comme une espèce emblématique commune

pour ces îles. Une troisième section de ce chapitre sera donc consacrée à analyser la coopération entre les îles Vanille et la volonté de mutualisation des atouts des baleines dans le domaine politique et scientifique à l'échelle régionale (3.3.).

3.1. Écotourisme et développement local

Le sud-ouest de l'océan Indien est considéré comme l'une des zones de « point chaud » de biodiversité (*biodiversity hotspot*). Le concept original de ces points chauds désigne une aire où nous pouvons observer une concentration exceptionnelle d'espèces endémiques et une perte considérable des habitats (Myers *et al.*, 2000).

Plusieurs études montrent que le sud-ouest de l'océan Indien est non seulement un hotspot des espèces terrestres mais aussi celui de la biodiversité marine tels que le récif corallien et la mégafaune pélagique (les mammifères marins, les oiseaux de mer, les élasmobranches et les tortues marines). Cette nomination de hotspot signifie ainsi des impacts considérables des activités humaines sur ces espèces (Le Corre *et al.*, 2012 ; Postaire *et al.*, 2014 ; Laran *et al.*, 2017).

Concernant les cétacés, des espèces sédentaires et migratrices vivent dans les eaux chaudes du sud-ouest de l'océan Indien. Autour de l'île de La Réunion, 21 espèces de cétacés sont recensées jusqu'aujourd'hui. Parmi divers mammifères marins dans la zone, la baleine à bosse (*Megaptera novaeangliae*) est une espèce populaire auprès des touristes du whale watching. La baleine à bosse fait partie des Balénoptéridés (ou les rorquals), une famille de cétacés à fanons. La baleine à bosse est l'une des espèces les plus connues et s'avère facilement reconnaissable par rapport aux autres grands cétacés dans le monde (Clapham, 2018 ; Cottarel *et al.*, 2018a).

À sa taille adulte, elle mesure de treize à quinze mètres environ et pèse en moyenne trente tonnes. La femelle adulte est généralement un mètre ou un mètre et demi plus grande que le mâle adulte. Il n'est pas facile de reconnaître les mâles et les femelles étant donné qu'il n'existe pas de différences facilement observables. La baleine à bosse possède de longues nageoires pectorales dont la longueur peut atteindre un tiers du corps. La couleur de son corps est noire

dorsalement avec une pigmentation variable noire, blanche ou tachetée. Sur sa tête, sa mâchoire et ses nageoires, nous pouvons observer de nombreuses protubérances qui aident également à reconnaître les individus (Clapham, 2018 ; Cottarel *et al.*, 2018a).

Pour l'identification des individus, la nageoire dorsale peut aussi être un repère. Sa taille est petite mais sa forme peut être assez variée selon les spécimens. En outre, la nageoire caudale qui est apparente lorsque la baleine plonge est aussi un critère important. La forme, la couleur et les motifs de la face interne de la nageoire caudale sont différents selon les individus. Toutes ces caractéristiques sont considérées comme stables durant la vie de chaque baleine. La photo-identification s'appuie donc sur les photographies prises de chacune de ces parties (Clapham, 2018 ; Cottarel *et al.*, 2018a) (Figure 3).

Figure 3. Images des nageoires caudales des baleines à bosse : photos prises dans le cadre de l'enquête photo-identification par l'association Globice (La Réunion)



Source : Globice

[En ligne] : <https://i2.wp.com/www.globice.org/wp-content/uploads/2018/03/IDENTIFICATIONbaleinePLANCHE1.jpg?w=500>

La baleine à bosse est une espèce présente dans l'ensemble de la planète. Quinze populations (*distinct population segment* en anglais) ont été identifiées dans le monde à la suite des enquêtes des zones de reproduction (Bettridge *et al.*, 2015 ; Clapham, 2018). En règle générale, la baleine à bosse est une espèce migratrice exceptée une population sédentaire dans la mer d'Arabie. Les baleineaux de cette espèce naissent dans les zones tropicales et y reviennent pour la reproduction en hiver. Les baleines à bosse partent vers les eaux froides près des pôles arctique et antarctique pour se nourrir en été (Cottarel *et al.*, 2018a).

La baleine à bosse est considérée comme une espèce monotype. Néanmoins, il existe des différences sur divers aspects (entre autres, les couleurs, les périodes de reproduction, les régimes alimentaires, les comportements de migration, les caractéristiques génétiques moléculaires) qui sont distinctives entre les populations de l'hémisphère Sud et l'hémisphère Nord (Bettridge *et al.*, 2015).

En hiver austral, la baleine à bosse (*Megaptera novaeangliae*) arrive dans le sud-ouest de l'océan Indien pour la reproduction. À la fin de l'hiver, elle repart vers les eaux froides de l'océan Antarctique pour se nourrir. La distance totale parcourue peut atteindre plus de 5 800 km (Fossette *et al.*, 2014).

La Commission baleinière internationale (CBI) a proposé une nouvelle hypothèse quant à la structure du stock de baleines à bosse dans l'hémisphère Sud. D'après cette estimation, sept populations sont identifiées selon les différents sites de reproduction et chacune des populations est appelée « stock ». Le stock A est celui qui se déplace près des côtes brésiliennes, au sud-est de l'océan Atlantique pour la reproduction. Le stock B peut être observé sur les côtes ouest de l'Afrique entre le golfe de Guinée et l'Afrique du Sud. La zone d'accouplement et de mise bas du stock C se situe sur les îles du sud-ouest de l'océan Indien. Le stock D arrive sur les côtes nord-ouest de l'Australie, au sud-est de l'océan Indien. Le côté est de ce pays, la Nouvelle-Calédonie, les Fidji et le Tonga, au sud-ouest de l'océan Pacifique est utilisé par le stock E. Le stock F se trouve autour des îles Cook et la Polynésie française, au centre de l'océan Pacifique. Le stock G arrive quant à lui sur les côtes ouest de l'Amérique du Sud, le Costa Rica, le Panama, la Colombie et l'Equateur (CBI, 2011 ; Cottarel *et al.*, 2018a).

Concernant le stock C qui couvre le sud-ouest de l’océan Indien, il est divisé en cinq potentiels sous-stocks : 1) C1 sud (de l’est de l’Afrique du Sud à l’île du Mozambique) ; 2) C1 nord (de l’île du Mozambique au sud de la Tanzanie ou bien au Kenya) ; 3) C2 (Mayotte, les Comores en incluant le canal de Mozambique) ; 4) C3 (autour de Madagascar), et 5) C4 (l’archipel de Mascareignes y compris La Réunion et Maurice) (CBI, 2011 ; Cottarel *et al.*, 2018a). Ces sous-régions ne sont pas fermées, il existerait des connexions entre les différentes destinations de reproduction.

Le régime alimentaire des baleines à bosse peut être varié selon leurs aires d’alimentation. Dans l’hémisphère Nord, les baleines à bosse se nourrissent de krill et de sardines sur les côtes californiennes, de petits poissons vivant dans les eaux froides tels que les capelans (*Mallotus villosus*) du côté est du Canada ainsi que de harengs (*Clupea harengus*) et de maquereaux (*Scomber scombrus*) en Alaska et au nord de l’océan Atlantique (Clapham, 2018 ; Cottarel *et al.*, 2018a). Dans l’hémisphère Sud, elles ne s’alimentent principalement que de krill (Cottarel *et al.*, 2018a).

La baleine à bosse est la seule espèce parmi les grands cétacés qui utilise la méthode appelée *bubble net hunting* (la pêche au filet de bulles) (Clapham, 2018). Cette stratégie consiste à rassembler et piéger un banc de poissons dans un filet de bulles créé par une ou plusieurs baleines à bosse. Les baleines peuvent alors ingérer une plus grande quantité de proies en une seule fois, lors de la remontée en surface. Cette technique de chasse est réalisée grâce à la communication entre les baleines et nécessite au minimum deux individus tout en pouvant s’étendre jusqu’à vingt individus (Hala *et al.*, 2016).

Comme nous l’avons vu dans le premier chapitre, la baleine à bosse est l’une des espèces dont l’effectif de population a été fortement détérioré par la chasse industrielle à la baleine (Clapham, 2018 ; Cottarel *et al.*, 2018a). C’est d’autant plus vrai avec son caractère de fréquenter les eaux peu profondes, ce qui fait qu’elle était l’une des premières espèces exploitées rapidement par les baleiniers. Durant le XX^e siècle, ce sont plus de 29 000 spécimens qui ont été chassés dans l’hémisphère Nord et 215 000 dans l’hémisphère Sud (Clapham, 2018).

Après la Guerre froide, les détails de la chasse illégale de l'Union soviétique juste après la Seconde Guerre mondiale ont été révélés. Cette nation a rapporté que 2 710 baleines à bosse ont été pêchées entre 1946 et 1986 dans l'océan Antarctique alors que le véritable nombre était 48 721. De la même manière, tandis que la chasse de 4 680 individus avait été enregistrée par les baleiniers soviétiques entre 1948 et 1979 au nord de l'océan Pacifique, en réalité 7 334 baleines à bosse ont été pêchées. Ainsi, 48 665 baleines à bosse ont été capturées en plus du chiffre officiel de l'époque durant la deuxième moitié du XX^e siècle (Clapham et Baker, 2002).

Il est fort probable que la chasse industrielle de manière intense durant cette période a massacré plus de 95% des baleines à bosses dans certaines populations (Clapham, 2018). Face à sa diminution considérable, aux États-Unis par exemple, la baleine à bosse a été considérée comme une espèce menacée depuis 1970 selon l'*Endangered Species Act of 1969* (la loi fédérale de 1969 sur la conservation des espèces en danger) qui était précurseur de l'*Endangered Species Act of 1973* (la loi fédérale de 1973 sur la conservation des espèces en danger). Cette espèce a été classée sous protection dans le cadre du *Marine Mammal Protection Act* (MMPA, une loi sur la protection des mammifères marins) aux États-Unis (Bettridge *et al.*, 2015).

Au niveau international, la CBI a officiellement interdit l'exploitation commerciale de la baleine à bosse depuis 1966. D'après la dernière version de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la baleine à bosse est catégorisée dans l'Annexe I¹¹. Cela signifie une forte interdiction du commerce des spécimens de cette espèce à l'échelle internationale (CITES, 2017).

Sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la baleine à bosse était catégorisée comme espèce en danger depuis 1986. Jusqu'au XX^e siècle, les chasses

¹¹ Les espèces menacées d'extinction sont catégorisées dans trois annexes, I, II, et III selon l'ordre de la gravité du risque pour chaque espèce. L'Annexe I inclut des espèces menacées d'extinction. Le commerce des spécimens de ces espèces doit faire l'objet de réglementation particulièrement stricte et il ne doit être autorisé que dans des conditions exceptionnelles. L'Annexe II englobe des espèces qui ne sont pas actuellement menacées d'extinction mais cela peut arriver sauf si le commerce est strictement réglementé. L'Annexe III comprend des espèces qui ne sont pas menacées d'extinction dans le monde entier mais dans certains États membres. Pour la protection de ces espèces, le commerce doit faire l'objet de contrôle avec la coopération des autres États membres (Wijnstekers, 2011).

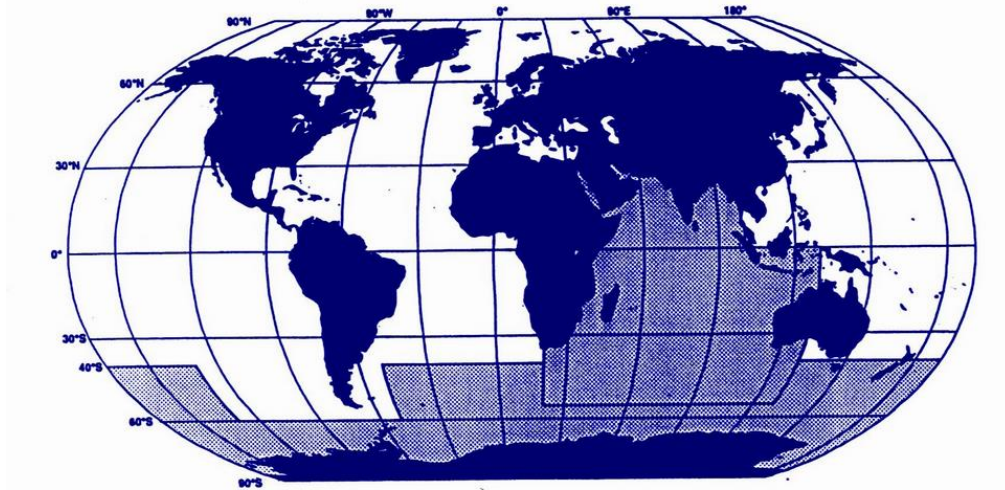
à la baleine prémoderne et moderne ont altéré les populations des baleines à bosse dans le monde. Néanmoins, après l'instauration du moratoire sur la chasse à la baleine commerciale, la réhabilitation remarquable de ces dernières a été observée dans le nord de l'océan Pacifique, le nord de l'océan Atlantique et dans l'hémisphère Sud. Cela a permis de classer la baleine à bosse en préoccupation mineure sur la liste rouge de l'UICN depuis 2008. La population globale de cette espèce est estimée à 135 000 et à 84 000 environ pour la population mature (Cooke, 2018). Cependant, certaines sous-populations (Océanie et la mer d'Arabie) sont toujours considérées en danger sur la liste. Notamment la taille de la sous-population de la mer d'Arabie est la plus petite avec 80 individus selon une estimation récente (Clapham, 2018 ; Cooke, 2018).

Au niveau régional, la chasse à la baleine à bosse a été menée à l'île Maurice à la fin du XVIII^e siècle. Mais les îles Mascareignes ne sont pas devenues un champ de pêche intense pour cette espèce pendant le XIX^e siècle (Dulau-Drouot *et al.*, 2012). Le siècle suivant, durant l'ère du whaling moderne, des baleiniers ont conduit la chasse aux grands cétacés y compris la baleine à bosse dans le sud-ouest de l'océan Indien, entre autres, à Durban en Afrique du Sud (Henry et Best, 1983 ; Best *et al.*, 1998 ; Findlay *et al.*, 2011), au large de Madagascar (Tønnessen et Johnsen, 1982 ; Best *et al.*, 1998), au large de l'archipel Bazaruto du Mozambique (Findlay *et al.*, 2011), au large de l'île Mahé de l'archipel des Seychelles (Tønnessen et Johnsen, 1982).

À Madagascar, deux principales campagnes de chasse à la baleine ont été effectuées. La première a été conduite de 1937 à 1939 et la deuxième de 1949 à 1950. Dans les deux cas, la baleine à bosse était la cible principale avec au moins 95% de la pêche (Best *et al.*, 1998). Durant la première campagne, 2 975 spécimens ont été capturés et 1 240 dans la deuxième campagne (Trudelle, 2016). Néanmoins, il n'y a pas de record pour la pratique de la chasse à la baleine sur les îles Mascareignes durant le XX^e siècle (Dulau-Drouot *et al.*, 2012).

Avant l'adoption du moratoire sur la chasse commerciale à la baleine par la CBI, des dispositifs contre cette pratique ont été mis en place. En 1979, la CBI a instauré un sanctuaire baleinier dans l'océan Indien (55°S, 20°E et 130°E) dans le but de protéger les baleines contre la chasse commerciale. En 1994, un autre sanctuaire a été créé dans l'océan Antarctique par la CBI (au sud du 40° parallèle Sud) (Figure 4).

Figure 4. Carte des deux sanctuaires baleiniers de la CBI dans l'océan Indien et l'océan Antarctique



Source : CBI (<https://iwc.int/zenario/file.php?c=MfehOlpXUQiO-OwfxIUUYw&filename=sanctuaries.jpg>)

La Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, ou Convention de Bonn, ratifiée en 1979, identifie et protège les animaux sauvages migrateurs et leurs habitats. La zone effective de ce traité s'applique dans les eaux internationales en dehors des zones économiques exclusives (ZEE) (Sorby, 2018). La baleine à bosse est inscrite dans l'annexe I en tant qu'espèce menacée (Bettridge *et al.*, 2015).

Ensuite, la Convention sur la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR) est établie en 1980 dans le but de protéger l'écosystème marin de l'océan Antarctique, en particulier les baleines, les oiseaux marins, les phoques et les poissons. Le Protocole au Traité sur l'Antarctique relatif à la protection de l'environnement en Antarctique (Protocole de Madrid) est signé en 1991. Il crée pour la première fois une « réserve naturelle », une zone protégée qui se situe au sud du 60e parallèle, dans l'océan Antarctique pour protéger l'écosystème et l'environnement de cette zone. Le Protocole de Madrid et la CCAMLR sont essentiels pour préserver l'ensemble de l'environnement de l'océan Antarctique.

La Convention des Nations unies sur le droit de la mer, signée en 1982, définit quant à elle les règles principales concernant l'exploitation des ressources naturelles marines. La même année, la Charte mondiale de la nature est adoptée par les pays membres des Nations unies. Elle porte sur l'importance de l'environnement d'un point de vue moral. Alors que cette charte déclare que « toute forme de vie est unique et mérite le respect, nonobstant sa valeur pour l'humanité », c'est à nous de réfléchir sur la question fondamentale du respect de l'ensemble de l'écosystème (Stone, 1996).

Depuis la fin de la chasse commerciale à la baleine, le nombre des baleines à bosse est en croissance dans la plupart des populations dans le monde (Findlay *et al.*, 2011 ; Clapham, 2018 ; Cottarel *et al.*, 2018a) et aussi au sud-ouest de l'océan Indien (Findlay *et al.*, 2011 ; Trudelle, 2016 ; Cottarel *et al.*, 2018a). Sur l'île de La Réunion, des études sur les cétacés dans les eaux réunionnaises sont effectuées depuis 2004 par l'ONG Globice (Groupe Local d'Observation et d'Identification des Cétacés) (Dulau-Drouot *et al.*, 2008). D'après ces études, le nombre des baleines à bosse qui migrent dans les eaux chaudes de La Réunion durant l'hiver austral a commencé à augmenter depuis 2007, notamment en 2008 (Dulau-Drouot *et al.*, 2012).

Ces études ont été réalisées par l'observation des cétacés en bateau collectant des données pour la photo-identification. En 2004, 120 heures d'enquête ont été effectuées en mer avec sept identifications de baleines à bosse. Malgré l'augmentation des efforts de prospection en 2005 et 2006, le nombre d'identifications demeurait le même et le nombre d'observations était aléatoire. Néanmoins, depuis 2007, en particulier depuis 2008, le nombre d'identifications des individus ainsi que le nombre d'observations étaient en plein essor (Tableau 7) (Dulau-Drouot *et al.*, 2012). Autrement dit, entre 2004 et 2006, ce sont en moyenne 12 observations par an de baleines à bosse qui ont été enregistrées par Globice alors que ce nombre atteint en moyenne 172 observations par an entre 2007 et 2010 (Cottarel *et al.*, 2018a).

Le nombre d'heures passées en mer en cherchant les mammifères marins a lui aussi augmenté d'année en année. Cet effort supplémentaire de prospection influence évidemment les résultats à travers le nombre d'observation de cétacés et le nombre d'individus identifiés (Tableau 7). Néanmoins, nous pouvons remarquer indépendamment de ce constat une forte hausse du nombre des baleines à bosse qui arrivent dans cette zone depuis 2007 (Dulau-Drouot *et al.*,

2012). Il est usuellement considéré que cette hausse importante est partiellement due à un accroissement du stock après la fin de la chasse commerciale (Cottarel *et al.*, 2018a).

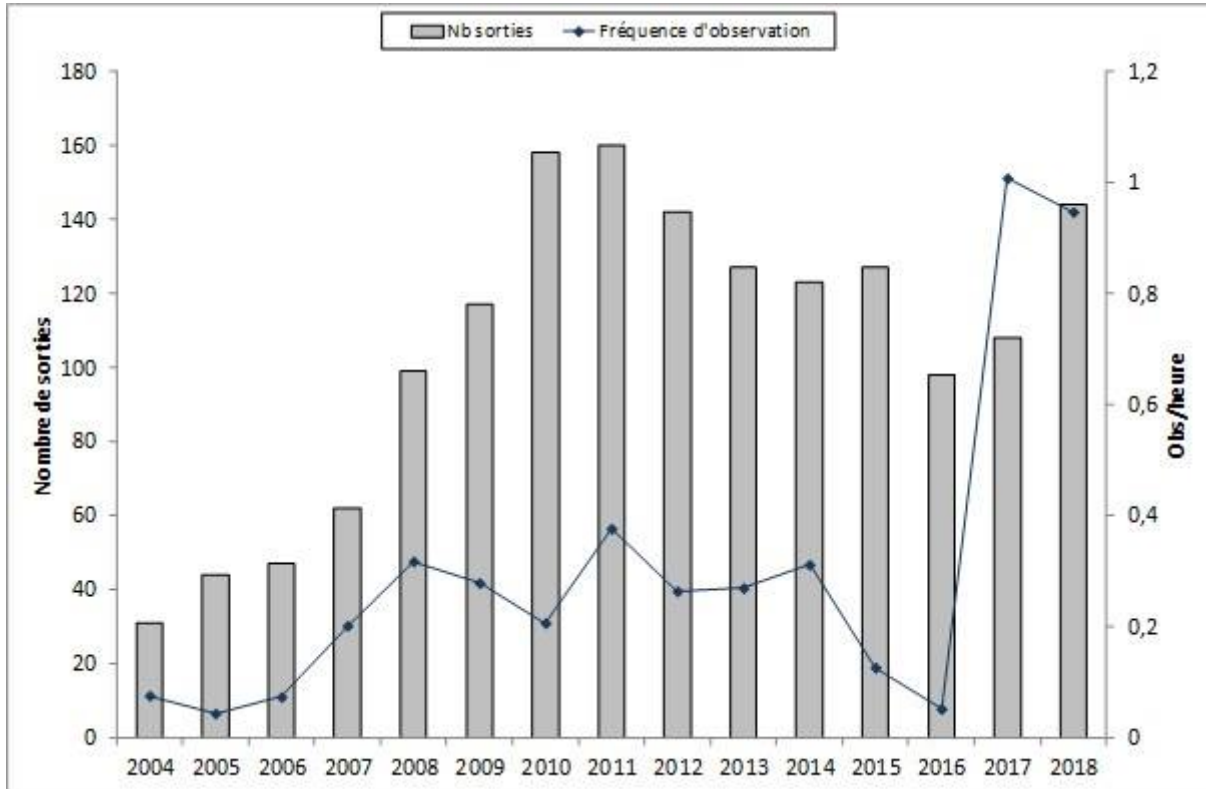
Tableau 7. Indicateurs sur l’observation des baleines à bosse à l’île de La Réunion entre 2004 et 2010

	Nb de sorties d'échantillonnages	Nb d'heures passées en mer	Nb d'observations des baleines à bosse	Nb d'identifications des individus
2004	29	120,5	12	7
2005	36	171,5	10	7
2006	42	192,3	13	7
2007	55	153,5	53	17
2008	91	207	168	83
2009	107	306,3	196	80
2010	141	378,5	272	116

Source : Dulau-Drouot *et al.*, 2012

Le graphique 4 illustre quant à lui la fréquence moyenne d’observation récoltée par Globice entre 2004 et 2016 durant la présence de l’espèce dans les eaux réunionnaises. La fréquence d’observation peut être obtenue en pondérant le nombre de cétacés observés par l’effort d’observation. Cette figure montre une variation selon les périodes. Une hausse importante d’observations depuis 2008 a atteint une fois son pic en 2011 et une autre fois en 2013 avec une observation toutes les 2,6 heures en moyenne (Dulau-Drouot *et al.*, 2012 ; Globice, 2013 ; Cottarel *et al.*, 2018a). En revanche, les saisons 2015 et 2016 ont marqué une baisse considérable de la fréquentation par les baleines à bosse avec une observation toutes les 16,2 heures en moyenne. Par contre, les deux années suivantes (2017 et 2018) ont été des saisons exceptionnelles avec une fréquence moyenne d’une observation par 0,9 heure pour la saison 2017 (Globice, 2019a) (Graphique 4).

**Graphique 4. Fréquence moyenne d'observations des baleines à bosse
(nombre d'observations et heures de prospection)
pour les saisons de présence de l'espèce entre 2004 et 2018.**



Source : Globice, 2019c (<https://www.facebook.com/Globice/posts/2065620066853924>)

Une saison de baleines à bosse s'étend généralement de début juin jusqu'à fin octobre avec un pic de fréquentation entre juillet et septembre dans les eaux tropicales réunionnaises (Dulau-Drouot *et al.*, 2012). En ce qui concerne les structures de groupes de baleines, trois différentes compositions ont été observées :

- 1) les mères et les nouveau-nés ;
- 2) les mères et les baleineaux et un autre individu appelé « escorte »,
- 3) les groupes appelés « compétitifs » constitués de trois à quinze adultes, en général d'une femelle et de plusieurs mâles se battant pour cette dernière (Dulau-Drouot *et al.*, 2008 ; Cottarel *et al.*, 2018a).

Une particularité de l'espèce est l'émission de chants. Seuls les mâles émettent de longues séquences de vocalisations structurées pour la reproduction. L'objectif spécifique de ces chants n'est pas résolu à ce jour. Néanmoins, deux hypothèses sont répandues, premièrement, par compétition, afin de montrer sa domination sur les autres mâles, et deuxièmement, ce peut-être un langage de séduction (Herman *et al.*, 2013 ; Cottarel *et al.*, 2018a). Cette variété de groupes et de comportements met en évidence cette zone géographique comme une aire de reproduction (Dulau-Drouot *et al.*, 2008 ; Cottarel *et al.*, 2018a).

Grâce aux enquêtes de la photo-identification, il est observé que les spécimens identifiés en début de saison en juillet restent une courte durée dans les eaux réunionnaises alors que le même individu peut être retrouvé à plusieurs reprises entre août et octobre. Ainsi, il est considéré que les baleines à bosse qui arrivent en deuxième partie de saison séjournent plus longtemps dans la zone (Dulau-Drouot *et al.*, 2012 ; Cottarel *et al.*, 2018a).

Il est particulièrement difficile d'avoir un schéma global de trajet migratoire des baleines à bosse au sud-ouest de l'océan Indien. Cependant, les échanges entre des spécimens de l'est de Madagascar (sous-stock C3) et ceux du nord du canal du Mozambique (C2) ont été observés (Dulau-Drouot *et al.*, 2012). Les résultats suggèrent que ces deux sous-stocks peuvent former une seule unité (Cottarel *et al.*, 2018a). Également, la comparaison des données de la photo-identification entre La Réunion (C4) et Madagascar (C3) a confirmé l'existence d'une forte connectivité entre les deux sous-stocks qui pourrait aussi suggérer la formation d'une seule population (Dulau *et al.*, 2017 ; Cottarel *et al.*, 2018a).

De la même manière, une connectivité entre Madagascar (C3) et l'est du continent d'Afrique (C1) a été observée (Cottarel *et al.*, 2018a). Par ailleurs, il est supposé que les sous-stocks C2 (Mayotte, les Comores et le canal du Mozambique) et C4 (les îles Mascareignes) sont une extension du sous-stock C3 (Madagascar). Or, une connectivité au sein des îles Mascareignes, entre La Réunion, l'île Maurice et l'île Rodrigues, n'est pas encore connue à ce jour par manque de données récoltées dans les deux derniers sites (Cottarel *et al.*, 2018a).

Entre 2001 et 2018, les études de la photo-identification par Globice ont recensé 1 420 baleines à bosse différentes dans les eaux réunionnaises (Globice, 2019b). Selon les données récoltées,

la majorité des individus identifiés à La Réunion dans une saison antérieure n’y revenait que rarement. Il s’agit donc d’un faible niveau de la fidélité interannuelle de l’espèce au site réunionnais. Par ailleurs, cette tendance est commune avec les autres îles du sud-ouest de l’océan Indien (Dulau-Drouot *et al.*, 2012).

Pour les opérateurs touristiques de l’observation des baleines, la présence annuelle de ces dernières est indispensable. Cependant, à La Réunion, les raisons pour lesquelles le nombre d’individus de cette espèce varie selon les années sont inconnues jusqu’aujourd’hui. Cet argument biologique sur la présence/absence des baleines a évidemment des répercussions sur l’organisation économique du whale watching. C’est pourquoi, dans une deuxième section, afin de mieux comprendre l’évolution du whale watching à La Réunion, nous allons comparer avec deux autres îles du sud-ouest de l’océan Indien, l’île Maurice et Madagascar, son développement historique, les mesures réglementaires et les pratiques qui y sont liées.

3.2. Histoire, organisation et réglementation du whale watching dans le sud-ouest de l’océan Indien

Comme nous l’avons vu antérieurement, la biodiversité singulière du sud-ouest de l’océan Indien est considérée comme hotspot, elle a été reconnue au niveau mondial. Il a été constaté que le sud-ouest de l’océan Indien (Madagascar, Seychelles, les Comores, Mayotte, les îles Mascareignes et six autres îles isolées) constituait la deuxième région du monde la plus distinctive phylogénétiquement au niveau de l’ensemble des espèces vertébrées après la région australienne (Stafford et Hawkins, 2013).

Dans cette deuxième section, nous allons ainsi nous intéresser à la pratique du whale watching ainsi qu’à la situation actuelle de l’écotourisme selon différentes îles de la zone. Nous ne pourrions cependant pas mener une recherche exhaustive de toutes les îles dans la zone, c’est pourquoi afin de mettre en relief des spécificités de l’observation des baleines à La Réunion, nous allons nous focaliser sur la comparaison entre celle-ci et ses îles voisines, Madagascar et l’île Maurice. Cela nous servira pour mieux comprendre les points communs et les divergences

mais aussi les divers projets régionaux de collaboration au niveau scientifique et politique qui seront présentés dans une section suivante.

Développement du tourisme à La Réunion

La Réunion est un département d'outre-mer français dans la partie sud-ouest de l'océan Indien et elle fait partie de l'archipel des Mascareignes. Elle se situe à environ 800 km à l'est de Madagascar (Barataud et Giosa, 2013) et à environ 220 km à l'ouest de l'île Maurice (D'Aoust *et al.*, 2010). L'île réunionnaise, la plus jeune île de l'archipel, est née il y a trois millions d'année par l'émergence récente d'un volcan (Lagabrielle *et al.*, 2012 ; Cottarel *et al.*, 2018a).

Sa superficie de 2 500 km² est fortement caractérisée par un relief. Parmi les deux volcans qui existent sur l'île, l'ancien, le Piton des Neiges au nord-ouest est éteint et son sommet s'élève jusqu'à 3 069 mètres. L'autre volcan, le Piton de la Fournaise à 2 631 mètres au sud-est, est toujours actif. Le Piton des Neiges est par ailleurs le pic de montagne le plus élevé dans le sud-ouest de l'océan Indien (Stafford et Hawkins, 2013).

Le climat de La Réunion est océanique humide, il se caractérise par un vent d'alizé et une dépression tropicale. Les montagnes notamment dans l'est sont excessivement humides. Les précipitations annuelles moyennes sont très abondantes et s'élèvent à 2 000 mm et jusqu'à 5 000 mm par endroit (Le Corre et Stafford, 2001 ; Binet *et al.*, 2016).

Malgré une superficie relativement faible, l'île de La Réunion possède une diversité singulière en biodiversité grâce aux habitats naturels hautement variés, des zones de type alpin, des forêts sèches ou semi-sèches, des forêts tropicales humides et des montagnes nuageuses. Le nombre d'espèces endémiques florales recensé est de 237 ce qui correspond à 28 % du total des 848 espèces indigènes (Meyer *et al.*, 2018).

En outre, au niveau national, la diversité d'espèces et d'habitats qui existe sur les îles tropicales de l'Outre-mer est éminente. Sur ces îles dispersées dans trois océans : Atlantique, Indien et Pacifique, 70% des 17 947 espèces de la flore et de la faune endémiques françaises y sont

recensées alors que la superficie totale de ces îles équivaut à seulement 4% du territoire national (Meyer *et al.*, 2018).

Cette richesse en biodiversité sur les îles Mascareignes est en danger depuis la colonisation humaine. La plupart des espèces indigènes vertébrées ont été exterminées et la majorité du patrimoine indigène végétal a été laminée. Cette déchéance a été provoquée par la destruction et la fragmentation des habitats (Baret *et al.*, 2012), la chasse et les effets de l'introduction de plantes et d'animaux (Le Corre et Stafford, 2001). D'après les Listes Rouges de l'UICN, La Réunion est classée comme l'un des territoires français où se sont éteintes le plus d'espèces végétales et animales depuis le XVI^e siècle et où demeurent le plus d'espèces végétales menacées d'extinction (Meyer *et al.*, 2018).

Dans le but de promouvoir la protection de l'environnement, plusieurs conférences ont été organisées en France (la conférence internationale « Biodiversité, science et gouvernance » en 2005 à Paris, la conférence internationale « L'Union européenne et l'Outre-mer : stratégies face au changement climatique et à la perte de biodiversité » en 2008 à La Réunion et la conférence internationale « Biodiversité et changement climatique » en 2014 en Guadeloupe). Cela a encouragé la mise en œuvre de projets au niveau national et européen dans le but de renforcer les connaissances et les actions pour la protection de la biodiversité (Meyer *et al.*, 2018).

En 2010, le parc national de La Réunion qui englobe les trois cirques de Mafate, Salazie et Cilaos et les deux pitons que sont le Piton de la Fournaise et le Piton des Neiges, a été classé sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Divers acteurs comme la population locale, les associations locales et les acteurs autochtones mènent des actions pour la conservation des espèces végétales menacées y compris dans ce parc national de La Réunion (Baret *et al.*, 2012).

Pour mieux comprendre le rapport des humains à la nature, rappelons brièvement que l'histoire du peuplement de l'île réunionnaise commence l'année 1663. Au moment de la départementalisation en 1946, l'île connaissait encore une forte mortalité et une forte fécondité. L'une des particularités de la transition démographique à La Réunion est de s'être appuyée sur une modernisation socioéconomique fort rapide, passant par, entre autres, le développement de

la scolarisation, de l'urbanisation, de l'hygiène et des systèmes de soins, de l'amélioration des conditions économiques et sociales.

Ainsi, en quelques décennies, La Réunion a connu une forte croissance démographique et économique (Sandron, 2016). En 1954, 274 400 habitants réunionnais ont été recensés et ce nombre a été multiplié par 2,8 en 1999 avec 706 300 (Sandron, 2008). En 2016, 852 924 Réunionnais ont été dénombrés (Insee, 2018). Dans l'ensemble de l'île, le taux d'urbanisation est passé de 20 % en 1946 à 86 % en 1996 (Sandron, 2016).

La pression humaine a impacté non seulement l'environnement terrestre mais aussi marin de La Réunion. L'anthropisation rapide a également causé des dommages à ce dernier notamment par l'urbanisation et la surexploitation des ressources (Lemahieu, 2015). Dans le cas de La Réunion, la côte ouest est particulièrement appréciée par les habitants pour y vivre. Entre 1999 et 2006, le nombre d'habitants sur les régions côtières françaises a augmenté de 5,7 % au niveau national. Pendant ce même laps de temps, ce taux s'est accru de 10,4 % sur le littoral réunionnais. Par ailleurs, 85 % de la population réunionnaise vit dans cette zone littorale. Cette préférence s'explique par des paysages de mer variés, un climat moins pluvieux que la partie est de l'île et des stations balnéaires (Brial, 2010 ; Lemahieu *et al.*, 2013).

Les récifs coralliens qui se trouvent sur la côte ouest de l'île ont été exploités pour divers usages. Au début du peuplement, cette partie était un endroit important pour la pêche, alors activité de subsistance. Ensuite, la côte ouest a été fréquentée pour les activités balnéaires et nautiques. L'utilisation des récifs coralliens à La Réunion a été impulsée après la départementalisation et l'émergence du tourisme (Lemahieu, 2015).

Les autorités et des associations locales ont commencé à remarquer au début des années 1980 que les zones récifales subissaient les conséquences négatives des activités anthropiques (Brial, 2010). En passant par une nomination associative d'un parc marin dans les années 1990, une Réserve Naturelle Marine a été créée en 2007. Elle s'étend sur 44 km du Cap la Houssaye à la Roche aux Oiseaux englobant 20 km de formations récifales. Cette aire marine protégée de 3657 ha, permet de fournir un abri quasiment à l'ensemble du récif corallien réunionnais. La

Réserve se compose de quatre zonages différents (1, 2A, 2B, et 3) et pour chacun s'applique une réglementation spécifique (Brial, 2010 ; Lemahieu *et al.*, 2013 ; Lemahieu, 2015).

À travers la création de la Réserve Naturelle Marine sur La Réunion, l'ensemble des acteurs publics (le Conseil Régional et le Conseil Général, les communes côtières concernées, le Parc national de La Réunion et l'État) envisagent la préservation de l'espace littoral contre les influences humaines accrues. Pour ce faire, leurs missions sont notamment de protéger la réserve, de régler les problèmes d'usages et de mettre en place des mesures adaptées selon des évolutions de la zone et des usages (Brial, 2010).

Pourtant, la création de la Réserve n'a pas pour objectif d'empêcher les usagers d'effectuer des activités, qu'elles soient de loisir ou commerciales. Ce règlement met un point d'honneur à ce que l'usage du littoral s'effectue de manière plus respectueuse (Brial, 2010). Dans la zone corallienne réunionnaise, une vingtaine d'usages et d'activités différentes ont été observés (Mirault et David, 2009).

Cependant, les rapports entre ces usages et les récifs coralliens sont complexes. D'une part, certaines activités sont directement liées obligatoirement à la biodiversité récifale, comme la pêche, la plongée sous-marine et en PMT (palmes, masque, tuba), l'observation de l'écosystème récifale (prise de photos ou sortie en bateau). D'autre part, il existe des activités qui peuvent se pratiquer grâce aux caractéristiques physiques (vagues et lagon) du récif corallien telles que la baignade, les sports de glisse et d'autres pratiques nautiques et balnéaires. De plus, alors même qu'il n'existe pas forcément de rapport direct avec l'écosystème de ce milieu, la multiplicité des usages a entraîné une augmentation du nombre de groupes de personnes intéressées et d'activités, parmi lesquelles on peut citer les hébergements touristiques, la restauration, les commerces, les opérateurs touristiques, les actions de sensibilisation environnementale, les recherches scientifiques, etc. (Mirault et David, 2009).

Comme nous l'avons vu jusqu'ici, cette forte richesse en termes de biodiversité est devenue seulement récemment une opportunité pour développer l'écotourisme de l'île. A contrario, jadis, l'économie réunionnaise était basée sur la plantation, notamment de canne à sucre et de caféiers, permise d'abord par l'esclavagisme et l'engagisme et ensuite par une concentration foncière et

industrielle (Benoit, 2015). Cette croissance économique réalisée par les plantations sur les premiers siècles de l'histoire de La Réunion habitée s'est concentrée pendant longtemps sur les parties littorales, appelées « les Bas », tandis que les zones montagneuses, appelées « les Hauts » n'ont pas été mises en valeur (Dalama, 2005).

Pendant la période du marronage (1729-1791), les esclaves fugitifs ont commencé à vivre dans les espaces montagneux. En poursuivant les esclaves Marrons, les colons européens ont découvert et reconnu la valeur des zones à l'intérieur des cirques qu'ils ont longtemps ignorées. À une époque où sévissait le paludisme sur les côtes, les cirques de Cilaos et de Salazie ainsi que la plaine des Cafres et la plaine des Palmistes sont devenus des destinations de tourisme de santé, thermalisme et cure. Le fait de pouvoir séjourner dans les Hauts réunionnais pendant l'été pour « changer d'air », c'est-à-dire avoir de la fraîcheur mais aussi fuir le paludisme, est devenu une forme de vacances pour les élites des villes côtières. Ce type de déplacement des Bas vers les Hauts est devenu en quelque sorte une première valorisation touristique de l'intérieur de l'île (Dalama, 2005).

Même si l'intérieur de l'île a été considéré comme destination de villégiature et thérapeutique du milieu du XIX^e au milieu du XX^e siècle, le développement touristique de l'île restait fort timide jusqu'aux années 1970 (Folio, 2009). Dans les années 1960, un type de tourisme de masse de type 3S (Sea, Sun and Sand) est arrivé sur La Réunion. Depuis lors, les populations réunionnaises ont davantage apprécié les zones littorales (Dalama, 2005).

En outre, la départementalisation qui avait apporté des changements importants dans la société réunionnaise, au niveau socioéconomique et des infrastructures notamment, a encouragé ce développement touristique des Bas (Dalama, 2005). Pour ce qui est du transport, le marché aérien dans l'île a été ouvert à diverses entreprises. La capacité d'accueil hôtelier a fortement augmenté encouragée par cela par des lois de défiscalisation et de réduction de charges (Folio, 2009).

Ainsi, il a été attribué aux Bas un rôle central du secteur touristique en tant que destination balnéaire et tropicale tandis que les espaces montagneux demeuraient timides sur la carte touristique jusqu'aux années 1980 (Folio, 2009). La revalorisation touristique des Hauts s'est

réalisée par des activités en pleine nature telles que la randonnée en montagne pour les touristes métropolitains et le pique-nique dominical pour les Réunionnais (Dalama, 2005).

Par ailleurs, la partie littorale réunionnaise est partiellement formée par des roches et des galets, ce qui n'a pas permis de développer une destination touristique balnéaire fondée sur une image paradisiaque des plages de sable fin comme les îles voisines (Maurice, Seychelles et Maldives). La Réunion a lancé un slogan pour animer son secteur touristique, « île intense » dans les années 1990. Cette expression a été choisie pour mettre en avant non seulement les attraits du littoral mais aussi la richesse naturelle et culturelle de l'intérieur de l'île, les cirques et les volcans. En outre, la diversité géographique et environnementale a poussé la naissance et la croissance des activités sportives dans la nature réunionnaise, à l'image de la randonnée, du VTT, du canyoning, du parapente, du surf, de la pêche au gros, de la plongée sous-marine (Folio, 2009).

L'extension progressive du secteur touristique a fini par remplacer le sucre de canne comme premier produit d'exportation de l'île (Folio, 2009). En 2018, 574 063 touristes sont venus à La Réunion. Ce dernier résultat montre une augmentation de 4,1% par rapport à l'année 2017 malgré les perturbations causées par les mouvements sociaux des Gilets Jaunes. Ce secteur a consolidé sa contribution à l'économie locale avec une recette qui atteint 432 millions d'euros en 2018 (IRT, 2019a).

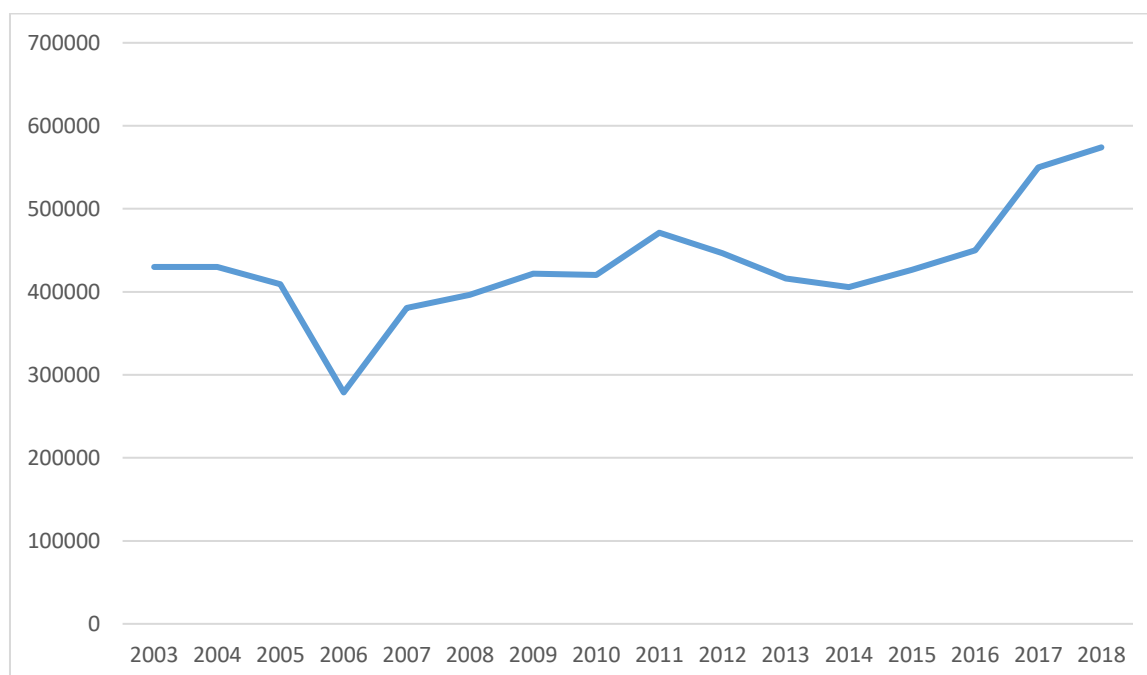
Parmi les visiteurs de l'année 2018, 79,5% soit 424 868 touristes sont venus de la métropole, 7,4% soit 39 664 sont venus de l'Union Européenne et 7,4% soit 39 592 sont venus du reste du monde. La zone de l'océan Indien a émis 60 000 voyageurs vers La Réunion et notamment 30 506 sont venus de l'île voisine mauricienne. Pour l'ensemble des visiteurs, 90,8% ont atterri pour les loisirs, tandis que 8,5% sont venus pour les affaires et 0,7% ont mentionné une autre raison. L'une des spécificités des touristes sur La Réunion est la part non négligeable des touristes affinitaires¹² avec 40,6% des visiteurs pour le loisir alors que la portion des touristes d'agrément est 59,4% (IRT, 2019a). Selon les chiffres de l'année 2015, parmi 426 400 visiteurs extérieurs, 362 200 ne sont pas d'origine réunionnaise (85%) et 64 200 personnes sont

¹² D'après l'Insee, les touristes affinitaires sont définis ainsi : les voyageurs dont l'objectif essentiel est de rendre visite à leur famille ou à leurs amis. D'autre part, les touristes d'agrément viennent découvrir un lieu et y passer leurs vacances (Insee, 2014).

d'originaires de cette île (15%) (Insee, 2016). Nous reviendrons en détail sur ce point important dans le quatrième chapitre lorsque nous examinerons les motivations des participants au whale-watching sur l'île de La Réunion.

Au total, l'accroissement du tourisme réunionnais a connu une évolution continue dans les années 1990. Alors que le nombre de visiteurs extérieurs était de moins de 200 000 en 1989, deux fois plus de touristes (400 000 environ) sont venus à La Réunion en 1999 (Insee, 2016). Au début des années 2000, le nombre de visiteurs s'est stabilisé aux alentours de 400 000. En 2006, le tourisme réunionnais a été sévèrement impacté par l'épidémie de chikungunya. Depuis cette crise, le nombre de voyageurs a augmenté à nouveau progressivement jusqu'en 2011. Cependant, cette progression a été stoppée à nouveau en 2012 en raison de la crise économique et des attaques de requins fortement médiatisées en France, avant de repartir à la hausse depuis 2015 (IRT, 2014) (Graphique 5).

Graphique 5. Nombre de touristes à La Réunion entre 2003 et 2018



Source : Insee, 2014 ; Insee, 2016 ; IRT, 2007 ; IRT, 2008 ; IRT, 2017 ; IRT, 2018 ; IRT, 2019a ; Région Réunion, 2004

Un impact important sur le tourisme a été l'émergence de la « crise requin ». Le nombre d'attaques de requins a augmenté depuis quelques décennies dans le monde pendant que la population mondiale de cet animal diminue. Cette hausse contradictoire peut être expliquée par plusieurs raisons possibles : une amélioration des capacités à recueillir des données exhaustives concernant les accidents de requins, une augmentation de la population humaine mondiale et de la population littorale, un accroissement des personnes qui pratiquent une activité côtière et une diversification de ces activités sur la côte (Taglioni et Guiltat, 2015).

À La Réunion, une série d'attaques par des requins tigres (*Galeocerdo cuvier*) et des requins bouledogue (*Carcharhinus leucas*) a enclenché la « crise requin » depuis environ une décennie. Entre 1980 et 2014, ce sont 46 attaques qui ont été recensées sur l'île. Entre 1980 et 2006, on relève 0,3 accident par an alors que ce nombre a augmenté à 2,2 par an depuis 2011. Entre janvier 2011 et septembre 2014, La Réunion est classée comme quatrième pays pour le nombre d'accidents avec les requins dans le monde après les États-Unis (Floride et Hawaï), l'Australie et l'Afrique du Sud. Quant à la comparaison entre le nombre d'attaques et l'effectif de la population, l'île réunionnaise fait face à un risque relatif plus grand en raison de son faible effectif de population face aux pays cités ci-dessus (Taglioni et Guiltat, 2015).

Quant à la situation des personnes touchées au moment des incidents, 61% pratiquaient un sport de glisse tel que le surf, bodyboard ou planche à voile. Les sites des activités côtières pour les sports de glisse, la plongée sous-marine et la baignade se concentrent sur la côte occidentale de l'île. Par ailleurs, 70% de la population réunionnaise résident dans cette partie et la Réserve Naturelle Marine de La Réunion est instaurée pour la protection environnementale (Taglioni et Guiltat, 2015). Avec la « crise requin », cet animal fait naître des sentiments partagés auprès de la population locale. L'opinion publique concernant la crise fait apparaître en effet des points de vue divergents au sein de la population à l'égard de la justice sociale et environnementale (Thiann-Bo Morel, 2019).

La « crise requin » a également impacté le développement du tourisme réunionnais (Taglioni et Guiltat, 2015). Certaines plages ont été fermées provisoirement et l'interdiction des activités nautiques a été instaurée en 2013. Pendant ce temps, les incidents impliquant des requins ont été abondamment médiatisés à l'échelle nationale (IRT, 2014).

Le risque requin a une incidence néfaste sur le tourisme de mer. Les activités touristiques nautiques jouent un rôle important pour le développement du tourisme réunionnais même si, rappelons-le, cette île ne se considère pas comme une destination balnéaire classique comme ses îles voisines que sont l'île Maurice, les Seychelles ou un peu plus loin les Maldives. D'un autre point de vue, une économie de la mer, une économie des activités diverses attachées aux milieux marins, gagne de l'importance au niveau mondial. Il est estimé que sa valeur ajoutée brute pourrait doubler ou tripler dans le monde entre 2010 et 2030 (Plan Bleu, 2018).

Le tourisme est l'un des secteurs englobés dans l'économie maritime avec la production d'énergie *offshore*, les industries autour des produits de la mer (la pêche, l'aquaculture, le commerce et la transformation de ces produits), la construction et la réparation des navires et le transport maritime (Insee, 2017 ; Plan Bleu, 2018). Pour les secteurs touristiques de la mer, les apports de la biodiversité et de l'écosystème sont essentiels comme pour les autres secteurs de l'économie maritime (OCDE, 2017). Or, comme nous l'avons vu précédemment, les pratiques des activités nautiques de manière durable sont nécessaires face au développement global de l'économie de la mer.

Le whale watching à La Réunion

Le tourisme de whale watching à La Réunion est une activité en plein développement et la gestion de cette activité est insérée souvent dans le cadre du paradigme de développement durable, dont nous avons fait mention dans le chapitre précédent.

L'établissement de cette activité touristique est relativement récent sur l'île. Depuis sa création en 2001, Globice effectuait des enquêtes sur les cétacés qui sont observables dans les eaux réunionnaises tels que la baleine à bosse, le grand dauphin de l'Indo-Pacifique (*Tursiops aduncus*), le dauphin long bec (*Stenella longirostris*), le grand dauphin (*Tursiops truncatus*) et le dauphin tacheté pantropical (*Stenella attenuata*) (Gannon *et al.*, 2015).

Avant 2008, il était difficile d'observer les baleines à bosse non seulement pour les opérateurs touristiques en mer mais aussi pour Globice. Pour en trouver, il fallait naviguer pendant des heures ou être chanceux. Ainsi, l'observation des cétacés s'effectuait pour rencontrer des espèces de dauphins et les impacts négatifs de cette activité sur la baleine à bosse ont été minimales (Gannon *et al.*, 2015).

Le nombre des baleines à bosse fréquentant les eaux réunionnaises a augmenté de manière remarquable entre 2007 et 2010 comparativement aux chiffres des années antérieures (Dulau-Drouot *et al.*, 2012). D'après les derniers chiffres publiés dans le rapport de O'Connor *et al.* (2009), douze opérateurs menaient cette nouvelle activité touristique pour 3 248 participants en 2008. En cette même année, les dépenses directes de l'observation des baleines ont été estimées à 94 127 dollars US et les dépenses totales, incluant les dépenses directes et indirectes, ont été estimées à 460 204 dollars US (O'Connor *et al.*, 2009).

Dans ce contexte d'un engouement croissant de ce tourisme, les acteurs locaux espèrent que l'île de La Réunion deviendra une nouvelle destination phare du whale watching avec des impacts positifs économiquement, socio-culturellement, pédagogiquement et environnementalement pour les Réunionnais (DMSOI, 2013).

Bien que les nouveaux chiffres sur les impacts économiques du whale watching sur La Réunion ne soient pas disponibles, cette activité commence à gagner un statut important dans la promotion du tourisme réunionnais. L'IRT (Île de La Réunion Tourisme), le comité régional du Tourisme de La Réunion, présente quatre grands thèmes du tourisme de l'île dans son site internet :

- 1) la montagne ;
- 2) la mer ;
- 3) la découverte de la culture réunionnaise ;
- 4) les volcans.

Une photo d'une baleine à bosse et de dauphins est utilisée pour la deuxième thématique. Les visiteurs du site internet peuvent ensuite suivre selon leur centre d'intérêt, soit l'observation des baleines, les informations sur les premières baleines de l'année ou la Réserve Naturelle Marine.

Nous pouvons voir sur ce site que l'image de cétacés est utilisée comme élément important du tourisme marin réunionnais (Gannon *et al.*, 2015 ; Cottarel *et al.*, 2018a ; IRT, 2019b). De plus, dans une vidéo sur le tourisme de La Réunion diffusée sur la plateforme Youtube par l'IRT, une baleine et un baleineau nageant sont présentés (Andry, 2019).

De manière générale, les baleines à bosse préfèrent pendant la saison de reproduction les eaux chaudes (entre 19° et 28°C) et peu profondes (entre 15 et 60 mètres) (Torre-Williams *et al.*, 2019). Ces conditions physiques influencent la distribution des baleines à bosse durant la période d'accouplement et de mise bas. Les zones occupées par les baleines à bosse pour la reproduction ne se situent pas seulement près de côtes mais aussi vers les monts sous-marins (Cottarel *et al.*, 2018a).

L'habitat des baleines à bosse qui arrivent à La Réunion semble correspondre à cette préférence. Étant une île volcanique jeune, La Réunion possède un plateau continental restreint, plongeant ensuite drastiquement vers les abysses (Trystram, 2016). L'habitat favorable à la mise bas des baleines à bosse à La Réunion correspond à la bande côtière présentant un plateau continental d'environ deux kilomètres de large. Cependant, il est important de noter que le plateau continental de l'ouest de l'île, peu profond (cent mètres environ), s'étend jusqu'à sept kilomètres de la côte. L'ensemble des côtes réunionnaises présentent donc un habitat favorable pour les baleines à bosse, avec une zone préférentielle à l'ouest. De plus, à 90 miles nautiques, au nord-ouest de La Réunion, on trouve le mont sous-marin La Pérouse qui serait une zone importante au regard de la reproduction de cette espèce (Cottarel *et al.*, 2018a).

L'augmentation de l'observation des baleines à bosse en 2007 et 2008 a été une bonne surprise non seulement pour ceux qui étudient cette espèce mais aussi pour ceux qui pratiquent des activités nautiques. L'arrivée de nombreuses baleines a suscité l'enthousiasme des plaisanciers en mer. Aujourd'hui, pour répondre aux attentes de voir les baleines en mer, le nombre et le type d'opérateurs se sont multipliés alors qu'en 2003 seulement deux entreprises vendaient accessoirement une sortie en mer pour voir les cétacés (Gannon *et al.*, 2015).

Les opérateurs touristiques qui proposent l'observation des baleines sont basés majoritairement sur la côte ouest et notamment Saint-Gilles et Saint-Leu (O'Connor *et al.*, 2009). À La Réunion, trois types d'opérateurs principaux proposent le whale watching :

- 1) transporteurs de passagers ;
- 2) clubs de plongée ;
- 3) loueurs de bateaux.

Les activités disponibles dépendent des opérateurs. Les transporteurs de passagers vendent une promenade en mer en essayant de montrer les baleines à bosse depuis le bateau. Par contre, les clubs de plongée proposent l'observation des cétacés avec la mise à l'eau (Faulet, 2015). Quant aux loueurs de bateaux, il devient possible d'organiser une sortie en mer entre particuliers (amis, famille, groupe d'amateurs).

Face à l'augmentation de l'intérêt accordé à cette nouvelle activité pendant la saison des baleines de 2008, le Syndicat des Professionnels des Sports de Loisirs sur l'Île de La Réunion (SYPRAL) et l'association des Plaisanciers du Port de Saint-Gilles ont contacté l'association Globice au début de l'année 2009. Cette réflexion collective a amené à l'établissement d'une charte d'approche de l'observation des baleines. La charte a été signée en juin 2009 sous l'égide de la Préfecture (Gannon *et al.*, 2015 ; Cottarel *et al.*, 2018b).

Dans le but de minimiser les impacts du whale watching sur les animaux, d'indiquer la pratique respectueuse et responsable de ce tourisme et de promouvoir la protection des cétacés et la sécurité des pratiquants (Cottarel *et al.*, 2018b), la charte d'approche fixe des consignes, entre autres, la distance entre les bateaux et les animaux, la vitesse du bateau, les conduites respectueuses en bateau, le nombre maximal de bateaux pour une observation et le temps d'observation. Quant à la mise à l'eau, la charte souligne qu'il peut être dangereux d'observer les animaux sauvages sous l'eau (DEAL, 2019). Notamment dans une zone de reproduction, d'une part, les baleines à bosse peuvent se comporter de manière active et, d'autre part, elles peuvent être très sensibles.

Les mâles peuvent être très dynamiques et leurs comportements sont complexes et diversifiés : les chants, les sauts et les compétitions directs avec autres les mâles pour l'accès à une femelle

(Trudelle, 2016). Une autre particularité dans la zone de reproduction est de rencontrer le couple mère-baleineau qui restent ensemble pendant 10 à 12 mois après la naissance de ce dernier. Il est observé que les couples mères-baleineaux peuvent montrer des comportements pour éviter le bruit sous-marin issu des activités anthropiques (Cottarel *et al.*, 2018a).

La charte d'approche proscrit ainsi l'observation des baleines avec la mise à l'eau en présence de groupes actifs de ces animaux. Lors de la mise à l'eau, il est conseillé fortement de s'équiper de palmes, maque, tuba et bouée. Il ne faut jamais toucher ni pourchasser les animaux (DEAL, 2019).

En 2015 et 2016, la fréquentation de la baleine à bosse au large de l'île réunionnaise a grandement diminué. Alors, face à l'incertitude de rencontrer les baleines à bosse, certaines espèces de dauphins et de tortues qui sont présentes toute l'année autour de La Réunion ont été exposées à une pression importante à la place de l'observation des baleines. Tandis qu'à l'origine, la charte d'approche avait porté uniquement sur la protection des baleines à bosse, elle a donc été étendue aux dauphins et aux tortues marines depuis 2017. La charte est disponible en trois langues : en créole, en français et en anglais (Cottarel *et al.*, 2018b ; DEAL, 2019).

Depuis 2010, la direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) a mandaté Globice pour mettre en place diverses actions afin de sensibiliser les usagers de la mer à la protection des cétacés (Gannon *et al.*, 2015). Lors de la création de l'association Globice en 2001, il n'existait pas d'étude scientifique sur les cétacés susceptibles d'être rencontrés en mer. Un groupe de passionnés autour de Bernard Rota, le fondateur de Globice, a ainsi débuté ses actions qui continuent jusqu'à nos jours (Globice, 2019e). Sur le site internet de Globice, le fondateur se rappelle la rencontre avec un groupe des globicéphales en mer qui a abouti finalement à la création de l'association.

« Soudain, deux, cinq, dix ailerons affleurent à la surface de l'eau, bientôt suivis par des dizaines d'autres. Des cris retentissent sur le bateau. Des dauphins ? Non, des globicéphales dont la tête ronde ne cesse de nous étonner. Palmes, masques et tubas sont vite sortis des sacs pour une rencontre aquatique avec ces mammifères marins.

Nullement troublés par notre immersion, ils continuent leur nage autour de nous. Un petit, plus curieux, ne tarde pas à s'approcher de très près, avant de rejoindre le reste du troupeau qui poursuit sa route dans une direction connue de lui seul. C'est de ce moment, fort et riche en émotions, qu'est née Globice Réunion, une association de personnes passionnées par la mer et les mystères qu'elle recèle encore (Globice, 2019e). »

Depuis lors, l'association enrichit son réseau et effectue des recensements des mammifères marins dans les eaux réunionnaises, des interventions auprès de différentes populations, écoliers, jeunes, grand public, professionnels, afin de partager ses connaissances et de sensibiliser les habitants et les visiteurs à la protection des cétacés (Globice, 2019e). Un Réseau Échouage a été créé à La Réunion en 2003 et Globice est devenu le coordinateur depuis 2006. Lors d'une découverte d'un mammifère marin échoué, il est ainsi demandé d'appeler ce réseau et ensuite l'animal peut être examiné par un personnel mandaté par le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM) (Globice, 2019d).

Après quelques années de pratique du whale watching et de réglementation de la charte d'approche, les acteurs locaux ont vu la nécessité d'installer un autre dispositif pour mettre en valeur une bonne conduite de ce tourisme de manière respectueuse. Pour ce faire, la DEAL, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de La Réunion (DRJSCS), la Direction de la mer sud océan Indien (DMSOI) ont créé un label O²CR (Observation certifiée responsable des cétacés à La Réunion) avec l'appui de la sous-préfecture de Saint-Paul (DMSOI, 2013 ; Gannon *et al.*, 2015 ; Cottarel *et al.*, 2018a).

Ainsi le label O²CR a été créé pour compléter et renforcer la réglementation par la charte d'approche. Afin d'obtenir ce label, les différents opérateurs locaux doivent remplir les critères des trois piliers pour le développement durable : les intérêts économiques, environnementaux et sociaux. Suivant les groupes (navires avec passagers, navires de plongée, navires de location et navires de pêche), la vingtaine de critères nécessaire à l'obtention du label peut varier. Cette démarche volontaire leur permet de se différencier en tant que professionnel renommé et responsable vis-à-vis des touristes. Ce label de qualité a aussi pour ambition de sensibiliser le grand public sur la protection de l'environnement marin (DMSOI, 2013 ; Gannon *et al.*, 2015 ;

Cottarel *et al.*, 2018a). En 2016, douze opérateurs ont ainsi obtenu le label O²CR (DMSOI, 2016).

Dans le but de renforcer la charte d’approche et de valoriser une observation responsable des mammifères marins et des tortues marines, l’association Centre d’Étude et de Découverte des Tortues Marines (CEDTM) a mis en place une équipe de sensibilisation, « Quiétude », depuis 2017. Le travail de ce groupe est également effectué dans le cadre des mesures de compensation de la construction de la Nouvelle Route du Littoral nommées « Amélioration des conditions de quiétude des mammifères marins dans les eaux réunionnaises pour toute la durée du chantier (5 ans) » avec un financement de la Région Réunion (Cottarel *et al.*, 2018a).

L’équipe de Quiétude surveille la pratique du whale watching et elle peut intervenir auprès des différents opérateurs pour rappeler une réalisation responsable de ce tourisme en cas de besoin. Son action consiste essentiellement à sensibiliser les usagers qui ne respectent pas la charte d’approche mais elle n’a pas de pouvoir pour imposer des sanctions légales (Sorby, 2018).

Quant à la réglementation juridique au niveau national concernant le whale watching, il existe un arrêté du 1^{er} juillet 2011 fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection sous l’égide du code de l’environnement. Cet arrêté protège l’ensemble des espèces listées dont la baleine à bosse, il interdit la perturbation intentionnelle incluant la poursuite ou le harcèlement des espèces concernées dans le territoire national et dans les eaux marines sous souveraineté et sous juridiction (Cottarel *et al.*, 2018a).

De plus, l’île de La Réunion a renforcé une réglementation locale du tourisme des cétacés. Le préfet de La Réunion a signé le 12 juin 2019 l’arrêté N°2202/2019 qui porte directement sur l’approche et l’observation des cétacés à La Réunion. Cet arrêté préfectoral valorise la charte d’approche existante et sanctionne les usagers qui ne la respectent pas. Pour la mise à l’eau, les équipements sont obligatoires (palmes, masque, tuba et combinaison) et elle n’est pas autorisée pour les enfants de moins de huit ans. Pour les autres mineurs, il faut une autorisation formelle ou une présence d’un représentant légal. Les capitaines de bateaux doivent assurer une bonne conduite et sont considérés comme responsables en cas d’infraction.

À La Réunion, pour ses particularités géographiques, il est aussi possible d'observer les baleines à bosse qui s'approchent vers la côte en restant à terre ou en pratiquant d'autres activités touristiques. Ainsi, il n'est pas rare de trouver des personnes qui regardent la mer à la plage ou au bord de la route littorale pendant la saison des baleines (figure 5 et figure 6). Néanmoins, il est également observé une diversification des opérateurs et des pratiques en mer autour du whale watching (Muñoz Forero, 2015). Les dernières mesures mises en place pour réglementer cette activité montrent une complexité et des efforts locaux pour s'adapter à l'évolution de ce nouveau tourisme sur l'île.

Figure 5. Des personnes regardent la mer pour voir les baleines sur une plage de Saint-Leu à La Réunion



Source : photo prise par Mocha Saisho

Figure 6. Des personnes observant la mer à la recherche de baleines, arrêtées sur le bord de la route du Littoral à La Réunion



Source : photo prise par Moeha Saisho

Whale watching à Madagascar

Comme nous l'avons vu antérieurement, la richesse de la biodiversité du sud-ouest de l'océan Indien est reconnue comme un hotspot. Étant la quatrième plus grande île du monde avec une superficie de 585 000 km², Madagascar est classée parmi les cinq pays possédant le plus grand nombre d'espèces fauniques avec le Brésil, l'Australie, la Colombie et l'Indonésie. Dans ce pays, pour son insularité, les taux de biodiversité et d'endémisme sont élevés. Ceci est consécutif au fait que Madagascar s'est séparé du continent africain il y a 60 millions d'années et que les espèces fauniques et floristiques ont connu une évolution originale sur cette île en raison de son isolement géographique. Aujourd'hui, la richesse et la diversité de la flore présentes dans le pays équivalent à celle de l'ensemble des pays d'Afrique (Sarrasin, 2013 ; Dufour, 2019).

Malgré cette biodiversité singulière, le peuple malgache est confronté à une pauvreté extrême. Le pays est classé comme l'un des pays les plus pauvres du monde (Andriamasinoro et Sarrasin, 2015). En 2019, environ 75 % de la population malgache vit sous le seuil d'extrême pauvreté,

soit moins de 1,90 dollar US par jour. En 2019, on estime que 19,9 millions de personnes vivent dans des conditions extrêmement précaires et ce nombre devrait augmenter à 20,4 millions en 2021 en conséquence d'une croissance démographique rapide (Banque Mondiale, 2019a).

85 % des personnes pauvres vivent dans le milieu rural et leurs vies dépendent grandement des ressources naturelles (Sarrasin et Ramahatra, 2019). En même temps, l'environnement particulièrement riche de Madagascar subit les impacts négatifs des activités humaines telles que la déforestation illégale ou la chasse, aggravées par l'instabilité politique récurrente (Newsome et Hassell, 2014). Les modes de vie et les modes de production des habitants dans les zones rurales peuvent impacter et dégrader partiellement l'environnement. À cause de ce cycle infernal, la population en milieu rural doit affronter sur le long terme la vulnérabilité et la précarité (Sarrasin et Ramahatra, 2019).

Pour le gouvernement malgache, c'est un défi depuis plus de trente ans que d'associer l'amélioration des conditions de vie de la population et la protection de l'environnement (Scales, 2014). Pour de nombreux pays qui tentent de restructurer leur économie, notamment dans l'hémisphère Sud, l'écotourisme peut apparaître comme une stratégie qui réalise un développement durable combinant croissance économique, lutte contre la pauvreté et protection de l'environnement (Sarrasin et Ramahatra, 2019).

À Madagascar, le tourisme est considéré comme un secteur porteur pour la conservation de l'environnement et la lutte contre la pauvreté depuis les années 1990 par les bailleurs de fonds et le gouvernement (Andriamasinoro et Sarrasin, 2015). D'un autre point de vue, l'émergence du tourisme dans le pays contrastait avec les pressions politiques et économiques des autres secteurs tels que les mines, les télécommunications, les manufactures et l'agriculture. Contrairement à ces secteurs qui essayaient de réaliser une croissance fixée par le gouvernement et les bailleurs de fonds pour devenir un moteur de croissance, l'apparition du tourisme a semblé proposer une solution alternative et potentielle à la population du milieu rural (Sarrasin et Ramahatra, 2019).

La promotion du tourisme à Madagascar est logiquement basée sur une forte mise en valeur de sa biodiversité (Andriamasinoro et Sarrasin, 2015). 70 % des touristes visitant Madagascar

visitent au moins une Aire Protégée. Avant la crise politique de 2009, le secteur touristique a enregistré 500 millions US dollars de recettes par an. Le tourisme représentait plus de 6 % du PIB en 2007 et générait plus de 200 000 emplois (Banque Mondiale, 2014).

La présence des baleines dans les eaux malgaches a permis de pratiquer la chasse aux grands cétacés durant le XX^e siècle notamment dans trois lieux : l'île Sainte-Marie (la baie d'Antongil), Tuléar (la baie de Saint-Augustin) et Nosy Be (la baie d'Amipasindava) (figure 7) (Quod, 2001). Après la création du sanctuaire baleinier de l'océan Indien (1979), l'industrie du whaling a disparu (Gannon *et al.*, 2015).

Figure 7. Carte de trois lieux où la chasse à la baleine était pratiquée à Madagascar (Sainte-Marie, Tuléar et Nosy Be)



Source : Google Map

Cependant, des prises accessoires de petits cétacés ont été observées sur la côte ouest, notamment sud-ouest du pays, même après la création du sanctuaire. La population locale utilise des dauphins échoués ou les capture de manière plus active pour la consommation et la vente de la viande de ces animaux (Kiszka *et al.*, 2009 ; Cerchio *et al.*, 2015).

Malgré la pratique de la chasse aux cétacés dans le pays, la présence permanente de certaines espèces de dauphins tout au long de l'année et la migration régulière de la baleine à bosse peuvent donner une opportunité à la population locale pour développer le tourisme baleinier et pour renforcer leur économie (Kiszka *et al.*, 2009).

Les études pluridisciplinaires ont été menées depuis le milieu des années 1990 dans le sud du pays et la baie d'Antongil, au nord de l'île Sainte-Marie. À partir des résultats de ces études, la baie d'Antongil est considérée comme une zone importante pour la reproduction des baleines à bosse (Quod, 2001). Aujourd'hui, l'île Sainte-Marie a développé les observations scientifiques et touristiques des cétacés notamment les baleines à bosse, et elle est devenue la destination principale du whale watching dans le pays (Nosy Boraha) (Quod, 2001 ; O'Connor *et al.*, 2009).

Le tourisme de l'observation des baleines a débuté en 1988 à Madagascar (Hoyt, 1995). Dès 1991, 150 personnes ont participé à cette nouvelle activité touristique. Ce chiffre a atteint 7 500 personnes en 1994. En 1998, le nombre de participants au whale watching dans le pays a diminué à 4 500 avec 12 opérateurs. Ensuite, ce secteur a connu un développement important en dix ans en comptant 41 opérateurs et 15 928 participants en 2008 (O'Connor *et al.*, 2009).

La contribution de ce tourisme à l'économie malgache a également progressé graduellement. En 1991, il était estimé que les revenus totaux étaient 21 000 dollars US et trois années après, cette somme a atteint 1,1 million de dollars US en 1994. Alors que le montant des recettes a chuté à 0,7 million de dollars US en 1998, les dernières données disponibles ont montré que le tourisme baleinier a généré 1,8 million de dollars US en 2008 dans le pays (O'Connor *et al.*, 2009).

Concernant les participants du whale watching à Madagascar, 94% d'entre eux sont des étrangers et 6% sont des résidents du pays. La crise politique de 2009 a impacté le tourisme

global en touchant non seulement les investisseurs mais aussi la confiance des touristes envers le pays (O'Connor *et al.*, 2009). Selon les statistiques du Ministère du Tourisme de Madagascar, le nombre de touristes étrangers a diminué à 162 687 personnes en 2009 alors que 375 010 visiteurs non-résidents avaient été enregistrés en 2008. Depuis lors, le nombre de touristes étrangers a tendance à augmenter globalement. Il est enregistré que 293 185 personnes ont visité le pays en 2016 et 255 460 en 2017, mais ce chiffre n'atteint pas le record de l'année 2008 (Ministère du Tourisme de Madagascar, 2017).

Une tendance à l'augmentation du nombre de baleines à bosse qui fréquentent dans les eaux chaudes de l'océan Indien a été également observée à Madagascar (Trudelle, 2016). Même si des données récentes ne sont pas disponibles, il est estimé que l'ensemble du tourisme et le whale watching de Madagascar devrait connaître une forte croissance grâce à leur potentiel important (O'Connor *et al.*, 2009). Bien sûr, pour ce qui est de la période la plus récente, c'était sans compter avec la crise sanitaire du Covid-19 qui a touché l'ensemble de la planète.

Alors que le tourisme de l'observation des baleines à bosse se pratique plusieurs sites dans le pays, il s'est particulièrement développé sur l'île Sainte-Marie. Cette île est l'une des destinations touristiques les plus populaires dans le pays avec Nosy Be et Toliara. L'espèce cible principale est la baleine à bosse qui arrive dans les eaux malgaches entre juin et septembre. Cette saison des baleines correspond à la période haute du tourisme de Sainte-Marie, de mi-juillet à fin octobre (Gannon *et al.*, 2015).

En 2008, seulement sur cette île, 13 opérateurs ont emmené 14 200 whale watchers (O'Connor *et al.*, 2009). Etant donné que le nombre des participants de l'observation des baleines pour l'ensemble du pays était d'environ 16 000 en cette même année, nous pouvons voir l'importance de Sainte-Marie sur l'industrie nationale du whale watching.

Le tourisme de l'observation des baleines à bosse de Madagascar est réglementé par l'arrêté interministériel n°2083/2000 du 8 mars 2000. Il fixe quatre règles principales sur la pratique de l'observation commerciale :

- 1) un guide agréé par l'autorité représentant le ministère du tourisme doit accompagner à bord du bateau ;

- 2) une conduite responsable en respectant le code d'approche qui fixe la distance minimale à respecter entre les baleines et le bateau, le temps d'observation, les manœuvres des bateaux, les comportements vis-à-vis de l'animal ;
- 3) un dispositif de sécurité obligatoire (gilet de sauvetage, GPS et radioVHF) pour chaque bateau ;
- 4) une interdiction de toute sorte d'activité nautique durant le whale watching (Quod, 2001 ; Gannon *et al.*, 2015 ; Saisho, 2016).

L'une des spécificités du whale watching à Madagascar est le rôle important des hôtels. La majorité des sorties de l'observation des baleines sont conduites par les hôtels proposant à leurs clients une balade en mer pour voir les animaux (O'Connor *et al.*, 2009). A l'île Sainte-Marie, le whale watching est en grande partie organisé et encadré par l'association Cétamada et ses opérateurs partenaires (hôtels et clubs de plongée).

Cétamada est une association de droit malgache fondée en 2009 dans le but de protéger les mammifères marins à Madagascar. Son objectif est de préserver les mammifères marins et leur habitat dans les eaux malgaches. Cétamada effectue des enquêtes scientifiques sur les cétacés et soutient les activités économiques en lien avec ces animaux pour que les communautés locales puissent avoir des revenus directs. Le siège de l'association se situe sur l'île Sainte-Marie et leurs actions sont étendues sur le territoire malgache, sur Fort-Dauphin, Mahambo, Majunga, Maroantsetra, Nosy Be et Tuléar (Cétamada, 2019).

La contribution de cette association pour l'organisation et l'encadrement du tourisme baleinier est importante. Cétamada a signé la convention de partenariat avec le Ministère du Tourisme de Madagascar en 2013. Cela lui assigne pour mission de former et sensibiliser les professionnels du tourisme baleinier en utilisant un code d'approche (figure 8), de proposer des activités aux populations locales pour mieux connaître ce patrimoine marin et de promouvoir l'artisanat local autour des mammifères marins (Cétamada, 2013 ; Gannon *et al.*, 2015).

Figure 8. Charte d'approche pour l'observation des mammifères marins utilisée par Cétamada

Association Cétamada
Pour la conservation des mammifères marins à Madagascar

Plus d'infos sur
www.cetamada.org
032 81 973 00

CHARTE POUR L'OBSERVATION DES MAMMIFÈRES MARINS

POURQUOI UNE CHARTE ?

Les baleines et les dauphins parcourent des milliers de kilomètres pour atteindre les côtes malgaches. Les eaux chaudes de cette partie de l'Océan Indien sont le lieu idéal pour l'accouplement et la mise bas des baleines. L'observation des mammifères marins doit être faite de façon respectueuse pour garantir la préservation des espèces. Un code d'approche permet de minimiser les risques d'impact. Ainsi il indique aux pilotes des navires les gestes simples à adopter pour une observation responsable et respectueuse de ces animaux dans leur milieu naturel. Les baleines peuvent réagir de différentes manières à la présence des bateaux lorsqu'elles sont accompagnées d'un baleineau, seules ou en groupe.

LES RÈGLES DE BASE

- Ne pas perturber le déplacement des groupes.
- Interrompre l'observation si le groupe montre des signes de perturbation ou d'agressivité (changement de direction, jeté de caudale, ...).
- Entreprandre une approche de trois quarts arrière. Ne pas les approcher directement de front ou par l'arrière.
- Placer les bateaux en parallèle et tous du même côté.
- Réduire la vitesse du bateau dans une zone de sécurité : 800m pour les baleines, 500m pour les dauphins.
- Durée d'observation maximale : 1h pour un groupe de baleines adultes, 30 min pour une mère et son baleineau ou pour un groupe de dauphins.

trajectoires idéales

LES ENGAGEMENTS DES OPÉRATEURS TOURISTIQUES PARTENAIRES

GUIDE CERTIFIÉ

Un écovolontaire certifié par Cétamada accompagne et anime chaque sortie en mer.

RESPECT DU CODE

Respect du code de bonne conduite extrait de l'arrêté interministériel fixant les dispositions pour l'observation des mammifères marins à Madagascar.

SÉCURITÉ

Permis de navigation
Licence et assurance
Permis bateau
Gilet obligatoire
Matériel de sécurité

BON SENS

Toutes autres activités nautiques sont interdites durant l'observation : nage, pêche, ski nautique, ...

Source : site internet de Cétamada

<https://www.Cétamada.org/wp-content/uploads/Charte2016.png>

Dans le but d'encadrer l'activité de manière responsable, Cétamada recrute et forme des guides spécialisés, appelées des écovolontaires. Après une formation sur la sécurité en mer, la pratique responsable de l'activité, les comportements des mammifères marins, ces guides sont envoyés auprès des opérateurs partenaires de Cétamada (Cétamada, 2017). Leurs missions sont d'animer des sorties de whale watching pour les participants, de présenter les animaux, les comportements et les consignes à respecter durant la sortie aux participants et d'effectuer des conférences sur les cétacés dans les hôtels partenaires (Gannon *et al.*, 2015).

Environ 80 % des opérateurs touristiques (structures hôtelières et clubs de plongée) sont devenus partenaires de Cétamada sur l'île Sainte-Marie (Gannon *et al.*, 2015). Dans l'ensemble du pays, la structure du tourisme baleinier est particulièrement développée sur l'île Sainte-Marie, Nosy Be, Majunga et Tuléar (Cétamada, 2017) et 16 établissements sont présentés en tant que partenaire touristique sur ces quatre sites (Cétamada, 2019).

Sur l'île Sainte-Marie, le « Festival des Baleines » est organisé en juillet en annonçant la saison de migration des baleines à bosse. Le Festival des Baleines a une histoire de plus d'une quinzaine d'années et revêt une importance singulière pour la population locale. Durant cette fête, les Saint-Mariens présentent aux visiteurs leur culture, leur manière de vivre et la baleine en tant que symbole culturel (Gannon *et al.*, 2015).

Dans le cinquième chapitre, nous allons détailler cet événement soutenu par le Ministère du Tourisme et qui s'avère grandement médiatisé au niveau national. Nous avons effectué dans cette perspective une série d'entretiens semi-directifs avec les participants du Festival des Baleines 2016 afin de mieux comprendre leurs représentations sur les baleines et le tourisme baleinier. Nous tenterons d'apporter une analyse permettant de comparer avec l'activité de whale watching de l'île de La Réunion.

Whale watching à l'Île Maurice

La République de Maurice est un État insulaire qui constitue l'archipel des Mascareignes avec l'île de La Réunion et Rodrigues. Elle est une île d'origine volcanique et sa superficie est de

1 865 km². L'île Maurice est située dans l'océan Indien à 58.71° de longitude Ouest et 19.50° de latitude Sud, à environ 900 km à l'est de Madagascar et à environ 200 km au nord-est de La Réunion. Maurice représente également l'île Rodrigues, l'île d'Agaléga et l'île de Cargados Carajos Shoals (Chilin, 2017). Ainsi la superficie nationale totale est d'environ 2 000 km² (Chilin, 2017), et l'État mauricien compte plus de 1,2 million d'habitants (Banque Mondiale, 2019b).

Après la découverte des îles Mascareignes par les Portugais au XVI^e siècle, l'île Maurice a subi des installations successives de différents peuples (les Hollandais à la fin du XVI^e siècle, les Français au XVIII^e siècle, les Anglais au XIX^e siècle), de par sa place géographique privilégiée, étant située sur les voies commerciales maritimes entre l'Asie et l'Afrique. Après avoir vécu la période esclavagiste et engagiste, l'île Maurice a acquis l'indépendance en 1968. En conséquence, la société actuelle mauricienne se constitue de cultures des trois continents africain, européen et asiatique. Ce multiculturalisme peut être observé dans les langues, les religions, ainsi que le peuple mauricien qui est composé de diverses origines : personnes originaires d'Europe descendantes des colons, d'Inde qui sont arrivées pour le système engagiste, de Chine et les Créoles (Chilin, 2017).

Depuis son indépendance, l'État mauricien a réalisé une croissance économique remarquable et il est considéré aujourd'hui comme un pays à revenu moyen supérieur malgré sa petite superficie et ses faibles ressources (Auty, 2017 ; Cervigni et Scandizzo, 2017). L'économie de l'île Maurice qui était basée pendant longtemps sur la plantation de monoculture de canne à sucre a connu une diversification à la fin du XX^e siècle. L'industrie dans les zones franches a permis un essor économique dans les années 1980 et le tourisme est monté en puissance également pour devenir l'un des grands piliers économiques de ce pays (Cabanne, 1999).

Les attraits naturels tropicaux de Maurice, les plages de sable blanc, les lagons, la température d'eau agréable pour se baigner tout à l'année, correspondent aux éléments du tourisme 3S (Sea, Sun and Sand) qui sont les critères classiques d'une destination balnéaire idéale en Afrique (Seebaluck *et al.*, 2015a ; Jauze, 2017). Cette île est connue plus pour son atout naturel que culturel et la majorité des touristes étrangers qui viennent à l'île Maurice sont attirés par ces caractères balnéaires (Jauze, 2017).

Au milieu des années 1950, les premiers vols commerciaux vers Maurice ont été inaugurés. Hormis la période de l'indépendance, en 1968, et le début des années 1980, le nombre d'arrivées sur l'île a globalement connu une croissance continue. En 2008, 930 456 touristes ont visité Maurice en générant 41,2 milliards de roupies mauriciennes (Sharpley et Naidoo, 2010).

En 2014, le secteur touristique a créé 44,6 milliards de roupies mauriciennes et 60 000 emplois directs ce qui correspond à 11 % des emplois totaux dans le pays (Seetanah *et al.*, 2017). En 2016, environ 1 300 000 touristes sont venus à Maurice et les revenus annuels du secteur touristique se sont élevés à 45 milliards de roupies mauriciennes. Cela correspond à 20 % du PIB de Maurice (en 2016) alors que ce taux était de 10 % en 1990. Ainsi, la contribution du tourisme au PIB a doublé en un quart de siècle (Seetanah *et al.*, 2018).

Concernant le transport, presque tous les voyageurs (97%) sont venus par voie aérienne en 2016. Par ailleurs, le secteur touristique de Maurice présente une bonne performance sur le continent africain malgré son isolement géographique (Seetanah *et al.*, 2018). En tant que hub aéroportuaire (aéroport central) de l'océan Indien, l'île Maurice a connu une augmentation du nombre de touristes étrangers. Cependant, cette facilité de transport peut encourager les touristes à combiner leur séjour sur Maurice avec d'autres destinations dans la région comme Rodrigues, Madagascar, l'Afrique du Sud ou Dubaï (Jauze, 2017).

Même si l'île Maurice a établi son statut d'île de tourisme balnéaire, la concurrence reste féroce avec d'autres lieux comme les Seychelles, les Maldives et les pays asiatiques (Jauze, 2017). En 2011, le nombre de visiteurs étrangers a augmenté de 3,2 % pour Maurice alors que ses compétiteurs ont enregistré une croissance plus importante : plus de 18 % pour les Maldives, plus de 11 % pour les Seychelles et plus de 31 % pour le Sri Lanka entre 2010 et 2011 (Seebaluck *et al.*, 2015b).

L'accroissement moins important de Maurice de cette période 2010-2011 peut être expliqué par la crise économique du marché européen (Seebaluck *et al.*, 2015b). En 2011, les trois grands pays émetteurs de touristes pour l'île Maurice étaient la France métropolitaine (282 469 personnes), La Réunion (132 535) et l'Angleterre (88 182) (Ministry of Finance, Economic

Planning and Development of Mauritius, 2011) et cette tendance continue en 2018 (Ministry of Tourism of Mauritius, 2019). Pour que le tourisme de Maurice soit compétitif envers les autres destinations de la région, le pays a besoin de renforcer ses efforts dans le soutien de ce secteur (Seebaluck *et al.*, 2015b).

Néanmoins, le tourisme a généré également des impacts négatifs économiques, environnementaux et socio-culturels dans le pays au cours des vingt dernières années, entre autres, l'utilisation inefficace des ressources en eau ou en énergie, la production d'une grande quantité des déchets, la dégradation et détérioration de l'environnement côtier, marin et terrestre ainsi que la perte de la biodiversité (Nunkoo *et al.*, 2017).

Pour un petit État insulaire en développement (Small Island Development State, SIDS) comme l'île Maurice, il est d'autant plus important de chercher à réaliser un développement de manière durable en tenant compte de sa capacité à minimiser les impacts négatifs sur la société, la culture et l'environnement local (Nunkoo *et al.*, 2017).

Le gouvernement mauricien a entamé différentes mesures depuis les années 2000 afin d'encourager des initiatives écologiques dans l'optique finale d'assurer un tourisme plus durable : le *National Tourism Development Plan* (2000) ; le *Environment Protection Act* (2002) ; le *Tourism Authority Act* (2006) ; le *Hotel Development Strategy* (2008) et le *Tourism Sector Strategy Plan* (2009-2015) (Nunkoo *et al.*, 2017).

Quant aux consommateurs, le concept de 3S (Sea, Sun and Sand) était un pôle principal d'attractivité pour les touristes. Néanmoins, au cours des dernières années, leurs préférences ont changé et les produits et les technologies respectueux de l'environnement attirent davantage d'attention (Nunkoo *et al.*, 2017).

D'après une enquête qui a étudié les attentes des touristes sur l'île Maurice, les cinq éléments les plus attractifs pour les visiteurs étaient :

- 1) la qualité des hôtels ;
- 2) un environnement sécurisant ;
- 3) la beauté des plages ;

4) les prix raisonnables ;

5) le temps chaud et ensoleillé.

L'écotourisme et les randonnées étaient classés en douzième place. Concernant la satisfaction des touristes pour chaque élément après leurs expériences, l'écotourisme et les randonnées ont connu une meilleure note que celle des attentes (Naidoo *et al.*, 2010).

Nunkoo *et al.* (2017) ont conduit une enquête sur l'écotourisme auprès des touristes de l'île Maurice. Les résultats ont montré que plus de la moitié des personnes interrogées se sont intéressés aux activités écotouristiques de l'île. Parmi les différents types d'activités écotouristiques, ce qui était le plus attractif était les activités au bord de la mer, les activités sur les lacs et rivières, la photographie des paysages, de la faune et de la flore (Nunkoo *et al.*, 2017). À partir de ces deux enquêtes, nous pouvons dire que les attentes des touristes pour les activités écotouristiques existent mais que ces dernières ne sont pas forcément les facteurs les plus attractifs pour les visiteurs de l'île.

L'observation des baleines sur l'île Maurice a débuté en 1998 en tant que petite industrie anecdotique (O'Connor *et al.*, 2009). Cette nouvelle activité touristique a connu un développement fécond dans les années 2000 (Gannon et Sandron, 2014). Dès 2008, 25 opérateurs proposaient le whale watching et 21 400 personnes y ont participé en générant plus de 2,6 millions de dollars US cette même année. Ce sont 35 personnes qui travaillaient dans ce secteur en 2008 et ce pour 25 opérateurs (O'Connor *et al.*, 2009). Cela laisse à déduire que beaucoup d'entreprises sont gérées par un seul individu (Gannon et Sandron, 2014).

En effet, la plupart de ces opérateurs se focalisent principalement sur le *dolphin watching* (l'observation des dauphins) et si les conditions le permettent les touristes peuvent nager avec eux. Les espèces cibles sont principalement le dauphin à long bec (*Stenella longirostris*) et le grand dauphin de l'océan Indien (*Tursiops aduncus*) (O'Connor *et al.*, 2009). Ce sont des espèces côtières et leur mode de vie dépend de la baie et des environs des récifs (Webster, 2012). Les opérateurs de ce tourisme se situent majoritairement dans la baie de Tamarin, sur la côte sud-ouest de l'île (O'Connor *et al.*, 2009 ; Gannon et Sandron, 2014) et cette baie est considérée comme l'un des sites importants pour les activités quotidiennes des deux espèces précitées (Webster, 2012).

Le dolphin watching a connu une croissance importante dans de nombreuses îles tropicales. Il peut être attractif notamment pour les touristes intéressés par les activités qui vont au-delà du tourisme classique du 3S. Pour beaucoup de destinations insulaires, l'industrie de l'observation des dauphins grandit au point qu'elle devient un attrait touristique majeur. Le dolphin watching s'est développé également sur l'île Maurice (Gowreesunkar et Rycha, 2015). Quant à l'observation des baleines, en 2008 un seul opérateur proposait l'observation du cachalot (*Physeter macrocephalus*) et de la baleine à bosse (O'Connor *et al.*, 2009). Depuis lors, plusieurs opérateurs ont commencé à proposer la rencontre avec de grands cétacés en combinant ou non avec le dolphin watching (Gannon et Sandron, 2014).

Le tourisme des cétacés sur l'île Maurice a connu une croissance rapide depuis 2000. Cependant, aujourd'hui encore, les études détaillées portant sur le dauphin à long bec et le grand dauphin de l'océan Indien dans les eaux mauriciennes (Webster, 2012) et le tourisme sous-jacent dans la zone restent peu abondantes (Parsons et Scarpaci, 2016).

Comme cela a déjà été mentionné, les influences du tourisme des cétacés, et d'autres activités anthropiques, sur les animaux ont été observées au niveau mondial. Ils réagissent par exemple au passage des avions. Le bruit industriel peut aussi impacter les comportements et les activités des cétacés. La circulation des bateaux peut modifier leur vitesse de nage, la direction de leurs mouvements, la fréquence de leurs vocalisations, leur fréquence respiratoire et leurs comportements sur l'eau. Ainsi, un dérangement continu par le tourisme des cétacés peut augmenter leur risque de blessure et diminuer leur capacité de reproduction ce qui pourrait influencer sur la survie des espèces dans la zone (Webster, 2012).

La *Mauritius Marine Conservation Society* (MMCS) est une ONG qui travaille sur la protection de l'environnement marin mauricien et la sensibilisation du public à ce sujet depuis plus de trente ans. D'après la MMCS, en effet, des bateaux et des catamarans de l'observation des cétacés circulent dans la baie de Tamarin toute la matinée et des navires de pêche au gros observent aussi les dauphins sur leur passage. Etant donné que ces dauphins dans les eaux mauriciennes sont des espèces sédentaires, les opérateurs peuvent proposer l'activité quasiment toute l'année si les conditions le permettent (MMCS, 2006).

Au début des années 2000, cette activité touristique a pu avoir mauvaise réputation auprès des touristes. Certains d'entre eux étaient choqués par les nombreux de bateaux qui recherchaient les animaux et par une pratique non respectueuse des cétacés (MMCS, 2006).

Dans ce contexte, en 2006, la *Tourism Authority of Mauritius*, organisation semi-publique qui fonctionne sous l'égide du Ministère du Tourisme et des loisirs de Maurice, a établi une charte d'approche pour l'observation et la nage avec les dauphins de manière durable (Webster, 2012). La charte d'approche fixe des règles pour pratiquer l'observation des cétacés, entre autres, respecter les animaux en prenant de la distance, s'approcher en bateau de manière respectueuse ou alors informer les clients sur le mode de vie des cétacés.

En 2012, la *Tourism Authority of Mauritius* a publié une loi sur les réglementations du dolphin et whale watching qui oblige d'effectuer cette activité commerciale avec un capitaine certifié. Ainsi, il est légalement interdit de proposer l'observation commerciale des cétacés aux touristes sans un certificat de la *Tourism Authority of Mauritius* (Tourism Authority of Mauritius, 2012). Cependant, cela dépend de la volonté des opérateurs et des capitaines de respecter la charte d'approche du dolphin et whale watching ou non (Gowreesunkar et Rycha, 2015). Alors, plusieurs chercheurs soulignent la nécessité de renforcer la réglementation du tourisme des cétacés à Maurice (Webster, 2012 ; Gowreesunkar et Rycha, 2015 ; Parsons et Scarpaci, 2016). Comme nous l'avons vu jusqu'ici, chacune des trois îles (La Réunion, Madagascar et Maurice) a développé le tourisme des cétacés. Étant situées au sud-ouest de l'océan Indien, ces îles possèdent une possibilité de voir quasiment les mêmes espèces. L'activité se pratique autour de la baleine à bosse sur l'île de La Réunion et l'île Sainte Marie alors que l'île Maurice a développé plutôt le dolphin watching. Ainsi, la saison de ce tourisme peut être différente selon les espèces cibles : pendant la saison de migration c'est-à-dire en hiver austral pour les baleines à bosse et toute l'année pour les petits cétacés sédentaires.

En plus de l'observation des dauphins, l'île Maurice a commencé à proposer de manière croissante aux clients l'observation des baleines à bosse au large (Gannon et Sandron, 2014). Parallèlement, les opérateurs et les utilisateurs réunionnais de la mer diversifient leurs produits en proposant l'observation des dauphins pendant ou hors de la saison des baleines à bosse. Il

serait nécessaire de mener davantage d'enquêtes pour suivre plus précisément l'évolution de ce tourisme et des stratégies selon les opérateurs sur chaque île.

Concernant les tarifs, l'observation des baleines est proposée en moyenne à 56 dollars US à Sainte-Marie de Madagascar. La clientèle est aisée et la plupart des participants sont des visiteurs étrangers (Gannon et Sandron, 2014). À Maurice, les tarifs varient selon les expériences potentiellement possibles : 35 dollars US en moyenne pour l'observation des cétacés, principalement les dauphins, 55 dollars US pour la nage avec les dauphins, 75 dollars US pour l'observation des baleines (Gannon et Sandron, 2014). Sur cette île également, la clientèle principale de ces activités est constituée par les touristes étrangers. Les prix proposés pour voir les cétacés sont souvent décidés en se basant sur des budgets en euros et ils ne sont pas réellement accessibles pour la population mauricienne. De fait, les publicités et les promotions du tourisme des cétacés sont généralement destinées aux touristes plutôt qu'aux résidents (MMCS, 2006). Quant à La Réunion, les prix des excursions varient selon les opérateurs ainsi que les types d'activités. Nous reviendrons sur ce sujet dans le quatrième chapitre.

Le whale watching se pratique donc en reliant les différentes parties prenantes directes que sont les opérateurs professionnels qui proposent l'activité, les participants qui achètent ce produit touristique et les acteurs locaux qui réglementent cette industrie. De plus, le développement du tourisme de cétacés de chaque île incluant la promotion, la réglementation et la recherche sur les animaux, repose sur des logiques locales. Nous approfondirons ce point important concernant ce tourisme d'observation et la représentation des touristes à La Réunion dans le quatrième chapitre et à Sainte-Marie de Madagascar dans le cinquième chapitre.

Nous retirons de ce qui précède que l'augmentation de l'intérêt commercial porté aux cétacés a mobilisé non seulement les opérateurs touristiques et les touristes mais aussi les autorités locales de la zone. Dans la prochaine section, nous allons étudier spécifiquement la coopération régionale au niveau scientifique autour des cétacés et aussi au niveau politique à travers le projet du Chemin des Baleines.

3.3. Patrimonialisation et coopération régionale autour de la baleine

Les chercheurs dans le monde continuent d'observer les impacts du whale watching et du dolphin watching sur les cétacés. Dans l'aire marine protégée de Kisite-Mpunguti au large du Kenya, la nage avec les dauphins était proposée aux touristes jusqu'à son interdiction en 2007. Une enquête menée dans la zone a suggéré une corrélation entre la probabilité de l'éloignement temporaire des dauphins de la zone étudiée et le nombre de bateaux présents dans la zone (Pérez-Jorge *et al.*, 2016 ; Parsons et Brown, 2017).

Parsons et Brown (2017) ont récapitulé les recherches récentes sur les impacts du tourisme des cétacés sur les animaux dans le monde, entre autres, les changements de comportements des baleines à bosse durant la présence des bateaux de l'activité à la baie de Málaga en Colombie, les approches des navires touristiques et les réactions des baleines franches australes dans la Péninsule Valdés en Patagonie (Argüelles *et al.*, 2016 ; Parsons et Brown, 2017).

Dans cette étude menée par Argüelles *et al.* (2016), si les bateaux s'approchent de manière appropriée, à savoir avec un moteur éteint, les baleines restent calmes et elles viennent chercher des contacts avec les bateaux. Inversement, pour les bateaux qui essaient de se rapprocher de manière non respectueuse, donc avec leur moteur allumé, les animaux ont montré des réactions négatives en quittant le lieu pour éviter les contacts (Argüelles *et al.*, 2016).

Ainsi, il est nécessaire de pratiquer le whale watching de manière appropriée en respectant les cétacés pour avoir des réactions positives des animaux pendant l'observation (Parsons et Brown, 2017) et pour que puisse perdurer ce tourisme à long terme (Argüelles *et al.*, 2016). D'ailleurs, l'introduction d'une réglementation ou un code de bonne conduite est le moyen le plus commun pour encadrer le whale watching en bateau (Parsons, 2012). Cependant, l'encadrement du tourisme des cétacés varie selon les endroits. Les opérateurs appliquent une réglementation nationale ou une charte d'approche au niveau local. Il existe cependant des sites qui ne possèdent aucune de ces deux modalités de bonne conduite (Finkler et Higham, 2019).

Afin d'assurer l'efficacité d'une réglementation pour l'observation touristique de la vie sauvage, il est donc important de prendre en compte l'intensité de l'activité sur les espèces cibles. Quand

les animaux cibles ne sont pas suffisamment abondants pendant une saison, le nombre d'observations peut être très intense pour contrecarrer cette rareté. Dans ce cas, les opérateurs ont besoin de rajouter une modification à une réglementation existante pour améliorer leurs stratégies. Pour ce faire, il est également important de considérer des impacts des autres activités dans la zone (Schofield *et al.*, 2015).

Dans le but d'encadrer l'activité de *wildlife-watching*, il est donc primordial d'instaurer des réglementations. En outre, celles-ci doivent être appropriées aux caractéristiques géographiques, aux espèces observables et aux spécificités des acteurs locaux de chaque site. À défaut d'avoir un pouvoir juridique, les autorités locales doivent parfois trouver d'autres moyens pour que les règlements de l'activité soient appliqués par l'ensemble des usagers.

Lorsqu'on organise une sortie pour observer les baleines, le public peut s'informer sur les espèces observées en écoutant les explications des guides, en regardant les dispositifs visuels que constituent les livres, photos ou vidéos fournis par les opérateurs, ou encore en participant activement à la recherche scientifique. Ainsi, si la gestion du whale watching est aménagée de manière appropriée, cette activité peut servir à la sensibilisation environnementale du public (Schaffar et Garrigue, 2007).

Comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, ce point est central car la contribution socioéconomique à l'activité locale du tourisme baleinier n'est pas négligeable. Cette activité peut générer des emplois, devenir une nouvelle source de revenus pendant la saison basse, permettre le développement de nouveaux projets scientifiques et renforcer l'attractivité touristique de la destination. En dehors des effets éducatifs et économiques, il est largement considéré que le whale watching apportait des atouts variés, de nature récréative, scientifique, environnementale, culturelle, esthétique, psychologique et politique (Schaffar et Garrigue, 2007).

Dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien, comme nous l'avons vu, le tourisme auprès des cétacés se développe de plus en plus. En 2014, IndoCet (Indian Ocean Cetacean Consortium) a été créé à La Réunion afin de protéger les cétacés vivants au sud-ouest de l'océan Indien en mettant en œuvre des programmes scientifiques en coopération avec les acteurs de différentes

îles. Plus précisément, IndoCet vise à étudier toutes les espèces des cétacés dans la zone, entre le 12° parallèle Nord et le 55° parallèle Sud, le 20° parallèle Est et le 90° parallèle Est, la limite nord correspondant à la corne de l’Afrique et la limite sud au Sanctuaire de l’océan Indien de la CBI (IndoCet, 2015).

Les baleines à bosse qui migrent dans la zone pour la reproduction sont identifiées comme le stock C par la CBI (IndoCet, 2015). Ce groupe est divisé en sous-stocks selon les différentes régions. Néanmoins, les sous-régions sont ouvertes et les individus doivent avoir des connexions entre eux, (voir 3.1.). En 2014, un atelier concernant sur le marquage et suivi par satellite des baleines à bosse dans le sud-ouest de l’océan Indien a été organisé à La Réunion par l’association Globice et la Wildlife Conservation Society. Cet atelier a été instauré dans le but de rassembler les chercheurs qui travaillaient sur le marquage par satellite des baleines à bosse au sud-ouest de l’océan Indien, afin de partager et de croiser des données récoltées ainsi que de définir des stratégies de recherches sur la baleine à bosse dans la zone (Globice et Wildlife Conservation Society, 2014).

Le consortium IndoCet a été conçu après cet atelier et ses objectifs principaux portent sur des facettes diverses : l’amélioration de la compréhension biologique sur les espèces, la promotion de la conservation des animaux et l’atténuation des impacts anthropiques, le renforcement de la collaboration interrégionale des groupes de recherche (IndoCet, 2015).

La photo-identification étant un moyen usuel pour étudier les populations des baleines à bosse, IndoCet a mis en place un projet pour utiliser et promouvoir un outil en ligne de catalogue grâce à la photo-identification. Cela dans le but d’automatiser l’identification des individus et de comparer certains aspects de la vie des cétacés au niveau interrégional dans le sud-ouest de l’océan Indien (Globice et Wildlife Conservation Society, 2014 ; IndoCet, 2019).

Par ailleurs, ce réseau réunit aussi des chercheurs internationaux et des associations pluridisciplinaires de l’Afrique du Sud, du Kenya, de La Réunion, de Maurice, de Mayotte, de Mozambique et des USA. Les résultats présentés sur les cétacés durant une réunion en 2019 sont aussi variés dans les domaines étudiés : biologique, juridique, sociologique et économique (IndoCet, 2019). IndoCet rassemble ainsi les données pour mieux comprendre la répartition des

populations des cétacés. Parallèlement, les relations entre la population locale et les animaux sont croisées à travers les pratiques touristiques, les réglementations du whale watching et les traditions locales selon les sites.

Par ailleurs, les îles au sud-ouest de l'océan Indien ont envisagé d'inscrire le « Chemin des baleines », l'ensemble des routes migratoires des baleines à bosse, au Patrimoine mondial de l'Unesco. Le projet a été initié par la Région Réunion et cette dernière a lancé un groupe de pilotage le 8 juin 2015 dont l'objectif était d'apporter une réflexion commune et de faire coopérer les instances de recherche sur ce sujet (Gannon *et al.*, 2015).

Comme nous l'avons noté précédemment, il existe des dispositifs juridiques et des institutions à l'échelle internationale qui concernent la protection et la gestion des cétacés dans le monde, au rang desquels la CITES, la CBI et les sanctuaires baleiniers. Etant donné que des espèces de cétacés vivent en répétant leurs migrations saisonnières, elles peuvent subir les impacts des activités anthropiques dans différents territoires soit dans les eaux côtières soit en haute mer. Par conséquent, il est nécessaire de préparer des mesures en coordination avec les gouvernements des pays concernés pour leur assurer une protection plus adéquate. Il est également important de tenir compte d'une variété de parties prenantes telles que les groupes interrégionaux et les acteurs publics et privés (Sorby, 2018).

C'est pourquoi ces mesures ont été discutées lors de création du projet interrégional de « Chemin des baleines » à l'initiative de la Région Réunion. Les principaux pays qui participent à ce projet sont la France (La Réunion et Mayotte), Maurice, Madagascar, les Seychelles et les Comores. Cette volonté de la création du Chemin des Baleines a pour objectif de protéger les baleines à bosse qui viennent dans la zone pour leur reproduction, d'encourager la conservation de l'espèce et de renforcer la sensibilisation du public à l'égard de l'environnement. Pour ce faire, il est incontournable de collaborer entre les États concernés et de confronter des réglementations différentes (Sorby, 2018).

D'un point de vue juridique, le Chemin des Baleines peut contribuer à la protection régionale des cétacés. Depuis 1979, le premier sanctuaire baleinier existe dans l'océan Indien et la chasse commerciale à la baleine est interdite dans cette zone. Malgré l'absence de pêche, les baleines

peuvent être exposées aux menaces. Dans ce contexte, c'est une opportunité que d'appliquer des mesures locales pour la conservation des cétacés dans les pays du sud-ouest de l'océan Indien et de collaborer entre les pays pour établir des règles communes. Cela nécessiterait donc une coordination bilatérale ou multilatérale. Dans cette perspective, la création du Chemin des Baleines, qui couvre une grande partie de leur parcours migratoire, serait une première étape pour assurer la protection des grands cétacés dans la zone en renforçant les mesures internationales (Sorby, 2018).

L'Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS) est le premier accord multilatéral qui a réuni des pays dans une zone donnée pour la protection des cétacés notamment contre les activités anthropiques. Il a été signé en 1996 et est entré en vigueur en 2001 sous les auspices de la Convention de Bonn (Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage).

Même si les négociations intergouvernementales ont édicté les mesures de protection des cétacés, l'engagement actif de chaque partie prenante n'est pas forcément garanti. Cela est souvent un point faible du droit international de l'environnement dont les normes ne possèdent pas un pouvoir suffisant pour faire respecter des règles strictes et pour privilégier l'environnement sur l'économie. Dans ce contexte, l'observation touristique des cétacés est considérée comme un tout pour renforcer l'application des mesures de conservation tout en générant un bénéfice économique (Sorby, 2018).

De plus, comme nous en avons discuté plus haut, depuis la fin du whaling à l'échelle mondiale, la perception commune sur les baleines a changé. Les cétacés ne sont plus des animaux destinés à la consommation et ils font désormais l'objet de mesures de protection internationales. En outre, les baleines font partie des espèces emblématiques au même titre que l'aigle, le panda et le tigre. Ces animaux sont généralement bien connus du grand public et considérés comme « sympathiques ». Leur beauté, attirance et leur statut d'espèce menacée d'extinction peuvent évoquer un intérêt public. Ainsi, ces espèces sont souvent utilisées comme symbole lors de la mise en œuvre des dispositions politiques dans le but de la protection de la faune et de la flore (Duelli et Wermelinger, 2005 ; Saisho et Sandron, 2017).

Le sanctuaire baleinier de l'océan Indien a selon cette perspective été créé en 1979 par la CBI dans le but de protéger les cétacés contre les activités anthropiques. Il est un exemple concret de l'inscription territoriale des cétacés dans cette zone. Pour les baleines qui migrent sur des milliers de kilomètres pour se nourrir, s'accoupler et mettre bas, la création du sanctuaire et sa pérennisation ont été un point essentiel. Ce qui est intéressant dans cet exemple, c'est que le territoire a été utilisé comme support pour mettre en place des mesures de protection des baleines (Saisho et Sandron, 2017).

Nous pouvons observer une autre forme de patrimonialisation des baleines sur l'île Sainte-Marie à Madagascar. Jadis, comme nous l'avons vu précédemment, les baleines étaient pêchées dans les eaux chaudes malgaches. Pour la population de l'île Sainte-Marie de Madagascar, la baleine est considérée comme un symbole intégré aux traditions et à la culture locale (Andriamaro, 2015 ; Saisho, 2016 ; Saisho et Sandron, 2017).

Cet animal marin est appelé « trozo » ou « Zagnahary be » traditionnellement par les habitants et il a sauvé le peuple saint-marien pendant une période de pénurie de nourriture. « En effet, le terme Zagnahary be (ou le « Grand Dieu » littéralement) provient d'une légende ancestrale d'après laquelle une terrible famine se serait abattue sur Sainte-Marie après le passage d'un puissant cyclone qui aurait tout ravagé sur l'île et surtout les productions agricoles. Les individus seraient morts de faim si une baleine ne s'était pas échouée sur la plage permettant à la population de survivre grâce à sa chair et sa graisse. Depuis, la baleine, considérée comme envoyée par Dieu à ce moment, détient une image salvatrice et protectrice » (Andriamaro, 2015 : p.122).

Désormais, sur ce site, il est interdit de chasser la baleine pour la population locale dans le but de respecter son caractère sacré (Andriamaro, 2015). Cependant, lors d'un échouage d'une baleine, les Saint-Mariens considèrent que cela reste un « cadeau du ciel ». Ainsi, la consommation de cet animal échoué en apportant un revenu supplémentaire peut être observée grâce à la viande et à la production d'huile (Gannon *et al.*, 2015).

De plus, la fréquentation des baleines près de cette île a permis de développer l'observation touristiques des cétacés et aujourd'hui, l'île est devenue une destination phare de l'activité dans

le pays (Quod, 2001 ; O'Connor *et al.*, 2009). Le Festival des Baleines à Sainte-Marie est organisé en juillet depuis 2015. Pendant une dizaine de jours du Festival, des animations variées sont proposées à la population locale et aux visiteurs : une foire-exposition, des événements culturels, des compétitions sportives et l'observation des baleines (figure 9).

Figure 9. Un panneau d'accueil du Festival des Baleines à Sainte-Marie en 2016



Source : photo prise par Moeha Saisho

Nous tenterons d'étudier le développement et les spécificités du whale watching et du Festival des Baleines à Sainte-Marie avec plus de détails dans le cinquième chapitre. Nous pouvons d'ores et déjà remarquer l'importance économique de l'observation des baleines ainsi que le Festival des Baleines sur cette petite île. De plus, ce Festival a contribué au renforcement et au renouvellement des valeurs traditionnelles locales.

« Les fomba (coutumes) autour des baleines se sont estompés au fil des années. Depuis une quinzaine d'années, les baleines sont redevenues au centre des activités économiques, sociales et culturelles de la population locale. (...) En effet, ce festival est devenu un événement culturel

connu dans toutes les régions de Madagascar et même à l'étranger. (...) Ces rituels qui disparaissent au fil du temps dans la vie quotidienne des populations se retrouvent ainsi remis au goût du jour, permettant de perpétuer d'une nouvelle manière les valeurs culturelles existantes » (Andriamaro, 2015 : p.124-125 ; Saisho et Sandron, 2017 ; p.64).

En outre, des actions de valorisation, notamment touristique, des baleines ont contribué à l'exposition de la culture locale aux visiteurs nationaux et internationaux. « Un festival local a toujours existé à Sainte-Marie mais sans prendre de dimension touristique réelle. Mais depuis la prise d'une plus grande envergure du festival et grâce à un flux intense de la population locale, le festival a permis aux habitants non seulement d'avoir des opportunités économiques mais surtout des divertissements qu'ils considèrent comme rares sur l'île » (Andriamaro, 2015 : p.124) (Figure 10).

Figure 10. Un défilé culturel durant le Festival des Baleines auquel le public assiste



Source : photo prise par Mocha Saisho

Le développement des activités autour des baleines sur l'île Sainte-Marie est ainsi un bon exemple du renforcement et de la patrimonialisation de l'identité territoriale. Contrairement à la création du sanctuaire baleinier de l'océan Indien qui envisage de protéger des populations baleinières dans une zone précise, le cas de Sainte-Marie peut être considéré comme la patrimonialisation de l'identité territoriale autour des baleines. Dans ce dernier exemple, le rôle central est le territoire plutôt que les baleines et autrement dit, l'évolution des perceptions sur les baleines durant les dernières décennies a sans doute encouragé la révision et la diffusion des valeurs traditionnelles de l'île Sainte-Marie (Saisho et Sandron, 2017).

Le projet de Chemin des Baleines peut donc être considéré comme un autre exemple de la patrimonialisation d'un territoire donné et des espèces baleinières. Nous avons vu précédemment que ce projet intergouvernemental possédait une initiative ambitieuse dans le but de protection des cétacés. En outre, cette intention envisage la construction d'une nouvelle identité régionale autour des baleines (Saisho et Sandron, 2017). Étant donné que l'inscription d'un territoire au patrimoine mondial de l'Unesco peut devenir ensuite un outil de marketing régional, le Chemin des Baleines pourrait jouer un rôle de marketing pour la promotion du tourisme territorial au-delà de son inscription sur la liste de l'Unesco (Courvoisier et Aguilhaume, 2011 ; Saisho et Sandron, 2017).

Le projet du Chemin des Baleines est basé sur le Réseau Cétacés océan Indien et sur le concept des « îles Vanille » reliant les îles du sud-ouest de l'océan Indien. Le Réseau Cétacés océan Indien est une étude de « mise en place d'un réseau Cétacés dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien » financée par la Commission intergouvernementale de l'océan Indien. Néanmoins, elle n'a encore pas abouti à la création effective d'un réseau (Saisho et Sandron, 2017). Les « îles Vanille » sont quant à elles une initiative créée en 2010 avec pour objectif de dynamiser le tourisme de ses États membres (Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, La Réunion et Seychelles) en réalisant une collaboration intergouvernementale. De manière générale, un regroupement régional est un moyen stratégique classique pour attirer une nouvelle clientèle et pour être concurrentiel sur le marché mondial du tourisme (Saisho et Sandron, 2017).

Le tourisme est une industrie économiquement importante pour les îles du sud-ouest de l'océan Indien malgré l'incertitude quant à sa durabilité sur le long terme. Les différentes variables qui

participent au développement du tourisme national, telle que le degré de développement humain et les dynamiques économiques de ce secteur sont variées selon les pays (Taglioni, 2009).

« Maurice et les Seychelles font du secteur touristique un levier de croissance économique privilégié et bénéficient d'un degré de développement et de stabilité politique relativement élevés, La Réunion est davantage axée sur le tourisme affinitaire et de randonnée plutôt que balnéaire, Madagascar mise sur le tourisme pour son développement économique, mais pâtit de crises politiques récurrentes tandis que Mayotte et les Comores sont des destinations encore peu fréquentées sur le plan touristique » (Saisho et Sandron, 2017 : p.65).

On le voit, plusieurs défis doivent donc être relevés lors de la création d'une nouvelle entité territoriale à travers ce Chemin des Baleines. Les pays regroupés sous le nom des « îles Vanille » connaissent des degrés de développement fort différents. Le caractère compétitif du tourisme entre les différentes îles membres reste prégnant et un manque de collaboration entre les acteurs régionaux a été observé (Lamy-Giner, 2014 ; Pébarthe-Désiré, 2015 ; Saisho et Sandron, 2017). Nous avons pu voir aussi précédemment que les approches du whale watching ne sont pas forcément similaires d'un pays à un autre et qu'elles n'ont pas les mêmes durées d'existence.

Pourtant, les valeurs (économique, récréative, éducative, scientifique, esthétique, psychologique et politique) du whale watching sont reconnues dans le monde (IFAW *et al.*, 1997 ; Hoyt, 2001 ; Schaffar et Garrigue, 2007 ; Hoyt, 2009 ; Saisho et Sandron, 2017). Avec ces nombreuses valeurs que les baleines peuvent apporter au public, la possibilité de voir les baleines devient un atout pour la promotion de leur région. Les territoires qui possèdent cette opportunité soulignent les aspects spécifiques locaux pour faire la promotion de leur whale watching comme étant meilleur qu'ailleurs (Saisho et Sandron, 2017). Une telle stratégie de marketing territorial est décrite ainsi : « Pour les territoires, le marketing territorial est une démarche qui permet d'adapter une offre territoriale contrainte, en se fondant sur la connaissance de son environnement, pour répondre à des objectifs d'attractivité et d'hospitalité » (Alaux *et al.*, 2015 ; Saisho et Sandron, 2017 : p.59).

Même si l'observation des baleines est en partie le fruit du hasard, il faudrait assurer la présence régulière et en nombre, de cet animal dans une zone donnée afin de développer et patrimonialiser cette activité (Schaffar et Garrigue, 2007). Dans ce contexte, le Chemin des Baleines permettrait d'élargir la zone géographique pour observer les baleines en créant une nouvelle entité territoriale plus large (Saisho et Sandron, 2017).

Pour réaliser la patrimonialisation des sites du whale watching, il existe donc plusieurs facteurs à prendre en compte tels que les situations macroéconomiques, l'offre et la demande sur le marché, la possibilité de la rencontre avec les animaux, la qualité de service fourni, le respect de la réglementation (Saisho et Sandron, 2017).

Lors de la patrimonialisation d'un territoire où des animaux vivent ou se déplacent, sa délimitation est une tâche complexe étant donné que la zone physique d'évolution des animaux peut être étendue, imprécise et plastique comme Babou (2011) l'a montré. L'auteur explique dans le cas de la Patagonie argentine un changement de parcours migratoire des baleines dû à des attaques de goélands. Par ailleurs, la délimitation d'un territoire se fait de plus en plus en mélangeant la nature et la culture comme Chanteloup l'a également présenté (Chanteloup, 2013 ; Saisho et Sandron, 2017).

« Ce territoire animal, s'il a une réalité physique, comme le soulignent les travaux d'éthologie et d'écologie, est aussi une construction sociale et culturelle de la part des hommes qui attribuent à la faune un espace sauvage en opposition à l'espace anthropisé. Territoire idéal, sa matérialisation reste floue et évolutive. Elle diffère selon les acteurs concernés, les représentations associées à une espèce et son milieu de vie, et les activités pratiquées par les individus » (Chanteloup, 2013 : p.34-35).

Conclusion du chapitre 3

Les stratégies de regroupement des forces à l'échelle des États pour créer des économies d'échelle et assurer une diversité de produits touristiques en matière de whale watching peuvent apparaître comme des solutions marketing de bon sens mais leur réalisation concrète est d'un

tout autre niveau de difficultés. Nous en avons esquissé ici quelques limites et, afin de construire une nouvelle valeur identitaire à l'échelle régionale par le Chemin des Baleines, il serait intéressant d'approfondir les enjeux locaux. Cette thèse n'envisage pas de mener une enquête détaillée pour chaque État membre du projet. Toutefois, nous essayons d'apporter des matériaux de réflexions pour la collaboration interrégionale. C'est pourquoi dans le prochain chapitre, nous approfondirons les enjeux locaux autour de cette nouvelle activité touristique sur La Réunion. Pour ce faire, nous avons enquêté les participants et les non participants du whale watching, sur la manière dont ils se représentent l'activité, l'environnement, les baleines et la mer.

Chapitre 4. *Whale watching* à La Réunion : une activité pour les touristes ?

4.1. Attentes envers le whale watching pour le développement économique

4.2. Profil des whale watchers

4.3. Représentations des Réunionnais sur les baleines et le whale watching

Dans ce quatrième chapitre, nous approfondirons les modalités et les attentes envers le *whale watching* à La Réunion. La riche diversité écologique de l'île est considérée comme un atout pour animer le tourisme. Nous étudierons d'abord dans quel contexte l'observation des baleines est pratiquée et quelles sont les attentes des acteurs locaux envers ce nouveau type de tourisme (4.1.). Entre juillet et août 2016, une enquête par questionnaire a été effectuée auprès des participants du *whale watching* à l'ouest de l'île, qu'ils soient résidents réunionnais ou non. L'objectif était d'éclairer leur profil global et leurs motivations. Pour des questions de temps et de financement, nous n'avons pas pu réaliser une enquête représentative au sens statistique, et cette étude reste au stade de l'exploration de pistes. Cependant, nous proposerons un premier aperçu sur les personnes qui ont envie de voir les baleines avec une sortie payante (4.2.). Ensuite, pour mieux comprendre la représentation de ce tourisme auprès des Réunionnais, une enquête qualitative sous forme d'entretiens semi-directifs a été conduite entre mars et août 2017. L'objectif était de mieux comprendre les motivations des Réunionnais à participer ou non à ce type de tourisme, de cerner s'ils ont un rapport spécifique avec la mer qui conditionne ces motivations. Leurs réponses nous permettront d'approfondir en quoi le rôle de la population locale est important pour l'écotourisme (4.3.).

4.1. Attentes envers le whale watching pour le développement économique

Le projet du Chemin des Baleines s'est développé avec l'initiative de la Région Réunion. Le Président de l'époque du Conseil Régional de La Réunion, Didier Robert, a présenté une

demande d'inscription de cette richesse régionale au patrimoine de l'Unesco avec les autres îles Vanille lors de la Conférence Internationale sur le développement durable du tourisme des îles organisée en septembre 2013 conjointement par l'organisation mondiale du tourisme (OMT) et le gouvernement français (Région Réunion, 2017).

En 2015, un Comité Baleine a été formé à La Réunion dans le but de suivre les projets en lien avec les cétacés. Ce groupe était composé des acteurs différents, entre autres, l'État, les collectivités territoriales, les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), des organismes de recherche, des associations, des acteurs de promotion touristique. La Région Réunion montre ainsi son ambition de développer l'écotourisme régional et maintenir la protection des cétacés dans le sud-ouest de l'océan Indien à travers ce projet. « *L'aboutissement de l'inscription du chemin des baleines au patrimoine mondial permettra non seulement de promouvoir le développement écotouristique raisonné et durable dans les îles de la zone sud de l'océan Indien, mais constituera également un argument de poids pour le maintien de la sanctuarisation de cette zone par la commission baleinière internationale (CBI)* » (Région Réunion, 2017 : p.8).

De manière générale, les attentes des gouvernements et des décideurs publics envers le tourisme sont importantes. Ils voient un potentiel non négligeable généré par ce secteur pour la croissance économique et l'amélioration du bien-être de leur population. Étant guidées par cet objectif, les destinations essaient d'attirer toujours davantage de touristes en exploitant leur nature, leur culture et leur histoire. Cette stratégie fait partie de ce que l'on appelle le tourisme de masse. Ce dernier est basé sur des services standardisés proposant préférentiellement le regroupement de produits touristiques et leur promotion par les agences de voyages ou les tours opérateurs (Perrain et Jean-Pierre, 2019a).

Cependant, son influence est de plus en plus étudiée quant à la durabilité et la fragilité du modèle traditionnel du développement touristique. L'augmentation des flux des touristes peut engendrer les dégradations environnementales. La croissance économique soutenue par le tourisme peut être remise en question avec les effets du changement climatique (Perrain et Jean-Pierre, 2019a).

Pour les petites économies insulaires comme c'est le cas de La Réunion, le tourisme est un pilier principal de l'économie locale (Perrain et Jean-Pierre, 2019b). En même temps, le tourisme des petites îles peut être plus sensible et plus fragile face aux risques mentionnés précédemment. De plus, un tel mouvement essayant de diminuer l'usage des déplacements en avion dans le but de réduire les impacts sur l'environnement peut avoir des conséquences sérieuses sur le tourisme des petites économies insulaires (Perrain et Jean-Pierre, 2019a).

Dans le cas de La Réunion, l'île a commencé à s'engager dans le tourisme à partir des années 1980, avec environ quinze ans de retard par rapport à l'île Maurice. Malgré les efforts par les acteurs institutionnels ou professionnels, l'île réunionnaise n'a connu qu'un timide essor du tourisme comparé aux îles voisines (Tossem, 2016).

De nos jours, le littoral réunionnais est favorisé pour y vivre et connaît une forte concentration de population et une importante densité démographique (Sandron, 2008) ce qui peut être vu parfois comme une forme de pression sur l'environnement (Brial, 2010, Lemahieu *et al.*, 2013 ; Lemahieu, 2015). L'exploitation touristique de cette partie de l'île a commencé bien après celle du thermalisme dans les Hauts (Fontaine, 2007 ; CCEE La Réunion, 2013).

Même après le succès de cette dernière forme de tourisme de santé et de bien-être, les hauteurs de l'île ont continué d'attirer les Réunionnais avec les cirques, la nature et les connaissances des villageois (Tossem, 2016). Si l'élite coloniale a déjà apprécié d'aller « changer d'air » dans les Hauts (Dalama, 2005), les nouveaux fonctionnaires de classe moyenne y ont pratiqué le tourisme de villégiature après la départementalisation en 1946. Ce phénomène permet de faire naître de nouveaux centres touristiques dans les Hauts tels que le Brûlé, Dos d'Âne, le Tévelave, les Makes, la Plaine des Palmistes, la Plaine des Cafres, Grand Coude (Fontaine, 2004).

Ensuite, avec le désenclavement et l'évolution des moyens de transport, les Hauts sont devenus de plus en plus accessibles pour les Réunionnais (Tossem, 2016). « *Le changement d'air n'est plus réservé à une élite ce qui montre le début de la démocratisation du tourisme* » (Tossem, 2016 : p.72).

Aujourd'hui, nous pouvons voir la valorisation et le développement du tourisme en altitude. En 2007, le Parc national de La Réunion a été créé en réunissant les montagnes réunionnaises dans dix-sept communes de l'île. Trois ans plus tard, les trois cirques et les pitons ont été classés sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Par ailleurs, lors de la promotion du Parc national de La Réunion, une image des gens qui sont en train de faire un pique-nique a été utilisée avec le slogan en créole : « Not parc, not patrimoine, not fierté ». D'après Babou (2015), l'utilisation de cette image envisage de rapprocher le Parc national de La Réunion des habitants grâce à la pratique traditionnelle du pique-nique (Babou, 2015). Le repas du dimanche en famille, regroupant souvent trois ou quatre générations, est un moment incontournable dans la vie des Réunionnais (Duret et Augustini, 2002). Cette pratique qui se fait soit à la maison, soit ailleurs, permet aux insulaires de se reposer et de se détendre en admirant des paysages magnifiques (les plages, les bassins, les Hauts). De plus, la sortie dominicale est un moment pour maintenir la sociabilité familiale et amicale pour les habitants (Dalama, 2005 ; Folio, 2009).

Au mois d'octobre, le Grand Raid est organisé annuellement. C'est une randonnée sportive aussi appelée la « Diagonale des fous ». La distance parcourue lors de cette course est de 166 km pour de 9600 m de dénivelé positif (Grand Raid Réunion, 2020). Les concurrents partent de la ville de Saint-Pierre, passent par le Piton de Fournaise et les cirques pour finalement arriver à Saint-Denis.

Cet ultra-trail qui attire les compétiteurs du monde entier, devient le plus grand événement sportif de l'île (Heck, 2019). Ainsi, cette course à pied apporte une opportunité touristique importante. En 2016, 5 800 participants se sont inscrits pour les différents parcours proposés de cet événement et un tiers d'entre eux ne sont pas des résidents insulaires. Pendant la semaine du Grand Raid, 81 % de capacité hôtelière de l'île a été occupée en 2016 et 83 % en 2015. Le taux d'occupation¹³ a augmenté notamment dans les villes de Saint-Pierre et Saint-Denis de manière significative. Les coureurs, leurs amis et leur famille qui les accompagnent pour le

¹³ La définition du taux d'occupation est expliquée comme suit : « *le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambre offertes par les hôtels ouverts* » (Thibault, 2017 : p.2).

soutien sont les clients principaux et les différentes structures d'hébergements de l'île bénéficient de cette occasion annuelle en début de la haute saison touristique (Thibault, 2017).

Quant à l'exploitation touristique des Bas, elle est arrivée après celle des Hauts. La valorisation touristique de la zone côtière de l'ouest et du sud a été encouragée par l'ouverture de la route du Littoral dans les années 1960. Grâce à cette route, la connexion s'est vue facilitée en diminuant fortement le temps de trajet entre Saint-Denis et la ville du Port. Ainsi, l'ouest est devenu accessible pour les habitants du nord (Fontaine, 2007).

De plus, un nouveau concept fut importé de la métropole : *« À partir des années 1970, avec l'arrivée de cadre supérieurs 'métropolitains' chargés de la mise en place du nouvel établissement, l'orientation touristique change. Nourris à la logique des congés payés, de la balnéarisation qui a pris le pas sur le thermalisme, ils créent le littoral balnéaire réunionnais avec Saint-Gilles en y installant leurs résidences secondaires tout comme Saint-Denis voit naître le tourisme d'affaires. C'est le début de la mise en place du territoire touristique réunionnais, avec la primauté des Bas dont le balnéaire dont l'Ouest est le pilier »* (Fontaine, 2004 : p.105).

Si le linéaire côtier de La Réunion est d'environ 250 km, il est composé de côtes rocheuses, de rivages créés par les éruptions volcaniques et de plages récifales et l'aménagement de la partie littorale n'a pas été fait de manière univoque (Fontaine, 2007). D'après Fontaine (2007), nous pouvons trouver six modèles de développement et d'utilisation littorale sur l'île :

- 1) Saint-Denis ;
- 2) le sentier littoral nord (entre la Rivière de Saint-Denis et la Rivière Saint-Jean de Sainte-Suzanne) ;
- 3) le sentier littoral est (de Sainte-Suzanne à Sainte-Rose) ;
- 4) les stations balnéaires de l'ouest ;
- 5) l'Étang-Salé ;
- 6) Saint-Pierre, Grand Anse et le « Sud Sauvage » (Fontaine, 2007).

Parmi ces six modèles, les trois premiers sites littoraux sont aménagés pour les amateurs de marche, de jogging, de cyclisme et de pique-nique. Cela peut être expliqué par différentes

difficultés qui ne facilitent pas de pratiquer des débarquements ou d'autres activités en mer à cause de fortes vagues, houles et alizé (Fontaine, 2007).

À l'inverse, les trois dernières parties littorales sont ouvertes au tourisme et aux loisirs liés à la mer. Dans l'ouest et le sud-ouest de l'île, nous pouvons trouver des plages de sables blancs (Boucan Canot, Saint-Gilles, La Saline, l'Hermitage, Saint-Leu, Saint-Pierre, Grand Bois et Grand Anse) et de sables noirs basaltiques (baie de Saint-Paul et Étang-Salé) qui sont fréquentées par les résidents et les touristes extérieurs. En étant dans la partie la plus ensoleillée de l'île, les familles réunionnaises font le pique-nique à l'ombre des filaos, d'autres profitent du lagon et de la plage pour profiter du climat, jouer et pratiquer des activités nautiques (Fontaine, 2007).

Le « Sud sauvage » est une zone côtière située entre Saint-Joseph et Saint-Philippe. On peut y voir une mer très agitée et un littoral marqué par des falaises basaltiques de plusieurs dizaines de mètres (Bart, 2016) et cette zone est appréciée par les amateurs de promenade recherchant une nature brute et intense (Fontaine, 2007).

Ainsi, la zone littorale de La Réunion est une partie incontournable pour les visiteurs ainsi que les résidents et joue un rôle important dans le tourisme de l'île. Dans le monde entier, le nombre d'arrivées de touristes internationaux a atteint 1,5 milliard en 2019 (OMT, 2020). Cette même année, en France, ce nombre s'est élevé à plus de 90 millions de touristes internationaux en (OMT, 2020).

Cette croissance du tourisme au niveau mondial et au niveau national explique l'intérêt accordé au tourisme de la part des îles du sud-ouest de l'océan Indien (Madagascar, les Seychelles et les Mascareignes) (Germanaz et Sicre, 2012). La Région Réunion a ainsi exprimé sa volonté de promouvoir ce domaine. Dès 2004, Paul Vergès, l'ancien président de la Région Réunion, a mentionné ainsi les attentes envers la croissance du tourisme sur l'île : *« À l'heure de la mondialisation, le tourisme représente l'une des niches de développement pour les petites économies insulaires. La mise en œuvre d'une stratégie à long terme doit ainsi répondre aux exigences de la création d'emplois et d'activités pour les Réunionnais tout en favorisant la préservation de leur environnement et de la biodiversité »* (CCEE La Réunion, 2013 : p.9).

Ensuite, Didier Robert, un autre président de la Région Réunion, a annoncé la motivation spéciale pour le développement du tourisme réunionnais dès la première année de son mandat : « 2010, année du tourisme ». « Développer le tourisme, c'est aller vers plus de créations d'entreprises et donc d'emplois et notre principale préoccupation reste celle de l'emploi des Réunionnais. La réussite de la stratégie de développement touristique que j'entends porter nécessite la mobilisation de tous les acteurs » (CCEE La Réunion, 2013 : p.9).

Néanmoins, les îles du sud-ouest de l'océan Indien doivent affronter des difficultés telles que le transport aérien qui peut être touché par les crises économiques mondiales et leur éloignement de beaucoup des pays développés pourvoyeurs de touristes. Pour ces îles peu connues sur le plan international, la nécessité de créer de nouvelles campagnes promotionnelles est accrue (Germanaz et Sicre, 2012).

À l'inverse de l'île Maurice et des Seychelles qui ont établi leur offre touristique autour de l'image balnéaire avec le soleil, la mer turquoise et le sable blanc (Andry, 2019), il n'allait pas de soi pour La Réunion de choisir ses stratégies touristiques et de se positionner sur le marché mondial touristique (Germanaz et Sicre, 2012). Depuis les années 1990, le slogan de « l'île intense » fut utilisé pour la promotion touristique de La Réunion par les acteurs locaux. « Il ressort l'idée que La Réunion est un espace qui se mérite ; il ne se laisse pas découvrir aisément et recèle des trésors cachés qu'il convient de dénicher. Basé sur le goût de la curiosité et de l'effort, ce concept sera pour une longue durée utilisé par le CTR (Comité de Tourisme de la Réunion) » (Folio, 2009).

La communication autour de « l'île intense » explique que c'est un territoire en perpétuel mouvement, montrant les images de ses forêts primaires, du volcan en éruption, de cascades emblématiques, des innombrables activités sportives possibles, des événements culturels et interculturels colorés et des habitants de différentes origines. Ce concept a pour objectif de montrer une île à la fois moderne et authentique (Folio, 2009 ; Andry, 2019).

Si la fusion des paysages verts et bleus peut être observée dans les communications touristiques de l'île (Andry, 2019), ce résultat n'est pas né automatiquement. Jusqu'aux 1980, les stations

balnéaires ont attiré les investisseurs locaux, mais sans rencontrer le même succès qu'à l'île Maurice et aux Seychelles. Ainsi, peu de temps après, l'île de La Réunion a commencé à promouvoir le label de « La Réunion, l'île à grand spectacle » et ensuite « l'île intense » (Folio, 2009). D'après Germanaz et Sicre, La Réunion a tenté ces dernières décennies le retournement spatial du bleu au vert en revalorisant les Hauts et les activités disponibles dans cet espace (Germanaz et Sicre, 2012).

Pourtant, la balnéarisation des parties littorales notamment sur la côte ouest de l'île est remarquable. Saint-Gilles était jadis un petit port de pêche artisanale (Jauze, 2007) (figures 11 et 12). Le port de plaisance y a été construit au début des années 1970 et s'est développé dans les années 1990 (Salmon et Duvat, 2018). Aujourd'hui, cette ville est devenue le site principal des stations balnéaires de l'ouest où les visiteurs trouvent diverses activités nautiques (la plongée, la pêche au gros, la croisière, etc.), des boutiques, des restaurants et des hébergements (Jauze, 2007 ; Bart, 2016 ; Duvat *et al.*, 2016) (figure 13).

Figure 11. Des pêcheurs devant l'église de Saint-Gilles-les-Bains (non daté)



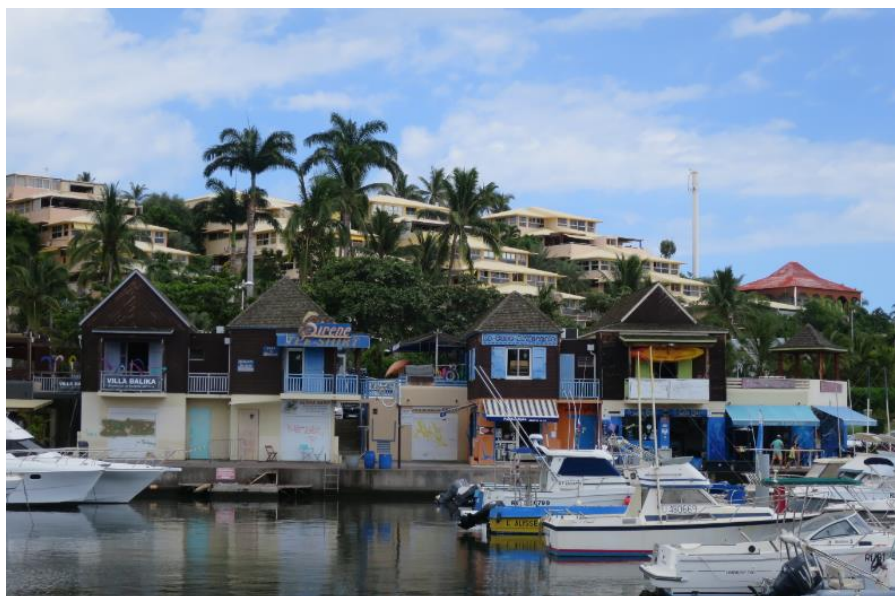
Source : Journal de l'île de La Réunion, 2007

Figure 12. L'étang de Saint-Gilles avant la construction du port actuel (non daté)



Source : Journal de l'île de La Réunion, 2007

Figure 13. Le port de Saint-Gilles en 2015



Source : photo prise par Moeha Saisho

Selon une expression désormais consacrée, et malgré le développement et la densité de population sur les zones littorales, plusieurs auteurs ont mentionné que les Réunionnais « tournaient le dos à la mer » pour qualifier leur rapport traditionnel avec l’océan (Bertrand, 1985 ; Eve, 2003 ; Jauze, 2007 ; Folio, 2009 ; Guiltat, 2011 ; Lemahieu *et al.*, 2013). L’occupation de La Réunion s’est basée sur l’économie de plantation. L’océan fut longtemps la seule voie à la fois pour accéder au monde extérieur et rejoindre l’île mais aussi pour le transport entre les différentes parties de l’île par manque de moyens de circulation faciles à l’intérieur de l’île, notamment sans réseau routier à cause des nombreuses ravines qui séparent les territoires (Jauze, 2007).

Dans l’ouvrage d’Eve (2003), les conditions naturelles et physiques difficiles auxquelles les premiers habitants furent confrontés sont ainsi décrites : « Bourbon n’a aucun littoral articulé, aucun port naturel, le long d’une côte toujours accore qui ne possède guère de plateau sous-marin, la houle vient déferler sur les falaises de la région la plus poissonneuse : falaises vives de Saint-Joseph à Sainte-Rose, entre Saint-Joseph et la Pointe des Grands Bois, entre Grand Bois et Terre Sainte, au Cap La Houssaye, falaise vive taillée dans les alluvions anciennes du cône de déjection de la Rivière du Mât, falaise vives isolées de la mer par des alluvions fournies à la mer – par les torrents du nord de l’île notamment la rivière Saint-Denis ou celle situées à l’arrière de Saint-Paul avec des alluvions de la rivière des Galets – et devenues falaises mortes » (Eve, 2003 : p.24).

C’est par les quais que l’on pouvait importer et exporter la production agricole. Néanmoins, la construction des ports était difficile à cause des cyclones et des fortes houles. Alors seulement trois centres se sont établis : Saint-Denis, Saint-Pierre et Le Port et les marines (pontons de débarquement) des autres localités n’ont possédé qu’un simple rôle de relais pour sortir la production agricole et recevoir les produits d’importation (Jauze, 2007).

En 1850, huit marines dotées d’un appontement existaient à Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre, Saint-Leu, Sainte-Rose, Le Bourbier, Sainte-Suzanne et Sainte-Marie. Les trois premiers bourgs effectuaient du commerce direct. À la fin des années 1850, le nombre d’appontements s’est élevé à 24 dans l’île avec la croissance de l’industrie du sucre de canne. Ainsi, la voie

maritime a été intimement liée au développement des premières agglomérations réunionnaises (Jauze, 2007).

L'économie réunionnaise autour des marines a connu un déclin avec l'apparition du chemin de fer à la fin du XIX^e siècle. Ce nouveau moyen de transport a été inauguré en 1881 et la construction d'un nouveau port à la Pointe des Galets a abouti en 1886 après sept ans de travaux (Jauze, 2007 ; Bouchet, 2008). Ainsi, il est devenu désormais possible de rassembler les sucres des différentes localités au port, de distribuer les produits importés et d'acheminer les passagers. Le chemin de fer était plus concurrentiel que le transport maritime le long des côtes et il a entraîné la restructuration des bourgs autour des gares (Jauze, 2007).

Au milieu du XX^e siècle, le chemin de fer a à son tour été fermé progressivement. Des gares situées sur les côtes ont perdu leur dynamisme. En plus de tout cela, l'ouverture de la Route du littoral et celle de l'aéroport de Gillot ont fini par détourner la capitale réunionnaise de son utilisation maritime initiale (Jauze, 2007).

Quant à l'exploitation des ressources maritimes, la pêche était un métier rude sur cette île. Même au milieu du XX^e siècle, les techniques et les outils restaient traditionnels avec des petites barques, des filets peu résistants et des appâts classiques. Les embarcations et la vie même des pêcheurs n'étaient jamais à l'abri de fortes houles et de violents cyclones. Des pêcheurs exerçaient souvent un second métier qui n'était pas forcément lié à la pleine mer, tel que le ramassage de coraux, l'élevage de cabris ou la récolte d'aloès pour gagner leur vie. Les conditions de vie et de travail difficiles des pêcheurs n'attiraient guère les jeunes générations (Eve, 2003).

D'après Eve (2003), l'histoire du peuplement de l'île par l'esclavagisme et l'engagisme a contribué à la représentation traditionnelle des habitants sur les risques liés à la mer. Dès le XVII^e siècle, des personnes ont été ramenées de Madagascar, de l'Afrique et de l'Inde pour développer cette nouvelle colonie française. Après leur long et douloureux voyage, ils affrontaient la réalité insulaire, le fait d'être entouré par la mer, et ils réalisaient qu'il allait être difficile de sortir vivant de l'île. Même au début du XX^e siècle, la mer restait incertaine et dangereuse pour les habitants réunionnais. Les histoires des personnes disparues en mer et des

naufrages ont été transmises de génération en génération. D'un autre côté, la mer était de plus en plus perçue comme une ouverture au monde, notamment vers la France métropolitaine et donnait de l'espoir à des personnes qui souhaitaient s'épanouir en dehors de l'île (Eve, 2003).

Non seulement dans le passé mais même aujourd'hui, le passage des cyclones violents ou des fortes houles australes provoque des dégâts considérables sur cette île tels que l'érosion côtière et la submersion marine (Magnan et Duvat, 2016). Jauze (2007) a expliqué ainsi le regard globalement méfiant des Réunionnais envers la mer : « *Or, pour bon nombre de Réunionnais, la mer est synonyme de peurs, enfouies ou révélées. L'histoire de la navigation abonde de naufrages, celle de la pêche de terribles accidents, celle des cyclones de destructions et de morts, sans compter les baignades tragiques et les attaques de requins* » (Jauze, 2007 : p.16).

Malgré les sentiments traditionnels des Réunionnais envers l'océan, la côte ouest est devenue aujourd'hui l'espace le plus fréquenté avec les Hauts de l'île en tant que lieu de loisir et de tourisme. Non seulement les touristes mais aussi les résidents y pratiquent des activités nautiques et profitent de la plage (Folio, 2009).

Par ailleurs, le rapport entre les activités touristiques et celles de loisir sur La Réunion est étroit. Sur l'île, diverses activités sportives sont pratiquées dans les Hauts ainsi que les Bas telles que la randonnée, la course à pied, le canyoning, le parapente, le VTT, la pêche au gros, la plongée sous-marine et le surf. Ce sont des activités qui utilisent les situations géographiques particulières de La Réunion et sont souvent importées de la métropole (Folio, 2009).

Les gérants de ces activités sont souvent des métropolitains et ils envisagent de développer leur service en acquérant davantage de clientèle métropolitaine (Duret et Augustini, 2002). Étant donné que la plupart des visiteurs sur l'île sont issus de la France métropolitaine ou de l'Europe, il semble naturel de proposer des activités qui sont déjà appréciées en Europe.

En outre, avec le caractère du tourisme affinitaire, les Réunionnais qui habitent en dehors de l'île y reviennent pendant les vacances et ils découvrent les différentes animations dans la nature. Dans ce cas, les hôtes qui accueillent des amis ou des membres de la famille, « redécouvrent » la diversité des activités présentes sur leur île. « (...) *la venue d'amis ou de*

membres de la famille de métropole est une source puissante de stimulation dans l'organisation des loisirs des autochtones. Transformés en guides ou en 'tour opérateurs' pour leurs proches de passage sur l'île, les Réunionnais en profitent pour itinérer » (Duret et Augustini, 2002 : p.441).

Ainsi la pratique des activités de loisir sur La Réunion par la population locale se développe en permanence sans les empêcher de continuer le repas familial du dimanche (Duret et Augustini, 2002). En même temps, la proportion local/extérieur des pratiquants diffère selon les activités. Selon Folio (2009), le nombre de personnes locales pratiquant des activités sportives de pleine nature est supérieur à celui des touristes sauf le parapente. Cela s'explique par l'amélioration du niveau de vie d'une portion non négligeable de la population réunionnaise résidente, qui va alors conduire à une expansion et une vulgarisation de ces activités (Folio, 2009).

En France métropolitaine, la pratique de baignade a été introduite de l'Angleterre. Cependant, elle n'était pas encore pratiquée pour le loisir à cette époque. Les bienfaits du contact avec l'eau froide étaient considérés comme thérapeutiques par les médecins. La baignade et les stations balnéaires se sont développés en métropole durant les XVIII^e et XIX^e siècles. L'apparition du train a permis aux Parisiens de pouvoir se rendre sur les plages de Bretagne, de Nice et de Biarritz (Andrieu, 2008 ; Lombardo, 2011).

La culture de baignade a été importée à La Réunion par les élites métropolitaines. Pourtant, elle était difficilement applicable sur cette île. Avec l'eau de mer chaude, il n'était pas possible d'espérer les mêmes vertus thérapeutiques. Le soleil qui tape fort et les vagues étaient bien présents. Pour les aristocrates de l'époque, il était important de maintenir la blancheur de peau étant donné que les préjugés de couleurs de peau concernant les classes sociales et les races étaient présents. Ces raisons sont valables aussi pour expliquer le développement des stations thermales dans les Hauts de l'île durant le XIX^e siècle (Guilhat, 2011).

Au cours du même siècle, des activités nautiques ont été pratiquées pour célébrer les fêtes patriotiques. Cela consistait à faire la course en mer entre différents types de bateau. Hormis ces jeux, la pratique des sports marins à La Réunion remonte à la deuxième moitié du XX^e siècle où le surf, la plongée sous-marine et le windsurf sont arrivés (Guilhat, 2011).

Si les activités nautiques soulignaient volontairement ou involontairement une ségrégation au sein de la population réunionnaise dans le passé (Guiltat, 2011), comme nous l'avons vu précédemment, les activités nautiques ne sont plus pratiquées aujourd'hui seulement par une portion de la population. Guiltat (2011) a mentionné que le surf était pratiqué non seulement par les métropolitains (appelés « Zoreils » à La Réunion) mais aussi par les Créoles. Néanmoins, selon les sites, les pratiquants semblent différents d'un point de vue socioculturel (Guiltat, 2011).

D'autres activités sportives en plein air se pratiquaient tout d'abord par des fonctionnaires métropolitains, des Réunionnais riches et des visiteurs temporaires de l'île. L'organisation des événements sportifs a contribué à la création d'emplois en lien direct ou indirect avec ces sports (Bessy et Naria, 2004 ; Guiltat, 2011). L'accroissement et la continuité de ce domaine sont soutenus seulement par l'environnement de l'île. Il est ainsi important d'envisager des mesures appropriées pour la protection de ce dernier. Pour ce faire, des études menés sous des angles différents pour mieux comprendre ces sports donner matière à réflexion (Bessy et Naria, 2004).

Quant à l'observation des baleines à La Réunion, elle peut se pratiquer auprès de différents opérateurs. Sur cette île, il est même possible d'apercevoir la présence des baleines près de la côte souvent grâce à leurs sauts ou leur souffle que l'on peut remarquer depuis la plage, au bord de la route. C'est là une autre manière de regarder l'océan de loin pendant la saison de baleines. Le whale watching quant à lui est proposé pour les résidents ou les visiteurs qui cherchent plus activement une rencontre avec ces mammifères marins en mer.

Auprès des transporteurs de passagers, les participants au whale watching montent sur un bateau pour observer des baleines à bosse. Selon les opérateurs et les services, l'objectif affiché de cette promenade en mer diffère : la recherche des cétacés avant tout ou la croisière en espérant croiser des animaux pendant le circuit. Les clubs de plongées emmènent également leurs clients en mer en proposant l'observation potentielle des cétacés sous l'eau. Les clients sont équipés de combinaisons, palmes, masque et tuba. Les moniteurs de plongée guident les participants dans l'eau pour pouvoir voir les animaux en assurant la sécurité des clients et des cétacés. La location de bateau permet de naviguer en mer pour diverses raisons telles que la pêche ou la

promenade en mer en famille et entre amis. Ainsi, elle propose naturellement un moyen pour l'observation des cétacés. La différence avec les deux autres possibilités est le fait de pratiquer le whale watching en l'absence d'un professionnel.

Dans le but de mieux connaître les profils des participants du tourisme baleinier sur La Réunion, nous avons menés des études quantitative et qualitative. Premièrement, nous avons effectué une enquête quantitative avec des questionnaires pour étudier le profil des participants au port de Saint-Gilles (4.2). Deuxièmement, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs auprès des whale watchers sur la représentation concernant le whale watching et la baleine (4.3).

4.2. Profil des whale watchers

Méthodologie

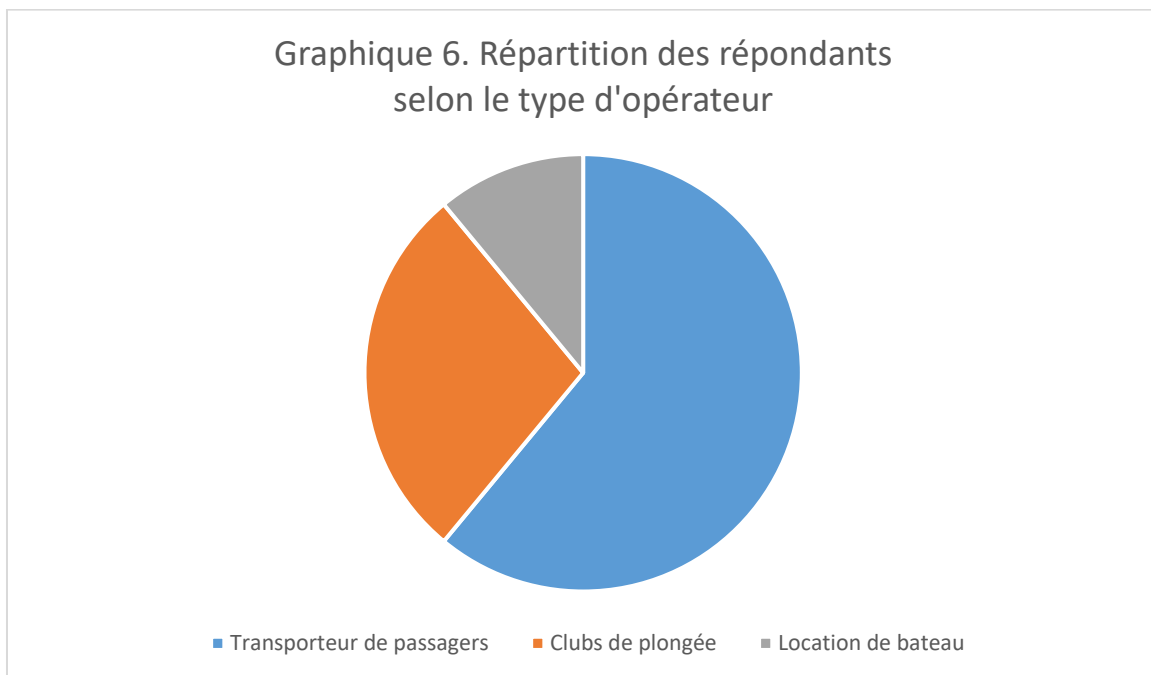
L'observation des baleines à La Réunion est une activité touristique disponible seulement pendant la saison des baleines à bosse. Même si certains opérateurs continuent de proposer des promenades en mer pour rencontrer les dauphins sédentaires en dehors de la période de migration de la baleine à bosse, l'arrivée de la cette dernière dans les eaux réunionnaises attire plus d'attention que les autres espèces sédentaires de cétacés. Les premières observations des baleines à bosse de l'année autour de l'île sont annoncées par les différents médias locaux à la fin de l'été austral.

Avec l'augmentation du nombre de baleines observées, la saison du whale watching démarre pour les divers acteurs de cette activité. Les opérateurs touristiques ouvrent la réservation de leurs services. Les associations locales et les scientifiques commencent également leur saison pour étudier cette espèce dont les comportements ne sont pas tout à fait élucidés. Les acteurs locaux pour la réglementation de cette activité renforcent leurs mesures face à l'intensification des impacts anthropiques sur les espèces marines.

Dans le but de mieux comprendre les motivations des participants pour l'observation des baleines à La Réunion, nous avons effectué une enquête quantitative avec un questionnaire. Ce

dernier est composé des questions fermées concernant leurs caractéristiques socioéconomiques et leur perception du tourisme baleinier. Cette étude a été réalisée entre le 25 juillet et le 26 août 2016 auprès de quatre opérateurs du whale watching (un transporteur de passagers, deux clubs de plongée, une location de bateau) sur le port de Saint-Gilles. Attention, les résultats ne sont pas représentatifs au sens statistique du terme.

Au total, 246 participants ont été interrogés, soit 101 résidents de l'île de La Réunion et 145 touristes non-résidents. Concernant la répartition des répondants selon les opérateurs, 150 questionnaires soit 61 % ont été collectés auprès d'un transporteur de passagers, 68 questionnaires soit 27,6 % auprès des clubs de plongée, et 28 questionnaires soit 11,4 % auprès d'une location de bateau (graphique 6).



Les variables obtenues concernent le sexe, l'âge, le lieu de naissance, le lieu de résidence, le diplôme, la profession, les vacances, l'opinion sur l'environnement, les expériences (ou non) du whale watching. Nous présentons quelques questions comme suit :

« Durant votre séjour sur La Réunion, quelle activité touristique avez-vous fait ? »,

« Depuis le début de l'année, combien de fois êtes-vous allé(e) en mer ? »,

« Avant cette excursion, combien de fois avez-vous déjà vu des baleines ? »,
« Pour cette excursion aujourd'hui, avec qui êtes-vous venu(e) ? »,
« Comment avez-vous connu cette excursion ? »,
« Cette excursion vous apporte-t-elle détente ou repos ? »,
« Cette excursion est-elle destinée à mieux connaître la nature et les animaux marins ? »,
« Cette excursion est-elle destinée à une expérience émotionnelle ou sensationnelle ? ».

Le questionnaire est uniquement composé de questions fermées.

Contexte de l'enquête et sources potentielles de biais

Le transporteur de passagers est la plus grande entreprise parmi les quatre opérateurs qui nous ont aidé. Lors de l'enquête, il possédait cinq bateaux et le nombre maximum de son plus grand bateau était d'environ cinquante personnes. Cela lui permet d'accueillir plus de clients et de réaliser plus de voyages par jour que les autres opérateurs.

Ainsi, nous pouvons remarquer que les clubs de plongée n'ont pas les mêmes capacités (le nombre de bateaux, le nombre maximum de passagers par bateau et le nombre de sorties par jour) pour accueillir les clients. Ils ont souvent un ou deux bateaux plus petits et le nombre maximum des passagers est environ d'une dizaine. Pour ce type d'opérateurs, ils ont besoin de continuer d'accueillir les clients pour la plongée en même période. Chaque club choisit comment répartir son activité entre la plongée et les sorties cétacés.

Quant à la location de bateau, les clients louent un bateau pour diverses raisons, principalement pour la pêche au gros. Pendant la saison des baleines, la location de bateau peut devenir un moyen d'effectuer une promenade en mer en famille, entre amis ou amateurs en espérant voir les cétacés. Ils peuvent ainsi privatiser le bateau et le respect de la charte d'approche dépend des loueurs.

Le questionnaire était volontaire et il a été rempli principalement par nous-même. Nous avons trouvé les personnes interrogées sur place, elles attendaient leur excursion au port ou revenaient de leur sortie en mer. De nombreux clients du transporteur de passager attendent leur

embarcation devant le quai, sur des bancs et cela nous a permis de les interroger. Les personnes interrogées avaient plus de 18 ans.

Pour les clubs de plongée et les locations de bateaux, effectuer des enquêtes s'est révélé plus difficile pour trois raisons. Premièrement, le nombre de participants est beaucoup plus réduit que pour les transporteurs de passagers. De plus, étant donné une fatigue plus importante des participants suite à la mise à l'eau, aux conditions de mer ressenties de manière plus aigüe sur un petit bateau, il était plus difficile de les enquêter. Enfin, la préparation ainsi que le retour aux clubs nécessitent de s'équiper et se déséquiper, de rincer le matériel, de le ranger, etc. Ces raisons expliquent en partie le nombre faible des personnes enquêtées auprès des clubs de plongées et de la location de bateau dans notre échantillon.

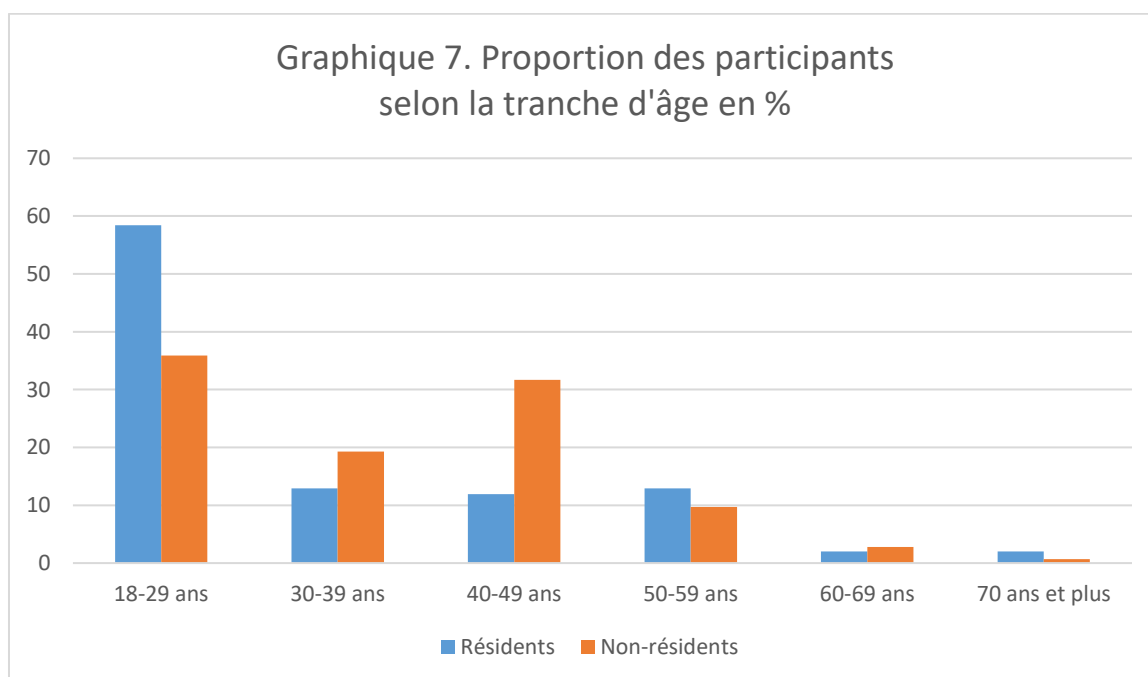
Les données ne peuvent donc pas être analysées statistiquement par type d'opérateur du fait d'un écart trop important entre le nombre de réponses pour chaque type d'opérateur.

La période de cette étude correspondait au milieu de la saison de baleines à bosse à La Réunion et à la période des vacances scolaires réunionnaises et métropolitaines. Les jours de l'enquête étaient répartis dans la semaine et pendant le weekend. En termes de proportion, le nombre de touristes est supérieur dans notre échantillon au nombre de locaux. Néanmoins, un biais important doit être pris en compte, les locaux, travaillant la semaine, ne peuvent participer au whale watching que durant le weekend. Il est donc possible que la différence entre le nombre de touristes et de locaux s'explique par ce biais. Malgré ces limites, nous essayons d'apporter certaines indications pour mieux comprendre les représentations et les attentes globales des participants de l'observation des cétacés sur La Réunion.

Résultats

Dans notre échantillon, nous avons observé plus de femmes qui participent à l'observation des baleines. Pour les résidents, 27 hommes et 74 femmes, soit 73,3 % de la clientèle était féminine. Pour les non-résidents, 63 hommes et 82 femmes, soit 56,6 % de la clientèle était féminine.

L'âge moyen de nos enquêtés était de 33 ans pour les résidents et de 37 ans pour les non-résidents sachant que pour les résidents, les participants de moins de 30 ans étaient particulièrement nombreux et pour les non-résidents, les participants de moins de 30 ans et d'une quarantaine d'années étaient plus nombreux que les autres tranches d'âges (graphique 7). Nous pouvons voir que plus de la moitié des participants résidents est constituée d'une population jeune de 18 à 29 ans.



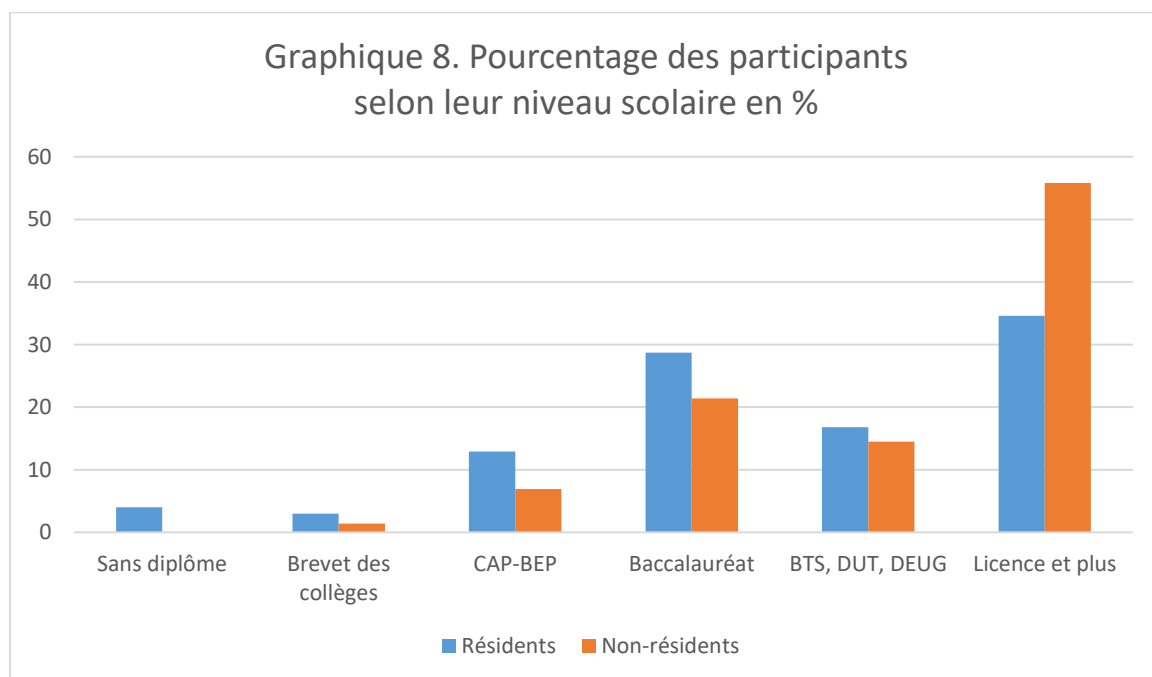
En ce qui concerne le lieu de naissance, parmi les participants résidents de La Réunion, 47,5 % sont nés sur l'île et 52,5% en dehors de l'île. Pour les non-résidents, 13,1 % sont nés à La Réunion, 73,1 % sont nés en France métropolitaine ou dans un autre département d'outre-mer et 13,8 % sont nés dans un pays étranger hors océan Indien. Toujours pour les non-résidents, 64,1 % ont des amis ou de la famille sur l'île.

Concernant le lieu de résidence des participants non-résidents, 83,4 % habitent en France métropolitaine, 0,6 % dans un pays étranger de l'océan Indien et 15,2 % dans un pays étranger

hors océan Indien. Parmi nos répondants, très peu de personnes sont nées dans un pays étranger de l'océan Indien ou y vivent au moment des enquêtes.

Concernant les participants non-résidents, nous pouvons remarquer la part importante des Français métropolitains (plus de 70 % y sont nés et plus de 80 % y habitent). Ce résultat correspond aux explications précédentes apportées par divers auteurs selon lesquelles les activités en plein air étaient importées de la métropole et que les Français métropolitains sont la première clientèle du tourisme réunionnais. Par ailleurs, le fait que plus de 60 % des participants non-résidents ont des amis ou de la famille sur La Réunion reflète également l'aspect affinitaire d'une part du tourisme réunionnais.

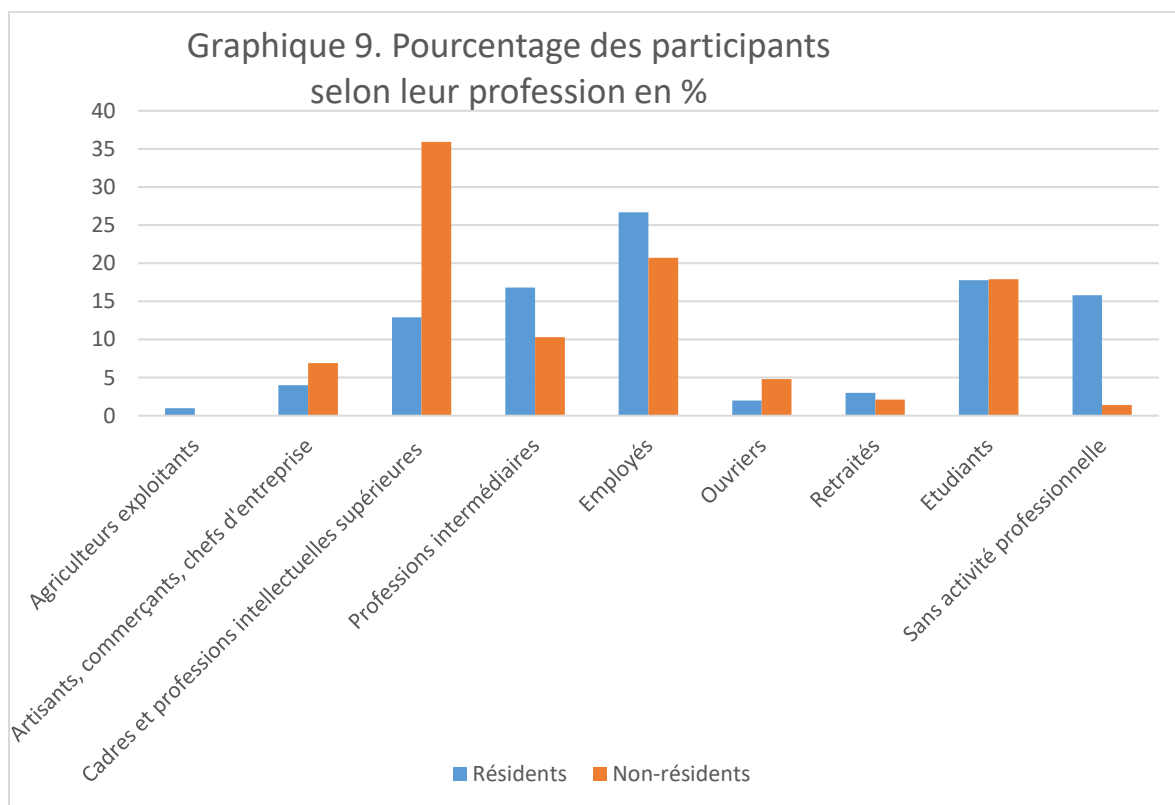
En ce qui concerne le niveau scolaire de nos enquêtés, 80,2 % des résidents possèdent un diplôme supérieur au baccalauréat et ce chiffre atteint 91,7 % pour les non-résidents (graphique 8).



Le graphique 9 illustre quant à lui les résultats concernant la profession. Pour les résidents, les employés sont les plus nombreux avec 26,7 %. Ensuite, quatre autres composants présentent

une distribution relativement proche (17,8 % d'étudiants, 16,8 % de professions intermédiaires, 15,8 % de sans activité professionnelle, 12,9 % de cadres et professions intellectuelles supérieures). Les quatre autres professions sont observées dans moins de 5 % dans notre échantillon (4 % des artisans, des commerçants et des chefs d'entreprises, 3 % des retraités, 2 % des ouvriers, et 1 % des agriculteurs exploitants).

Pour les non-résidents, la part des cadres et des professions intellectuelles supérieures est particulièrement importante avec 35,9 %. Néanmoins, les employés (20,7 %) et les étudiants (17,9 %) sont eux aussi nombreux. Les autres professions (agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, ouvriers et retraités) montrent une distribution similaire entre les enquêtés résidents et non-résidents.



Dans les deux cas, les employés, les étudiants et les professions intellectuelles supérieures sont les plus nombreux. De plus, nous pouvons voir que 15,8 % des résidents sont sans activité professionnelle. Avec ces résultats, nous pouvons supposer que les participants de l'observation

des baleines à La Réunion sont ceux qui possèdent du temps et/ou de l'argent disponible pour cette excursion (graphique 9).

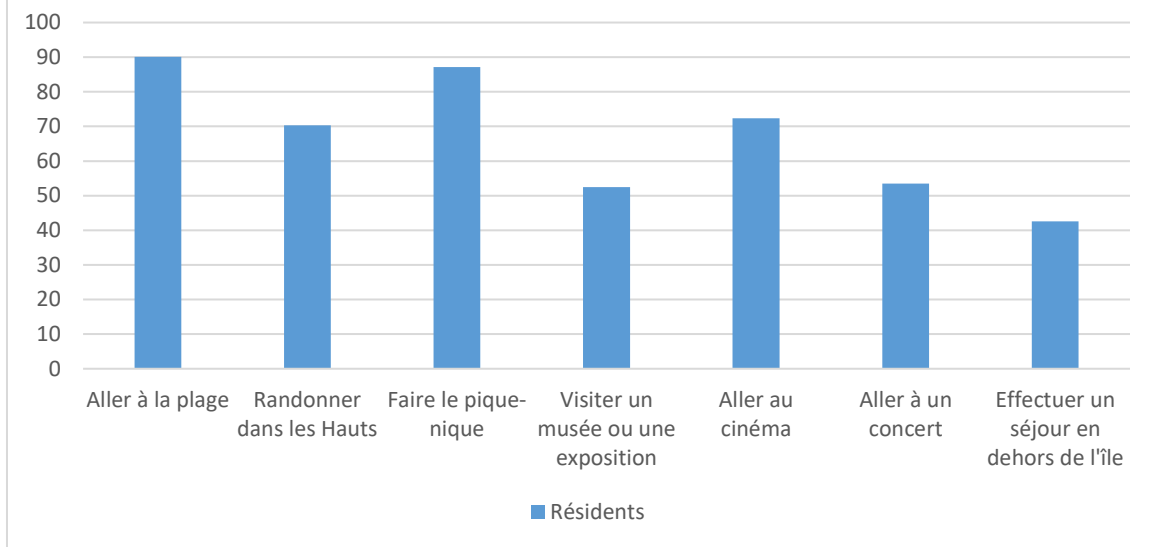
Nous avons posé des questions concernant le loisir et la pratique sportive des enquêtés. D'abord pour leur pratique sportive, plus de 80 % des résidents exercent un sport (41,6 % « régulièrement » et 39,6 % « de temps en temps »). Pour les non-résidents également, presque 90 % pratiquent un sport (55,9 % « régulièrement » et 33,1 % « de temps en temps »).

Concernant les activités de loisir des résidents, depuis le début de l'année, soit une période d'environ six mois, 90,1 % sont allés à la plage, 70,3 % sont allés randonner dans les Hauts, 87,1 % ont fait un pique-nique, 52,5 % sont allés visiter un musée ou une exposition, 72,3 % sont allés au cinéma et 53,5 % sont allés à un concert. Or, 42,6 % des résidents ont effectué un séjour en dehors de l'île depuis le début de l'année (graphique 10).

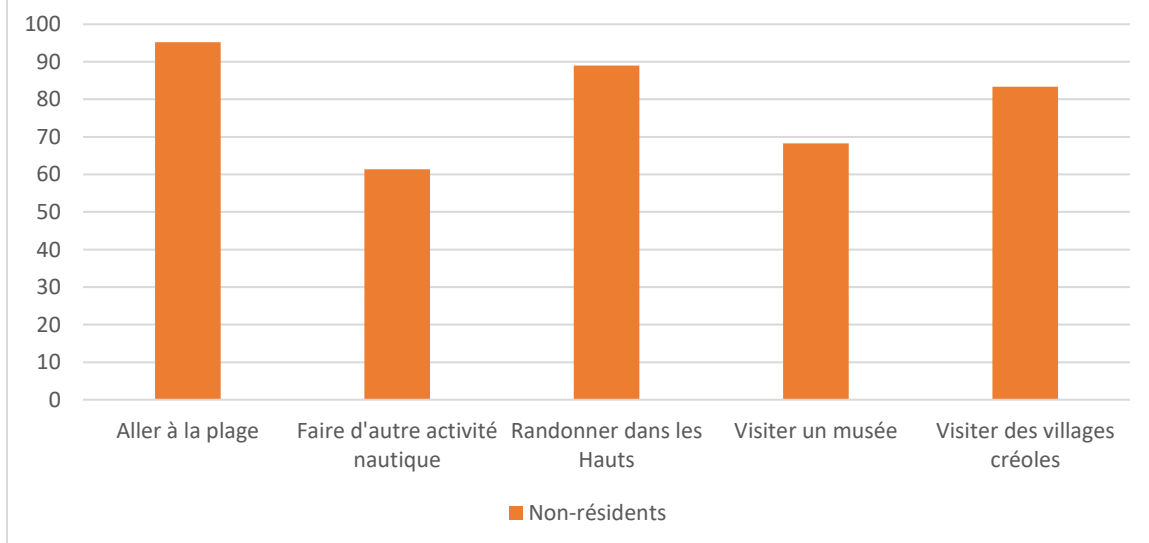
Quant aux non-résidents, nous avons posé des questions à propos des activités effectuées ou prévues durant leur séjour sur La Réunion. Ainsi, 95,2 % vont à la plage, 61,4 % font d'autres activités nautiques, 89 % font de la randonnée dans les Hauts, 68,3 % visitent un musée et 83,4 % visitent des villages créoles (graphique 11).

Par ces questions et ces réponses, nous pouvons dire que la majorité des participants locaux et visiteurs effectuent du sport. Pour les activités culturelles et de loisir, les participants au whale watching pratiquent des activités diverses sur La Réunion. Pour les locaux, la plupart d'entre eux vont à la plage, pratique le pique-nique, vont au cinéma et font de la randonnée. La majorité des non-résidents profite de la plage, de la randonnée dans les Hauts, des villages créoles. Ce qui nous semble être en commun chez les résidents et les non-résidents c'est qu'ils recherchent diverses expériences non seulement liées à la mer mais aussi à la montagne. Pour le whale watching, les participants locaux rechercheraient sans doute un moment en famille et entre amis, pour les touristes, ils essaieraient de vivre une expérience unique sur l'île de La Réunion.

Graphique 10. Activités effectuées par les résidents depuis le début de l'année en %



Graphique 11. Activités pratiquées ou prévues par les non-résidents durant leur séjour sur l'île

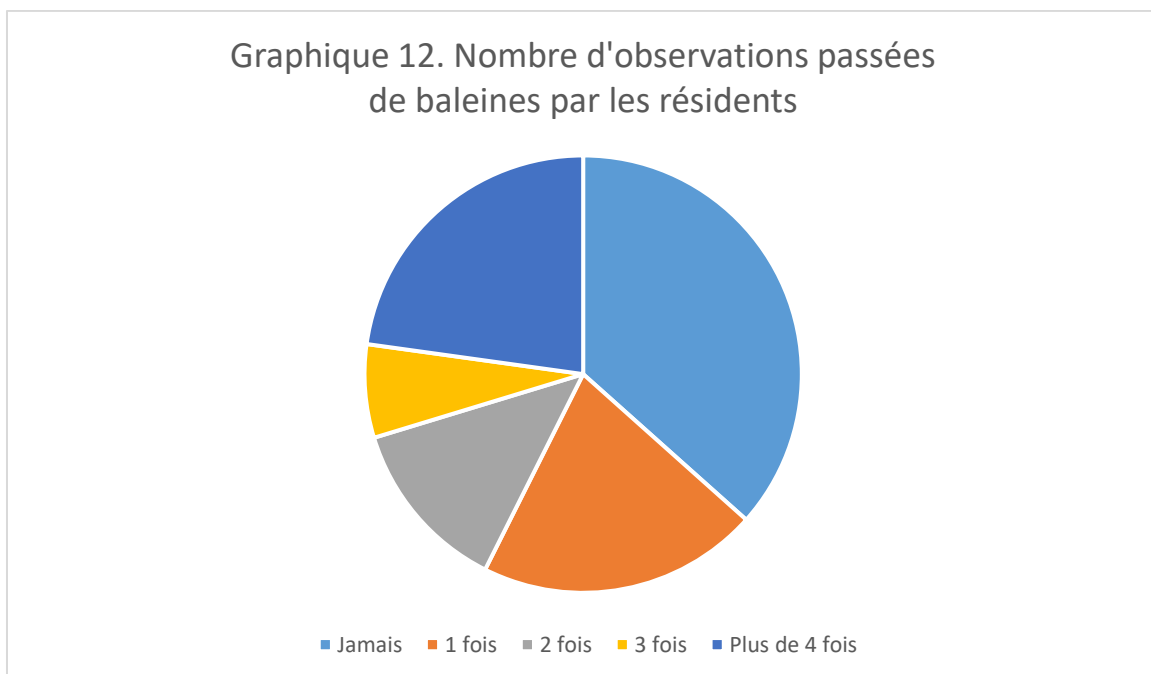


Ensuite, nous avons questionné les personnes au sujet des éventuelles expériences passées concernant l'observation des cétacés avant venir à cette excursion. Parmi nos répondants résidents, 36,6 % n'ont jamais vu de baleines, 20,8 % en ont vues une fois, 12,9 % deux fois,

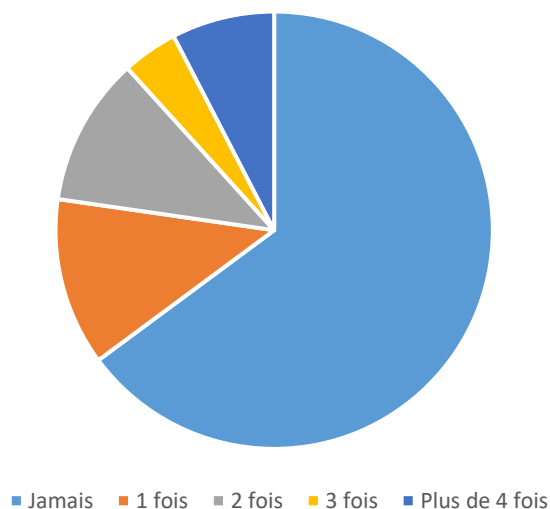
6,9 % trois fois et 22,8 % plus de quatre fois, avant cette excursion (graphique 12). Quant à l'observation des dauphins, 34,7 % n'en ont jamais vus, 11,9 % en ont vus une fois, 19,8 % deux fois, 5,9 % trois fois et 27,7 % plus de quatre fois avant cette sortie en mer.

Quant aux non-résidents, 64,8 % n'ont jamais vu de baleines, 12,4 % ont en vues une fois, 11 % deux fois, 4,1 % trois fois et 7,6 % plus de quatre fois, avant leur excursion à La Réunion (graphique 13). Concernant leurs expériences avec les dauphins, 37,2 % n'en ont jamais vus, 26,9 % en ont vu une fois, 12,4 % deux fois, 6,2 % trois fois et 17,2 % plus de quatre fois.

Ainsi, concernant les expériences de l'observation des baleines, 36,6 % des participants locaux et 64,8 % des participants non-résidents n'ont jamais vu de baleines avant cette excursion. D'un autre côté, 22,8 % des locaux et 7,6 % des non-résidents en ont vues plus de quatre fois avant cette sortie. Autrement dit, 63,4 % des résidents ont déjà vu des baleines au moins une fois avant cette excursion alors que ce taux est de 35,1 % pour les non-résidents. Nous pouvons donc dire que la population réunionnaise a eu plus d'occasions de voir les baleines que les participants non-résidents.



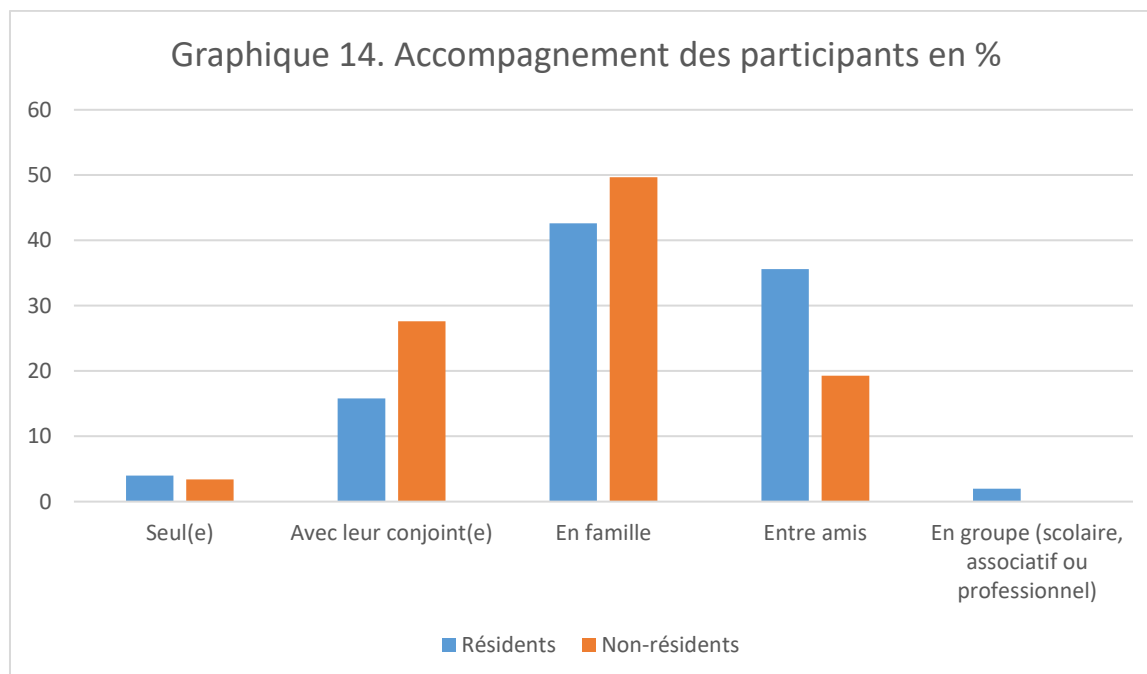
Graphique 13. Nombre d'observations passées de baleines par les non-résidents



Maintenant, nous souhaitons savoir si nos enquêtés étaient accompagnés ou non lors de l'excursion. Pour les résidents, 4 % sont venus seuls, 15,8 % étaient accompagnés de leur conjoint, 42,6 % sont venus en famille, 35,6 % sont venus avec un ou plusieurs amis et 2 % sont venus en groupe (sortie scolaire, associative ou d'entreprise). Pour les non-résidents, 3,4 % sont venus seuls, 27,6 % étaient accompagnés de leur conjoint, 49,7 % sont venus en famille et 19,3 % étaient avec un ou plusieurs amis. Ainsi, dans nos échantillons, les personnes qui participent à l'observation des baleines seules ou en groupe organisé étaient peu nombreuses. De plus, il semble que la participation en famille est la plus commune, suivie de la participation en couple et entre amis (graphique 14).

Pour les participants non-résidents, nous leur avons demandé s'ils connaissaient déjà la possibilité de voir les baleines à La Réunion et s'ils avaient prévu d'effectuer une sortie de whale watching avant de venir sur l'île. Les résultats ont montré que 82,1 % d'entre eux étaient au courant de l'existence des baleines dans les eaux réunionnaises et 17,9 % ne le savaient pas avant de venir. Ainsi, 57,6 % avaient prévu l'observation des baleines avant leur arrivée à La Réunion et 42,4 % l'ont décidé sur place. Étant donné que plus de 80 % savaient déjà que l'on pouvait rencontrer les baleines à La Réunion et que 67,6 % d'entre eux avaient décidé

d'effectuer une sortie baleines durant la préparation de leur séjour, nous pourrions dire que le tourisme baleinier est une activité connue pour les touristes allant à La Réunion.



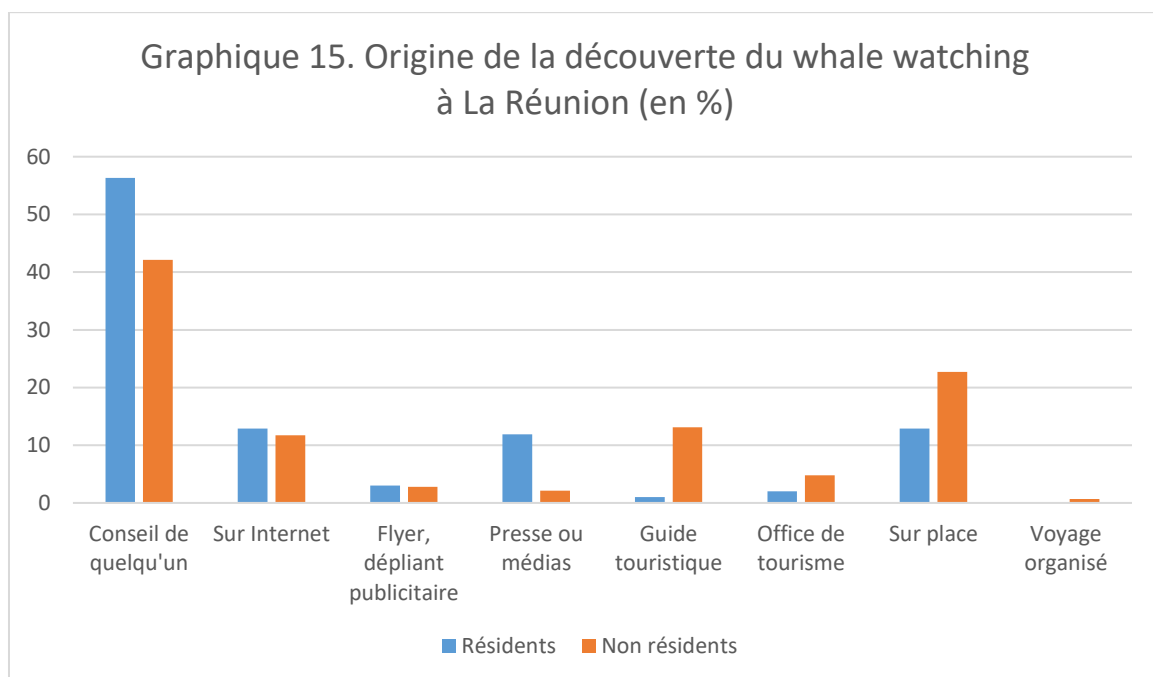
Pour nos répondants résidents, nous avons demandé s'ils sont venus juste pour le whale watching ou pour passer un ou plusieurs jours dans l'ouest. Selon les résultats, 49,5 % sont venus seulement pour leur excursion, 40,5 % pensaient passer leur journée au bord de la mer, 5 % avaient prévu d'y rester une ou deux nuits et 5 % trois nuits ou plus.

Plus précisément, les participants ont eu des informations sur l'excursion comme suit. Pour les résidents, 56,3 % ont été conseillés par quelqu'un, 12,9 % l'ont appris sur Internet, 12,9 % l'ont découverte sur place en se promenant, 11,9 % en ont entendu parler par la presse ou les médias, 3 % ont répondu avoir lu un flyer ou un dépliant publicitaire, 2 % l'ont appris à l'office de tourisme, 1 % dans un guide touristique.

Pour les non-résidents, 42,1 % ont été conseillés par quelqu'un, 22,7 % ont découvert l'activité sur place en se promenant, 13,1 % l'ont connue dans un guide touristique, 11,7 % l'ont regardée

sur Internet, 4,8 % à l'office de tourisme, 2,8 % dans un flyer ou un dépliant publicitaire, 2,1 % en ont entendu parler dans la presse ou les médias et 0,7 % par leur voyage organisé.

Pour les résidents et les non-résidents de notre échantillon, le premier moyen d'apprendre sur le whale watching était donc le conseil d'une autre personne. La découverte de cette activité sur place en se promenant et sur Internet était aussi notable. Ensuite les résidents ont connu cette activité par la presse ou les médias et pour les non-résidents, ils ont été informés dans un guide touristique (graphique 15).



Maintenant nous allons regarder les attentes envers l'excursion suivant trois motifs qui sont repos et détente ; mieux connaître la nature et les animaux marins ; émotion et sensation. Pour chacune de ces expériences, les répondants ont dû choisir entre « pas du tout », « pas vraiment », « un peu » et « beaucoup ».

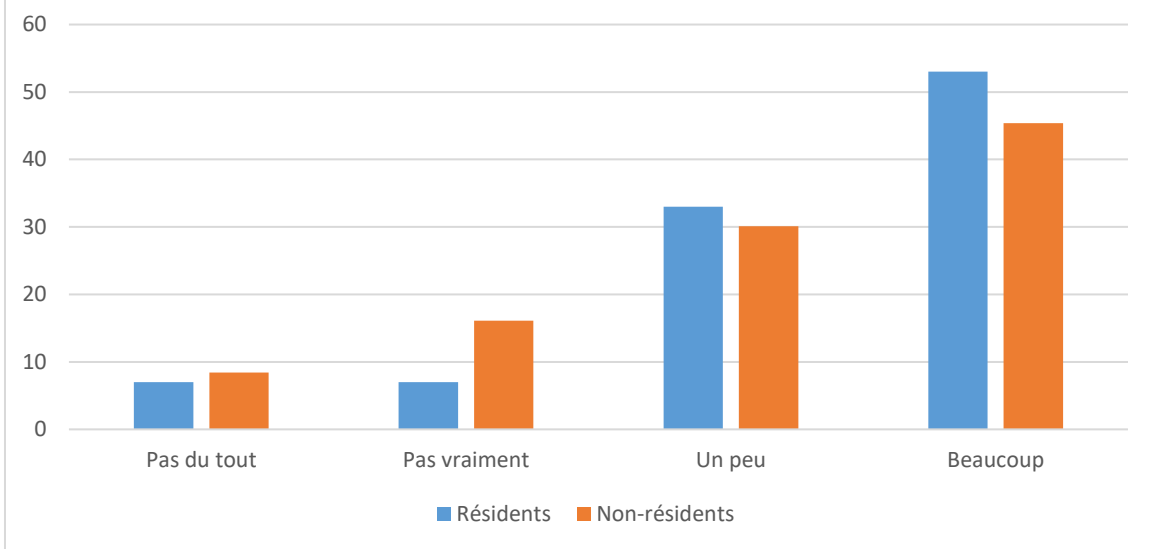
Concernant les participants résidents, 53 % espéraient « beaucoup » être reposés ou détendus grâce à cette sortie. 33 % ont répondu « un peu », 7 % « pas vraiment », et 7 % « pas du tout ».

La majorité d'entre eux (52 %) souhaitaient apprendre ou découvrir sur la nature et les animaux marins. 37 % des résidents l'ont espéré « un peu » et 11 % n'avaient pas vraiment cette attente en première intention. Enfin, ils ont répondu sur leurs attentes concernant leurs émotions et sensations, 68 % ont choisi « beaucoup », 27 % « un peu » et 5 % « pas vraiment ».

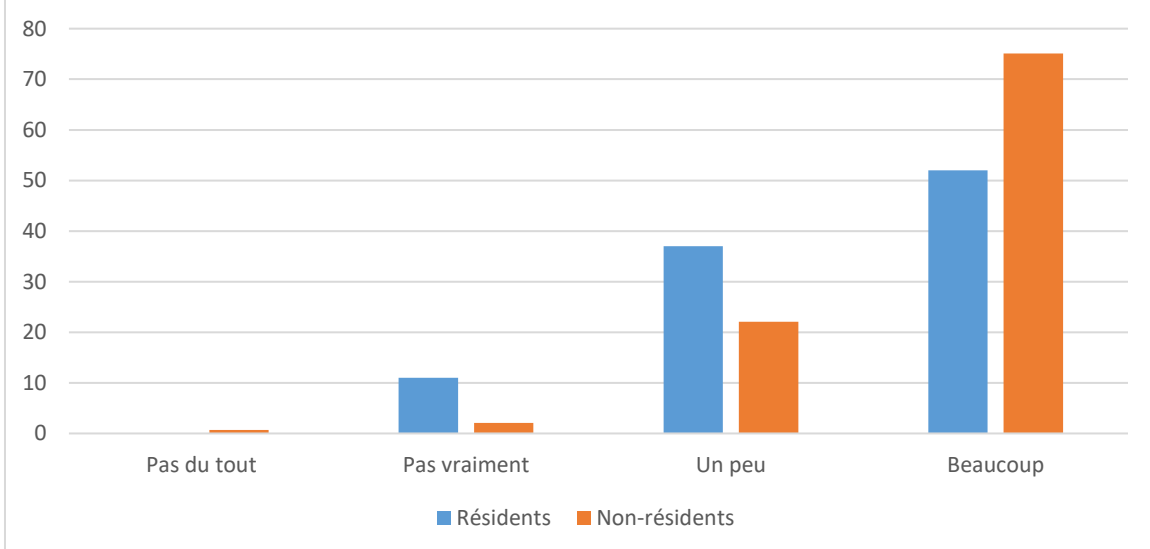
Pour les mêmes questions, les participants non-résidents ont répondu comme suit. 45,4 % d'entre eux avaient fortement souhaité que leur sortie soit un moment de repos ou détente. 30,1 % ont témoigné « un peu », 16,1 % « pas vraiment » et 8,4 % « pas du tout ». En ce qui concerne leurs intérêts sur la nature et les animaux marins, 75,1 % voulaient vivement mieux les connaître à travers cette excursion, 22,1 % souhaitaient apprendre sur eux « un peu », 2,1 % « pas vraiment » et 0,7 % « pas du tout ». Enfin, 67,8 % d'entre eux désiraient grandement que ce soit une expérience émotionnelle ou sensationnelle, 28 % le souhaitaient « un peu », 2,8 % « pas vraiment » et 1,4 % « pas du tout ».

Les graphiques 16, 17 et 18 illustrent la comparaison entre les deux groupes des participants. Leurs opinions concernant le repos et la détente (graphique 16) et l'expérience émotionnelle et sensationnelle (graphique 18) ont montré des distributions similaires. Dans les deux groupes, ces trois types d'attentes ont été manifestement observées. Notamment, environ 70 % d'entre eux espéraient une expérience émotionnelle et sensationnelle. À propos de leurs attentes afin de mieux connaître la nature et les animaux marins, le graphique 17 montre qu'il existe un écart entre les résidents et les non-résidents qui le souhaitaient fortement pour 52 % des résidents et 75,1 % pour les non-résidents.

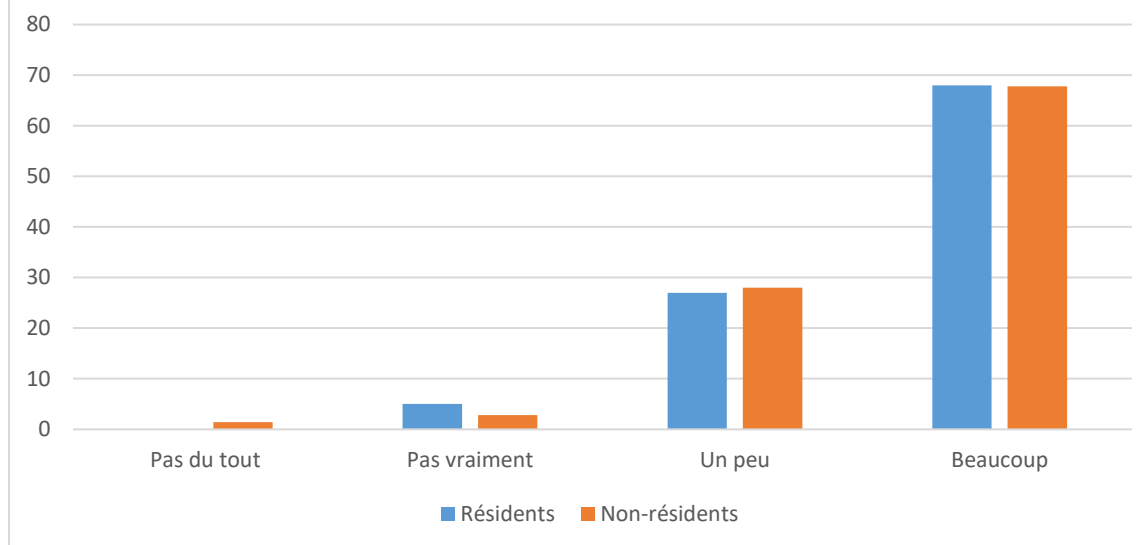
Graphique 16. Attentes des participants concernant le repos et la détente en %



Graphique 17. Attentes des participants concernant la nature et les animaux marins en %



Graphique 18. Attentes des participants concernant leurs émotions et sensations en %



La dernière partie des questionnaires portait sur les questions environnementales. Nous avons demandé aux participants s'ils considéraient que l'environnement dans le monde était de plus en plus menacé et ils avaient le choix entre « complètement d'accord », « plutôt d'accord », « pas vraiment d'accord », et « pas du tout d'accord ». 91,1 % des résidents ont répondu qu'ils étaient « complètement d'accord » et 8,9 % étaient « plutôt d'accord ». Pour les non-résidents, 88,3 % ont répondu d'être « complètement d'accord », 11 % « plutôt d'accord » et 0,7 % « pas vraiment d'accord ». Presque tous les participants de notre échantillon ressentaient que l'environnement était en danger à l'échelle mondiale.

Ensuite, concernant la question de savoir si les initiatives pour protéger l'environnement dans le monde étaient ou non de plus en plus nombreuses, 19,8 % des résidents ont répondu être « complètement d'accord », 57,4 % d'entre eux étaient « plutôt d'accord », 20,8 % ne le pensent « pas vraiment » et 2 % ont considéré « pas du tout ». Pour la même question, 19,3 % des non-résidents étaient « complètement d'accord », 63,4 % étaient « plutôt d'accord », 16,6 % « pas vraiment d'accord » et 0,7 % « pas du tout d'accord ». Ainsi, les deux groupes ont montré des distributions similaires. Une grande majorité des enquêtés ressentaient fortement ou

modérément que les actions environnementales devenaient de plus en plus nombreuses au niveau planétaire.

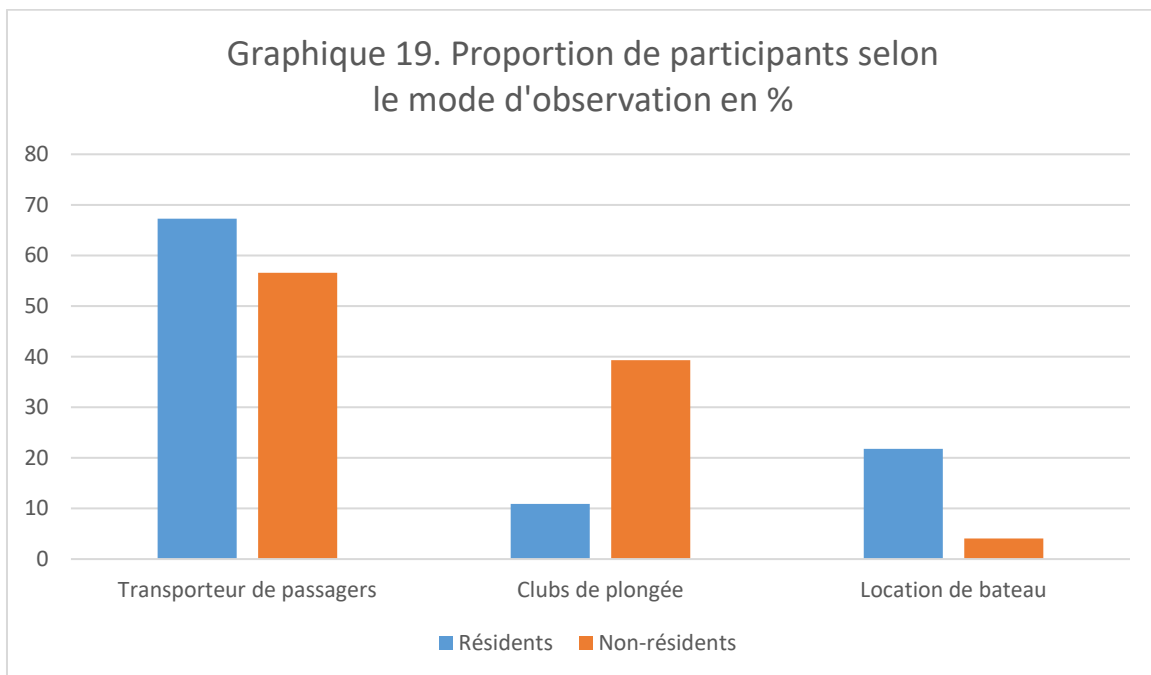
Afin de protéger l'environnement de manière globale, 27,7 % des résidents pensaient fortement que le rôle des pouvoirs publics était le plus important, 28,7 % d'entre eux étaient « plutôt d'accord », 35,7 % « pas vraiment d'accord » et 7,9 % « pas du tout d'accord ». D'autre part, 26,2 % des non-résidents étaient « complètement d'accord » que ce soit avant tout les pouvoirs publics qui devaient s'occuper des problèmes environnementaux, 37,9 % étaient « plutôt d'accord », 30,4 % « pas vraiment d'accord » et 5,5 % « pas du tout d'accord ».

Au sujet de l'environnement de l'île de La Réunion, nous avons demandé les opinions des résidents. Concernant l'environnement de l'île, 60,4 % des répondants locaux ont été « complètement d'accord » sur l'idée qu'il soit de plus en plus menacé, 29,7 % étaient « plutôt d'accord », 8,9 % « pas vraiment d'accord » et 1 % « pas du tout d'accord ». Puis, ils ont répondu à la question, « êtes-vous d'accord si je vous dis que les initiatives pour protéger l'environnement sont de plus en plus nombreuses à La Réunion ? », 15 % des participants résidents étaient « complètement d'accord », 56 % « plutôt d'accord » et 29 % « pas vraiment d'accord ».

Pour terminer, nous avons interrogé les non-résidents quant à leur préférence de vacances parmi les quatre choix suivants (sac à dos, confort, voyage organisé, chez des amis ou la famille). Ce sont 35,6 % d'entre eux ont choisi les voyages avec un sac à dos, 32,9 % préféraient un séjour de confort, 27,3 % préféraient partir chez des amis ou la famille et 4,2 % optaient pour un voyage organisé. Dans notre échantillon, le whale watching a été pratiqué par les personnes qui apprécient différents types de vacances mais les personnes qui choisissent l'option « un voyage organisé » étaient relativement moins nombreuses.

Il faut souligner à nouveau que nos enquêtes ne sont pas représentatives et que nous ne pouvons pas appliquer ces résultats à toutes les personnes qui participent à l'observation des baleines à La Réunion. Néanmoins, nous essayons de déduire les caractéristiques globales de cette activité et des participants par notre échantillon.

Tout d'abord, nous pouvons remarquer les choix des opérateurs selon les résidents et les non-résidents. Pour les clubs de plongée, nous pouvons remarquer un écart important entre 10,9 % des locaux et 39,3 % des visiteurs tandis que nous avons pu observer un écart moins important entre le nombre de participants auprès du transporteur de passagers avec 67,3 % des résidents et 56,6 % des non-résidents. Inversement, la location de bateau semble être un moyen plus utilisé par les locaux (21,8 %) que les touristes (4,1 %) (graphique 19).



Nous pouvons proposer trois éléments pour expliquer cette différence au sujet du choix des opérateurs en fonction du statut de résidence.

Premièrement, nous pouvons penser qu'il existe une différence selon les objectifs des participants entre une balade en mer sans efforts physiques et une expérience rare et intense de voir les cétacés sous l'eau. 86,6 % des enquêtés résidents et 75,5 % des non-résidents ont affirmé qu'ils sont venus pour la détente ou le repos. Pour les habitants, les baleines ne sont pas des animaux extrêmement rares étant donné qu'elles viennent annuellement dans les eaux réunionnaises et qu'il est possible de les observer assez facilement en étant sur l'île. Ainsi, nous

pouvons supposer que les résidents cherchent plutôt un moment de détente dans la vie quotidienne. D'autre part, les motivations de mieux connaître la nature et les animaux marins ont été observées auprès de 97,2 % des touristes (75,1 % « beaucoup » et 22,1 % « un peu ») et également 89 % des résidents (52 % « beaucoup » et 37 % « un peu »).

Deuxièmement, les choix des opérateurs seraient conditionnés selon les informations dont les whale watchers disposent. Ce point serait également lié avec des différents moyens de communication que les opérateurs utilisent pour vendre leurs prestations auprès des clients étrangers et locaux, entre autres le marketing, la publicité, la visibilité sur le lieu, la collaboration avec d'autres structures.

Le transporteur de passagers qui nous a autorisé à enquêter ses clients est connu sur l'île pour les croisières. L'observation des baleines avec la mise à l'eau peut paraître moins rassurante pour certaines personnes. Ainsi nous pouvons supposer que le transporteur de passagers attire des clients pour sa réputation sur l'île et également pour une excursion plus rassurante qu'avec la mise à l'eau. D'autre part, les clubs de plongée peuvent avoir l'attention des touristes ou des locaux qui aspirent à une expérience plus intense.

Au contraire, la location de bateau a été utilisée plutôt par des résidents dans notre échantillon. Ce moyen permet aux clients de réaliser une sortie en groupe selon leur propre objectif entre autres, pour la pêche, pour observer les animaux marins, pour les photographier. S'il est possible de trouver suffisamment de passagers pour diviser tous les frais de la sortie (la location de bateau et l'essence), la location peut devenir une manière économique d'effectuer l'observation des cétacés avec mise à l'eau. Néanmoins, cette option peut être moins connue auprès des touristes et être jugée plus risquée.

Troisièmement, au-delà des objectifs des participants et des informations dont ils disposent, il serait important de considérer l'accessibilité (financière, physique, psychologique, matérielle) pour les participants. Le tableau 8 montre les tarifs des différents opérateurs qui nous ont aidés pour les enquêtes. Cela ne représente pas les tarifs moyens de tous les professionnels qui proposent le tourisme baleinier à La Réunion. Le tableau 9 schématise les particularités des

opérateurs sur l’observation des cétacés. Ces deux tableaux pourraient illustrer une diversité de ce tourisme baleinier sur La Réunion.

Concernant les tarifs et les efforts physiques nécessaires, le transporteur de passagers serait un moyen plus simple pour les participants de tous les âges. La location de bateau peut être une solution économique pour faire une sortie en privatisant un bateau et en ayant une possibilité de rencontre avec les animaux marins sous l’eau. Pourtant, les clients doivent disposer d’un permis bateau, du matériel nécessaire et de connaissances sur la charte d’approche afin de mener une navigation sans professionnel à bord.

Quant au whale watching avec des moniteurs des clubs de plongée, cette expérience peut paraître unique et rassurante pour certains. Pour d’autres, ils peuvent être plus réticents du fait de nager au large de la côte avec ou sans l’idée des attaques de requins à La Réunion. Chaque club fixe ses propres règles pour accueillir les clients, entre autres l’âge minimum, la capacité de natation ou de snorkeling. Les personnels (un capitaine et un ou deux moniteurs en général) cherchent le meilleur moment pour se mettre à l’eau avec leurs clients en prenant en compte les différentes conditions (la charte d’approche, la houle, le choix d’un groupe de baleines, le comportement des animaux, la visibilité sous l’eau). Ainsi, une mise à l’eau idéale pour les participants et les animaux est de trouver une position où il est possible de voir les cétacés en essayant de rester au même endroit et sans les déranger. Toutefois, cela demande un minimum d’efforts physiques pour nager en suivant les instructions du moniteur.

Tableau 8. Tarifs et durées indicatives de sortie selon quelques opérateurs

Opérateurs	Tarif	Durée
Transporteur de passagers	30 euros par adulte	2h
Club de plongée A	65 euros par adulte	3h
Club de plongée B	60 euros par adulte	Minimum 2h
Location de bateau	200 euros pour un bateau de 8 places, soit environ 25 euros par personne	Demi-journée (de 7h à 12h par exemple)

Tableau 9. Quelques caractéristiques du whale watching selon différents types d'opérateurs

Types d'opérateurs	Possibilité de mise à l'eau	Nécessité de nager	Présence d'un professionnel	Nécessité d'un permis bateau
Transporteur de passagers	Non	Non	Oui	Non
Clubs de plongée	Oui	Oui	Oui	Non
Location de bateau	Oui	Pas obligatoirement	Non	Oui

Nous avons pu voir les différents types d'observation des baleines à La Réunion et leurs caractéristiques respectives. La charte d'approche explique que la mise à l'eau est « fortement déconseillée » pour assurer la sécurité des participants et respecter la protection de l'environnement et des animaux marins. Néanmoins, la possibilité de voir les cétacés sous l'eau est devenu un atout du whale watching à La Réunion pour certains opérateurs et certains clients. En outre, si la mise à l'eau était interdite, seules les prestations du transport de passagers seraient autorisées et cela amènerait une modification obligatoire des prestations pour certains opérateurs et une concurrence accrue au sein des opérateurs locaux.

Dans le but d'apporter des connaissances au tourisme d'observation des cétacés à La Réunion, il est évidemment utile d'étudier les attentes des personnes qui y participent. Mais par ailleurs, pour éviter un biais de sélection, il nous semble important aussi de s'intéresser aux opinions des personnes qui n'y participent pas afin de mieux comprendre les représentations autour de ce tourisme par la population locale. Dans la prochaine section, nous allons donc étudier les attentes et les représentations de cette activité de personnes qui ont participé au whale watching et d'autres qui n'y ont pas participé.

4.3. Représentations des Réunionnais sur les baleines et le whale watching

Méthodologie

L'objectif de ces entretiens semi-directifs est de mieux appréhender les représentations de l'observation de la baleine à La Réunion auprès de la population locale. La méthode est complémentaire de la précédente qui consistait à avoir des informations chiffrées à travers un questionnaire. Ici, ce sont surtout des processus qui vont être mis en évidence à travers l'analyse des entretiens semi-directifs.

Chaque entretien semi-directif est basé sur un guide d'entretien. Ce dernier se compose de trois parties :

- 1) le rapport à la nature ;
- 2) le tourisme des baleines à La Réunion ;
- 3) la perception des baleines et de la mer.

Les personnes interrogées ont été invitées à répondre aux questions ouvertes autour de ces trois thématiques.

En premier lieu, onze entretiens individuels semi-directifs ont été menés auprès des participants réunionnais participant à l'observation des baleines. La plupart du temps, nous avons trouvé des répondants grâce à l'aide de différents opérateurs du tourisme baleinier (un transporteur de passagers à Saint-Gilles, un loueur de bateau à Saint-Gilles, deux clubs de plongée à Saint-Gilles et à Saint-Leu) qui ont accepté le recrutement des répondants parmi leur clientèle. Pour trois autres entretiens, nous avons trouvé des répondants par la méthode « boule de neige » qui consiste à recruter des personnes sur les conseils des personnes ayant déjà participé à l'entretien.

En deuxième lieu, vingt entretiens individuels semi-directifs avec des Réunionnais ont été effectués. Cette deuxième étape de l'enquête a pour objectif d'étudier les opinions des Réunionnais qui ne participent pas au tourisme de l'observation des baleines. Nous avons cherché des participants de l'enquête soit par la méthode « boule de neige », soit simplement en arpentant les rues de différentes communes pour chercher des résidents d'origine réunionnaise qui accepteraient notre entretien. Pour assurer une certaine diversité géographique,

nous avons effectué ces entretiens à Saint-Denis, Salazie, Saint-Leu, Saint-Benoît, Sainte-Rose, Bras-Panon, Cilaos, Saint-André, Saint-Pierre.

Les entretiens ont été conduits dans différents endroits selon les situations, au port de Saint-Gilles, à la plage de Saint-Leu, dans un lieu public (dans un café, un parking ou une rue) qui convenait aux personnes interrogées. Le contenu de chaque entretien a été enregistré avec l'accord de nos répondants et il a été retranscrit sous forme de synthèse d'entretien avec les éléments communs et les paroles qui caractérisent leur point de vue sur le sujet. La durée moyenne des entretiens était d'environ 40 minutes, la durée moyenne des entretiens du premier groupe était de 33 minutes et celle avec le deuxième groupe était de 42 minutes.

En règle générale, chaque entretien a été fait individuellement. Cependant, certains participants étaient accompagnés d'une autre personne, collègue, enfant, conjoint(e), ami(e). Ainsi, une deuxième personne intervenait de temps en temps dans notre dialogue. Cela a parfois animé la discussion avec la personne interrogée. A contrario, quand cette dernière semblait hésitante à donner son avis, nous avons tenté de reformuler sous une forme différente une même question afin de récolter son avis.

Concernant l'observation des cétacés proprement dite, comme nous l'avons vu précédemment, il est possible d'observer plusieurs espèces de dauphins tout au long de l'année. Ainsi, des opérateurs proposent une sortie en bateau sans ou avec mise à l'eau pour voir ces petits cétacés en dehors de la saison des baleines. Certains de nos enquêtés avaient déjà vu des dauphins ainsi, et cette expérience pouvaient leur donner une envie d'observer des baleines en hiver austral. Pour les opérateurs, la présence de dauphins sédentaires leur permet d'assurer un spectacle à leurs clients même s'ils ne réussissent pas à rencontrer les baleines. D'une part, cette stratégie semble importante pour protéger les opérateurs notamment pendant les années où le nombre de baleines à bosse a diminué. D'autre part, l'observation des baleines et celle des dauphins sont intimement liées de cette manière dans le cas de La Réunion. C'est aussi pour cette raison qu'il a été nécessaire d'élargir la charte de l'observation des baleines aux dauphins et aux tortues marines.

Résultats

Groupe 1 : personnes ayant déjà fait une sortie de whale watching

Premièrement, nous allons voir les résultats du premier groupe d'entretiens avec les personnes qui ont déjà participé à l'observation des cétacés. Six femmes et cinq hommes ont été interrogés. Le plus jeune avait 22 ans et le plus âgé avait 37 ans. L'âge moyen des enquêtés était de 28,6 ans¹⁴. Quant à leur profession, quatre personnes sont étudiantes, trois sans emploi, trois employé(e)s et une fonctionnaire au moment de notre enquête. Pour l'observation, six personnes sont venues entre ami(e)s, quatre personnes en famille et une personne en couple.

Concernant leur lieu de résidence, huit personnes vivaient sur l'île et trois personnes vivaient en métropole étant en vacances à La Réunion. En ce qui concerne leur lieu de naissance, neuf personnes sont nées et ont grandi sur l'île, une personne dont la mère est réunionnaise est née et a grandi en métropole, et une personne dont ses parents sont métropolitains a grandi à La Réunion.

À propos des opérateurs choisis pour l'observation des cétacés, sept personnes l'ont effectuée auprès des clubs de plongée, trois personnes ont utilisé un transporteur de passager et une personne est passée par un loueur de bateau. Avant leur dernière expérience, cinq personnes n'avaient jamais fait de sortie cétacé, cinq personnes en avaient fait une fois et une personne en avait fait deux fois.

Concernant leur rapport avec la mer, sept personnes ont répondu qu'ils venaient plutôt fréquemment à la mer. Néanmoins, leurs objectifs étaient différents selon les personnes.

¹⁴ Les résultats des questionnaires ont montré que l'âge moyen de notre échantillon des participants résidents était de 33 ans et le nombre des personnes ayant moins de 30 ans était spécialement élevé.

Leur rapport avec la mer. Avec qui viennent-ils ? Que font-ils ?

Quand nous avons demandé quel était leur rapport avec la mer, une personne a répondu qu'elle venait rarement à la mer et les dix autres personnes nous ont raconté comment ils passaient du temps au bord de l'eau. Quatre grandes raisons de leur venue à la plage sont évoquées.

Premièrement, trois enquêtés souhaitent passer du temps en famille, notamment pour que les enfants puissent jouer à la plage. « *On vient souvent à la plage. Comme on a la plage et le soleil, on en profite. On va plutôt à l'Hermitage par rapport aux enfants. Il y a moins de vagues et c'est moins profond* » (Homme, 37 ans). Ils viennent à la mer plutôt pendant les vacances scolaires ou quand les enfants le réclament et quand les parents sont disponibles. Ils vont aussi couramment près des rivières pour prendre du temps en famille.

Deuxièmement, quatre personnes viennent à la plage pour avoir du temps en couple, pour soi, entre amis ou pour passion. « *Quant il y a des filets, [à la plage de Boucan Canot], quand c'est opérationnel, on peut vraiment s'amuser à Boucan. On peut plonger, on peut faire de l'apnée, on peut voir... il y a beaucoup de vie sous l'eau. (...) Il y a des tortues, il y a des raies. (...) Et puis à l'Étang-Salé, il y a pas mal de monde. Il y a souvent les terrains de beach volley. (...) C'est très social en fait. Il y a plein de choses, plein de monde* » (Homme, 26 ans, étudiant). Une femme nous a raconté comment elle apprécie la mer depuis qu'elle est petite : « *Depuis que je suis toute petite en fait je vis tous les weekends à la plage. J'allais tout le temps à la plage. Et moi je suis toujours amoureuse des dauphins. Ça part vraiment de là, je suis amoureuse des dauphins !* » (Femme, 24 ans, étudiante).

Une troisième raison a été observée auprès de trois répondants habitant en métropole. Ils étaient en vacances à La Réunion au moment de l'enquête. Ils ne vont pas forcément à la mer dans leur vie quotidienne en métropole. Néanmoins, quand ils sont revenus sur l'île, ils ont répondu qu'ils allaient souvent à la plage pour passer du moment entre ami(e)s ou entre famille.

Une étudiante de 23 ans, poursuivant ses études en métropole, pratiquait le surf depuis qu'elle était enfant, avec sa marraine. À chaque fois qu'elle partait à la mer, sa mère l'avertissait que la mer était dangereuse. « *Je sais que ma mère, elle a grandi proche de la mer (...) pourtant*

maintenant elle y va plus du tout. Chaque fois quand je vais à la mer, elle me dit 'fais attention'. Elle a peur, je pense, c'est pour ça qu'elle y va plus » (Femme, 23 ans, étudiante). Elle considère que le nombre d'accidents de requins a augmenté ces dernières années et elle ne pense plus faire de surf à La Réunion.

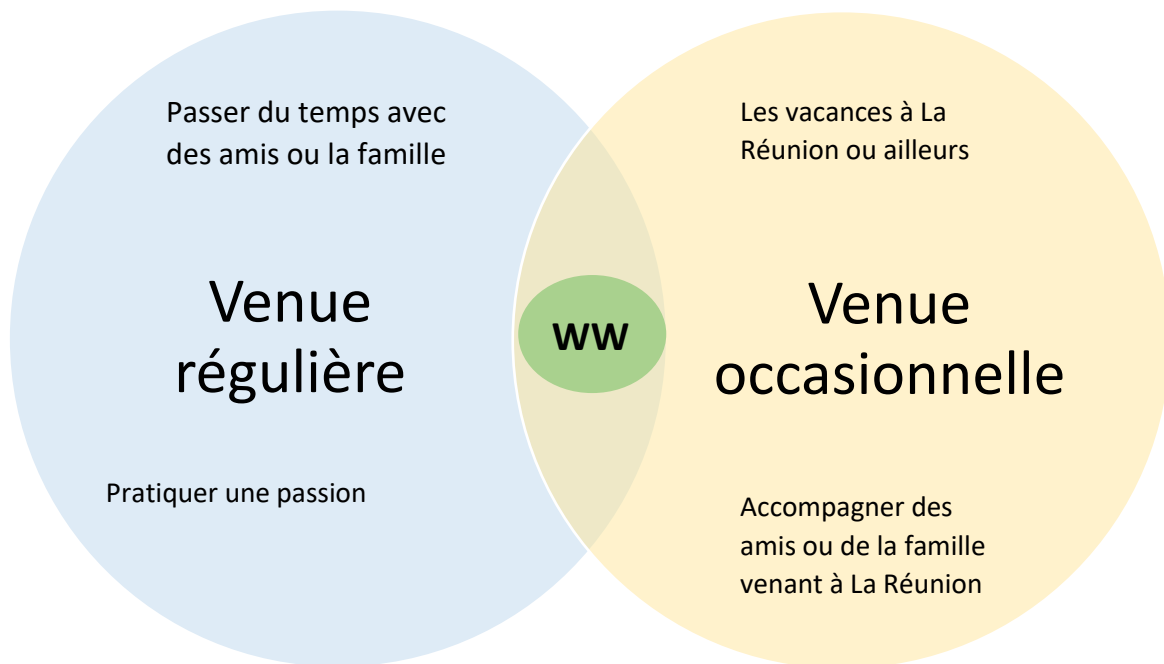
Une autre personne de 37 ans nous a aussi dit apprécier de passer du temps à la plage pendant son séjour sur l'île. Elle aime faire le snorkeling pour regarder le fond marin avec sa fille. D'après elle, ses parents ne trouvent pas confortable de rester au bord de la mer, évoquant la chaleur et le sable collant. *« Parce qu'il fait chaud, c'est le sable, ce n'est pas confortable. Je ne sais pas pourquoi mes parents n'aiment pas la plage. Ça ne leur semble pas confortable »* (Femme, 37 ans, sans emploi). Elle a toujours aimé regarder les poissons en PMT et elle dit devenir encore plus ouverte aux activités de nature après son départ.

Une personne a répondu qu'elle ne faisait pas d'activité nautique en mer réunionnaise. *« Je sais pas, c'est pas dans mes habitudes en fait. Sinon moi je fais du kitesurf mais pas ici, à Rodrigues. Oui, ça existe à La Réunion, mais les conditions sont plus compliquées. Il faut déjà avoir un bon niveau. Parce qu'il y a beaucoup d'oursins, de coraux. »* (Homme, 30 ans, sans emploi). Ce dernier pratique diverses activités dans les Hauts telles que l'escalade et le trail. *« Je préfère la nature dans les Hauts, la forêt, les rochers, j'aime bien cet environnement-là. (...) Je ne sais pas, j'ai un coup de cœur là-dessous. (...) Il n'y a pas une explication rationnelle. Juste je me sens bien. Je préfère l'énergie qu'il y a dans la forêt, la rivière que la plage. Pour moi, c'est plus sauvage, il y a moins de monde, c'est plus authentique, plus naturel. Parce que la plage elle est urbanisée mais la forêt et la rivière, elles ne sont pas urbanisées »* (Homme, 30 ans, sans emploi).

Cet homme n'est pas la seule personne qui préfère passer du temps dans les Hauts. Un père qui venait participer à une sortie cétacé en bateau de croisière nous a raconté aussi son plaisir en montagne. *« Ici comme on a aussi la rivière, nous on aime aussi la rivière. Parfois quand on veut un peu de fraîcheur, on monte vers la montagne. (...) Moi c'est plus la rivière que la mer. Par rapport au bassin, l'eau de mer ça brûle un peu les yeux. On ne peut pas bien voir dessous, il faut mettre le masque. L'eau de rivière, même si on ouvre les yeux sous l'eau, ça ne brûle pas »* (Homme, 37 ans, employé).

Tous nos répondants ont raconté leur expérience des activités de loisir à la plage ou en mer, telle qu'une journée à la plage, le snorkeling, la plongée sous-marine, le kitesurf, le jet-ski, le surf ou l'observation des cétacés, à La Réunion ou à Maurice. Certaines personnes viennent régulièrement à la mer à La Réunion. Elles passent une journée en famille, s'amuse entre amis en faisant du snorkeling, de la plongée en apnée, ou bien pratiquent leur passion comme la plongée en bouteille. D'autres personnes n'y viennent qu'occasionnellement quand elles sont de retour à La Réunion, quand elles partent en vacances ailleurs ou quand elles accompagnent des amis ou de la famille venant sur l'île.

Figure 14. Whale watching et rapport à la mer



Ainsi, il semble que nos participants au whale watching ne viennent pas forcément souvent à la mer. Quant à leurs pratiques d'activités en mer, nous pouvons dire qu'ils ne sont pas toujours des grands amateurs de la mer ou des activités marines (figure 14). Néanmoins, plusieurs personnes ont répondu qu'elles s'intéressent à diverses activités qu'elles soient marines ou

terrestres. Nous allons donc regarder les motivations pour lesquelles elles ont voulu effectuer une observation des baleines.

Motivations pour l'observation des baleines

Pour mieux comprendre leurs motivations, nous avons extrait cinq éléments qui ont été prononcés plusieurs fois par différents participants :

- 1) montrer les cétacés aux enfants (une activité en famille pendant le weekend ou les vacances) ;
- 2) passion de la mer et/ou des activités nautiques ;
- 3) avoir une expérience intense à partager ;
- 4) voir les baleines d'encore plus près ;
- 5) par curiosité et esprit de découverte.

Chaque participant nous a décrit un faisceau de motivations comprenant plusieurs éléments parmi ceux ci-dessus, il semble donc que chaque élément soit intimement lié aux autres. Maintenant, nous allons détailler ces différentes motivations et nous tenterons d'approfondir le dernier élément à travers différentes formes de curiosité énoncées par les participants.

Une activité pour les enfants

Pour ceux qui sont venus avec des enfants en bas âge, ils ont souvent mentionné qu'ils voulaient montrer les baleines à leurs enfants et que c'était leur motivation principale pour le whale watching. Un père nous a ainsi dit ce qu'il espérait et ce qu'il a retiré après une sortie en bateau. « *Je suis venu pour les enfants qui voulaient voir les dauphins et les baleines On n'a pas été déçus du spectacle parce qu'on a vu des dauphins avec des sauts, on a même vu des poissons volants, et des baleines. Et leur petit qui faisait des sauts aussi. (...) En tout cas, c'est ce que j'espérais et je n'ai pas été déçu. (...) C'était plutôt pour les enfants qu'on était venus. Et après par curiosité aussi* » (Homme, 37 ans, employé).

Une activité pour les passionnés de l'océan

Plusieurs personnes ont participé au whale watching motivées par leur passion envers la mer. Une étudiante est passionnée de la mer depuis qu'elle est toute petite. Elle a trouvé l'observation des dauphins par hasard sur les réseaux sociaux. Après cette expérience, elle a commencé à pratiquer la plongée en bouteille. Elle dit être la seule dans sa famille et ses amis à s'intéresser aux cétacés et activités marines.

« Déjà de base, je suis une Alien dans ma famille. Parce que si tu veux, tout ce qui se rapporte à la mer, c'est vraiment vice et dangereux, tu ne vois pas le fond, on ne sait pas ce qu'il va arriver. (...) Et au niveau de ma famille, tout le monde est comme ça. (...) Depuis que je suis toute petite en fait je vis tous les weekends à la plage. (...) Et je suis toujours amoureuse des dauphins. Ça part vraiment de là, je suis amoureuse des dauphins. Je n'en avais jamais vus, jamais (...) Je m'étais toujours dit qu'un jour si je vais en métropole, je me ferais une sortie dauphin. (...) Un jour sur Facebook, j'ai vu un club de plongée à Saint-Leu qui affichait à l'accueil 'sortie cétacés'. Tout de suite, j'ai dit à tout le monde je veux qu'on aille faire ça, maintenant. (...) On n'a vu les dauphins que vraiment sur la fin. Mais ne serait-ce que d'être sur le bateau, d'être sur la mer, c'est quelque chose que j'adore. Donc forcément ça m'a plu. »
(Femme, 24 ans, étudiante).

Une expérience à partager

Une mère revenant de métropole a participé à l'observation des baleines avec un bateau de transporteur de passagers avec sa famille. *« J'ai réalisé vraiment que les baleines passent près de chez nous il n'y a pas si longtemps en fait. Je crois que c'était un reportage que j'ai vu en métropole sur La Réunion, sur les baleines, sur le chemin de migration des baleines. Je me dis, mais ce n'est pas possible, je suis née là-bas, on ne m'a jamais dit qu'il fallait aller les voir, qu'elles passent là. C'est vrai qu'il y a trois ans j'ai commencé aussi à m'intéresser à la plongée. C'est peut-être ça qui m'a fait ouvrir les oreilles et je me suis dit, tiens, peut-être que l'on avait dit avant et que je n'avais pas porté attention. Et là, peut-être le fait que je plonge, et que j'aime ça, ah, les baleines, tiens, c'est intéressant. Peut-être quelque part, je ne sais pas si c'est ça ou pas »* (Femme, 37 ans, sans emploi).

Cette mère a organisé une sortie d'observation des baleines avec ses parents et d'autres membres de sa famille habitant à La Réunion, ils étaient au total treize personnes. Comme la proximité avec sa famille lui manque, quand elle pratique des activités à La Réunion, cela se traduit souvent par une sortie familiale avec de nombreux membres de la famille.

Une autre femme réunionnaise a participé à l'observation des baleines avec son époux martiniquais dans un club de plongée. Elle a vécu en métropole et en Martinique. Ils venaient de s'installer à La Réunion. Cette excursion était un cadeau pour son époux qui aime des activités nautiques, comme le kayak et la pêche.

Ces deux exemples montrent que des personnes peuvent participer à l'observation des baleines pour une occasion spéciale et qu'elles souhaitent partager avec des proches une expérience rare qui sort de l'ordinaire. D'autres participants mentionnent pareillement une attente similaire de partager des instants intenses avec ses amis ou en famille.

Pour un étudiant qui a fait plusieurs sorties dauphins en louant un bateau entre amis, sa première sortie ayant pour objectif de voir spécifiquement les baleines, cela était un moment à partager sur mer, sous l'eau, à côté des cétacés. *« Moi franchement, c'est ma motivation de passer un bon moment avec des bons amis et de se faire plaisir de voir de belles choses. C'est ça ce qui m'intéresse surtout. Des moments de joies. Après, si on ne voit pas de baleines, on ne voit pas de baleines... Si on voit des baleines, c'est exceptionnel »* (Homme, 26 ans, étudiant).

Un autre étudiant a fait une sortie pour voir des baleines avec mise à l'eau auprès d'un club de plongée. Il habite en métropole et il était en vacances à La Réunion pour voir sa famille et ses amis. Pour lui, c'était la première fois qu'il avait l'occasion de voir les baleines sous l'eau. *« C'est une expérience quand-même à faire, ça remplit la tête d'image, c'est tout bénéf pour nous. Au moins, on a des choses à raconter. Et puis avec les amis, c'est plus intéressant. Il faisait beau, tout était réuni pour passer un bon moment. »* Il préfère partager cette expérience avec ses amis proches que la faire tout seul. *« Les émotions sont plus fortes, on partage un bon moment. Tout seul c'est moins enrichissant, ça l'est quand-même mais on ne peut pas parler avec une autre personne de ce qu'on voit au moment présent »* (Homme, 22 ans, étudiant).

Un moment à vivre encore plus près des baleines

Pour certains ayant déjà effectué le whale watching depuis un bateau, une rencontre avec les baleines sous l'eau peut être une activité différente à découvrir au niveau de la proximité avec les animaux. Une étudiante de 23 ans avait déjà effectué deux observations de baleines à La Réunion depuis un bateau, quand elle a appris qu'on pouvait voir les baleines sous l'eau, cette proximité l'a motivé à participer.

Pareillement, un homme avait déjà fait du whale watching en Australie. Il a décidé de renouveler son expérience auprès d'un club de plongée de Saint-Gilles-les Bains. « *Moi, ma motivation c'est surtout le fait de les voir sous l'eau. Parce que moi j'ai déjà vu des baleines en Australie et tout. C'était vraiment pour les voir en plongée, pour les voir plus près quoi sous l'eau. C'est ça qui m'intéresse* » (Homme, 30 ans, sans emploi).

Une expérience portée par la curiosité

Le dernier point pour la motivation des répondants porte sur la curiosité et la sensation qu'ils espèrent satisfaire à travers l'observation des baleines. Parmi nos participants, certains sont attirés par tout ce qui est lié à l'océan et d'autres ne le sont pas. Quelques personnes pratiquent régulièrement une ou plusieurs activités en plein air mais ils ne sont pas les plus nombreux. Il y en a qui aiment découvrir des nouvelles activités entre amis, alors que d'autres personnes y semblent moins sensibles.

Ainsi, afin de mieux comprendre leur curiosité complexe et diverse, nous avons identifié trois éléments qui portent sur :

- 1) les baleines ;
- 2) la découverte de l'île ;
- 3) les ressentis personnels.

Autrement dit, une envie de voir les baleines, une envie de découvrir les expériences possibles qui existent sur l'île, une envie de découvrir un nouvel aspect de soi « qu'est-ce que je vais ressentir à côté des animaux marins gigantesques ? ». Comme les autres composantes de ces

motivations, la curiosité de chaque participant peut être constituée de ces trois éléments interconnectés, le degré d'intensité de chaque élément étant différent selon les personnes.

Une curiosité pour les cétacés

Certaines personnes montrent comment elles sont attirées par les rencontres avec les cétacés en mer. Une étudiante de 23 ans avait déjà fait deux sorties baleines auparavant. Elle a fait sa première promenade en mer en espérant voir les cétacés sous l'eau. *« C'était beau. Après forcément on est un peu déçu quand on est dans l'eau de ne pas voir la baleine mais quand tu es sur le bateau et que tu la vois, elle est à même pas cent mètres. C'est trop beau. C'est vraiment cool. Vraiment je pense que je le referai »* (Femme, 23 ans, étudiante).

Une autre étudiante de 24 ans qui dit être fan de tout ce qui est lié à l'océan, aime aussi découvrir d'autres loisirs possibles sur l'île tels que la randonnée, l'éruption du volcan, l'équitation, l'ULM (ultra-léger motorisé) et l'accrobranche.

Une mère de 30 ans se sent « aussi aquatique que terrestre ». Elle a fait plusieurs croisières avec un opérateur de transporteur de passagers sur l'île, avant cette excursion avec sa fille. *« Moi j'ai connu cette entreprise, j'étais encore petite. Donc j'ai eu d'occasions de faire plusieurs voyages avant ce bateau. Après de fil en aiguille, moi j'aime bien faire découvrir en fin de compte aux autres personnes, entre autres à ma fille. (...) En plus c'était une occasion de voir les baleines et on était bien servis. Joli spectacle. Avec d'autres personnes, cette fois-ci, je vais faire le catamaran avec un groupe d'amis. (...) Peut-être pas en août mais j'aimerais bien le faire avant octobre pour pouvoir revoir encore des baleines. On a bien aimé voir les dauphins. »*

Elle voit parfois le souffle des baleines depuis chez elle à La Montagne, un lieu-dit dans la commune de Saint-Denis. Mais elle a voulu voir plus près les cétacés. Après leur sortie, elle a emmené sa fille à l'aquarium pour la première fois. *« J'aime bien la balade en mer déjà pour me reposer. Après c'est l'occasion de voir un petit peu plus près, bien qu'il ne faut pas trop non plus les déranger. (...) On est très aquatiques en fin de compte. (...) Suite à notre balade,*

on est parties à l'aquarium. Ma fille ne connaissait pas l'aquarium parce que je ne l'ai jamais emmenée. Du coup, j'ai partagé ce moment avec elle » (Femme, 30 ans, employé).

Une curiosité pour la découverte de l'île

Une mère de 32 ans avait effectué une promenade en mer l'année précédente. Au départ, elles prévoyaient de faire de l'accrobranche avec sa fille et des amies mais cela a été impossible à cause du mauvais temps. Cette excursion a été une bonne surprise pour elles. Le fait d'avoir vu des dauphins aussi près du bateau l'a émerveillée et étonnée.

« On ne savait même pas qu'on allait voir tous ces dauphins, là. On est arrivés et on a eu une bonne surprise, pour chercher à occuper un peu les enfants pendant les vacances, faire des trucs un peu sympas quoi ! »

C'est pourquoi elle a souhaité effectuer une deuxième sortie cette même année pour voir les cétacés, mais surtout nager avec les dauphins. *« À la base c'était pour nager avec des dauphins. Mais comme c'est à fond dans la période de baleines, j'ai vu que... enfin je regarde tout le temps sur internet et (...) je regarde un peu les sorties qu'ils font, j'ai vu que ces derniers temps il y avait beaucoup de baleines. Donc voilà. »*

Elle pense que certaines activités restent méconnues auprès des habitants et qu'il est dommage de ne pas les essayer. *« C'est vrai que je suis une Réunionnaise mais je suis un peu touriste aussi en fait. Bah oui, j'aime bien profiter de ce qui existe sur l'île. Je trouve qu'en fait, les Réunionnais, ils ne profitent pas assez de tous qu'on peut faire à La Réunion. C'est incroyable tout ce qui est à faire ici. (...) Donc j'essaie de faire ça au maximum avec ma fille. (...) Enfin je ne sais pas mais voilà, les gens qui m'entourent je sais qu'ils ne font pas nous tout ce qu'on fait. Par exemple venir là, je pense que nous on est les seuls d'avoir fait ça [l'observation des baleines avec un club de plongée] dans mon entourage je veux dire. Après même une amie à elle [sa fille], c'est moi qui ai influencé sa maman pour l'emmener faire une balade en mer qu'elles n'avaient jamais fait non plus. Alors qu'elles ont le financement et tout mais elles n'y pensent pas en fait. Je pense que c'est ça, ce n'est pas forcément une question de moyen parfois,*

c'est juste je ne sais pas, ils se disent que ça c'est pour les touristes et puis voilà » (Femme, 32 ans, sans emploi).

Une curiosité pour de nouvelles sensations personnelles

Une enseignante réunionnaise de 27 ans a effectué l'observation des baleines avec son mari pour lui faire un cadeau. Ils se sont installés un an auparavant, venant de Martinique. Ils aiment faire de la randonnée et ils souhaitent découvrir à peu près tous les sentiers de l'île. Concernant leur motivation pour l'observation des baleines, ils ont témoigné comme suit : *« Je voulais vraiment qu'on soit plus proches des animaux, sous l'eau et la sensation d'être avec eux, pas juste voir mais pour avoir la sensation d'être avec eux. De voir à quoi ça ressemble en vrai. Pas comme dans un aquarium, dans un musée de la mer où on les voit derrière une vitre, mais vraiment dans leur milieu » (Femme, 27 ans, enseignante).*

Pour un employé de 27 ans, le fait de voir les baleines sous l'eau était à la fois une expérience à ne pas manquer et une occasion pour dépasser sa peur de la mer. *« Déjà de voir des grands mammifères comme ça, je pense que dans une vie, il faut quand même faire une expérience au moins une fois parce que c'est quelque chose d'assez rare au final. (...) À La Réunion, c'est quelque chose de... ce n'est pas rare de voir des baleines mais s'il y en a l'occasion, autant le faire. (...) Du coup, je n'ai pas vraiment peur de la mer au final. En grandissant il y a plein d'histoires qui passaient la tête forcément. Il y a des requins, il y a ça, tu n'as pas envie d'y aller comme beaucoup de Réunionnais, je pense. (...) Automatiquement tu as une certaine méfiance vis-à-vis de la mer. Parce que toutes les vieilles personnes racontent, 'moi je connais telle telle personne qui est partie en bateau, qui a disparu'. En me mettant à l'eau au large, ça m'a aidé de mieux me connaître, de dépasser la limite. Après pour certaines personnes la mer c'est rien hein. » (Homme, 27 ans, employé).*

Pour un participant de 30 ans, c'était important pour lui de voir les baleines sous l'eau au lieu de les voir depuis un bateau ou de la plage. *« Oui, c'est ça, c'est pour avoir des émotions, c'est-à-dire que voilà, on l'a fait au moins une fois dans sa vie, voir de ses yeux, comment ça se passe de voir les baleines dans leur milieu naturel plus proche d'elles. (...) C'est la curiosité aussi. De toute façon à la base c'est ça, pour moi c'est la curiosité si tu viens voir les baleines dans*

le milieu naturel. Parce que sinon, si c'est juste voir des baleines, ok, tu restes sur la plage, tu regardes les baleines. Mais là, tu vas plus loin que ça, tu as envie de les voir plus près, quelles sensations ça fait de voir vraiment de près » (Homme, 30 ans, sans emploi).

Si nous approfondissons cette notion de « curiosité », elle est définie par Bazhydai et Westermann (2020) comme une exploration guidée par des motivations intrinsèques dans le but de recherche d'informations. Une opération motivée par de la curiosité est une requête d'information pour le plaisir et ceci non pas comme moyen d'obtenir des récompenses vitales ou d'autres gratifications non-épistémiques. Une quête d'informations précises pour approfondir ses connaissances et une lecture de divers articles en ligne juste pour s'occuper, ces deux actions sont incitées toutes les deux par la curiosité.

Comme nous l'avons vu jusqu'ici, la curiosité qui pousse les répondants à l'observation des cétacés possède divers aspects, entre autres, de vouloir acquérir des connaissances sur les grands mammifères marins ainsi que d'autres espèces dans les eaux réunionnaises, de dévoiler les potentiels touristiques de leur île ou encore de vivre un moment extraordinaire à côté des animaux dans leur milieu naturel.

Étant donné que l'observation des cétacés sous l'eau est une particularité du whale watching à La Réunion, nous avons interrogé plus de participants des clubs de plongée. Finalement, la majorité de nos participants, à savoir sept sur onze personnes, avaient effectué le whale watching auprès des clubs de plongée.

Néanmoins, le type de loisirs proposés par des clubs de plongée (la plongée en bouteille et l'observation des baleines avec la mise à l'eau) semble être moins fréquenté par les habitants d'origine réunionnaise. Lors de contacts avec des propriétaires des clubs sur Saint-Gilles les Bains et Saint-Leu pour enquêter leurs clients d'origine réunionnaise, ils ont précisé qu'ils recevaient davantage de touristes extérieurs à l'île.

Selon les clubs, leur spécialisation de clientèle est différente en fonction de leur emplacement et de leur marketing. Certains d'entre eux accueillent plutôt des touristes et d'autres reçoivent des habitants autant que des visiteurs. Dans un club de plongée avec lequel nous avons travaillé,

l'accueil concerne régulièrement des plongeurs résidents, mais la plupart d'entre eux sont des Métropolitains. Comme nous ne sommes pas capables de généraliser ceci à la clientèle globale du secteur, nous précisons une fois de plus que la proportion des participants à nos enquêtes et entretiens selon les types d'opérateurs n'est pas réellement représentative.

Inversement, le transporteur de passagers qui nous a aidé dans nos enquêtes et entretiens est une entreprise assez connue par les habitants de l'île. Nous pouvons trouver facilement son port d'embarquement situé au centre du port de plaisance de Saint-Gilles les Bains. Les trois participants qui ont choisi cet opérateur avaient déjà utilisé cette entreprise ou entendu des expériences de personnes proches. Des répondants, qui ont choisi d'autres opérateurs cette fois, avaient déjà effectué une sortie en mer via ce transporteur de passagers. Il semble qu'une croisière proposée par cette entreprise est une sortie familière entre amis, en famille, avec une entreprise, ou en milieu scolaire.

Nous pouvons supposer plusieurs raisons à cela :

- 1) le tarif est plus accessible que les clubs de plongée ;
- 2) les bateaux de plus grande taille permettent aux utilisateurs ayant peur de la mer de se sentir davantage en sécurité que sur un bateau de petite taille ;
- 3) il n'est pas nécessaire d'utiliser un équipement particulier, d'avoir les capacités physiques requises lors des sorties avec mise à l'eau ou encore de posséder le permis bateau ;
- 4) ce moyen calme permet de voir les baleines sans être mouillé ou fatigué de nager, alors il accueille une clientèle plus large et de tous âges.

Comme nous l'avons déjà indiqué, la location de bateau peut être un moyen économique pour observer des cétacés sous l'eau pour ceux qui connaissent la démarche. Il est possible de louer un bateau en famille, en groupe d'amis ou en groupe de personnes partageant la même passion, par exemple la pêche ou la photo.

Un étudiant de 26 ans nous a raconté comment sa sortie a été organisée par des amis habitués à ce système de location. *« À la base, juste j'ai contacté un ami qui... je sais qu'il avait un permis bateau et je sais qu'il aime faire ça aussi, donc je l'ai contacté et je lui ai demandé tout simplement si on peut faire une sortie bateau. Il était très motivé. (...) Donc j'ai contacté du*

monde, il a contacté du monde. Au final, on était huit sur le bateau et on a payé vingt-huit euros chacun. (...) Ça va vite hein de trouver des personnes partantes. Il y a des gens qui sont motivés pour sortir. Il y en a qui a déjà fait la sortie baleine. J'ai des amis qui sont habitués à sortir en mer parce qu'ils aiment ça, ils ont le permis. J'ai un ami qui travaille dans la pêche, du coup ce n'est pas la première fois qu'il voyait les baleines, c'est sûr. Dans le groupe, il y avait peut-être trois, quatre personnes qui ont déjà vu, qui voient des baleines quand même assez régulièrement. Et le reste c'est pour la première fois qu'ils voient des baleines » (Homme, 26 ans, étudiant).

La location des bateaux s'avère donc un moyen intéressant et prisé par ceux qui ont des réseaux de personnes qui connaissent bien la mer et possèdent un permis bateau. Mais ce n'est pas la manière la plus simple ni la plus répandue d'observer les cétacés à La Réunion.

Au cours de l'enquête, nous avons remarqué que huit personnes sur onze avaient déjà vécu ou vivent actuellement en dehors de l'île pour leur travail, leurs études ou une raison personnelle. Le tableau 10 synthétise les informations des participants concernant leur lieu de résidence actuel et dans le passé, le type d'opérateur de whale watching avec qui ils ont fait une sortie en mer ainsi que les personnes avec qui ils ont effectué cette activité.

Tableau 10. Synthèse des informations sur les onze participants au whale watching interrogés selon les lieux de vie, le type d'opérateur et les accompagnants

N° des enquêtés	Avec qui	Avec un(e), des	Lieu de résidence en dehors de l'île (dans le passé ou actuel)	Opérateur de whale watching
1	En couple	Martiniquais	Métropole	Club de plongée
2	Entre amis	Métropolitaines	Métropole	Club de plongée
3	Entre amis	Réunionnais et Métropolitains	États-Unis	Location de bateau
4	En famille	Réunionnais	Non	Transporteur de passagers
5	En famille	Réunionnais	Métropole	Transporteur de passagers
6	En famille	Réunionnais	Non	Club de plongée
7	En famille	Réunionnais	Métropole	Transporteurs de passagers
8	Entre amis	Réunionnais et Métropolitains	Non	Club de plongée
9	Entre amis	Réunionnais et Métropolitains	Métropole	Club de plongée
10	Entre amis	Réunionnais et Métropolitains	Métropole	Club de plongée
11	Entre amis	Réunionnais et Métropolitains	Métropole et Japon	Club de plongée

Connaissances sur la présence des baleines à La Réunion

Concernant leurs connaissances sur les baleines, beaucoup de personnes ont reçu des informations dans les médias, que ce soit à la télévision, à la radio ou dans les journaux. Certains savent que c'est la baleine à bosse qui vient dans les eaux réunionnaises pour la reproduction. D'autres avaient des connaissances moins détaillées. « *Je ne connais pas spécialement pourquoi ils sont ici mais je trouve que c'est des mammifères qui méritent d'être parmi nous* » (Femme, 30 ans, employée).

L'explication des professionnels sur cette espèce apporte à la clientèle de nouvelles informations plus approfondies que les actualités vues à la télévision. « *Qu'elles venaient là pour mettre bas, pour se reproduire, elles avaient leur petit, entre guillemets. Après c'était la baleine à bosse aussi, du coup mais pas plus que ça. Je ne savais pas par exemple qu'il y avait un groupe de mâles qui attaquait les baleineaux, ça je ne savais pas. Ils n'en parlent pas dans les actualités* » (Femme, 23 ans, étudiante).

Pour ceux qui n'habitent pas sur l'île, ou ceux qui viennent de s'installer à La Réunion, l'arrivée des baleines à bosse depuis 2008 est une redécouverte sur leur île d'origine. Une Réunionnaise qui habite en métropole a regardé un reportage sur les baleines de La Réunion. Elle était étonnée de découvrir cette actualité dont elle n'avait pas entendu parler quand elle vivait encore sur l'île (Femme, 37 ans, sans emploi). Une autre Réunionnaise a commencé à vivre récemment à La Réunion mais elle en avait déjà beaucoup appris sur le tourisme de baleines à La Réunion à travers les réseaux sociaux. « *Quand on est arrivés, c'était la saison des baleines. Et du coup, on voyait sur Instagram et tout ça, des photos de sorties en bateau avec des baleines* » (Femme, 27 ans, enseignante).

Même pour une Réunionnaise qui habite sur l'île, elle était au courant de la présence des baleines pendant une certaine période mais elle n'avait jamais imaginé faire l'observation des baleines. C'est seulement en trouvant une publicité sur des réseaux sociaux qu'elle a appris la possibilité du whale watching à La Réunion (Femme, 24 ans, étudiante).

L'éducation reçue sur ce thème à l'école par les enfants peut sensibiliser et intéresser aussi leurs parents. Un père a participé à une sortie en mer pour montrer les cétacés à ses enfants. Sa fille a appris sur l'écosystème marin de La Réunion en regardant une émission et à l'école. Ces expériences lui ont donné l'envie de voir les cétacés dans leur milieu naturel (Homme, 37 ans, employé).

L'arrivée et la présence des baleines

Concernant la perception des baleines, il est relevé qu'elles sont des animaux familiers pour les Réunionnais étant donné que l'on peut remarquer leur présence depuis la terre. Pendant la saison des baleines, il est possible d'observer leur souffle, leur dos et leurs sauts de la plage, depuis la route sur la côte et sur les hauteurs.

Avec les médias et les réseaux sociaux, l'information au sujet de l'arrivée des premières baleines de l'année ou tout simplement la présence des baleines durant la saison se répand généralement rapidement sur l'île. « *Dès qu'il y a des baleines en mer, on le sait directement en fait, quand les baleines arrivent hein. Parce que c'est au début, tout début quand ça avait commencé, c'était les gens qui passaient sur la route du littoral, par exemple, Saint-Leu ou quoi, qui voyaient les baleines au loin et qui appelaient à la radio. 'Oui, on est sur la route, il y a des baleines'. Donc comme ça on a su* » (Femme, 32 ans, sans emploi).

Nos participants ont relaté aussi comment ils ont vu des baleines par hasard. Pour certains, les baleines et la foule des gens qui les regardent semblent être un paysage habituel de saison.

« *J'en vois par exemple au front de mer de Saint-Denis, on voit souvent des grosses, même les dauphins, on en voit au front de mer* » (Homme, 37 ans employé).

« *Depuis que je suis petit, quand c'est la période des baleines, quand on fait la route, on a toujours vu toujours des baleines. Après on n'a pas eu pendant un moment, des baleines. Mais là, elles sont de retour. (...) J'en ai vu à Saint-André, à Sainte-Marie, à Saint-Denis et dans l'ouest aussi* » (Homme, 26 ans, étudiant).

« *Tous les Réunionnais savent qu'il y a des baleines qui viennent parfois près de La Réunion. C'est pour ça il y a plein de gens qui s'arrêtent en voiture pour regarder parce qu'ils ne vont pas se prendre la tête, 'Allons allons dans un club de plongée pour regarder les cétacés'. Non, pour eux, c'est pour ça qu'ils s'arrêtent au bord de la route. Je pense qu'ils savent qu'ils ne vont pas aller plus loin que ça pour des baleines* » (Homme, 27 ans, employé).

Cette observation accidentelle peut être un événement chanceux pour ceux qui aiment regarder les baleines. Cependant, le tourisme des baleines possède aussi un caractère aléatoire. Ainsi, cela peut arriver de mieux voir ces grands cétacés au bord de la route littorale que sur le bateau malgré tous les efforts des professionnels.

« C'est vrai que finalement, je les ai vues aussi bien sur la route que sur le bateau. On a eu plus de chance parce qu'elles ont sauté. Le baleineau a fait des coups de queue comme ça. On a vu la nageoire comme ça. On a vu beaucoup plus que sur le bateau finalement. Mais c'est une chance, c'est la chance de toute façon. On ne peut pas prédire quand elle va le faire, ce qui va se passer, on ne peut pas. Mais je ne sais pas finalement si ça vaut vraiment le coup d'aller sur le bateau, c'est des coups de chance ! » (Femme, 37 ans, sans emploi).

D'autres personnes qui aiment bien les cétacés sont davantage motivées pour participer à du tourisme baleinier à plusieurs reprises. *« Je sais que je ne vais plus jamais dans un parc aquatique. Vu que moi j'ai découvert ça, de toute façon j'ai toujours été contre. (...) Par contre tu as les dauphins juste là, ils font des sauts, des spectacles. Je trouve ça vachement plus intéressant de les voir en liberté »* (Femme, 24 ans, étudiante).

Perception et sentiments vis-à-vis des baleines

Durant les entretiens, nos participants ont répondu quant à leur ressenti vis-à-vis des baleines. Dans l'ensemble, celui-ci est très positif. Concernant leur caractère, plusieurs personnes ont déclaré qu'elles sont « belles », « gentilles », « intelligentes », « douces » ou encore « pacifiques ». Certains ont mentionné la taille des baleines comme « énorme », « monstrueuse » ou « le plus grand animal sur la planète ». Néanmoins, il semble qu'elles n'intimident aucun répondant. *« Les baleines c'est monstrueux, ça fait 15 mètres, c'est énorme ! C'est juste trop beau ! »* (Femme, 23 ans, étudiante).

Au contraire, le fait que les baleines à bosse se nourrissent de plancton malgré leur grande taille ainsi que leur mode de vie suscitent la curiosité des participants. *« Ça attire la curiosité parce que c'est tellement énorme et ça mange que des petits planctons, des trucs tout petits, elles n'ont pas de dents. C'est étrange comme bête. C'est énorme et à la fois, ça a l'air tellement*

gentil (...) ça communique aussi. Voilà, c'est ça qui est intéressant, ça chante, ça joue, voilà ça communique, c'est ça qui est bien » (Femme, 27 ans, enseignante).

Lors d'une mise à l'eau en leur présence, il est possible d'entendre le chant des baleines qui constitue un de leurs modes de communication. Une participante qui a pu écouter ce chant sous l'eau était remplie d'émotions. *« Quand j'ai entendu le chant de baleine, c'était waouh ! je ne sais pas mais il y a plein d'émotions. (...) C'était impressionnant, presque émue on va dire. Pourquoi ? je ne sais pas, tellement de beauté. C'est beau, il y a quelqu'un qui a créé ça » (Femme, 32 ans, sans emploi).*

Différentes personnes ont souhaité passer un moment de détente ou qualifié l'excursion sans ou avec mise à l'eau comme étant relaxante. Pour eux, c'est un moment agréable sous le soleil en famille ou avec des amis, au large des côtes mais guidé par des connaisseurs de l'activité, que ce soit des professionnels ou des amateurs.

Comme nous pouvons l'imaginer avec des mots tels que « douce » ou « pacifique », le fait de voir les baleines dans leur milieu naturel fait espérer et/ou évoquer des émotions apaisantes à certains participants. L'immensité de cet animal n'est pas perçue comme une menace mais constitue une clef pour atteindre un état de sérénité en rappelant la majesté de la nature, ce qui fait finalement oublier ses soucis personnels dans la vie quotidienne. Un participant a raconté comment le fait de voir les plus grands mammifères juste en face de lui peut le rendre plus calme et apaisé.

« J'étais impressionné. Ça te calme en fait. Impressionné et au final ça te ramène un peu sur terre avec tous les, comme on a dans notre vie de tous les jours, avec toutes les technologies, on se prend un peu hors norme. Les humains, on se dit qu'on est un peu supérieur à la nature, ça te ramène à la simplicité des choses, de la nature, l'ordre des choses, les êtres vivants, ça te ramène sur terre, ça te calme. Parce que dans la vie de tous les jours, on est stressé, on a plein de trucs à faire dans la société, quand tu vois ça, un truc tout con comme ça, ça te fait du bien » (Homme, 27 ans, employé).

Connaissances sur la charte d'approche

Concernant la charte d'approche, certaines personnes étaient au courant de son existence. Elles considèrent que c'est une bonne initiative de la part de la Région et des opérateurs pour éviter des cas irrespectueux envers les animaux. Pour ceux qui n'étaient pas au courant de la charte d'approche, certains supposaient qu'une réglementation existait quand-même. *« Je n'avais jamais entendu parler de la charte mais en supposant que c'est une espèce protégée, on peut supposer qu'il y a plein de règles à respecter et tout ça. Comme c'est une espèce protégée, il y a plein de contraintes à respecter mais c'est tant mieux »* (Femme, 27 ans, enseignante). D'autres personnes ont appris l'existence de la charte durant leur excursion avec des professionnels.

Une participante a acquis des connaissances sur la charte d'approche et sur les mauvais exemples de l'observation des baleines à la télévision. Elle a aussi remarqué qu'un bateau poursuivait des baleines avec persistance, ce qui peut être dangereux pour les animaux et pour les humains. *« Ce qui est dommage c'est qu'il y a la charte mais les gens ne respectent pas. Mais bon, ça c'est autre chose mais... cinq bateaux par baleine en général, tu n'en a pas cinq surtout à Saint-Gilles, tu en as beaucoup plus que cinq. Même quand on a fait nous, la plongée, le bateau qui courait la baleine, à quel moment tu fais ça au fait, non, je veux dire, non »* (Femme, 23 ans, étudiante).

Tarif du tourisme baleinier

Le coût de l'observation des baleines est différent selon le type d'activités et les opérateurs. La sortie cétacé avec une mise à l'eau auprès des clubs de plongée est aux alentours de 70 euros par participant. Le nombre de passagers est limité à environ dix personnes avec deux moniteurs de plongée. Lors d'une mise à l'eau, un capitaine doit rester à bord et un moniteur guide les participants dans l'eau.

Pour ceux qui effectuent l'observation des baleines en louant un bateau, les frais incluant la location du bateau et l'essence sont divisés par le nombre de passagers ce qui revient aux alentours de 25 à 30 euros. Il faut aussi posséder et préparer l'équipement nécessaire (permis

bateau, palmes, masque et tuba). Mais sans la présence de professionnels, le coût devient moins élevé que celui des clubs de plongée.

Les transporteurs de passagers proposent quant à eux des croisières variées avec différents types de navires. Leurs plus grands bateaux sont capables d'accueillir 68 personnes. Le coût le moins élevé revient à environ 20/30 euros.

Concernant le tarif des excursions auprès des transporteurs de passagers, pour une personne c'est relativement abordable non seulement pour les touristes mais aussi pour les résidents. De l'avis d'une autre personne interrogée, ce tarif n'est pas forcément accessible pour tous mais c'est quand même une expérience à faire une fois dans sa vie. Pour une autre personne, ce qui est intéressant avec les transporteurs professionnels, c'est qu'ils offrent un autre tour en cas d'absence de cétacés (ni les dauphins, ni les baleines) durant la sortie.

Pour l'observation avec des clubs de plongée, plusieurs personnes pensent que c'est difficilement accessible financièrement pour tous. Ils comprennent cependant la nature des coûts et approuvent que l'on demande un certain budget pour une activité avec mise à l'eau et là encore pour eux, « *ça vaut le coût de faire une fois dans la vie* ». Ceux qui n'ont pas pu se mettre à l'eau ou voir les cétacés sous l'eau ont finalement éprouvé un sentiment de frustration. Bien qu'ils aient payé un tarif plus cher que chez d'autres types d'opérateurs, ils pensent avoir obtenu le même résultat qu'avec un transporteur.

Pour augmenter la satisfaction des participants, les clubs expliquent le hasard et la chance qui conditionnent l'observation des cétacés sous l'eau et cherchent une opportunité convenable pour leur montrer les animaux dans l'eau jusqu'à la fin de la sortie. En reconnaissant les efforts des personnels tout au long de la sortie pour trouver un groupe de baleines calmes, avec peu de bateaux aux alentours et des conditions adéquates pour une mise à l'eau, plusieurs participants étaient satisfaits même dans le cas où ils n'ont pas vu de cétacés sous l'eau et ils sont motivés pour réessayer une autre excursion.

« Jusqu'à la fin, il n'arrêtait pas de chercher des baleines pour qu'on puisse se mettre à l'eau. Mais bon, il n'y en a pas, il n'y en a pas, hein. Tu respectes la bête, enfin la nature. Mais au

moins on en a vues, et puis, de près, c'est déjà bien. Je trouve que la prestation, elle est à la hauteur pour 50 euros. Même en prenant en compte, il a fait l'effort de faire une petite présentation sur les baleines c'est bien » (Homme, 27 ans, employé).

À propos de la location de bateau, nous n'avons obtenu qu'une seule réponse mais le participant a raconté qu'un budget modéré lui avait permis de trouver des passagers rapidement. En même temps, plusieurs participants de notre enquête ont répondu que l'observation des baleines dans un club de plongée ou en louant un bateau en tant que particulier est peu connue à La Réunion. Certaines personnes ne savaient pas que c'était possible de se mettre à l'eau en présence des cétacés.

Globalement, pour beaucoup de participants, l'observation des baleines, quel que soit le type d'opérateur, leur semble une activité a priori onéreuse. Pourtant, ils sont prêts à payer un prix élevé pour savourer un spectacle. Ainsi, pour les opérateurs, la question est de savoir s'il est possible de fidéliser les clients quel que soit le type d'opérateur et quelle que soit l'expérience vécue par les participants, avec ou sans observation des cétacés.

Pour ce faire, une réduction sur une prochaine excursion ou une excursion offerte seraient également une stratégie envisageable. Autrement, il est intéressant d'étudier de manière plus approfondie la satisfaction des participants, incluant des facteurs comme un moment convivial sous le soleil avec des amis ou de la famille, l'acquisition de nouvelles connaissances sur les cétacés et ce afin d'accroître la satisfaction des clients en cas d'absence des animaux.

Opinions des Réunionnais sur la mer

Afin d'étudier leur perception de la mer, nous avons posé des questions sur l'environnement de La Réunion et sur le rapport général entre la mer et les Réunionnais. Tout d'abord, nous verrons leurs opinions lorsque nous leur avons demandé s'ils pensent que l'environnement de l'île est bien protégé. Il est possible de diviser leurs opinions en trois grandes catégories :

- 1) la pollution, le braconnage, la dégradation de l'environnement ;
- 2) les efforts des institutions publiques et privées ;
- 3) les solutions.

Ceux qui pensent que l'environnement de La Réunion est bien protégé comme ceux qui ne le pensent pas ont cité des lieux et des situations où ils recensent des gestes irrespectueux, notamment le problème des déchets sauvages et le blanchissement des coraux.

« *Dans l'ensemble, dans le Parc national, ça va. Il y a toujours des déchets, il y a toujours des... comment dire... c'est sûr qu'il y a des endroits sales mais en règle générale quand tu fais une rando, je trouve que ça va* » (Homme, 27 ans, étudiant).

« *Si, ils ont fait plein de choses pour protéger l'environnement. Je pense qu'ils ont quand même bien travaillé là-dessus. Je pense que c'est un peu tard pour certains endroits en fait. Par exemple la mer, la barrière de corail, avant ce n'était pas comme ça maintenant c'est mort. La dernière fois on est allés ... avant ce n'était pas comme ça la barrière de corail, il y avait plein de couleurs, c'était vivant mais là ici les coraux sont en train de mourir en fait. (...) Il y a dix ans, peut-être quinze ans, voilà, quand on allait nager, on voyait les coraux, il y avait la couleur mais là, maintenant la dernière fois quand on allait en vacances, on a fait le lagon, les coraux ils sont morts. Je pense que c'est trop tard comme partout* » (Femme, 32 ans, sans emploi).

Notamment trois femmes d'une trentaine d'années ont évoqué le blanchissement des coraux comme un problème environnemental qu'elles ont remarqué. Plus de la moitié des participants reconnaissent néanmoins les efforts publics et privés pour conserver la nature réunionnaise, entre autres la création de la Réserve marine et du Parc national ainsi que l'établissement de la Charte d'approche des baleines.

« *Ah non non c'est ultra protégé maintenant. Depuis le Parc national en 2007 et le fait que ce soit inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en 2010, maintenant c'est ultra protégé. Avant aussi mais après je n'ai pas le recul, je ne fréquentais pas énormément de sentiers donc je ne vais pas le dire. Mais si si je pense que c'était quand-même respecté quoi. Mais maintenant du fait que ce soit avec ce label-là, ce n'est pas amené à être dégradé ou à être construit c'est vraiment amené à être préservé. C'est verrouillé maintenant* » (Homme, 30 ans, sans emploi).

« *Tout ce qui est la flore et la faune sous-marines c'est exceptionnel. Et tout ce qui est en éthologie aussi, tous les oiseaux. Et la flore, les fanjans [fougère], je trouve qu'au niveau flore on est quand même très gâtés toutes les flores qu'on a, les arbres, les forêts, le Maïdo, enfin les choses différentes d'un côté, de l'autre de l'île. Je pense qu'ils ont fait une très très bonne chose avec la Réserve naturelle par exemple comme je te disais, je vois des poissons que je ne voyais pas avant. Il y a même dix ans de ça, j'ai vu une tortue, c'était à Boucan. À l'époque, il n'y avait pas de requin, on n'en parlait pas des requins, alors il y a quinze ans peut-être quatorze ans, je n'avais jamais vu une tortue en liberté. (...) Donc je pense qu'il y avait vraiment un effort qui a été fait au niveau de la prévention même tous les panneaux au bord de la mer, le fait qu'il y a la Réserve naturelle, Kélonia et tout ça* » (Femme, 37 ans, sans emploi).

« *La pollution, oui, je pense qu'il y en aura toujours. Mais pour préserver tout ce qui est les animaux, etc., je pense que c'est bien fait. Avec par exemple la Charte pour les baleines, je trouve que c'est une très bonne chose pour éviter de les faire fuir. Je trouve que c'est très bonne initiative du Préfet. Donc je pense qu'au niveau pour la protection des animaux, je pense que c'est... il y a pas mal de choses quand-même* » (Homme, 22 ans, étudiant).

« *L'environnement marin je pense que ce n'est pas assez respecté. Protégé je pense mais je pense que ce n'est pas assez respecté par les habitants. Et puis le côté montagne c'est plutôt bien, bien protégé, bien entretenu par des organismes. Par contre la mer, je pense que oui, avec tous les risques requin et tout ça, c'est assez tendu. Mais je sais qu'il y a pas mal d'associations qui font des efforts pour protéger la richesse marine de La Réunion* » (Homme, 27 ans, employé).

Plusieurs personnes interrogées ont abordé la question des mentalités de la population pour assurer une meilleure conservation de l'environnement. Certains pensent qu'il y a beaucoup de personnes qui ne respectent pas suffisamment les règles existantes telles que le tri de déchets, le braconnage, la Charte d'approche. D'autres personnes pensent qu'il existe suffisamment de mesures pour cet objectif et qu'il est inévitable de voir des cas impertinents. Quelques personnes souhaiteraient apporter un changement dans la vie quotidienne mais n'ont pas de solutions alternatives concrètes à proposer.

« On va dire que c'est bien protégé mais il y a quand même des gens qui ne respectent pas, c'est dommage. (...) Parfois c'est le camping, il y a des saletés qui restent là. Parfois il y a des gens qui jettent les bouteilles comme ça, c'est un peu dommage » (Homme, 37 ans, employé).

« Mais malgré tout, je pense que ça a quand même du mal à entrer dans les têtes des gens un petit peu certaines choses. On jette facilement, il y a encore beaucoup de choses à faire au niveau du recyclage et tout ça. Même en métropole hein, c'est pareil. Il y a des super sites où on voit encore des... quand on va en Corse dans certains endroits, on voit encore... c'est partout. Je pense que ça c'est une généralité de l'humain qui n'a pas encore été... qui n'arrive pas à comprendre encore. Ça va doucement dans le bon sens, je pense » (Femme, 37 ans, sans emploi).

« Il y a beaucoup de gens qui jettent des déchets. Après il y a aussi la voiture, l'essence, le gasoil. C'est pour ça que je te dis qu'on est tous responsables de ce genre de pollution. Mais en même temps, il n'y a pas de meilleure solution pour nous aussi, donc on est obligés en fait. (...) L'environnement à La Réunion est beaucoup dégradé parce qu'à l'époque nos ancêtres étaient beaucoup plus respectueux envers la nature que nous aujourd'hui. Je me considère un petit peu responsable parce que j'ai aussi une voiture mais voilà, en même temps il n'y a pas d'autre solution je veux dire. Après je respecte, peut-être pas pour la voiture, mais après je respecte au maximum tout ce que je peux » (Femme, 30 ans, employée).

Les problèmes de déchets constituaient un sujet que nombreux participants ont mentionné. D'une part, certains considèrent que l'ensemble de l'environnement à La Réunion est bien conservé et que les mesures pour ce but sont bien établies. D'autre part, quelques personnes estiment qu'il reste encore beaucoup d'efforts à faire pour préserver la nature réunionnaise soit en sensibilisant davantage de la population aux règles existantes soit en les renouvelant.

Quant à leur perception de la mer, nous leur avons demandé trois mots qui leur venaient à l'esprit en y pensant. Le tableau 11 montre ces mots divisés en trois catégories :

- 1) l'immensité des océans ;
- 2) l'univers sous l'eau ;
- 3) les émotions et les sensations que l'on peut ressentir.

Tableau 11. Mots prononcés pour qualifier la mer

Trois catégories	Mots mentionnés
Immensité des océans	Immense (2), géant, vie
Univers sous l'eau	Mystérieux (3), inconnu, inquiétude, jolies espèces
Sensations et émotions	Apaisant (2), magnifique (2), beau, tranquillité, rêve, sérénité, silence, légèreté, plein d'émotions, passion, liberté

Pour ceux qui ont choisi le mot « immense », les océans leur font penser à une étendue d'eau qui couvre la planète, au monde qui semble continuer infiniment derrière l'horizon ou à toutes les créations sur la Terre.

Ensuite ceux qui ont utilisé des termes tels que « mystérieux », « inquiétude », « jolies espèces », considèrent que la mer est un autre environnement auquel on accède difficilement et où l'on continue de découvrir des nouvelles espèces, des phénomènes inconnus ou des objets du passé.

Troisièmement, la majorité des personnes ont prononcé un mot pour désigner leur état émotionnel en regardant la mer ou en passant du temps au bord de la mer. La mer évoque un sentiment de calme qui est décrit tout à tour avec les vocables « apaisant », « tranquillité », « sérénité » et ce moment devient généralement une formidable coupure avec leur vie quotidienne.

Certaines personnes ont utilisé des termes tels que « magnifique », « beau », « plein d'émotions », ou bien « passion » pour la diversité des espèces qui y vivent, pour les différents paysages côtiers et même parfois pour l'ensemble des paysages réunionnais non seulement la mer mais aussi la montagne de l'île. D'autres répondants ont décrit leur état quand ils sont dans l'eau en employant des mots tels que « silence », « légèreté », « liberté » ou « rêve ». Pour eux,

ils peuvent avoir un sentiment de calme en étant sous l'eau sans entendre de bruit, en faisant des mouvements que l'on ne peut pas faire sur terre.

Les mots choisis par les participants sont globalement positifs sauf quand il s'agit d'évoquer un sentiment d'inquiétude mis en avant par une minorité d'entre eux. Même en imaginant l'immensité des océans ou la diversité des espèces, la mer rappelle que l'homme ne serait qu'une simple « création » ou une espèce comme les autres. Dans le contexte de notre enquête sur une activité touristique en mer, il est instructif de retrouver aussi peu de mots négatifs concernant les risques de la mer dans une île où « *pour tous les Réunionnais on entend ces histoires de la peur sur ceux qui se disparaissent en mer, qui sont mangés par les requins, etc.* » (Homme, 27 ans, employé).

Afin de cerner les opinions sur la relation entre les Réunionnais et la mer, nous avons demandé s'ils avaient déjà entendu une phrase reprise dans certains travaux scientifiques selon laquelle « Les Réunionnais tournent le dos à la mer ». La majorité des répondants ne l'avaient jamais entendue. La moitié des personnes interrogées n'étaient pas d'accord du tout ou plutôt pas d'accord et l'autre moitié était tout à fait d'accord ou plutôt d'accord.

Ceux qui ne sont pas d'accord avec cette phrase ont expliqué que les Réunionnais ont toujours aimé la mer. Le pique-nique est une tradition et une réunion familiale qui se fait aussi bien à la montagne et à la mer. Même si la baignade n'est pas forcément aujourd'hui l'activité principale pour à cause notamment des attaques de requins, ils profitent de la mer à leur manière en allant à la plage en famille ou en pratiquant la pêche.

« Peut-être dans les dernières fois ils ont sûrement dit ça, par rapport à justement les attaques de requins qui ont eu lieu. Mais sinon non, on a toujours aimé la mer. C'est surtout par rapport aux attaques qu'il y a eues, j'entends souvent qu'ils n'iront pas à la mer par rapport à ça. Sinon la plage et tout ça, les Réunionnais ont toujours aimé ça » (Homme, 37 ans, employé).

« Je ne suis pas d'accord, je ne pense pas, je pense qu'ils n'exploitent pas assez les activités en mer comme j'ai dit tout à l'heure. (...) Au contraire à La Réunion, il y a beaucoup de pêcheurs même à Bras-Panon. Moi j'ai grandi à Bras-Panon, Bras-Panon c'est un quartier de pêcheurs,

tu vois où il y a des bichiques [alevins très prisés à La Réunion]. Donc non les Réunionnais, ils sont très proches de la mer je pense, mais pas comme les touristes, ça va être plus pour aller à la pêche, pour nourrir la famille. Donc, ils ne voient pas à la mer de même façon je pense » (Femme, 32 ans, sans emploi).

D'autre part, ceux qui sont d'accord avec la phrase sont plutôt âgés d'une vingtaine d'années. Ils pensent que cette phrase décrit la manière de leurs parents ou de leurs grands-parents d'apprécier la mer puisque ces derniers vont à la mer pour le pique-nique, la marche ou la pêche mais n'entrent que rarement voire jamais dans l'eau. Néanmoins, les répondants considèrent que la manière de fréquenter la mer est en train de changer.

« Je suis complètement d'accord. Enfin ça dépend de la génération mais de plus en plus, les Réunionnais tournent de moins en moins le dos. Je pense par rapport à la mentalité passée mais maintenant ça va un peu mieux je pense. C'est un moment en famille et tout, c'est plutôt agréable. Alors qu'avant c'était... on fait juste un pique-nique à côté de la plage et on n'allait pas se baigner, et encore ce n'était pas très sûr. C'était plutôt le pique-nique en montagne. C'était pas du tout ça. J'ai fait du pique-nique plutôt en montagne dans les Hauts de La Réunion, au Maïdo, au Brûlé, à Mamode camp, un peu partout dans les hauteurs pour de la fraîcheur, en été ou en hiver, les deux » (Homme, 22 ans, étudiant).

« Je pense que c'est valable pour la génération de mes parents qui eux, n'y vont pas du tout, ils n'y mettent pas un pied et ils regardent de loin. Et nous, notre génération maintenant, on y va beaucoup plus, on est souvent dans l'eau. Tourner le dos à la mer, oui mais ça deviendra faux dans quelques années » (Femme, 23 ans, étudiante).

Quelles que soient leurs opinions sur cette phrase, il semble qu'ils sont plus ou moins d'accord sur le fait que les Réunionnais passent habituellement plus de temps au bord de la mer que dans la mer. Certains disent que c'est leur manière d'aimer et de profiter de la mer, tandis que d'autres estiment qu'il existe différentes manières d'apprécier la mer réunionnaise en étant prudent et que l'on accepte de plus en plus la diversité de loisirs.

Thiann-Bo Morel (2019) explique que cette phrase représente un préjugé sur le rapport entre la mer et les Réunionnais et elle se garde d'interpréter cette spécificité culturelle comme une défectuosité. « *Cette autre culture de la mer, espace qu'on investit par le regard (la mer et la plage comme un paysage favorable aux sociabilités familiales) ou qu'on investit pour sa subsistance (pêche de subsistance alimentaire) disparaît au profit d'une argumentation où sont seulement envisageables le développement touristique et les seules « activités nautiques »* » (Thiann-Bo Morel, 2019 : p.16).

Dans la promotion du tourisme à La Réunion, l'ouest joue un rôle pour montrer l'image d'une île tropicale avec les plages de sables blancs, les récifs coralliens dans l'eau turquoise et les cocotiers, que les touristes étrangers, notamment les métropolitains recherchent (Duret et Augustini, 2002 ; Guiltat, 2011 ; Thiann-Bo Morel, 2019).

Plusieurs études montrent qu'il existe un écart entre la représentation touristique de la zone côtière et la maritimité¹⁵ que les Réunionnais perçoivent (Duret et Augustini, 2002 ; Guiltat, 2011 ; Thiann-Bo Morel, 2019). La maritimité de La Réunion a été fondée premièrement sur l'histoire de son peuplement et avec ses caractères géographique, géologique et historique tels que l'isolement géographique, la difficulté de construction d'un port, le manque de voies de circulation et une côte déchirée par des ravines, un partenaire commercial unique qu'est la Métropole (Guiltat, 2011).

Si jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les moyens de déplacements ou transports dépendaient de la voie maritime, la progression et l'aménagement de la circulation interne, c'est-à-dire le chemin de fer et le réseau routier, ont participé à la création d'une autre maritimité des Réunionnais. De plus, les risques de mer tels que les accidents et les cyclones ont conduit les autorités et la population locale à se désintéresser de la mer. L'ensemble de ces changements dans la société réunionnaise a généré un cliché des « Réunionnais qui tournent le dos à la mer » (Guiltat, 2011).

¹⁵ La « maritimité » est un mot apparu à la fin du XX^e siècle pour désigner la diversité des relations entre les humains et la mer. Elle peut changer non seulement dans le temps, avec les idéologies ou les technologies mais aussi elle est fondée suivant les réflexions sociales ou culturelles de chaque population par rapport à la mer (Guiltat, 2011).

Finally, ce rapport entre la mer et les Réunionnais a changé au fil du temps notamment avec le développement du tourisme de masse et l'évolution des loisirs et de l'intérêt porté à l'océan de la part de la population. Guiltat (2011) qualifie ce changement récemment induit par la croissance des activités de loisir comme une forme de « réconciliation » avec la mer.

La pratique des activités en mer a donc connu un développement particulier à La Réunion. Contrairement à d'autres activités terrestres ou aériennes telles que la course à pied ou le parapente qui ont été globalement bien acceptées par les Réunionnais, les sports aquatiques se développent plus lentement. La pêche sous-marine est une exception qui a été rapidement adoptée, à tel point que certaines personnes considèrent que cette pratique existait déjà sur l'île depuis longtemps (Schirrer, 2014).

De manière générale, les activités aquatiques ont une forte connotation comme étant destinés aux Métropolitains à La Réunion. D'une part, le nombre plus important de pratiquants métropolitains que réunionnais donne l'impression d'activités nautiques dominées par ces premiers. D'autre part, ces sports paraissent moins accessibles avec les contraintes techniques, physiques, psychologiques et financières (Schirrer, 2014).

Dans notre enquête, la plupart des personnes interrogées ont vécu ou voyagé en dehors de l'île, majoritairement en métropole, en Martinique, aux États-Unis, au Japon, et/ou elles ont effectué une excursion de whale watching avec des amis métropolitains. Seulement trois personnes sur onze ont participé au whale watching en famille créole ou seule, sous l'impulsion du rêve de nager avec les cétacés.

Une Réunionnaise de 32 ans a ainsi participé à l'observation des baleines avec sa fille. Elle avait découvert une sortie dauphin par hasard l'année précédente et elle avait une forte motivation pour explorer les potentiels de son île dont, selon elle, « *les Réunionnais ne profitent pas assez* ». Elle est en recherche d'emploi au moment de notre entretien et elle souhaiterait travailler justement à promouvoir le potentiel touristique de l'Est où elle a grandi.

Si la maritimité de La Réunion connaît une évolution constante (Guiltat, 2011), la pratique des sports aquatiques est aussi le produit de mutation des habitudes individuelles en lien avec la

mer. Cette mutation peut se faire selon les générations, les parcours individuels et socioculturels des personnes (Schirrer, 2014), par exemple une rencontre avec une autre maritimité, que ce soit à La Réunion ou ailleurs, un combat avec soi-même en dépassant sa peur envers la mer, en se posant des questions sur les normes sociales de prudence envers la mer, en poursuivant la réalisation de soi.

Nous allons à présent observer les résultats des entretiens avec des Réunionnais du deuxième groupe. Il s'agit de personnes qui ne participent pas à l'observation des cétacés. Ceci est proposé dans le but de comprendre leurs attitudes envers la mer et l'environnement de l'île afin de pouvoir comparer les représentations du tourisme baleinier et de la mer auprès des répondants des deux groupes.

Groupe 2 : personnes n'ayant jamais fait de sortie de whale watching

Après les entretiens avec les participants réunionnais à l'activité d'observation des baleines, nous avons effectué une deuxième série d'entretiens avec des personnes qui n'ont pas participé à ce tourisme afin d'étudier s'ils ont des représentations différentes sur le tourisme baleinier, les baleines et la mer. Les personnes interrogées ont été recrutées avec la méthode « boule de neige » ou bien en demandant aux personnes dans la rue dans différentes communes. Comme pour le premier groupe, les entretiens semi-directifs ont été conduits avec un guide d'entretien et enregistrés par un dictaphone avec l'autorisation des répondants.

Vingt entretiens ont été menés avec neuf hommes et onze femmes. L'âge moyen est de 43 ans. Les communes de résidence sont variées : Bras-Panon, Saint-André, Saint-Benoît, Saint-Denis, Saint-Leu, Saint-Louis, Saint-Pierre, Sainte-Rose, Salazie, Le Tampon et Cilaos. La durée moyenne d'un entretien est de 42 minutes. Au cours des entretiens, nous avons appris que deux personnes avaient déjà eu une expérience de l'observation des baleines dans le passé. Une étudiante de 20 ans avait participé à une croisière de transporteur de passager avec sa mère. Une autre étudiante de 24 ans avait effectué une sortie en mer en louant un bateau avec son club de photographie. Les 18 autres répondants ont déclaré n'avoir jamais effectué une sortie en mer pour observer les cétacés.

Rapport avec la nature : mer et montagne

Lorsque nous avons demandé aux répondants comment ils passaient leur temps dans la nature (à la mer ou dans la montagne), la moitié d'entre eux (neuf personnes) ont dit qu'ils allaient souvent à la mer, plusieurs fois par mois notamment en été austral. La plupart des personnes y vont en famille, en couple ou entre amis. Ils profitent préférentiellement des plages protégées par la barrière de corail, les lagons, ou par des filets comme la plage de Boucan Canot. Quelques répondants pratiquent la pêche au gros en partant au large ou la pêche à la canne sur la côte. L'autre moitié des personnes (neuf) interrogées vont à la mer occasionnellement, seulement quelquefois par an. Maintenant, nous allons regarder certaines réponses qui caractérisent différentes pratiques habituelles ou exceptionnelles.

Une mère de deux enfants, âgée de 31 ans, habite à Bras-Panon. Elle va à la plage de La Salines-Bains avec ses enfants deux ou trois fois par mois en été. *« Ça fait de la route mais on y va et après on reste toute la journée. (...) Je veux que les enfants puissent profiter, même nous ! »* Pour elle, le temps qu'ils passent à la plage est un moment familial mais surtout pour ses enfants. Étant donné que la plage est sécurisée avec la barrière de corail, elle ne s'inquiète pas des attaques de requins. Elle préfère la plage aux bassins pour les activités diverses. En revanche, pour ses loisirs à elle et afin de trouver la tranquillité, elle pratique aussi la marche en forêt avec son mari (Femme, 31 ans, sans emploi).

Une étudiante en biologie marine aime aller voir les poissons quand elle est à la plage. Depuis qu'elle est petite, elle passe son temps à la plage pour observer la vie en mer. Elle raconte comment chaque membre de sa famille a sa propre manière d'apprécier le temps passé au bord de la mer, sauf son père. Sa mère est métropolitaine, elle aime la plage et le soleil. Son père est réunionnais et il n'apprécie pas la plage contrairement à sa femme et ses enfants. Sa sœur et son frère passent leurs moments libres à la plage entre amis. *« Ma mère est métropolitaine. Elle est venue à La Réunion car elle déteste le froid. (...) Elle est très très plage. (...) Pour les sorties en famille, on allait à la plage, surtout que la maison était à Saint-Gilles, du coup c'était juste en face. Oui, mon père venait, il restait sur la plage et il nous regardait où il avait pied. Mais sinon il ne rentre pas dans l'eau hein. Moi j'adore aller dans l'eau, j'adore aller voir les poissons dans le lagon. (...) Mais ma mère quand elle va à la plage, elle bronze toute la journée.*

Mon père, déjà il faut le motiver pour aller à la plage. (...) Ma sœur par contre quand elle va à la plage, ce n'est pas pour aller dans l'eau, elle va à la plage pour voir les copines. (...) Mon frère il va à la plage l'après-midi ou le soir pour aller voir les copains, pour aller faire le feu, le camp sur la plage » (Femme, 24 ans, étudiante).

Une autre étudiante allait à la plage pour faire des pique-niques avec sa famille qui habite au nord de l'île jusqu'il y a quelques années. Elle habite dans les hauts de Saint-Louis avec sa mère. En général, elle va à la plage avec ses amis en sortant d'une randonnée pour regarder le coucher de soleil. *« Des fois, on se trempe les pieds dans l'eau. Il y en a qui restent sur la plage, mais moi, j'aime bien, même si je suis toute habillée, je cours dans l'eau, je trouve que ça fait du bien. (...) Vers 17h, s'asseoir comme ça, tu vois le soleil qui couche. Tu profites bien. Ça fait du bien. »* Pour elle, le temps qu'ils passent entre amis dans la montagne ou à la mer est comme des petites vacances. Pour les mêmes raisons, elle va au cinéma ou organise des soirées avec des amis. *« Ce sont des sorties comme ça, pour passer du temps entre amis, pour s'occuper, pour faire des choses, des activités qui sortent de la norme parfois c'est le cinéma mais voilà. Pour s'occuper, pour faire quelque chose. »*

Pour un homme, coiffeur, de 43 ans, la pêche en mer est sa passion. Il préfère partir au large en bateau que faire un pique-nique à la plage. Il habite à Salazie et il part en mer le weekend. Il a passé son permis bateau hauturier pour son amour de l'océan. *« La mer c'est mystérieux, c'est un autre monde, on voyage dans un autre monde. On se sent vulnérable aussi, on se soumet un peu, on se soumet un peu à ses caprices, on se soumet un peu à sa force. Cette incertitude de rentrer peut-être qui fait du bien. Ça nous arrive de partir le soir et on ne voit rien mais on sent, on sait qu'en dessous il y a 500 mètres de profondeur même parfois plus. Et ce qui est... en fait l'inconnu... qu'est-ce qui se passe en dessous, ça c'est..., ça fait du bien. »* Pour des raisons de sécurité, il ne pratique pas la pêche sous-marine (Homme, 43 ans, coiffeur).

Une femme de 33 ans, habitant à Cilaos, descend à la mer à la recherche d'une certaine activité humaine. Pour elle, la montagne est plus calme, mais elle est parfois fatiguée de ce calme. Elle va alors à la plage et observe les personnes qui courent, qui font du surf, qui pêchent. Elle a vécu treize ans en métropole à Toulouse et elle est retournée à La Réunion il y a un an et demi. Le trajet pour descendre à la plage de son village n'est pas long pour elle, comparé aux trajets

qu'elle avait effectués en métropole. Avant habiter dans l'Hexagone, elle n'est jamais allée à la plage étant donné qu'elle passait le dimanche en famille à la maison. Depuis son retour sur son île natale, elle ressent le besoin d'aller à la mer pour se changer les idées et prendre l'air de la mer. Elle se met au soleil, se baigne, regarde les poissons, s'allonge sur sa serviette, c'est son activité à elle (Femme, 33 ans, sans emploi).

Pour les personnes qui ne vont à la mer qu'occasionnellement, trois d'entre elles ont répondu qu'elles allaient souvent à la mer auparavant quand elles avaient davantage de temps libre et/ou quand elles étaient plus jeunes. Elles ont répondu qu'elles passaient des moments avec leurs proches à la plage ou elles pratiquaient la pêche. Les six autres personnes ont décrit leur fréquentation de la mer comme un événement qui restait exceptionnel. Néanmoins, cela ne signifie pas qu'elles n'apprécient pas la mer ou qu'elles ont une phobie envers la mer. Elles profitent du moment présent au bord de l'eau en regardant le coucher de soleil d'un côté et le Piton des Neiges de l'autre côté, en s'asseyant devant une immense étendue bleue pendant un pique-nique le dimanche, en se promenant pour « s'oxygéner » à côté des plages où la baignade est interdite.

Un père de 45 ans vit à Salazie. Il est né à Hell-Bourg et a vécu en métropole aussi. Depuis son retour à La Réunion en 1998, il allait souvent à la plage (Boucan-Canot, Roches-Noires, Étang-Salé, Saint-Gilles) en famille. Il se baignait, profitait du soleil et découvrait le fond marin en PMT. Mais depuis trois ou quatre ans, il y va moins et cette année, il n'est jamais allé à la plage. « *Avec le travail et après au bout d'un moment, c'est bon, on est fatigué de la plage (...) On se prend des coups de soleil. Après on supporte mal la chaleur.* » En ce moment, le dimanche après-midi est son seul moment de repos. Il fait souvent un repas familial dans un restaurant et apprécie de passer du temps dans les Hauts. « *C'est quand même je pense bien plus beau que la mer le paysage de la montagne voilà. On n'a pas la mer comme Maurice, on a des mers pas très grandes, pas aussi belles que Maurice, mais jolies quand-même* » (Homme, 45 ans, responsable de magasin).

Un monsieur de 50 ans, qui tient son snack à Bras-Panon, dit que sa passion est la mer. « *J'avais ma passion, c'est la mer. J'ai mon père qui était pêcheur professionnel en canot, à la rivière et à la mer.* » Lui aussi, il pêche sur Sainte-Marie, Saint-Benoît, et au Port depuis douze ou treize

ans. Il a appris à nager à la rivière avec ses amis. « *Il faut aller à la rivière avant, après la mer. La mer c'est plus dangereux que la rivière hein.* » Même s'il pense que la mer est plus dangereuse que la rivière, il n'a pas peur de se baigner à la plage où il n'y a ni barrière de corail, ni filet. Il préfère se baigner à la plage plutôt qu'en rivière. « *La mer c'est mieux. Je préfère la mer. Je ne sais pas pourquoi, à la mer, tu peux voir des trucs hein, si tu plonges, tu peux voir de beaux trucs au fond, les poissons...* ». Depuis l'ouverture de son propre snack, quatre mois avant l'interview, il n'a plus le temps d'aller pratiquer sa passion. Quand il avait davantage de temps, il partait à la mer et dans les Hauts (Cilaos et Mafate) pour faire de la marche avec ses amis (Homme, 50 ans, propriétaire d'un snack).

À travers les réponses de ces personnes, nous pouvons comprendre qu'elles avaient l'habitude de passer leur moment de loisirs dans la nature soit en montagne, soit à la mer avec leurs proches. Dans leurs témoignages, leurs activités n'étaient pas seulement un pique-nique en famille mais aussi la marche, la nage et la pêche. Elles nous répondent ne pas avoir suffisamment de temps pour le moment, pour se consacrer à des loisirs. Dans notre enquête, les trois personnes qui ont relaté ce qui précède étaient des hommes et elles avaient entre 38 ans et 50 ans. Il est possible qu'elles vivent simplement un changement d'environnement, comme un nouveau travail ou un nouveau poste, et qu'elles envisagent la reprise d'une pratique de loisirs plus tard. Autre explication, les activités dans la nature avec leurs amis sont des anciennes habitudes de jeunesse qu'elles ont modifiées en adoptant des divertissements dans des lieux plus proches de leur lieu de résidence.

Dans une dernière catégorie, nous retrouvons des répondants qui n'ont pas l'habitude d'aller à la mer. Ces six personnes sont un homme et cinq femmes de 24 ans à 73 ans (une personne d'une vingtaine d'années, une personne d'une trentaine d'années, deux personnes d'une cinquantaine d'années et deux personnes de plus de soixante ans). Hormis une femme de 24 ans, elles ont répondu ne pas avoir appris la natation à l'école. Dans leur enfance, elles disent ne pas avoir eu ni le temps ni l'habitude de passer un dimanche ou des vacances au bord de l'eau. De plus, certaines d'entre elles ont raconté avoir vécu un incident au contact de l'eau, soit à la rivière, soit à la mer, et de garder une attitude prudente vis-à-vis de l'eau jusqu'aujourd'hui.

Une femme de 56 ans va à la plage de l'ouest avec ses petits-enfants mais c'est rare. Elle explique la raison pour laquelle elle ne va pas à la mer régulièrement. « *Bah déjà je ne sais pas nager donc je ne vais pas me risquer d'aller loin. Je reste toujours au bord comme ça. Après il m'est arrivée de sortir en bateau hein. (...) On en a fait un peu avec le Grand Bleu avec mes petits-enfants aussi. Mais je n'y vais pas trop souvent parce qu'il y a le mal de mer. En fait, nous on habitait dans un village où il n'y avait pas de piscine, où il n'y avait pas de... Il y avait bien la mer mais on était dans un milieu où les filles ne sortaient pas beaucoup, les enfants ne sortaient pas beaucoup. Donc mon père ne nous emmenait pas à la mer forcément, donc il n'y avait pas de bassin non plus dans la ravine à côté et tout. Donc moi je n'ai pas appris à nager. Je suis allée bien à la piscine¹⁶ quand j'étais au lycée et tout mais j'ai commencé à me débrouiller dans l'eau mais sans plus.* » Elle dit que ses parents ne parlaient pas beaucoup de la mer. Étant donné qu'ils n'y allaient pas, on n'abordait pas à ce sujet dans la famille. Mais elle sait que son père allait à la mer pour sa passion de la pêche. Sa mère ne savait pas nager mais elle ne sait pas si c'est le cas pour son père. « *Je ne sais pas mais il allait tout le temps à la pêche, ça c'est sûr. Il n'allait pas sur les canots, il n'allait pas sur les bateaux mais avec la canne à pêche, c'était sa passion. Il nous ramenait des poissons, langoustes, tout ça ! On n'était pas riche donc ça a été notre plat qui sortait de l'ordinaire.* » Même si elle ne va pas souvent sur les plages de l'ouest ou du sud, elle aime faire de la marche au bord de la mer pour s'oxygéner (Femme, employée, 56 ans).

Une autre femme de 54 ans est née et a grandi à Sainte-Suzanne, dans un quartier entre les deux rivières (Saint-Jean et Sainte-Suzanne). Puis, après son mariage, elles et son mari se sont installés à Saint-André. Pendant son enfance, elle se rappelle que son père allait à la pêche, surtout à la mer. Il ramenait des bichiques et des sardines, selon les saisons. Elle est allée ramasser des coquilles à la rivière. Mais la mer n'était pas un endroit où elle allait en famille pour s'amuser. « *La mer... (...) on était entouré de mer mais se baigner dedans non, c'était juste pour aller à la pêche, c'est tout. Autrement pour faire du surf comme maintenant, non non on n'a jamais connu ça nous, pourtant on était au bord de mer. C'était que la pêche.* »

¹⁶ À la fin des années 1960, l'île de La Réunion ne comptait que quatre piscines (Schirrer, 2014).

Quand elle était petite, elle est tombée dans la rivière par accident. Depuis lors, elle a peur de l'eau et elle n'est pas à l'aise de rester sur la plage ou au bord d'une rivière et de faire un pique-nique avec ses enfants. *« J'ai failli me noyer quand j'étais petite donc ma phobie c'est l'eau. C'était le soir, on était invité, un festin, on est rentré chez nous à la Marine. Il fallait traverser un pont, tu sais, les anciens ponts mais les planches elles n'étaient pas à côté, il y avait des trous, des espaces. Il y avait des pêcheurs en bas heureusement. Mon père il me portait sur ses épaules pour traverser le pont, et ma sœur aînée à moi qui était derrière, on lui a dit d'attendre. Papa me fait passer le pont et puis il viendra la chercher, elle a suivi Papa. Quand elle a suivi Papa, elle est tombée dans l'eau, elle avait les pieds dans l'eau, elle est tombée. Mais elle est tombée sur le bord elle, moi j'étais déjà au milieu. Quant à Papa, il a vu ma sœur qui est tombée. Il va me déposer pour aller la chercher, il m'a déposée dans le trou en fait. Mon papa il est allé sauver ma sœur. Heureusement qu'il y avait un pêcheur qui était en-dessous, qui a pu me récupérer. Donc il m'a glissée hors de l'eau, c'est le pêcheur qui m'a sortie de l'eau. J'avais 5, 6 ans. (...) Je respecte l'eau, elle me respecte, je n'ai rien contre hein ! »*

Sa phobie ne veut pas dire qu'elle n'aime pas la mer. Elle apprécie le paysage composé de la mer, la montagne, le soleil, la lune, quand elle prend la route. Mais elle n'a pas besoin d'aller au bord de la mer pour prendre plaisir. *« J'aime bien ici mon quartier parce que, à chaque fois je passe, j'arrive sur la route le matin, je regarde l'horizon, je vois tout de suite dans la journée s'il va faire beau ou pas par rapport... Et surtout moi ce que j'aime c'est le lever du soleil, magnifique, ça, il faut voir, c'est formidable. C'est beau le coucher du soleil mais le lever, il est encore... il est beau aussi hein. On n'a pas la chance d'avoir le coucher mais on a le lever du soleil. (...) Et quand il y a la pleine lune là, le reflet de la lune sur la mer là, c'est magnifique. »* (Femme, 54 ans, aide à domicile).

Un homme de 37 ans qui habite au Brulé va rarement à la mer. Quand il y va, il fait un pique-nique mais il n'entre pas dans la mer trop loin étant donné qu'il ne sait pas nager, il n'a donc pas forcément envie de se baigner en mer. Quand il était enfant, il n'y avait pas de piscine à l'école et il n'a pas appris la natation. Par contre, il aime aller à la rivière. Si possible, il va à la rivière le weekend avec ses amis, à Cascade Maniquet, Bassin Bleu, Salazie, Hell-Bourg. Il se sent plus à l'aise à la rivière qu'à la plage. *« La rivière nous ressemble plus, quoi, parce que nou lé dans les Hauts. On part à la plage mais ce n'est pas vraiment notre système tu vois. On*

part à la rivière, on prépare notre manger sur place, tout ça, tu vois. La rivière est un peu plus familiale, tu t'installes là, il y a notre groupe là, un autre groupe là, mais on discute. Tandis que la mer c'est plus perso, chacun son truc. À la mer, ça arrive de discuter avec d'autres gens mais ce n'est pas pareil, une autre ambiance ». En même temps, pour lui, la nature dans les Hauts telle que les rivières, les bassins et les sentiers suscitent plus sa curiosité que la mer. « *Il y a beaucoup de choses à voir que la mer à La Réunion. Moi-même j'ai 37 ans, j'habite là, je n'ai pas encore découvert toute La Réunion en fait. Même pas... peut-être un peu la moitié mais il y a encore beaucoup de choses quoi. Mais la mer tout le temps elle est là, tandis que la nature il y a beaucoup de choses qui disparaissent, les oiseaux, les arbres... Tu vois, je préfère vers là tu vois, et puis c'est une connaissance aussi. La mer est toujours la mer mais tu n'apprends rien, tandis qu'à la rivière et à la forêt, tu as toujours un petit truc bizarre, c'est quoi ça ? donc tu travailles le cerveau, tu poses des questions » (Homme, 37 ans, paysagiste).*

Une femme de 24 ans est née et habite au Brûlé. Elle aime son village et y reste généralement le weekend. Une ou deux fois dans l'année, elle va dans l'ouest avec ses amis, soit à la plage soit en discothèque. À la plage, elle pratique le bronzage ou la baignade. Elle n'a pas peur de se mettre à l'eau. « *Non, du tout, non, non, je n'ai pas peur de me baigner à la plage. Après moi je ne me baigne pas au loin, je me baigne juste sur le bord donc ça ne dérange pas. »* Après elle se qualifie comme quelqu'un de casanière et l'environnement du Brûlé lui plaît bien. Ainsi elle ne ressent pas l'envie d'aller voir les rivières ou les cascades non plus étant donné qu'elle a déjà fait des randonnées telles que Mafate. « *La plupart du temps, moi je reste dans le Brûlé, le climat est très bien, je ne sors pas de chez moi. Même en été, c'est agréable de rester donc je reste dans mon quartier. Je n'ai pas besoin de faire des activités dans la nature vu que moi je suis déjà dans la nature. Pour moi, je respire déjà l'air frais là, pas besoin d'aller plus loin. Très peu de voitures... donc je reste dans mon quartier, mon quartier je l'aime, je reste là »* (Femme, 24 ans, fonctionnaire).

Une femme de 60 ans est née et a grandi à Saint-Denis. Elle ne va pas souvent à la plage. Cela lui arrive d'y aller quand elle a des amis extérieurs à l'île qui viennent lui rendre visite mais elle peut très bien vivre sans aller à la mer. Quand elle était enfant, elle habitait près de la rue Monthyon, d'où la mer n'était pas loin, on pouvait y accéder en dix minutes de marche. Mais elle n'avait pas pour autant l'idée d'y aller avec ses camarades de classe. On lui disait alors que

la mer est dangereuse et méchante. Sinon, on n'en parlait pas parce qu'il y avait d'autres sujets prioritaires que la mer. Mais en même temps, sa mère avait perdu son premier mari dans un accident en mer. Ainsi, cet incident a marqué profondément sa mère. *« On avait d'autres priorités que la mer quand j'étais enfant. D'ailleurs la mer, à Saint-Denis, on te disait qu'elle était très méchante, etc., qu'il ne fallait pas y aller, etc. Donc ce n'était pas notre priorité parce que... on n'en parlait pas, de la mer. Mais je pense à ton sujet, je pense aussi que ma mère comme elle était de Saint-Pierre et comme elle avait perdu son premier mari en mer, elle avait peur de la mer, donc ce n'était pas elle qui nous emmenait à la mer. Et surtout on n'avait pas retrouvé son premier mari, ça a été toujours une partie de la vie de ma mère inguérissable. »*

Pour sa mère, la mer était un danger qui peut s'agiter tout d'un coup comme si elle était quelque chose de vivante. *« Ma mère dit, 'La mer était calme et le fait que je sois là, tout d'un coup la mer monte, devient très agitée'. Donc elle n'allait plus à la mer. »*

Dans les années 1970, elle a pris quelques fois le train de la gare de Saint-Denis. Mais elle n'a jamais eu d'idée de descendre à la plage de Saint-Denis en attendant le train. Pour aller dans l'ouest à partir de Saint-Denis, il fallait passer par le chemin de la Montagne ou par la route du littoral qui a été construite entre 1956 et 1963. Dans les deux cas, le trajet était dangereux avec des accidents et en plus toutes les familles n'avaient pas de voiture. Donc, les habitants de Saint-Denis allaient peu à la plage dans l'ouest.

Sa famille ne faisait pas beaucoup de sorties mais parfois cela leur arrivait d'aller à la rivière pour faire un pique-nique. *« Mais quand il y avait la possibilité d'aller manger à la rivière, les gens marchaient à pied. On allait pique-niquer à la Vierge noire pendant les vacances, on marchait à pied et on revenait à pied. »* À l'époque, des mères allaient à la rivière pour laver et sécher le linge. Les enfants venaient avec elles et jouaient à la rivière. Mais sa mère lavait le linge à la maison dans la cour où il y avait l'eau et une grosse roche donc c'était rare d'aller à la rivière avec sa mère. Par contre, elle est allée à la rivière avec son frère qui y lavait sa voiture et sa grande sœur l'emmenait à la plage de l'Hermitage à Saint-Gilles quand elle a eu sa voiture dans les années 1970. En 1972, quand elle était en classe de troisième, elle est allée en Métropole avec sa mère, son frère et sa sœur, où elle a appris à nager. Une famille d'amis l'emmenait en vacances en Bretagne mais la mer et la plage ne sont pas pour autant devenues une passion (Femme, 60 ans, fonctionnaire).

Une dame cilaosienne a 73 ans. Elle est née à Cilaos et a vécu à l'Étang-Salé, Saint-Denis et à Cilaos. Ses parents ne parlaient pas de la mer et ils ne lui ont pas dit que la mer était dangereuse. Elle a cependant été toujours prudente envers la mer étant donné qu'elle ne sait pas nager. Son enfance à Cilaos n'était pas facile à vivre pour elle. Il fallait aller à l'école à pied, elle n'avait pas de cahier ni de stylo, elle écoutait juste les cours. Après le décès de son père, la vie est devenue encore plus difficile et sa mère l'a envoyé travailler chez quelqu'un à l'Étang-Salé.

Dans son travail, sa patronne ne l'autorisait pas à sortir librement. Une rare fois, elle est allée à la plage avec une amie. « *Quand mi lé partie une fois, mi connaissais pas nager déjà, n'avais une copine avec moi, elle travaillait là aussi où mi travaillait, li dit à moi, 'Allons, allons baigner'. Mi dis à li, 'Allons, mais si la mer est agitée mi entre pas dans l'eau'. Mais comme elle entre dans l'eau, tu regardes bien à elle, mi croyais, mi suivais à elle. Mais elle a pris son chemin là, elle est partie, partie, partie même... Mais moi tant que mes pieds touchaient le sable dans l'eau, lé bon mais mi partais pas loin moi. Déjà n'avais peur de l'eau, la mer était méchante.* » À ce moment-là, elle était assise sur le sable en regardant sa copine qui était dans l'eau et soudainement la vague est arrivée et a dépassé sa tête. Elle a été prise dans la vague et elle a dû se débattre contre le rouleau pour sortir de l'eau.

Quand elle a eu ses enfants, ils ont participé à une association pour faire différentes sorties et ils sont allés à la mer aussi. Jusqu'aujourd'hui, elle garde sa peur et sa prudence envers la mer et l'eau. « *S'il faudrait traverser une rivière aussi, mi gagnerais pas. Quand l'eau est bouillant, quand il y a des blancs, beaucoup de zécume blanc là, ça mi arrive pas à supporter. Traverser, marcher, il faut que mi vois l'eau lé bas, et là ma va traverser mais avec beaucoup de prudence quand-même. Je ne sais pas pourquoi ça me fait peur parce qu'il est bouillant et mi vois plus le fond.* » En même temps, elle garde un bon souvenir des moments qu'elle a passés au bord de la mer. « *Mi aime la mer mais mi pas trop fan de la mer. Mi aime la mer quand mi fais des sorties justement. (...) Une fois, mon maillot de bain était vert et mi étais allongée dans l'eau. Né na deux femmes arrivées, mi dis 'Bonjour', la dit, 'Ah, ma te pris une grosse tortue verte' (Rire). (...) Mi aime mettre tête sous l'eau sans respirer mi gagne pas moi, parce que l'eau i rentre dans le nez, dans mes oreilles, pour respirer, respire comment ? Mi gagne pas pour*

retenir mon respiration mi gagne pas, mais c'était des bons moments » (Femme, 73 ans, retraitée).

Dans cette catégorie de répondants, ils ont tous répondu ne pas avoir l'habitude d'aller à la mer ou ne pas avoir une appétence particulière pour le faire. En revanche, nous avons vu la différence des explications selon les générations. Les personnes les plus âgées ont répondu ne pas avoir appris la natation à l'école. En outre, elles n'avaient pas d'opportunités pour aller à la mer à l'époque de leur enfance par manque de temps libre, manque d'argent et manque de transport.

Pour quatre répondants âgés de plus de 50 ans, la mer n'était pas un centre d'intérêt au sein de leur famille quand ils étaient enfants. Elle était souvent un lieu de pêche pour les hommes, c'est-à-dire pour leur père. Ces derniers ramenaient des poissons et des fruits de mer pour nourrir leur famille. Les mères emmenaient leurs enfants à la rivière lorsqu'elles y lavaient le linge. La mer et la rivière pouvaient donc être présentes dans la vie quotidienne de cette époque mais elles n'occupaient pas une place de loisir pour tous comme c'est le cas aujourd'hui.

Les répondants ont mentionné qu'il fallait avoir du temps, de l'argent et un moyen de transport pour accéder à la plage de l'ouest à l'époque. En outre, l'idée de descendre à la plage au nord ou à l'est ne venait pas à l'esprit même si certains d'entre eux habitaient sur la côte. Cela leur arrivait parfois d'aller marcher au bord de la mer pour se détendre ou passer du temps avec la famille ou des amis. Néanmoins, certains d'entre eux ont accentué leur respect envers la mer. Ils considèrent que l'on n'a pas besoin d'entrer dans la mer pour la respecter. Au contraire, en prenant de la distance, ils peuvent ne pas déranger l'environnement marin.

« Moi j'ai beaucoup de respect, j'aime bien, j'aime les baleines, le chant de baleines. Enfin, moi je vois ça à la télé hein, je regardais beaucoup de Cousteau tout ça avant. Ah j'adorais parce que... découvrir leur habitat comme ça à la télé, mais après, aller moi-même, non. (...) Pourquoi aller regarder les baleines encore, je ne sais pas, on ne veut pas les emmerder quoi, ils font leur vie, ils tracent la route. Moi je suis pour et contre l'observation des baleines, comment dire... (...) Bon, c'est vrai qu'il faut les étudier tout ça, je ne suis pas contre. Mais le tourisme de masse, non. Après une fois, il commence à y avoir trop de tourisme, ils vont abimer,

ils vont aller faire n'importe quoi avec les animaux, les requins, les baleines tout ça. Il vaut mieux les laisser où ils sont. Il faut étudier hein, je ne suis pas contre hein, après le tourisme même de masse, non. Tellement d'animaux ils sont en voie de disparition » (Femme, 54 ans, aide à domicile).

Certains des répondants réunionnais qui ne pratiquent pas le whale watching nous ont expliqué que les baleines vivaient dans la mer, elles avaient la mer, les humains vivaient sur terre, nous avons la terre. Ils respectent et s'intéressent aux espèces vivantes sous l'eau mais ils s'expriment comme s'il y avait une frontière entre la terre et la mer que l'on ne doit pas franchir imprudemment. On peut se demander si cette notion de frontière est si forte que ces Réunionnais ne ressentent pas l'envie d'aller voir les baleines en mer, ou bien s'ils ne sont simplement pas du tout intéressés par cette excursion.

Un deuxième profil est celui d'un homme de plus de trente ans. Ça lui arrive de partir à la plage mais il se sent plus à l'aise dans la montagne ou à la rivière. Même s'il dit ne pas savoir nager, il a mentionné surtout une barrière psychologique par rapport à la différence d'ambiance, ambiance plus conviviale à la rivière qu'à la plage, plutôt qu'une barrière physique liée à l'eau ou aux vagues.

Un troisième profil est représenté par une femme de plus de vingt ans, qui habite dans les Hauts, qui va à la mer une ou deux fois par an avec ses amis. Elle se sent bien dans son village dans les Hauts et ne ressent pas l'envie de faire des sorties éloignées chaque weekend. Elle n'a pas pour autant mentionné de peur vis-à-vis de l'eau ni un incident particulier ni une gêne quelconque au bord de l'eau.

Pour les deuxième et troisième profils, à défaut de répondants, les différences seraient issues de caractères de chaque personne plutôt que d'une différence générationnelle. Toutefois, il semblait important de noter des éléments de prédisposition différents selon les générations parmi lesquels les cours de natation et l'apprentissage de la nage, le temps disponible, l'accessibilité à la zone balnéaire et aux activités nautiques, qui pourraient conditionner l'attrait pour les espaces et les activités nautiques.

Les baleines et l'observation des cétacés

Ensuite, nous avons interrogé la perception sur les baleines et ce tourisme auprès des personnes que nous avons recrutées et qui n'avaient pas pratiqué le whale watching. La plupart d'entre elles ont cependant déjà vu des baleines à La Réunion depuis la terre ou en mer sur un bateau mais pour ce dernier cas, l'objet principal n'était pas de voir des cétacés. Parmi les répondants, quatre personnes n'avaient jamais vu de baleine même de loin.

Concernant le tourisme baleinier à La Réunion, quinze personnes savaient qu'il y a des activités touristiques dédiées pour l'observation des baleines. Lorsque nous leur avons demandé s'ils étaient intéressés pour effectuer l'observation des baleines sur un bateau, quatre personnes ont répondu clairement qu'elles étaient intéressées. Six personnes nous ont donné un commentaire positif tel que « *ça doit être joli à regarder* » mais avec quelques réticences « *peut-être un jour* » ou « *c'est intéressant mais je ne peux pas actuellement avec mon travail* ». Pour les autres personnes, le whale watching ne constitue pas une activité attractive à leurs yeux.

Un pêcheur de 45 ans a déjà vu des baleines depuis son bateau de pêche. En 2011, il a même assisté par hasard à la naissance d'un baleineau dont il se souvient précisément. Autrement quand il part en mer, il n'attend pas spécialement de voir des cétacés. « *Quand je sors en mer, je ne peux pas perdre mon temps pour voir les baleines. Moi je ne veux pas aller les déranger, ils sont dans leur espace, moi je les laisse vivre, moi je fais ma pêche tranquille.* » Néanmoins, le tourisme de baleines est quand-même intéressant pour lui et pour ses enfants si on fait suffisamment attention aux animaux et à l'environnement. « *C'est bien, mais il faut faire gaffe à la pollution. Il y a plein de bateaux, il faut qu'ils respectent, il y a la distance de sécurité à respecter* » (Homme, 45 ans, pêcheur).

Une mère de 31 ans est potentiellement intéressée de participer à une sortie d'observation des cétacés avec ses filles. « *Pour qu'elles voient à quoi ça ressemble une baleine au lieu de voir que dans les photos, ou bien dans la télé, au moins elles peuvent voir une fois* » (Femme, 31 ans, sans emploi).

Une autre femme aimerait essayer une fois dans sa vie, même si elle peut avoir le mal de mer, parce que « *c'est un beau spécimen de la nature !* » (Femme, 56 ans, employée). Pour deux autres personnes, l'observation des baleines en mer serait un spectacle qui sort de l'ordinaire et une expérience à raconter à son entourage (Homme, 52 ans, curé) (Homme, 40 ans, sans emploi). En dernier, une femme qui ne connaissait pas l'existence de ce tourisme sur l'île est intéressée. « *Ah oui, j'aimerais, tout ce qui est dauphins, baleines tout ça, j'aimerais bien* ». Elle pense le proposer à ses proches étant donné que dans son cercle d'amis ou sa famille, personne ne l'a jamais fait (Femme, 33 ans, sans emploi).

Pour ceux qui ne se sont pas intéressés par le whale watching, leurs raisons sont variées. Certains qui avaient déjà vu des baleines par hasard sur la route ou en bateau, souvent pendant la pêche, pensent que la rencontre avec elles devient quelque chose de banal après les avoir vues plusieurs fois. « *À partir du moment où on a vu une fois, tu n'as pas forcément envie d'aller voir tout le temps* » (Homme, 24 ans, cuisinier). « *La sortie baleine c'est intéressant, on va dire pour quelqu'un qui ne voit pas ça souvent. Pour ceux qui en voient souvent, ça c'est plus pour les touristes, juste histoire d'en voir une fois parce que de toutes façons les baleines si on la voit, on sait à quoi ça ressemble. Si on la voit tous les jours, après c'est banal* » (Homme, 45 ans, responsable de magasin).

L'observation des baleines est intéressante pour les touristes et pour les jeunes. Néanmoins, ces derniers ne sont pas impatients comme les participants au whale watching. On en a déjà vu ou on peut en voir pendant la pêche ou de la plage. Pourquoi se presse-t-on et part-on en mer pour les voir ? En plus, ce sera payant ! « *Parce que moi, j'ai la chance, en fait, de pouvoir prendre le bateau et de partir. Je pars quand je veux donc je ne vois pas d'intérêt de payer l'activité baleine quoi. Après, moi, je trouve que c'est assez intéressant s'il y a un respect de la nature, un respect de la distance de la baleine pour ne pas embêter le comportement, pour des petits etc., c'est intéressant aussi de montrer aux jeunes.* » (Homme, 43 ans, coiffeur).

« *Ce sont souvent les touristes qui vont voir les baleines. Nous on les voit, on est contents mais on ne va pas spécialement payer pour voir ça en fait.* » (Homme, 39 ans, chauffeur de camion).

« On n'a pas besoin d'aller à Saint-Gilles pour voir les baleines aussi. Des fois, je me rappelle hein, quand mes enfants étaient petits et j'allais les chercher, en sortant de l'école là, souvent on voyait des baleines quand c'était la saison, la période des baleines, on s'arrêtait, on regardait des baleines » (Femme, 54 ans, aide à domicile).

Pour quelques personnes, les éléments contingents au whale watching tels que la mer, la station balnéaire, les activités nautiques ne sont pas forcément attirantes à leurs yeux.

« Si je les vois, je suis contente, mais sinon ça ne m'attire pas plus que ça. (...) La mer ne m'attire pas, on laisse les animaux de la mer dans la mer. Sur la terre ça me va » (Femme, 24 ans, fonctionnaire).

« Ce n'est pas dans notre... on ne nous a pas habitués non plus à ça. C'est-à-dire qu'on était tellement pauvre, qu'on se contentait de ce qu'on avait quoi en fait. Donc on n'a pas spécialement... on n'allait pas à Saint-Gilles, je ne connaissais pas Saint-Gilles, ça existait mais on n'allait pas à Saint-Gilles, on avait la mer là, pourquoi on va à Saint-Gilles » (Femme, 54 ans, aide à domicile).

« L'observation des baleines, ça ne me touche pas trop. Après, les gens, chacun son truc. C'est intéressant pour La Réunion, mais après ce n'est pas mon truc tu vois, parce que la mer ce n'est pas mon domaine » (Homme, 37 ans, paysagiste).

Quant au tarif de cette excursion, quatre personnes ont considéré qu'il était accessible, sept personnes ont considéré que c'était cher, les autres personnes ne l'ont pas mentionné. Plusieurs personnes ont répondu que cette activité est accessible si l'on a vraiment envie d'y participer. Néanmoins, cette sortie, qui propose un moment à partager, est considérée comme relativement chère pour les familles nombreuses. Quelques répondants, respectant cependant ce tourisme, ont expliqué qu'ils ne souhaitaient pas payer pour cette activité étant donné que la présence des baleines est naturelle.

Conclusion du chapitre 4

Pour résumer ces résultats, mentionnons que l'observation des baleines à La Réunion est une activité qui attire les répondants réunionnais d'une vingtaine et d'une trentaine d'années plutôt que les générations plus âgées. Ces personnes peuvent utiliser leur temps et leur moyens économiques pour le loisir, utiliser différents types de transports pour accéder à l'ouest et être plus rassurées en mer en ayant appris la natation à l'école contrairement aux générations des époques précédentes.

Ainsi, la croissance globale de la société réunionnaise depuis la départementalisation a soutenu indirectement la croissance du whale watching sur l'île à travers l'amélioration du niveau de vie, le développement des transports individuels mais aussi l'apprentissage de la natation. Cependant, il serait réducteur et trop simplificateur de décréter que tous les jeunes Réunionnais seraient de futurs whale watchers et que les Réunionnais qui ont plus de 40 ans ne s'y intéresseraient pas.

Un autre élément qui motive la participation à l'observation des cétacés est une envie de découvrir l'île et de se découvrir soi-même. Lorsque nous avons demandé aux répondants leur motivation pour l'observation des baleines, pour ceux qui l'ont effectuée ou qui souhaitent le réaliser bien sûr, de nombreux parents souhaitaient simplement montrer les grands cétacés à leurs enfants. Une autre réponse fréquente était d'avoir une expérience exceptionnelle de voir les grands mammifères marins dans leur milieu naturel.

Cette dernière motivation n'est pas forcément significative d'une passion pour les cétacés. Ce sont plutôt des amateurs d'expériences fortes qu'elles soient soit terrestres, marines ou aériennes et d'ailleurs les participants ont des niveaux hétérogènes de connaissances sur les animaux. Plusieurs répondants ont ainsi dit qu'ils souhaitaient découvrir de nouvelles sensations en observant les grands cétacés, mais aussi également grâce aux possibilités uniques que l'île possède de manière plus générale.

Cette motivation serait valable notamment pour les touristes et les Réunionnais qui vivent en dehors de l'île. Ces derniers qui ont connu un point de vue de l'intérieur et de l'extérieur de l'île, ont envie de redécouvrir de manière approfondie leur île natale.

Dans le prochain chapitre, dans une optique comparative, nous allons étudier la pratique de l'observation des baleines à l'île Sainte-Marie de Madagascar. Sur cette petite île située au nord-ouest de l'île principale, le secteur de l'observation des baleines est structuré sur la collaboration intime entre les hôtels et une association locale pour l'étude des cétacés. De plus, le Festival des Baleines, organisé annuellement en début de la saison des baleines à bosse, est médiatisé dans le pays en attirant non seulement les visiteurs nationaux mais aussi internationaux. Nous tenterons de mieux comprendre l'établissement et la croissance du secteur ainsi que les attentes des participants sur cette île voisine de La Réunion.

Chapitre 5. Le whale watching sur l'île Sainte-Marie de Madagascar

5.1. Le Safari Baleine, un produit touristique élaboré par les hôtels

5.2. Le Festival des Baleines

5.3. Attentes et opinions des touristes nationaux et internationaux

Ce cinquième chapitre est consacré à une étude de cas sur la pratique du Safari Baleine c'est-à-dire l'observation des baleines, de l'île Sainte-Marie à Madagascar. L'objectif de ce chapitre est de mieux comprendre cette pratique ainsi que les représentations des touristes nationaux et internationaux dans le but de comparer avec le tourisme baleinier de La Réunion. En premier lieu, nous présentons le développement du whale watching à Sainte-Marie, sa réglementation ainsi que les études sur les cétacés sur cette île par les acteurs locaux (5.1.). En deuxième lieu, le Festival des Baleines sera étudié. Ayant lieu pendant la saison de la venue des baleines à bosse, cet événement célèbre les grands cétacés en proposant non seulement le Safari Baleine mais aussi diverses activités culturelles et sportives (5.2.). En dernier lieu, les résultats des entretiens semi-directifs que nous avons menés avec les touristes nationaux et internationaux seront examinés. Nous tenterons de mieux connaître les attentes des touristes enquêtés vis-à-vis de ce Festival ainsi que du Safari Baleine proposé (5.3.).

5.1. Le Safari Baleine, un produit touristique élaboré par les hôtels

Nous nous intéressons ici au whale watching d'une île voisine de La Réunion, l'île Sainte-Marie à Madagascar. Cette petite île occupe aujourd'hui une place importante concernant le tourisme du pays à côté d'autres destinations touristiques comme Nosy-Be et Toliara (Gannon *et al.*, 2015). Quant au whale watching, Sainte-Marie est le site où l'activité est la plus développée dans le pays (O'Connor *et al.*, 2009).

L'observation des baleines de Sainte-Marie se pratique en particulier pour voir les baleines à bosse en hiver austral. Pour sa conduite, le rôle des établissements hôteliers est particulièrement important. Dans la plupart des cas, ce sont les hôtels qui organisent les sorties en mer pour leurs clients (O'Connor *et al.*, 2009). Dans cette section, nous allons tout d'abord retracer rapidement le développement du tourisme dans le pays ainsi que sur l'île Sainte-Marie avant aborder l'organisation concrète du Safari Baleine.

Avec une superficie de 587 041 km², Madagascar est classée comme la quatrième plus grande île dans le monde. S'étant détachée du continent africain il y a environ 120 millions d'années, Madagascar a vu ses écosystèmes connaître un développement unique grâce à cet isolement géographique et sa superficie relativement importante. Le pays englobe une diversité singulière de faune et de la flore avec environ 90 % des espèces classées comme endémiques (Sarrasin, 2007 ; Sarrasin et Ramahatra, 2019 ; Vieilledent *et al.*, 2020).

Madagascar et ses îles voisines dans l'océan Indien (les Comores, La Réunion, Maurice, les Seychelles) sont comptées comme l'un des 25 *biodiversity hotspots* au monde. Ces points chauds sont des lieux où sont observables une forte concentration des espèces endémiques et une perte considérable de leur habitat (Myers *et al.*, 2000).

Pour l'État malgache, la destruction naturelle causée par les pressions anthropiques reste la problématique majeure au sujet de l'environnement. La flore et la faune sont de plus en plus menacées d'extinction avec un habitat qui se réduit tous les ans. Néanmoins, face à une grande pauvreté dans le pays, pour les populations qui vivent dans les zones rurales, l'exploitation des ressources naturelles reste souvent le seul moyen de survie (Lapeyre *et al.*, 2007 ; Sarrasin, 2007 ; Sarrasin et Ramahatra, 2018). Dans ce contexte, le tourisme, notamment l'écotourisme qui envisage l'utilisation responsable et locale des ressources naturelles, est vu comme une stratégie pour la lutte contre la pauvreté ainsi que pour la conservation de l'environnement (Lapeyre *et al.*, 2007).

Nosy Boraha, le nom malgache de l'île Sainte-Marie, se situe au nord-est de la grande île de Madagascar. La distance entre cette île et la grande ville côtière de *Toamasina* (Tamatave) dans la région d'Analanjirofo est de 180 km (Levasseur *et al.*, 2012 ; Rakotomalala-

Ramandimbiarison, 2019). Les visiteurs peuvent rejoindre Sainte-Marie par avion en atterrissant à l'aéroport de Sainte-Marie ou par un bateau qui relie Tamatave et Ambodifotatra, le chef-lieu saint-marien.

L'île Sainte-Marie est constituée d'une île principale qui mesure 50 km sur 5 km et au sud, et d'une petite île appelée *Nosy Nato* « île aux Nattes ». Elle est divisée en dix-sept *fokontany* (village) et en deux arrondissements qui regroupent 27 155 habitants (Andrianantoandro, 2015). Environ 70 % de la population vit dans l'arrondissement sud, Ambodifotatra, et 30 % dans l'arrondissement nord, Loukinty. Le chef-lieu de la commune, Ambodifotatra, se trouve donc dans la partie sud avec la densité de la population la plus élevée de l'île (Penot *et al.*, 2011).

Par ailleurs, la répartition géographique de la population est peu équilibrée selon les villages. Cet écart de densité démographique peut être également expliqué par les situations socioéconomiques et géographiques de l'île. Ce sont en effet dans les villages au sud et à l'ouest de l'île que sont concentrées les structures pour accueillir les touristes, c'est-à-dire les grands hôtels, l'aéroport et le port. La faible distance entre la grande île de Madagascar et la côte occidentale protège mieux les villages de l'ouest que ceux de l'est. Les plages avec des récifs coralliens et des lagons se trouvent dans la partie littorale du sud-est. La vie quotidienne est plutôt urbanisée et les activités sont en majorité rattachées au tourisme. Cependant, les côtes nord et est ne reçoivent pas les mêmes bénéfices du tourisme. De plus, ces parties sont davantage exposées aux cyclones annuels. Les activités économiques des habitants y sont davantage basées sur l'agriculture et la pêche (Penot *et al.*, 2011 ; Levasseur *et al.*, 2012 ; Bernos *et al.*, 2021).

Aujourd'hui, le tourisme est devenu un pilier qui soutient l'économie de l'île Sainte-Marie. Néanmoins, ce secteur est resté peu développé jusqu'à la fin des années 1990 au niveau national. Le gouvernement malgache n'a accordé que tardivement un intérêt pour la croissance de ce secteur. L'isolement géographique n'a pas facilité l'arrivée des touristes des pays aisés. L'aménagement de différentes infrastructures telles que les routes, les hôtels, les moyens de transport national pour accueillir les visiteurs n'était pas satisfaisant. Du côté de la demande, la promotion touristique n'attirait pas activement les pays émetteurs des vacanciers. Ainsi, la

destination malgache n'obtenait pas de place importante dans le marché régional ni dans le marché international (Sarrasin, 2007).

Dans les années 2000, le pays a connu une augmentation des arrivées touristiques (tableau 12). En 1982, environ 23 000 arrivées d'étrangers ont été enregistrées et ce nombre a multiplié par dix en un quart de siècle avec 310 000 touristes recensés en 2006 (Sarrasin, 2007 ; Sarrasin et Ramahatra, 2019). De la même manière, l'importance du secteur pour l'économie nationale s'est accrue avec une hausse de sa part dans le PIB. La part du tourisme dans le PIB national ainsi que le nombre d'arrivées de visiteurs ont eu tendance à continuer de s'élever même si la fréquentation touristique étrangère reste très liée aux diverses crises politiques récurrentes que connaît le pays, comme celles de 2002 et en 2009 (Sarrasin, 2007 ; Ratel, 2014).

Ce développement touristique depuis les années 2000 a été encouragé notamment par des initiatives dans différents domaines. Premièrement, le transport aérien a été amélioré avec l'installation des vols charters depuis 1997 ainsi que l'ouverture de nouvelles lignes qui relient Madagascar à l'Europe et à l'Asie. Ensuite, après la crise politique de 2002, le gouvernement a mis en place des mesures pour la réorganisation et l'amélioration des services pour les touristes. Il a décidé de promouvoir les investissements étrangers en envisageant d'améliorer les infrastructures et l'accessibilité au pays afin de mieux recevoir les visiteurs (Sarrasin, 2007).

Sur Sainte-Marie, le nombre de visiteurs ne dépassait pas plus de 5 000 personnes en 1988. La capacité d'accueil était moins développée avec quatre hôtels proposant 180 lits au total à la fin des années 1990 (Cabanne *et al.*, 1999). Au milieu des années 2010, ce chiffre a grandement évolué puisque ce sont 70 établissements hôteliers recensés qui proposent au total 1 000 lits. Durant la haute saison, de mi-juillet à fin octobre, 70 % de cette capacité est occupée (Gannon *et al.*, 2015).

Tableau 12. Évolution du nombre d'arrivées touristiques à Madagascar de 1982 à 2011

Année	Nombre d'arrivées touristiques
1982	23 000
1983-1997	-
1998	121 207
1999	139 253
2000	80 760
2001	170 208
2002	61 674
2003	139 230
2004	228 784
2005	-
2006	310 000
2007	-
2008	375 000
2009	163 000
2010	196 000
2011	225 000

Source : Sarrasin, 2007 ; Sarrasin et Ramahatra, 2019 ; Ratel, 2014

Le deuxième semestre où l'île reçoit de nombreux touristes correspond à la période des vacances pour les pays des deux hémisphères. Le climat est plus appréciable pour les visiteurs avec moins de pluie et une température plus fraîche (Cabanne *et al.*, 1999). Pour le tourisme baleinier, les baleines à bosse arrivent durant cette haute saison (Gannon *et al.*, 2015).

Le rôle des hôtels est indispensable pour le Safari Baleine de Sainte-Marie étant donné qu'une grande partie de ce tourisme est organisée sous forme d'excursions proposées par les hôtels. Il est bien plus rare que des particuliers locaux possédant des bateaux emmènent les touristes en mer pour cet objectif (O'Connor *et al.*, 2009).

Le tourisme baleinier a commencé à la fin des années 1980 sur cette île (Gannon *et al.*, 2015). En 2009, l'association locale Cétamada a été créée et le tourisme des baleines sur l'île est structuré autour de cette organisation. Comme nous l'avons étudié dans le troisième chapitre, la part de cette association locale est importante non seulement pour l'observation des baleines à Sainte-Marie mais aussi dans d'autres villes du pays. Elle entend développer ce secteur touristique au niveau national et commence à être reconnue au niveau international (Cétamada, 2014).

La coordination étroite entre l'association et les opérateurs touristiques partenaires est une particularité du Safari Baleine de Sainte-Marie. Les « écovolontaires », des guides formés par Cétamada, se chargent de la sensibilisation des clients, de la communication avec les opérateurs et fournissent une assistance pour les études scientifiques.

L'association effectue tous les ans des formations pour ces guides écovolontaires recrutés à Madagascar et à l'international (Cétamada, 2013 ; Gannon *et al.*, 2015). Les formations portent sur la sécurité en mer, la réglementation de l'activité, ainsi que les comportements des baleines à bosse. À l'issue des formations, les écovolontaires reçoivent un certificat en tant que guides spécialisés validé par Cétamada et le Ministère du tourisme, et ils sont envoyés ensuite dans plusieurs villes malgaches : Sainte-Marie, Tuléar, Majunga (Cétamada, 2014).

Durant la saison de la migration des baleines à bosse, les écovolontaires animent les excursions et présentent les mammifères marins et leurs comportements dans certains hôtels partenaires. De plus, ils se chargent du prélèvement de données scientifiques pendant les sorties touristiques. Il s'agit de prendre des photos des nageoires caudales pour la photo-identification des individus et de ramasser des squames, qui sont des morceaux de peau laissées à la surface après les sauts effectués par baleines, avec un kit spécifique (Cétamada, 2014 ; Gannon *et al.*, 2015).

Le Safari Baleine de Sainte-Marie est basé sur une observation depuis un bateau. Les embarcations utilisées sont majoritairement petites et motorisées mais certains propriétaires possèdent de plus grands bateaux ou des catamarans. La capacité en passagers est comprise entre 3 et 35 personnes, avec en général une dizaine de personnes à bord (O'Connor *et al.*, 2009 ; Gannon et Sandron, 2014).

Parmi quinze opérateurs touristiques de Sainte-Marie qui sont en partenariat avec Cétamada, la plupart sont des établissements hôteliers puisqu'on compte treize hôtels et deux clubs de plongée (Cétamada, 2014). L'excursion coûte environ 40 à 50 euros par personne et la sortie en mer dure en moyenne une demie-journée (O'Connor *et al.*, 2009 ; Gannon et Sandron, 2014 ; Gannon *et al.*, 2015).

En 2008, parmi les touristes qui ont effectué le whale watching à Madagascar, la grande majorité des participants l'ont fait à Sainte-Marie (O'Connor *et al.*, 2009). De 2010 à 2013, entre 1 500 et 1 800 personnes par an sont parties en mer pour voir les grands cétacés et ce nombre a augmenté en 2014 avec plus de 3 100 whale watchers (Gannon *et al.*, 2015) (tableau 13). Le tourisme baleinier de l'île Sainte-Marie génère environ à lui seul 277 000 euros en 2014 (Gannon *et al.*, 2015).

Tableau 13. Nombre de participants au Safari Baleine à Sainte-Marie de 2010 à 2014

Année	Nombre de participants
2010	1 520
2011	1 797
2012	1 598
2013	1 462
2014	3 137

Source : Gannon *et al.*, 2015

Parmi la clientèle qui visite l'île Sainte-Marie, les Français métropolitains sont les plus nombreux (50 %), viennent ensuite les Réunionnais (40 %), les Italiens (2 %), les Chinois et les Sud-Africains (2 %) (Gannon *et al.*, 2015). Le coût élevé de l'excursion du Safari Baleine en fait un type de tourisme majoritairement pratiqué par une clientèle aisée et internationale (Gannon et Sandron, 2014).

Ce sont les baleines à bosse qu'il est possible d'observer à l'île Sainte-Marie. Pendant plusieurs siècles, les populations de cette espèce ont été massivement exploitées partout dans le monde. Avec leur proximité à la côte, ces baleines étaient des cibles faciles du whaling (Clapham, 2018). Dans le sud-ouest de l'océan Indien, la chasse industrielle des baleines à bosse a été pratiquée de 1908 à 1963 en capturant environ 19 000 individus (Cerchio *et al.*, 2016).

Aujourd'hui, les populations des baleines à bosse vivent dans les principaux océans du monde. De nombreux pays mènent l'industrie du whale watching autour de cette espèce qui est devenue l'une des espèces les plus populaires à observer (Orams, 2002b ; Schuler *et al.*, 2019).

Pour les touristes qui visitent Madagascar, son environnement naturel est un attrait essentiel. Par ailleurs, les visiteurs dans le pays peuvent être divisés en trois manières de pratiquer le tourisme :

- 1) le tourisme d'aventure et de découverte (43 %) ;
- 2) le tourisme balnéaire (15,3 %) ;
- 3) le tourisme vert, y compris l'écotourisme (41,7 %).

Cependant, il est difficile de distinguer entre le tourisme d'aventure et l'écotourisme dans certains cas comme la visite d'un Parc national (Sarrasin, 2007).

Ainsi, au-delà du tourisme balnéaire, les visiteurs de l'île Sainte-Marie s'intéressent également aux activités qui leur permettent de découvrir les particularités environnementales de Madagascar. La présence des baleines à bosse peut donc à la fois constituer un attrait spécifique pour les voyageurs et donner ainsi une opportunité supplémentaire de développement économique à Sainte-Marie.

Pour les habitants saint-mariens, la baleine s'occupe une place culturellement importante. Ces grands cétacés sont considérés comme un symbole emblématique de l'île. La baleine est appelée « trozo », « *Zagnahary be* » (Grand Dieu), ou bien « cadeau du ciel » par les villageois (Andriamaro, 2015 ; Gannon *et al.*, 2015).

Nous avons expliqué plus haut l'origine du respect des habitants pour cet animal : à une époque non datée, les villageois saint-mariens souffrait d'une atroce famine causée par un cyclone

dévastateur et ils ont alors pu survivre grâce à la chair et la graisse d'une baleine échouée. D'après une deuxième version, c'est lors d'un accident de bateau en pleine mer qu'une baleine est apparue et a ramené les personnes jusqu'à la côte (Andriamaro, 2015). Ces deux versions de légendes coexistent et, dans les deux cas, la baleine est décrite comme un animal salvateur pour les habitants de Sainte-Marie.

Même si ces deux récits ne sont pas connus par tous les villageois, ces derniers s'accordent sur l'idée que la baleine est vue comme un être sacré dans l'île. Cet aspect de l'animal peut être lié aux rituels traditionnellement effectués. La pêche à la baleine n'est pas une pratique traditionnelle des Saint-Mariens mais il peut leur arriver de consommer une baleine accidentellement échouée. Après les formalités rituelles, la chair et l'huile sont partagées non seulement auprès des membres d'un village mais aussi avec d'autres villages. Un autre type de cérémonie était organisée par les villageois pour souhaiter la bienvenue aux cétacés ainsi que d'obtenir leur bénédiction. Aujourd'hui, cette coutume ne se pratique presque plus mais nous pouvons encore observer un sentiment de respect envers les grandes baleines de la part des habitants (Andriamaro, 2015).

Durant ces dernières décennies, l'île a donc connu un développement du tourisme baleinier. Il semble que la représentation de la population locale sur les baleines a connu parallèlement un changement progressif. Les informations qui circulent à la télévision ou sur internet, ainsi que les échanges avec les touristes étrangers ont eu des impacts sur la perception des habitants concernant les grands cétacés et leurs coutumes (Andriamaro, 2015). De plus, le développement du tourisme autour des baleines a donné une nouvelle valeur économique aux animaux. Avec cette évolution des représentations sur les baleines, un changement des comportements des habitants a été observé. Tandis qu'un animal échoué était anciennement considéré comme une ressource alimentaire, une baleine accidentellement prise dans un filet de pêche a fait l'objet d'un sauvetage en 2014 (Andrianantoandro, 2015).

Si les générations plus âgées ont participé à des cérémonies pour demander la bénédiction aux baleines, les jeunes générations n'ont pas vécu les mêmes événements culturels que leurs aînés. Dans ce contexte, avec le temps, les traditions autour des baleines sont le plus souvent devenues des légendes du passé. Simultanément, d'autres activités autour des cétacés telles que le Festival

et le tourisme des baleines se sont installées et cela a renouvelé le lien entre cet animal et les Saint-Mariens (Andriamaro, 2015).

Le tourisme est le secteur économique le plus important de l'île puisqu'il procure environ 80 % des recettes de l'économie locale. Néanmoins, 80 % de la population vit de l'agriculture en majorité dans une logique d'autoconsommation (Andrianantoandro, 2015). Si les habitants cultivent des produits agricoles pour nourrir leur famille, l'insécurité alimentaire qui devient permanente est un problème profond et complexe pour la population pauvre du pays. Les catastrophes climatiques telles que les cyclones annuels, la sécheresse, les inondations sont un des facteurs qui empêchent les Malgaches de sortir de la vulnérabilité (Penot *et al.*, 2021).

Alors que la culture de riz est dominante sur l'île sainte-Marie, son rendement est insuffisant pour subvenir au besoin de la population locale. Les habitants se nourrissent donc, en complément du riz, avec du manioc, des patates douces, des fruits de l'arbre à pain. La culture d'autres produits agricoles tels que le café, le clou de girofle, le litchi, la vanille, s'est aussi développée en vue de les exporter (Levasseur *et al.*, 2012 ; Andrianantoandro, 2015 ; Penot *et al.*, 2021).

Classiquement, afin de se protéger contre les risques, les agriculteurs adoptent souvent une diversification des produits agricoles et/ou une diversification des activités non agricoles comme la pêche, l'élevage, l'apiculture, les activités liées au tourisme, l'artisanat, en plus de la production vivrière. La combinaison de ces activités varie selon les villages où les situations foncières familiales (Penot *et al.*, 2021).

Différents niveaux de pêche existent sur l'île (industrielle, artisanale, élevage) (Penot *et al.*, 2011 ; Andrianantoandro, 2015). Pour les villageois qui habitent à proximité de la mer, la vente de poissons est une source importante de revenus. Cette vente se fait auprès des hôtels, des touristes et sur les marchés. Néanmoins, la pêche est loin d'être une activité rentable pour tous. Une entreprise chinoise a installé une pisciculture industrielle à Tamatave en 2000 difficilement concurrentielle. Pour nombre de villageois, la mer est simplement trop loin pour aller pêcher et vendre les produits de la pêche (Levasseur *et al.*, 2012).

Le secteur secondaire est très peu développé sur l'île exception faite de quelques entreprises de menuiseries et de confection vestimentaire. Par contre, le secteur tertiaire a connu une croissance grâce au développement du tourisme. Ce dernier a créé des emplois tels que les guides, les agents de sécurité ou les femmes de ménage. La vente des épices ou des fruits aux touristes permet également à certains ménages d'augmenter leurs revenus (Andrianantoandro, 2015).

Face à cette opportunité croissante, les habitants tentent de s'insérer dans ce secteur directement ou indirectement (Andrianantoandro, 2015). Cependant, il serait hâtif de croire que le développement de ce secteur sortirait à lui seul et automatiquement la population locale de la précarité. Comme les sites touristiques se concentrent dans le sud et le sud-ouest, les villages situés à l'autre extrémité ne bénéficient pas de la même fréquentation des visiteurs. Ainsi, il est difficile pour eux d'obtenir des revenus à travers des échanges directs avec les vacanciers (Andrianantoandro, 2015).

Ceux qui habitent dans les villages à proximité des zones touristiques peuvent vendre les produits locaux (fruits, épices, artisanat). Ils proposent aussi des services directs comme des balades en tuk-tuk (tricycle) ou des prestations de guides. Certains travaillent aussi dans le secteur du bâtiment pour des petits chantiers ou des activités de réparation et entretien auprès des hôtels. Ces activités leur donnent donc des opportunités de gagner des salaires plus élevés que pendant la basse saison, certes, mais les montants sont généralement insuffisants pour épargner et entrer dans une logique d'investissement à plus long terme. De manière générale, ces revenus servent simplement pour leurs dépenses de la vie quotidienne (Andrianantoandro, 2015).

Les différents services touristiques sont proposés par des opérateurs de tailles variées. Les grands opérateurs sont souvent des investisseurs étrangers. Ils proposent une série d'activités qui couvrent souvent le séjour intégral des touristes : les hôtels, les activités sportives et culturelles, les moyens de transport. Les petits opérateurs sont des locaux qui se spécialisent dans une activité précise faute des moyens financiers, parmi lesquelles on peut citer la location des tuk-tuk, les promenades en mer en pirogue, la vente des produits agricoles ou encore les massages (Andrianantoandro, 2015).

Les opérateurs locaux de petite taille souhaiteraient investir davantage dans leur activité ou investir dans une autre activité plus lucrative. Néanmoins, leurs revenus issus du tourisme restent complémentaires de leur activité principale agricole. Dans la plupart des cas, il est donc difficile d'épargner une somme suffisante pour mettre au point leurs projets. Par rapport aux investisseurs étrangers dans le domaine du tourisme, les entrepreneurs locaux observent des difficultés à s'intégrer sur ce marché, du fait de possibilités d'investissement plus limitées, y compris dans le secteur de l'observation des baleines (Andrianantoandro, 2015).

Les établissements des grands opérateurs créent des débouchés économiques pour la population locale. Les postes proposés sont principalement ceux de techniciens (agent de sécurité, commis de cuisine, femme de ménage, jardinier). Les emplois cadres qui nécessitent une qualification particulière sont majoritairement occupés par des personnes extérieures à l'île, venant de pays étrangers, de la capitale Antananarivo ou d'autres grandes villes malgaches. Les études supérieures ne peuvent pas être effectuées sur l'île Sainte-Marie et les familles, généralement à revenus modestes, ne peuvent pour la grande majorité d'entre elles se permettre d'envoyer leurs enfants dans les grandes villes pour poursuivre des études supérieures (Andrianantoandro, 2015).

Quant au développement de l'écotourisme, une tendance de dépendance au financement des investisseurs extérieurs (institutions internationales et ONGs) est observée au niveau national. Selon certains auteurs, ce caractère risquerait d'imposer un modèle de développement ou de conservation qui n'est pas adopté par la communauté locale. Par ailleurs, la crise politique de 2009 à Madagascar a affaibli la contribution gouvernementale et a laissé une place accrue aux investisseurs étrangers dans le domaine du tourisme. Face à la promotion de l'écotourisme par les investisseurs étrangers, à cause d'un manque de ressources et d'une difficulté à s'unir, les communautés locales sont rarement pas en capacité de fournir un service équivalent à celui des structures extérieures (Sarrasin et Ramahatra, 2018).

Parallèlement, la réalisation écotouristique et la présence des investisseurs étrangers contribuent à l'amélioration du niveau de vie de la société d'accueil. À Sainte-Marie, certains des grands opérateurs s'investissent dans la scolarisation des enfants saints-mariens en aménageant des

écoles, payant les frais d'études et embauchant des professeurs. Diverses infrastructures et bâtis tels que routes, ponts ou églises ont été également construits grâce à leurs financements (Andrianantoandro, 2015).

Comme nous l'avons signalé, il est possible d'observer à partir de certaines initiatives la réalisation d'une croissance économique à travers le tourisme à Sainte-Marie. Cependant, la participation et l'émancipation de la communauté locale dans ces projets restent un défi comme pour les autres régions du pays. Dans une prochaine section, nous allons étudier le Festival des Baleines qui se déroule au début de la saison baleinière. Cet événement, réputé non seulement au niveau national mais aussi international, honore à la fois les animaux et la culture saint-marienne. Nous allons décrire ce festival, la manière dont il se déroule, qui en sont les acteurs et le public visé.

5.2. Le Festival des Baleines

Le Festival des Baleines est organisé tous les ans sur Sainte-Marie depuis 2015. Cet événement se déroule en juillet, qui correspond à la fois à l'arrivée des baleines à bosse et à la haute saison touristique. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, le tourisme est devenu un pilier économiquement important pour l'île. La présence des baleines à bosse durant la saison touristique constitue un attrait supplémentaire pour les visiteurs et donne une opportunité de générer des revenus pour les professionnels.

S'étalant initialement sur une semaine, le Festival des Baleines se déroule sur quatre jours ces dernières années. Depuis 2001, l'événement a pris différents titres tels que « *Febis* », « *Tsolabe* » ou bien « Festival des Baleines ». Les deux premières appellations désignaient une grande foire alors que la dernière était consacrée spécialement pour célébrer les grands mammifères marins. Selon les décisions des autorités locales et des organisateurs locaux, il arrive que deux festivals soient organisés la même année (Andriamaro, 2015).

D'ailleurs, le Festival des Baleines a pris une nouvelle dimension depuis 2015 en approfondissant son offre et sa communication envers le public et les professionnels du

tourisme (Gannon *et al.*, 2015). Des festivités locales avaient toujours existé mais c'est l'organisation du Festival des Baleines qui, en prenant de l'ampleur, a amené davantage de visiteurs extérieurs sur l'île (Andriamaro, 2015).

Durant le Festival des Baleines, le Safari Baleine et diverses activités culturelles et sportives sont proposées : des courses de vélo tout terrain, des courses à pied, des matchs de *beach soccer*, des concerts, des défilés lors des cérémonies d'ouverture et de clôture. Ces animations se passent principalement dans le centre du chef-lieu, Ambodifotra, avec le point de départ et d'arrivée des compétitions sportives, la scène principale des défilés, le terrain de *beach soccer*, de nombreux stands et un port pour le whale watching.

Le Festival des Baleines offre des possibilités de divertissement sur l'île, ce qui est relativement rare et qui attire en conséquence l'attention de la population locale (Andriamaro, 2015). Si certaines activités sont payantes et dont les frais de participation ne sont pas facilement accessibles pour les habitants saint-mariens (le Safari Baleine, les concerts), d'autres animations sont gratuites et ouvertes pour toutes les personnes. Ainsi, de nombreux Saint-Mariens viennent regarder les défilés, les compétitions sportives et écouter les concerts sans entrer dans l'espace payant (figure 15 et 16).

Le Safari Baleine est conduit durant le Festival des Baleines. Les participants peuvent prendre le bateau pour cette activité dans le centre du chef-lieu où se situe l'association Cétamada ou dans les hôtels partenaires. Afin de sensibiliser à la protection des grands cétacés, la projection de films et de documentaires est disponible pour les touristes et aussi pour les habitants notamment pour les jeunes dans une grande salle communale du centre-ville (figure 17).

Figure 15. Jeunes habitants de Sainte-Marie regardant un match de *beach soccer* en 2016



Source : photo prise par Moeha Saisho

Figure 16. Habitants et touristes attendant les défilés culturels en 2016



Source : photo prise par Moeha Saisho

Figure 17. Sensibilisation des enfants saint-mariens sur les cétacés en 2016



Source : photo prise par Moeha Saisho

Quant à l'organisation du festival, il est financé principalement par des partenaires privés (Gannon *et al.*, 2015). L'association locale Cétamada et l'office du tourisme de Sainte-Marie prennent l'initiative de l'organisation du festival en ayant l'appui du Ministère du tourisme de Madagascar.

Nous pouvons considérer que le Festival des Baleines est une occasion de montrer l'attractivité du whale watching ainsi que celle de l'île Sainte-Marie vis-à-vis du monde extérieur (Andriamaro, 2015 ; Gannon *et al.*, 2015). Les festivals célébrant la vie sauvage de manière non consommatrice peuvent être classés comme une forme d'écotourisme (Lawton, 2009).

Dans ce contexte, il est intéressant d'étudier l'exemple du Festival des Baleines et de comprendre ce que les organisateurs essaient de promouvoir, les apports de l'événement à la

faune malgache et à la communauté locale ainsi que les attentes des touristes. En examinant les travaux existants, nous tenterons d'étudier brièvement l'implication de la communauté locale dans cette section. Ensuite, dans la prochaine section (5.3.), nous analyserons les attentes des touristes nationaux et étrangers vis-à-vis du Festival des Baleines et du Safari Baleine.

Comme nous l'avons mentionné dans la section précédente (5.1.), le développement du tourisme sur l'île Sainte-Marie a apporté des revenus supplémentaires à une frange des habitants. La présence des touristes durant les mois de haute saison encourage la consommation de divers services et de produits. Cependant, cette opportunité dépend des qualifications, des stratégies et la localisation géographique de chaque foyer (Andriamaro, 2015).

Si tous les habitants ne bénéficient pas d'un gain économique direct à travers le Festival des Baleines, l'événement en lui-même est perçu comme une période récréative et divertissante par la population. S'agissant de la participation des habitants à l'événement, des différences entre générations et selon l'emplacement des villages ont été observées. Ceux qui habitent dans les zones rurales éprouvent une certaine difficulté à se rendre au chef-lieu pour assister aux festivités à cause d'un manque de temps libre et des coûts de transport. Certaines personnes, quand cela leur est possible, terminent leur travail dans la matinée pour pouvoir venir au Festival des Baleines l'après-midi. De manière générale, les jeunes sont plus impatientes de venir entre amis à l'événement, les adultes viennent selon les activités et les invités tandis que les personnes plus âgées semblent moins intéressées que la population plus jeune (Andriamaro, 2015).

D'une part, le Festival des Baleines contribue au maintien des liens sociaux et familiaux. Dès la préparation des activités du Festival, les habitants se retrouvent et travaillent ensemble. La coopération entre les villageois a été observée pour, entre autres, les entraînements pour les danses et les chants ainsi que pour la vente des produits artisanaux par des associations villageoises. Durant l'événement, il arrive que la population se réunisse et profite de quelques jours festifs ensemble. D'autre part, les festivités procurent une opportunité de retrouvailles familiales. Certaines personnes d'origine saint-marienne reviennent sur leur île pour voir le Festival des Baleines et par la même occasion leur famille. De la même manière, les habitants de Sainte-Marie issus de d'autres parties de Madagascar peuvent faire venir leurs proches sur

l'île pendant cette période. Ainsi, il est observé que l'attractivité du whale watching et du Festival des Baleines renforçait pour ces ménages et familles la solidarité au niveau local et interrégional (Andriamaro, 2015).

Parmi les différentes activités proposées, la participation la plus visible de la population locale aux yeux des touristes est liée aux défilés culturels. Les défilés, composés d'habitants de différents villages, présentent des danses et des chants en traversant le chef-lieu (figure 18, 19 et 20). Les participants sont regroupés en associations locales, plus particulièrement les femmes qui s'habillent de la même manière pour représenter un village. Faire partie de l'organisation du Festival, soit à travers ces défilés, soit sous une autre forme, suscite de la fierté auprès des villageois (Andriamaro, 2015).

Figure 18. Les Saint-Mariens et une statue de baleine pendant un défilé culturel en 2016



Source : photo prise par Moeha Saisho

Figure 19. Femmes saint-Mariennes portant la même tenue pendant un défilé culturel



Source : photo prise par Moeha Saisho

Figure 20. Une femme de Saint-Marie tenant un panneau arborant le nom de son village pendant un défilé culturel en 2016



Source : photo prise par Moeha Saisho

Par ailleurs, l'aspect de « folklorisation commercialisée » a été souligné concernant la valorisation touristique de la culture locale dans les défilés, notamment par rapport à la présentation des rituels traditionnels demandant la grâce des baleines (Andriamaro, 2015). Plusieurs auteurs mentionnent le risque d'une forme de folklorisation d'une société locale par le tourisme (Andriamaro, 2015 ; El Alaoui, 2022).

La croissance du tourisme moderne est conduite par l'offre des destinations et la demande des vacanciers, notamment l'envie de ces derniers de découvrir des nouvelles expériences (Duterme, 2006 ; Šišovic *et al.*, 2008). Après la Seconde Guerre mondiale, le pouvoir d'achat et le temps libre accrus ont permis le développement du tourisme dans les pays développés. Malgré la vulgarisation des voyages de loisir depuis quelques décennies, le tourisme reste toujours un privilège des populations aisées, d'autant plus pour les habitants des pays du Sud. De plus, étant donné que le tourisme est également un produit de consommation, les consommateurs essaient de se distinguer les uns des autres. Dans ce contexte, des nouvelles expériences exotiques ou authentiques suscitent un intérêt croissant auprès des touristes (Duterme, 2006).

À Sainte-Marie, le Festival des Baleines célèbre à la fois les grands mammifères marins qui migrent dans les eaux malgaches et la culture locale. Les défilés culturels sont une animation dans laquelle la population locale est à la fois acteurs et spectateurs. Aux yeux des touristes également, parmi les divertissements culturels et sportifs, ces spectacles de danses et de chants sont une activité de découverte de la culture saint-marienne.

Les représentants de chaque village de Sainte-Marie participent aux défilés. Les participants ressentent un certain honneur face aux spectateurs locaux et étrangers. Nous y trouvons plus de participants féminins que masculins, les femmes portant comme indiqué précédemment la même tenue au sein d'une même village (Andriamaro, 2015) (figure 19). Durant l'édition 2016, certains jouent des instruments musicaux, d'autres portent des statues de baleine, s'habillent en pirate, un autre symbole culturel de Sainte-Marie, ou illustrent des activités agricoles pratiquées localement, telle que l'apiculture (figure 18).

Lorsque certaines coutumes traditionnelles sont menacées de disparition, leur utilisation commerciale auprès des touristes peut entraîner une modification de leur valeur initiale. Néanmoins, la vulgarisation des rituels autochtones pour le tourisme peut faire regagner l'attention de la population locale et celle du monde extérieur sur ces rituels, ce qui permettrait finalement de ressusciter et transmettre les traditions avec éventuellement des transformations sociales à leur sujet (Basset, 2013).

À Sainte-Marie, les danses et les chants présentés durant les défilés culturels soulignent les aspects sacrés des baleines. « *Ces rituels qui disparaissent au fil du temps dans la vie quotidienne des populations se retrouvent ainsi remis au goût du jour, permettant donc de perpétuer d'une nouvelle manière les valeurs culturelles existantes* » (Andriamaro, 2015 : p.125).

Pour les jeunes générations de l'île, le Festival des Baleines est donc l'occasion de profiter de différents divertissements entre amis et de vivre des rituels traditionnels qui semblaient tombés dans un certain oubli. De la même manière, les habitants plus âgés peuvent présenter des pans de leur culture devant les visiteurs du monde extérieur et leurs cadets.

Dans ce contexte, la perception de la population sur les baleines semble traverser une phase de transition complexe. L'animal, qui a sauvé la population de la faim selon la légende, apporte aujourd'hui de nouvelles opportunités économiques sous une forme écotouristique. Les travaux scientifiques et le Festival des Baleines favorisent les échanges avec les étrangers en encourageant l'évolution d'une nouvelle valeur attribuée à l'animal. Le développement du tourisme peut contribuer à la reconnaissance de l'île et à sa culture au niveau national et international. L'utilisation touristique de la baleine et de la culture saint-marienne a sans doute des impacts sur la représentation de la population à ce sujet mais il semble difficile de déterminer si elle diminue l'authenticité de cette culture ou si au contraire elle encourage son évolution en la dynamisant.

Dans la prochaine section, nous allons étudier les attentes des touristes nationaux et internationaux à travers des entretiens semi-directifs menés durant le Festival des Baleines en

2016. En étudiant leurs représentations sur la baleine et le tourisme baleinier, nous essaierons de mieux comprendre ce qui les motive pour effectuer l'observation des baleines à Sainte-Marie.

5.3. Attentes des touristes nationaux et étrangers envers le Festival et le Safari Baleine

Durant le Festival des Baleines de 2016, nous avons effectué une enquête qualitative auprès des touristes nationaux et internationaux dans le but de mieux connaître leurs représentations sur les cétacés ainsi que sur l'observation des baleines à Sainte-Marie. Du 2 au 10 juillet 2016, treize entretiens ont ainsi été menés s'appuyant sur un guide d'entretien. Tous les entretiens ont été enregistrés avec un dictaphone avec l'autorisation des personnes interrogées.

Ces treize entretiens peuvent être catégorisés selon trois types de touristes : cinq entretiens avec des touristes malgaches résidents à Madagascar ; deux entretiens avec des touristes non malgaches résidents à Madagascar ; six entretiens avec des touristes étrangers. Les pays d'origine des touristes étrangers sont variés mais principalement, ces touristes viennent de France ou de pays européens : un touriste de France métropolitaine, deux de La Réunion, un d'Espagne, un de Pologne et un des États-Unis.

La plupart des personnes interrogées ont été sélectionnées parmi les touristes intéressés par l'observation des baleines ou participant à une sortie cétacé soit avec l'association Cétamada, soit avec l'un des hôtels opérateurs partenaires de l'association. Cette étude a été réalisée grâce à l'accueil de Cétamada et ses hôtels partenaires qui nous a permis de recruter des personnes interrogées avant ou après embarquement et d'observer le déroulement du Safari Baleine. Nous avons participé à l'observation des baleines avec les clients et cela nous a permis d'effectuer des entretiens informels avec des écovolontaires et d'observer les attitudes des touristes durant la sortie en mer.

Concernant les entretiens effectués, la barrière de langue fut un problème avec des touristes non francophones. De ce fait, nous nous sommes contentée de recueillir des réponses courtes et précises dans certains entretiens. Par manque de temps, le nombre de touristes interrogés n'est pas très élevé. Nous n'avons pas pu mener la même étude auprès des résidents saint-mariens.

Dans ces conditions, il n'est pas possible de déduire de conclusion approfondie sur ce sujet, néanmoins, nous souhaitons apporter quelques pistes de réflexions concernant la pratique du tourisme baleinier à Sainte-Marie et au sud-ouest de l'océan Indien.

Lors de la deuxième édition de l'événement en 2015, une grève de la compagnie aérienne Air Madagascar a fortement perturbé l'événement. À cause de l'absence du seul transport aérien existant, les touristes n'ont pas pu arriver à Sainte-Marie pendant le Festival malgré les efforts d'organisation et de publicité fournis en amont les moins précédant l'événement. Selon certains médias, les hôtels étaient vides à cause de cette grève et le Festival s'est organisé autour des résidents et des touristes qui sont arrivés par voie maritime. Ainsi, la fête suivante de 2016 a été préparée avec impatience par les organisateurs.

Même si les touristes qui viennent à Sainte-Marie ne connaissent pas forcément le Festival des Baleines, ils peuvent remarquer l'ambiance festive avec les affiches dans les hôtels, une grande scène installée dans le chef-lieu ainsi que plusieurs compétitions sportives et animations culturelles.

Ceux qui souhaitent participer au Safari Baleine peuvent réserver soit à l'office de tourisme, soit dans l'un des hôtels partenaires de Cétamada. Les touristes étrangers qui séjournent dans l'un de ces hôtels partenaires réservent souvent leur place directement par leur hôtel tandis que les autres touristes nationaux et étrangers utilisant d'autres types de logements effectuent davantage leur réservation via l'office de tourisme.

Le tarif de la sortie coûte 180 000 *Ariary*, soit environ 54 euros au cours de la monnaie en juillet 2016. Pendant le Festival, les résidents de nationalité malgache peuvent acheter leur place à 50 000 *Ariary*, soit environ 15 euros. Sachant que Madagascar est l'un des pays les plus pauvres du monde avec 70,7 % de population vivant en dessous du seuil de pauvreté en 2012 et un revenu national brut par habitant était de 470 dollars US en 2016 (Banque Mondiale, 2022), le prix exigé pour l'observation des cétacés est loin d'être accessible à toute la population.

De manière générale, le Safari Baleine est conduit par un pilote et un ou deux écovolontaires. Le nombre maximum de touristes embarqués est d'une vingtaine de personnes par bateau et

tous les passagers sont équipés d'un gilet de sauvetage. La taille de bateaux est relativement petite comparée à ceux des transporteurs de passagers réunionnais. Selon les conditions du temps et de la mer, les bateaux peuvent gîter et les participants peuvent être trempés par les vagues. À La Réunion, certains participants ont préféré voir les grands cétacés depuis un bateau grand, haut et stable. Cette préférence de balade en mer plus calme et plus douce peut jouer sur le choix des opérateurs. Les touristes ne s'attendent pas forcément à ce que leur bateau bouge autant à cause de la mer agitée.

Nous avons recruté les personnes interrogées au moment de l'embarquement du Safari Baleine, au bureau de Cétamada dans le chef-lieu de Sainte-Marie, dans des hôtels partenaires ou au hasard dans le chef-lieu. Dans treize entretiens, sept hommes et onze femmes de 21 à 70 ans ont été enquêtés. L'écart entre les treize entretiens comptabilisés et les dix-huit personnes interrogées provient du fait que certains entretiens ont été conduits avec deux personnes, soit un couple, soit un jeune majeur avec un parent. Toutes ces personnes ont participé à l'observation des baleines, à l'exception d'un couple de touristes malgaches résidents dans le pays. Étant potentiellement intéressés par le tourisme baleinier, ils ont regretté que les frais de sortie fussent trop chers pour eux malgré la réduction pour les citoyens de nationalité malgache pendant le Festival des Baleines.

Perception du Festival des Baleines

Pour ce qui est de la connaissance du Festival des Baleines à Sainte-Marie, tous les touristes ont répondu qu'ils en ont entendu parler dans les médias. Cela souligne l'envergure de la médiatisation du Festival au niveau national. Un couple malgache a affirmé ainsi que le Festival des Baleines a été médiatisé comme l'un des plus grands festivals à Madagascar à la télé, à la radio, dans la presse (couple malgache, retraités de 60 ans).

Ce couple a appris l'existence du Festival par leur neveu qui travaille dans l'association Cétamada. Par ailleurs, dans les cinq entretiens avec les touristes malgaches, tous les répondants ont mentionné une grande médiatisation de l'événement. « *Le Festival est non seulement à l'échelle nationale mais aussi internationale* » (homme, malgache, 24 ans, ingénieur en

télécommunications). Cela peut montrer des attentes importantes de la part des touristes nationaux.

La réputation de l'île Sainte-Marie se fait également par le bouche-à-oreille pour presque tous les touristes nationaux. Dans deux entretiens, ces derniers avaient de la famille ou un ami vivant sur l'île Sainte-Marie, dans deux entretiens, ils avaient des amis qui ont visité l'île, dans un entretien, le touriste était déjà venu y effectuer un séjour professionnel.

De manière générale, les touristes malgaches étaient satisfaits vis-à-vis de l'événement, sauf un couple qui a trouvé un écart entre l'envergure de la publicité et le Festival en réalité. « *En fin de compte, le Festival est, à mon avis hein... ce n'était pas vraiment à la hauteur par rapport à la publicité qu'on a vu à Tana* » (un couple malgache, retraités de 60 ans).

Des discussions informelles avec les chauffeurs de tuk-tuk à Sainte-Marie, on relève l'opinion fréquente selon laquelle le Festival des Baleines était organisé par les étrangers, alors que le festival *Tsolabe* est organisé par la population locale. Des Saint-Mariens ont ajouté qu'ils aimeraient participer à la préparation des festivités, montrant implicitement le sentiment de certains locaux de ne pas pouvoir être davantage partie prenante dans le Festival des Baleines. Ce type de résultat avait déjà été mis en exergue par Andrianantoandro (2015) lorsque les petits investisseurs locaux se plaignaient de ne pas pouvoir être concurrentiels face aux grands investisseurs.

Un autre couple malgache habitant à Antananarivo a déjà passé ses vacances sur l'île pour le festival local *Tsolabe* en 2015. Ils ont apprécié les animations de ce festival et ensuite ils ont appris l'existence du Festival des Baleines. Même s'ils n'ont pas pu participer à l'observation des baleines à cause du tarif jugé trop élevé, ils souhaitent approfondir leurs connaissances de la culture saint-marienne, notamment les danses et les chants, la cuisine et les coutumes.

Ils ont particulièrement apprécié Sainte-Marie par rapport à d'autres régions visitées dans le pays. « *La nature est belle à Sainte-Marie, la mer est très propre, magnifique, c'est la paix ici comparé à la capitale. C'est pour ça nous avons choisi Sainte-Marie, nous sommes en sécurité,*

les gens sont gentils. Pour Madagascar, ici, la région est bien sécurisée » (un couple malgache, retraités, plus de 50 ans).

Contrairement aux touristes nationaux, les touristes étrangers non-résidents à Madagascar ont quant à eux une connaissance du Festival moins marquée. Parmi treize entretiens, huit ont été menés auprès des touristes étrangers de trois nationalités (espagnole, états-unienne et française). Concernant leur lieu de résidence, ils habitent dans un autre pays du sud-ouest de l'océan Indien avec la Tanzanie et La Réunion, à Madagascar, en Europe ou aux États-Unis.

Néanmoins, pour la grande majorité des entretiens, les enquêtés ont un lien direct ou indirect avec Madagascar. Certains habitent dans le pays ou dans la région du sud-ouest de l'océan Indien, d'autres le connaissent déjà par affinités personnelles ou professionnellement. Dans un seul entretien, la personne voulait découvrir Madagascar, sans y connaître quelqu'un, sans habiter dans la région, sans avoir déjà visité le pays.

Même pour ceux qui connaissaient le pays, dans la plupart des cas, c'est pendant qu'ils planifiaient leur séjour qu'ils ont appris l'existence de l'île Sainte-Marie et du Festival des Baleines soit sur internet, soit à travers le conseil d'une tierce personne. La majorité d'entre eux organisaient habituellement leurs vacances en visitant différentes régions du pays. Dans quelques cas minoritaires, ils effectuaient un voyage seulement sur cette île, notamment ceux qui habitent dans le pays ou dans l'île voisine de La Réunion.

Plus de la moitié des touristes étrangers ont montré la motivation particulière pour le Festival des Baleines et/ou l'observation des baleines. Une Française habitant en Tanzanie est venue à Sainte-Marie avec sa mère qui connaissait déjà le pays et qui a trouvé le Festival des Baleines sur internet. Pour elles, le Safari Baleine était un objectif de leur séjour à Sainte-Marie. « *C'était l'occasion parce qu'il y avait des festivités et des choses à faire. En même temps, le premier but de Sainte-Marie, c'était les baleines* » (femme, 29 ans, consultante touristique).

Une Américaine travaille à Sambava, sur la côte nord-ouest de Madagascar, et passait ses vacances en visitant Sainte-Marie et Tamatave avec sa mère venue des États-Unis. La fille a appris l'existence de l'île ainsi que la possibilité du whale watching. Elles ont fixé les dates de

voyages selon la période de migration des baleines à bosse. *“Especially that was a big motivation for visiting this time here. Whale migration, it was really cool”* (femme, 24 ans, travaille dans une organisation américaine à Madagascar).

Un couple réunionnais a appris l’existence du Festival en lisant un journal et ils ont décidé de venir à Sainte-Marie pour participer à l’événement. Un autre couple français habitant à La Réunion est venu spécialement pour le Festival et le Safari Baleine à Sainte-Marie.

Au cours d’un autre entretien avec une femme espagnole travaillant dans une association humanitaire en Espagne pour aider la population malgache, celle-ci nous a indiqué vouloir découvrir le pays et ce sont des collègues de son association qui lui ont conseillé de visiter Sainte-Marie. Elle a appris l’existence du tourisme baleinier en arrivant sur place (femme, 32 ans, policière, travaille pour une ONG à Barcelone).

Dans un autre entretien avec une Française, celle-ci déclare avoir toujours voulu visiter Madagascar. Lors de la préparation de son voyage, son tour opérateur lui a recommandé cette île comme une destination peu connue et moins touristique que Nosy Be. Elle relate son choix de destination comme suit : *« Je n’aime pas trop le tourisme de masse, je préfère les endroits qui sont encore authentiques. »* Pour elle, le tourisme baleinier n’était pas un objectif principal mais un critère supplémentaire de son choix de destination (femme, 59 ans, directrice d’une fondation).

Les touristes nationaux avaient quant à eux et à plusieurs reprises entendu parler du Festival des Baleines avant arriver à Sainte-Marie. Ils ont organisé leur séjour pour pouvoir y participer et ils avaient des attentes importantes non seulement pour le Safari Baleine mais aussi pour les animations diverses. Même pour les touristes étrangers dont le séjour a coïncidé par hasard avec la période de l’événement, presque tous les enquêtés ont manifesté leur intention de profiter de ce divertissement spécial à cette occasion.

Perception du Safari Baleine

Dans dix des treize entretiens, les touristes ont effectué cette activité pour la première fois et dans deux entretiens, les personnes interrogées avaient déjà participé à l'observation des baleines ailleurs dans le monde. C'est le cas d'une Américaine qui en a vu en Alaska et un couple français qui en a vu à La Réunion, où ils demeurent.

Parmi les personnes qui n'avaient jamais vu de baleines auparavant, plusieurs touristes étrangers ont relaté leurs expériences de l'observation des animaux sauvages marins, entre autres des dauphins et des tortues de mer, au Mexique, à Cuba, aux États-Unis, en Australie ou encore au Costa Rica.

Répetons-le, les activités écotouristiques sont considérées comme très prometteuses à Madagascar qui dispose d'une faune et flore endémique très riche et diversifiée. Ainsi, l'aménagement des infrastructures des parcs nationaux malgaches est jugé de manière prioritaire par les pouvoirs publics dans le domaine du tourisme, ce qui permet d'améliorer la capacité d'accueil des touristes (Ratsisompatrarivo et Rasoamampianina, 2016).

Nos enquêtés ont mentionné qu'ils étaient attirés par la nature en général, mais pas forcément spécialement passionnés par les baleines. Certains enquêtés malgaches et étrangers ont répondu avoir déjà visité un ou des parcs nationaux à Madagascar, mais au-delà de ces visites occasionnelles, aucun n'a déclaré une véritable passion pour une pratique plus poussée de l'observation de la nature, de la faune et la flore dans leur milieu naturel.

Par ailleurs, parmi les cinq entretiens avec les touristes malgaches, au cours de deux entretiens (deux couples de plus de 50 ans), les personnes ont raconté qu'elles aimaient partir en vacances dans le pays ou dans un pays voisin et passer leurs temps libres à la campagne et dans des endroits de nature comme auprès d'une rivière. Dans un autre entretien, un étudiant de 21 ans impressionné par le Safari Baleine a montré depuis son envie d'être écovolontaire (homme, 21 ans, étudiant).

Un jeune Malgache venant à Sainte-Marie pour une mission professionnelle nous a témoigné que le tourisme n'était pas accessible pour tous dans le pays. « *Ici, à Madagascar, peu de gens peuvent se permettre de faire du tourisme. Ce sont ceux qui sont dans le domaine qui pratiquent vraiment le tourisme comme ma sœur. Moi, je ne peux pas me permettre* » (homme, 24 ans, ingénieur de télécommunication). Tous nos enquêtés malgaches sont des résidents de la capitale, sauf une personne venant de Diego-Suarez. Nous pouvons vérifier que les participants malgaches du Safari Baleine sont issus d'une population aisée minoritaire.

Concernant la passion envers la mer ou les activités nautiques, dans huit entretiens, les enquêtés ont mentionné leur attirance pour la mer ou bien pour une activité nautique ou aquatique, comme la pêche en rivière, la natation en piscine, la plage, le snorkeling ou la plongée. Cependant, certaines personnes ont répondu clairement qu'elles n'étaient pas spécialement passionnées par la mer ni par les activités nautiques ou aquatiques. À partir de ces réponses qui, répétons-le, ne valent que pour notre petit échantillon, on peut dire que l'attirance pour la mer ou pour les activités nautiques ne semble pas être une condition nécessaire qui détermine l'engagement des touristes dans le Whale Watching.

Cela n'enlève rien au fait que les touristes qui ont vu des baleines en mer ont dit que cette rencontre avec les animaux était très belle et que les animaux étaient magnifiques. Ils sont ravis d'avoir connu « *une belle expérience* ». D'ailleurs, ce vocable « expérience » revient fréquemment dans le discours des personnes interrogées.

Un étudiant malgache de 21 ans a dit que son objectif de voyage était de voir les baleines. « *Mes attentes, c'était de voir les baleines. Je les ai vues, je suis ravi, je n'ai pas regretté mon séjour à Sainte-Marie.* » À la question de savoir s'il était attiré par les baleines depuis longtemps, il a répondu : « *Non, pas particulièrement. Je suis amateur des expériences en fait. Pas particulièrement les baleines mais pourquoi pas les baleines quoi. S'il y a une opportunité, je saisis* » (homme, 21 ans, étudiant).

Un couple réunionnais a, quant à lui, connu le Festival des Baleines grâce à une promotion sur un billet d'avion sur une ligne directe entre La Réunion et Sainte-Marie. Ce sont davantage cette opportunité et cette promotion qui les ont décidés à découvrir cette activité et non une

passion préalable pour le milieu marin ou pour les cétacés. Ils ont déjà vu des animaux sauvages dans d'autres pays tels que l'Australie. Néanmoins, ils ne voyagent pas spécialement pour observer la faune et la flore. Ils aiment eux aussi profiter des opportunités et des expériences particulières des destinations. À La Réunion, ils ne vont pas souvent à la plage étant donné que les Réunionnais de leur génération ne fréquentent pas beaucoup la plage. La femme ne sait pas nager mais elle a bien apprécié d'être à la plage aux Seychelles (un couple, 70 ans et 69 ans, retraités).

Un couple français vivant à La Réunion a déjà effectué le tourisme baleinier localement. Ils ont vu des baleines aussi à Sainte-Marie, mais ont trouvé que les cétacés étaient plutôt discrets. Lorsqu'ils ont fait une sortie en louant un bateau entre amis à La Réunion, ils se sont mis à l'eau et leur rencontre avec les baleines à bosse était plus proche. D'un autre côté, ils ont trouvé que le tourisme baleinier était mieux encadré à Sainte-Marie. « *La différence d'ici et La Réunion, les gens respectent un peu moins la charte je pense. Il y a beaucoup plus de gens qui vont sous l'eau, il y a beaucoup plus de bateaux. Parce qu'il y a moins de baleines aussi. Ici, ça a l'air quand-même bien respecté je trouve, il y a moins de monde sous l'eau, il y a moins de monde qui se jette dessus* » (un couple, 31 ans et 29 ans, infirmier, aide sociale).

Une touriste française est venue à Sainte-Marie avec sa mère. Elle nous a raconté leur sortie Safari Baleine avec beaucoup d'émotions. « *On a vu des baleines, c'était génial, c'était génial. Le premier groupe qu'on a vu c'était trois donc une femelle et deux mâles. Les mâles, je ne sais pas, ils sont allés sous l'eau, ils ont disparu, on ne les a pas revus. Mais la femelle, elle s'est approchée du bateau, je pense à trois mètres du bateau, c'était fou, c'était trop beau* » (femme, 29 ans, consultante touristique).

Une Américaine vivant à Madagascar est venue à Sainte-Marie avec son fiancé et sa belle-mère. Intégrée dans un programme pour la protection des primates, elle n'est pas particulièrement passionnée par les cétacés, mais pour elle il est important de respecter toutes les espèces animales. Aux États-Unis, la mer était pour elle un environnement très proche, elle faisait souvent de la navigation à voile. Son père est pêcheur et sa mère a grandi sur un bateau. Concernant ses vacances, elle nous a raconté ce qui suit. « *I love traveling. I like going anywhere, meeting people, talking to people. My favorite is going to see lemurs in a forest in a natural*

environment, not in a park or in a zoo. But I love the ocean. Anything I do in the ocean I'm happy” (femme, 23 ans, enseignante d’Anglais).

Concernant les connaissances sur les baleines, dans quatre entretiens, les répondants ont dit clairement avoir appris sur les animaux surtout en participant au Safari Baleine et/ou à la conférence organisée par Cétamada à Sainte-Marie. Pour le reste des entretiens, les répondants ont mentionné quelques connaissances glanées sur les baleines ou n’ont pas évoqué ce sujet.

La description des baleines de manière spontanée était peu marquante dans leurs témoignages. Dans trois entretiens, les répondants ont décrit les baleines de manière positive avec des mots tels que : « *joli, idole, grande, gentille, sensible* ». Parmi ces trois entretiens, dans deux entretiens, les touristes ont mentionné explicitement le rapport qu’ils ont ressenti entre les baleines et les Saint-Mariens.

Pour une femme américaine, il est d’autant plus important de respecter des baleines à Sainte-Marie étant donné que les cétacés ont pour les habitants une signification culturelle (femme, 23 ans, enseignante d’Anglais). Un couple malgache a appris à travers la population locale sur les rituels traditionnels. « *Quand la Grande Baleine arrive, tous les peuples de Sainte-Marie prennent une tranche de viande pour la maison.* » D’un autre côté, en vivant de l’intérieur le Festival des Baleines, ce couple a ressenti la valeur culturelle de cet animal. « *Les baleines de Sainte-Marie, c’est un grand phénomène saint-marien. La baleine est comme l’idole des Saint-Mariens* » (un couple malgache, retraités, plus de 50 ans).

Quant à la protection des baleines, les répondants ont mentionné la nécessité ou l’importance de la protection des grands cétacés. D’une part, certains ont répondu, sans précision, qu’il était important de protéger les animaux et l’environnement. D’autre part, dans trois entretiens, les personnes interrogées ont mentionné les dangers concrets pour les grands cétacés mais chaque réponse était différente : 1) la pêche traditionnelle ; 2) les activités humaines avec la pollution et le réchauffement climatique ; 3) la chasse.

Concernant d’autres activités écologiques, parmi les personnes interrogées, une a déclaré faire partie d’une association pour la protection des primates, sinon les autres personnes n’ont pas

vraiment d'implications directes ou fortes dans des associations écologiques ou dans la pratique d'actions particulières en faveur de la protection de l'environnement. En revanche, dans sept des treize entretiens, les touristes ont évoqué un engagement dans la démarche humanitaire, que ce soit dans des associations dédiées, avec des dons pour les enfants, la lutte contre le VIH/Sida ou, au sens large, le développement des pays du Sud.

Dans un travail de terrain, Andriamaro (2015) décrit la baleine comme un symbole de la culture et des traditions de l'île Sainte-Marie. Selon l'auteur, il n'est pas avéré pour autant d'affirmer que les habitants aiment et protègent l'environnement au sens de l'écologie moderne. Ils ont davantage un rapport spécial, à la fois spirituel et utilitaire avec la nature. Un jeune résident de Sainte-Marie nous a dit qu'il existait un chant pour appeler les baleines mais que cette pratique était en voie de disparition. À ce propos, des stagiaires scientifiques de Cétamada ont relaté une expérience de 2015. Alors qu'une baleine était en train de s'échouer dans une baie peu profonde, les villageois se sont réunis pour chanter en souhaitant que cette baleine périsse et nourrisse les villageois. Finalement, la baleine a réussi à repartir au large.

Dans une île où l'animal a traditionnellement une valeur liée à la vie locale, le développement du tourisme baleinier a apporté une nouvelle dimension dans la perception de la population sur les grands cétacés. Avec le développement d'un tourisme national et international, les interactions avec les visiteurs étrangers, ainsi qu'une diversification des activités économiques de l'île, nous pouvons observer la modification des rituels traditionnels. Dans ce contexte, le Festival des Baleines renforcerait deux valeurs différentes des cétacés : une signification économique pour les Saint-Mariens et un symbole culturel aux yeux des touristes, notamment les touristes nationaux à travers la médiatisation.

Avec la situation actuelle où la pandémie de Covid-19 empêche la circulation des touristes à l'échelle internationale, l'économie saint-marienne connaît des difficultés extrêmes d'après une radio malgache (Studio Sifaka, 2020). Il serait à notre sens nécessaire et intéressant d'effectuer une enquête plus poussée auprès de la population saint-marienne sur l'évolution de la valeur des baleines et du tourisme baleinier à la sortie de l'épidémie du Covid-19.

Conclusion du chapitre 5

Nous rappelons que les résultats tirés de notre étude ne représentent pas les caractéristiques globales du whale watching à Sainte-Marie. Nos résultats, qui auront donc besoin d'être confirmés à plus grande échelle, montrent que les participants du Safari Baleine peuvent être attirés par la nature et/ou par la pratique d'activités nautiques. Il ressort aussi, sans surprise, que cette activité est pratiquée par des touristes plutôt aisés. Les participants au Safari Baleine souhaitent en premier lieu avoir une expérience originale et unique. De plus, Sainte-Marie est appréciée comme une destination peu fréquentée et authentique, notamment par les touristes étrangers. « *On a adoré Sainte-Marie. On trouve ça très joli, encore très préservé, très loin de tout, on a l'impression de faire un voyage dans le temps* » (femme, 29 ans, consultante touristique).

De manière générale, les participants ne semblent pas être particulièrement passionnés à la base par les grands cétacés ni être de grands connaisseurs de ces mammifères marins. Le degré de sensibilisation sur la protection de ces derniers est également varié selon les participants. De ce point de vue, nous ne saurions dire si les participants du Safari Baleine ont obligatoirement des motivations écotouristiques. Ainsi, la sensibilisation des touristes et l'encadrement de l'activité par les professionnels resteront indispensables dans une optique éducative et de pérennisation de l'activité.

D'après ces résultats de ce cinquième chapitre, à Sainte-Marie, pratiquer le whale watching peut donc être un choix multifactoriel issu des expériences et des préférences personnelles en cherchant à passer du temps en mer, à voir les animaux sauvages dans leur milieu naturel, à se procurer un moment de détente et surtout vivre des expériences intenses. Au-delà de ces caractéristiques, nos données ne nous permettent pas de déterminer davantage un profil type de participants.

Conclusion générale

L'observation des baleines, une sortie en mer pour voir des signes de présence des plus grands mammifères marins, est devenue une industrie internationale en quelques décennies. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, la baleine a été recherchée comme une ressource naturelle de manière industrielle ou traditionnelle. De nos jours, notre perception actuelle de cet animal est très différente d'il y a cent ans.

Au cours de ce travail, nous avons d'abord suivi l'évolution historique des activités et des représentations sociales autour de ces animaux. Si cette recherche ne peut évidemment représenter les transitions de manière exhaustive sur l'ensemble de la planète, néanmoins, nous avons montré le changement global de la valeur économique des espèces baleinières sur le marché international.

L'implantation du whale watching a été encouragée par deux facteurs : le renforcement de la protection de l'environnement et le développement économique à travers le tourisme. L'écotourisme est ainsi de plus en plus considéré comme un atout qui peut contribuer à la croissance économique et à la conservation environnementale notamment pour les pays en voie de développement. Cependant, le chemin effectif de cette réalisation est complexe. L'écotourisme sans évaluation et sans réglementation appropriée peut se transformer en tourisme de masse, avoir des impacts négatifs sur la faune et la flore et *in fine* ne pas contribuer au développement de la population locale.

Justement, les îles du sud-ouest de l'océan Indien dispose d'un environnement terrestre et marin particulièrement riche. D'une part, la conservation de ces milieux contre les activités humaines est un point clé de leurs politiques. D'autre part, l'exploitation des ressources naturelles de manière responsable représente un atout de la croissance économique. Dans ce contexte, la migration de la baleine à bosse apporte une opportunité d'animer le tourisme baleinier ainsi que l'économie locale pour chaque pays.

Dans ce travail, nous avons étudié le développement du whale watching à Madagascar et à l'île Maurice dans le but de comparer avec celui de La Réunion. Même si ces trois sites se situent sur la trajectoire du même stock de baleines à bosse, chaque pays connaît une croissance différente. Pour les raisons que nous avons évoquées, Madagascar et l'île Maurice ont initié l'observation touristique des cétacés plus tôt que La Réunion. Les participants dans ces deux pays sont essentiellement les touristes étrangers, les tarifs proposés pour ces sorties étant trop élevés pour les habitants de ces pays. Ceci est moins vrai à La Réunion, où les prix des sorties sont adaptés au niveau de vie des touristes et des habitants de ce territoire ultramarin français. Bien que le type de tourisme proposé soit le même sur les trois îles, le type de clients participant et les infrastructures mises à disposition varient grandement.

L'organisation des opérateurs est différente selon les îles. Les opérateurs de l'île Maurice sont composés principalement des entreprises individuelles. À Madagascar, une association locale regroupe des établissements hôteliers partenaires, ce qui permet à la fois un encadrement uniforme de l'activité et une monopolisation du marché. En dernier, à La Réunion, différents types de prestataires opèrent dans ce secteur offrant des services hétérogènes.

Par ailleurs, nous pouvons observer une diversité de prestations selon les îles concernant le déroulement des sorties et les espèces cibles. Les opérateurs de l'île Maurice ont d'abord développé le *dolphin watching* (l'observation des dauphins) avec ou sans nage avec ces animaux avant de se lancer dans le *whale watching*. À l'inverse, l'observation touristique des cétacés de Madagascar est principalement conduite pour observer les baleines à bosse depuis un bateau.

Enfin, à La Réunion, le nombre de baleines à bosse observées varie suivant les années. Ainsi, de plus en plus d'opérateurs de ce secteur proposent l'observation des cétacés y compris des espèces sédentaires de dauphins même pendant la saison de baleines. Cela leur permet de garantir une satisfaction minimale des clients lorsque la rencontre avec les baleines à bosse est difficile.

D'après nos enquêtes, non représentatives eu égard au protocole de recherche limité par les moyens financiers pour une étudiante en thèse, la majorité des participants du *whale watching*

à La Réunion ont moins de cinquante ans. La plupart d'entre eux possèdent un niveau d'étude supérieur ou égal au baccalauréat. Peu de personnes y participent seules et pour nombreuses de personnes, c'est un moment à partager entre famille, amis et conjoints. C'est principalement par recommandation d'un proche ou d'une connaissance qu'ils ont effectué une sortie baleine. Les participants souhaitent avoir une expérience sensationnelle, relaxante et éducationnelle.

Durant nos entretiens avec les participants réunionnais du whale watching, beaucoup d'entre eux ont vécu à La Réunion mais aussi dans d'autres endroits. Ils sont au courant du danger que peut représenter la mer mais ils souhaitent profiter des activités touristiques disponibles sur l'île. Très peu de personnes ont uniquement vécu à La Réunion. Elles ont également entendu le danger de la mer mais elles souhaitent découvrir une nouvelle activité inconnue. Par ailleurs, elles se sentent minoritaires au sein des Réunionnais en participant au tourisme baleinier.

Pour les Réunionnais qui n'ont pas fait d'observation des baleines, la plupart connaissent son existence mais seulement une petite minorité montrent un fort intérêt. Ces personnes intéressées semblent vouloir chercher une expérience sortant de l'ordinaire. Pour les enquêtés moins intéressés, le tourisme des baleines est perçu comme une excursion de loisir pour les touristes étant donné que l'on a une possibilité de voir les cétacés de la côte en habitant sur l'île. Pour les personnes les plus âgées, elles ont une certaine crainte envers la mer mais sans pour autant la détester.

La quasi-totalité des whale watchers enquêtés, que ce soit à La Réunion ou à l'île Sainte-Marie à Madagascar, apprécie de passer du temps dans la nature. Cependant, ils ne sont pas obligatoirement passionnés par les activités en pleine nature. Concernant les baleines, ils ont une représentation positive de ces animaux et certains d'entre eux avaient déjà effectué le tourisme baleinier auparavant sans pour autant être des grands amateurs de cette activité.

Que ce soit à La Réunion ou à Madagascar, il semblerait que les participants du whale watching aient un intérêt pour la nature et l'observation des animaux, sans pour autant être passionnés par les cétacés. Ils sont principalement à la recherche d'expériences extraordinaires, d'émotions fortes et de sensations.

Toutes ces conclusions restent néanmoins à confirmer du fait de la taille réduite de nos échantillons, que ce soit pour les questionnaires ou les entretiens. Afin d'améliorer et d'affiner les résultats obtenus, il serait intéressant de mener une enquête plus large sur les types de touristes à La Réunion, afin d'identifier les différents profils et de détecter plus précisément les traits principaux des participants au whale watching.

Ensuite, il serait nécessaire d'effectuer une étude plus exhaustive, basée sur un minimum de cent questionnaires pour chaque type d'opérateurs et trente questionnaires minimum par entreprise. Cela permettrait la réalisation d'une étude comparative basée sur des tests statistiques. À la suite de ces questionnaires, des entretiens semi-directifs approfondiraient les réponses obtenues.

À terme, comparer davantage de destinations offrant la possibilité d'observer les baleines pourrait mettre en évidence les convergences et les divergences quant aux motivations concernant l'origine de l'activité ainsi que le public visé. Une autre perspective intéressante serait de mieux mesurer l'impact du whale watching sur les transformations sociales, notamment en développant auprès de la population une conscience pro-environnementale favorable à un développement écoresponsable et durable, considéré aujourd'hui non seulement comme une nécessité écologique mais aussi comme un réservoir de croissance économique.

Bibliographie

Aguilar, A., 1986, "A review of old Basque whaling and its effect on the right whales (*Eubalaena glacialis*) of the North Atlantic", *Report of the International Whaling Commission*, Special issues 10, p. 191-199.

Alaux, C., Serval, S., Zeller, C., 2015, « Le marketing territorial des Petits et Moyens Territoires : identité, image et relations », *Gestion et management public*, vol.4, n°2, p. 61-78.

Andresen, S., Skodvin, T., 2008, "Non-state influence in the international whaling commission, 1970 to 2006" In Betsill, M. M., Corell, E., (Eds.), *NGO diplomacy: The influence of nongovernmental organizations in international environmental negotiations*, p. 119-148.

Andriamaro, F., 2015, « Chapitre 6. Perception du whale watching à Sainte-Marie (Madagascar) », In Sandron *et al.*, *Analyse socioéconomique du whale watching à Madagascar et La Réunion*, Résultats détaillés du programme AS2W, p. 120-130.

Andriamasinoro, J. O., Sarrasin, B., 2015, « Croissance inclusive et développement durable dans l'essor du tourisme à Madagascar », In Bourdeau, L., Marcotte, P., Leroux, E., Sarrasin, B., *6^{ième} journées scientifiques du tourisme durable – Conciliation, commercialisation et durabilité : applications touristiques*, Actes du colloque, Québec, Canada, du 10 au 12 juin 2015.

Andrianantoandro, T., 2015, « Le WW dans l'économie familiale à Sainte-Marie (Madagascar) », In Sandron (ed), *Analyse socioéconomique du whale watching à Madagascar et La Réunion*, Résultats détaillés du programme AS2W, p. 77-91.

Andrieu, B., 2008, « La thérapie corporelle en eau froide : Immersion-Depression-Submersion », In Munoz, L. (ed), *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIIIe au XXe siècle*, tome 2, Paris, L'Harmattan, p. 255-266.

Andry, M., 2019, « Représentations de l'exotisme à travers les vidéos promotionnelles de l'Île de La Réunion Tourisme », *Carnets de Recherches de l'océan Indien*, Université de La Réunion, n°4, p. 43-59.

Angiosperm Phylogeny Group, 2009, "An update of the Angiosperm Phylogeny Group classification for the orders and families of flowering plants: APG III", *Botanical journal of the Linnean Society*, vol.161, n°2, p. 105-121.

Appleby, J. C., 2008, "Conflict, cooperation and competition: The rise and fall of the Hull whaling trade during the seventeenth century", *The Northern mariner/Le marin du Nord*, vol.18, n°2, p. 23-59.

Arbour, J.-M., 2003, « La sécurité alimentaire des peuples autochtones quant à la réglementation internationale de la chasse à la baleine : un avenir mal assuré », *Les Cahiers de droit*, vol.44, n°4, p. 597-666.

Argüelles, M.B., Coscarella, M., Fazio, A., Bertellotti, M., 2016, "Impact of whale watching on the short-term behavior of Southern right whales (*Eubalaena australis*) in Patagonia, Argentina", *Tourism Management Perspectives*, vol.18, p. 118-124.

Auty, R. M., 2017, "Natural resources and small island economies: Mauritius and Trinidad and Tobago", *The Journal of Development Studies*, vol.53, n°2, p. 264-277.

Babou, I., 2011, « Le déplacement : une dimension d'analyse et une modalité pour comprendre les réactions entre nature, science et société », *Questions de communication*, n°19, p. 215-234.

Babou, I., 2015, « Patrimonialisation et politiques de la nature : le parc national de La Réunion », *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol.15, n°1.

Bach, L., Burton, M., 2017, "Proximity and animal welfare in the context of tourist interactions with habituated dolphins", *Journal of Sustainable Tourism*, vol.25, n°2, p. 181-197.

Bailey, J. L., 2008, “Arrested Development: The Fight to End Commercial Whaling as a Case of Failed Norm Change”, *European Journal of International Relations*, vol.14, n°2, p. 289-318.

Banque Mondiale, 2014, *Opportunités et défis pour une croissance inclusive et résiliente, Recueil de notes de politique pour Madagascar*, 324 p.

Banque Mondiale, 2019a, *Madagascar : Note de conjoncture économique : Un Nouveau Départ ?*, Washington, D.C., 42 p.

Banque Mondiale, 2019b, *La Banque mondiale à Maurice*, [En ligne] URL : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/mauritius/overview>

Banque Mondiale, 2022, [En ligne] URL : <https://data.worldbank.org/country/madagascar?view=chart>

Barataud, M., Giosa, S., 2013, « Identification et écologie acoustique des chiroptères de La Réunion », *Le Rhinolophe*, vol.19, p. 147-175.

Baret, S., Lavergne, C., Fontaine, C., Saliman, M., Hermann, S., Triolo, J., Bazil, S., Sertier, J.-C., Lequette, B., Gigord, L., Lucas, R., Picot, F., Muller, S., 2012, « Une méthodologie concertée pour la sauvegarde des plantes menacées de l’île de La Réunion », *Revue d’écologie*, supplément 11, p. 85-100.

Barkham, S. H., 1984, “The Basque whaling establishments in Labrador 1536-1632-a summary”, *Arctic*, vol.37, n°4, p. 515-519.

Barstow, R., 1991, “Whales are uniquely special”, In Davies, N., Smith, A. M., Whyte, S. R., Williams, V., (Eds.) *Why whales?* Bath: Whale and Dolphin Conservation Society, p. 4-7.

Bart, F., 2016, « Ile de la Réunion, quelques enjeux environnementaux contemporains », *Dynamiques environnementales – Journal international de géosciences et de l’environnement*, n°38, p. 120-139.

Basset, V., 2013, « Tourisme et chamanisme : entre folklorisation et revitalisation culturelle ? », *Téoros : revue de recherche en tourisme*, vol.32, n°1, p. 133-142.

Bazhydai, M., Westermann, G., 2020, “From Curiosity, to Wonder, to Creativity: a Cognitive Developmental Psychology Perspective”, In Schinkel, A. (Ed.), *Wonder, education, and human flourishing*, Amsterdam: VU University Press, p. 144-182.

Beauge, L., Belloc, G., Boury, M., Desbrosses, P., Face, L., Le Gall, J., Lambert, L., Remy, D., Schvinte, J., Cochin, J., 1935, *Manuel des Pêches Maritimes françaises*, Mémoires de l'Office des Pêches Maritimes, vol.9, Fascicule 1, 129 p.

Benoit, G., 2015, « Cinquante années de politique agraire et d'aménagement du territoire dans l'île de La Réunion », *Annales des Mines-Responsabilité et environnement*, vol.79, n°3, FFE, p. 51-55.

Bernos, T. A., Travouck, C., Ramasinoro, N., Fraser, D. J., Mathevon, B., 2021, “What can be learned from fishers' perceptions for fishery management planning? Case study insights from Sainte-Marie, Madagascar”, *PloS one*, vol.16, n°11, p.e0259792.

Bertrand, J., 1985, « La pêche maritime à La Réunion : trente années d'efforts de développement de la production », *L'économie de La Réunion*, n°15, p.3-8.

Bessy, O., Naria, O., 2004, *Les enjeux des loisirs et du tourisme sportif de nature dans le développement durable de l'île de La Réunion*, 21 p.

Best, P. B., Findlay, K. P., Sekiguchi, K., Peddemors, V. M., Rakotonirina, B., Rossouw, A., Gove, D., 1998, “Winter distribution and possible migration routes of humpback whales *Megaptera novaeangliae* in the southwest Indian Ocean”, *Marine Ecology Progress Series*, vol. 162, p. 287-299.

Bettridge, S. O. M., Baker, C. S., Barlow, J., Clapham, P. J., Ford, M. J., Gouveia, D., *et al.*, 2015, *Status review of the humpback whale (Megaptera novaeangliae) under the endangered species act*, NOAA Technical Memorandum NMFS SWFSC-540, 240p.

Binet, M., Carlevaro, F., Paul, M., 2016, « La demande d'eau potable à La Réunion : estimation à partir de données d'enquête », *Revue d'économie politique*, vol.126, n°1, p. 155-191.

Blamey, R. K., 2001, "Principles of Ecotourism", *In The Encyclopedia of Ecotourism*, Oxon, UK, New York, NY: CABI Pub, p.5-22.

Blanc, R., Guillemain, M., Mouronval, J.-B., Desmonts, D., Fritz, H., 2006, "Effects of non-consumptive leisure disturbance to wildlife", *Revue d'écologie*, vol.61, p. 117-133.

Bœuf, G., Allain, Y-M., Bouvier, M., 2012, « L'apport des sciences participatives à la connaissance de la biodiversité en France », *La lettre de l'OCIM*, n°144, p. 8-18.

Bonnemains, J., 2007, « Du cachalot au tritium », *Réalités Industrielles*, p. 53-56.

Bouchet, S., 2008, « Saint-Pierre et son port : la réalité et les mots d'un enjeu politique. (XVIIIe-XXe siècles) », *Tsingy : Revue de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie de Madagascar*, n°9, p. 31-43.

Boyer, M., 1980, « Évolution sociologique du tourisme : continuité du touriste rare au touriste de masse et rupture contemporaine », *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol.3, n°1, p. 49-81.

Braat, J., 1984, "Dutch activities in the North and the Arctic during the sixteenth and seventeenth centuries", *Arctic*, vol.37, n°4, p. 473-480.

Braham, H. W., 1984, "The status of endangered whales: An overview", *Marine Fisheries Review*, vol.46, n°4, p. 2-6.

Brial, F., 2010, « Développement durable, gouvernance et insularité : le cas de la Réserve Naturelle Marine de La Réunion », *Revue française d'administration publique*, vol.134, n°2, p. 395-411.

Budowski, G., 1976, "Tourism and Environmental Conservation : Conflict, Coexistence, or Symbiosis ? ", *Environmental Conservation*, vol.3, n°1, p. 27-31.

Burgin, S., Hardiman, N., 2015, "Effects of non-consumptive wildlife-oriented tourism on marine species and prospects for their sustainable management", *Journal of environmental management*, vol.151, p. 210-220.

Cabanne, C., 1999, « Le tourisme à l'île Maurice et ses problèmes », *Les Cahiers Nantais*, n°52, p. 211-217.

Cabanne, C., Prioul, C., Sztokman, N., 1999, « Forces et faiblesses du développement touristique à Nosy Be et Nosy Sainte-Marie (Madagascar) », *Les Cahiers Nantais*, n°52, p. 165-177.

Callicott, J. B., 1998, "Should Wilderness Areas Become Biodiversity Reserves?" in Callicott, J. B., Nelson, M. P., (Eds.), 1998, *The great new wilderness debate*, University of Georgia Press, p. 387-394.

Ceballos-Lascurain, H., 1991, Tourism, eco-tourism and protected areas, In J.A. Kusler (Ed.), *Eco-tourism and Resource Conservation a collection of papers: selected papers from 1st International Symposium : Ecotourism, April 17–19, 1989, Merida, Mexico [and] 2nd International Symposium : Ecotourism and Resource Conservation, November 27–December 2, 1990, Miami Beach, Florida*. Vol. 1. NewYork, NY: Berne.

Cerchio, S., Andrianarivelo, N., Andrianantenaina, B., 2015, "Ecology and Conservation Status of Indian Ocean Humpback Dolphins (*Sousa plumbea*) in Madagascar", In Jefferson, T.A., Curry, B.E., *Advances in Marine Biology*, vol.72, Oxford: Academic Press, p. 163-199.

Cerchio, S., Trudelle, L., Zerbini, A. N., Charrassin, J. B., Geyer, Y., Mayer, F. X., Andrianarivelo, N., Jung, J. L., Adam, O., Rosenbaum, H. C., 2016, “Satellite telemetry of humpback whales off Madagascar reveals insights on breeding behavior and long-range movements within the southwest Indian Ocean”, *Marine Ecology Progress Series*, vol.562, p. 193-209.

Cervigni, R., Scandizzo, P. L., 2017, *The Ocean Economy in Mauritius: Making It Happen, Making It Last*, World Bank Group, 329 p.

Cétamada, 2013, *Rapport d'activités 2013*, Association Cétamada, Sainte-Marie, Madagascar, 42 p.

Cétamada, 2014, *Rapport d'activités 2014*, Association Cétamada, Sainte-Marie, Madagascar, 68 p.

Cétamada, 2017, *Rapport scientifique 2017*, Association Cétamada, Sainte Marie, Madagascar, 26 p.

Cétamada, 2019, Site internet de Cétamada. [En ligne] URL : <https://www.Cétamada.org/>

Chanteloup, L., 2013, *A la rencontre de l'animal sauvage : dynamiques, usages et enjeux du récréotourisme faunique : Une mise en perspective franco-canadienne de trois territoires : Bauges, Gaspésie, Nunavut*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Savoie, Université de Montréal.

Chilin, J., 2017, *Les Créoles de l'île Maurice des années 1930 à l'indépendance : processus de construction identitaire d'une communauté*, Thèse de doctorat, Université Sorbonne Paris Cité, 402 p.

Christol, C. Q., Schmidhauser, J. R., Totten, G. O., 1976, “The Law and the Whale: Current Developments in the International Whaling Controversy”, *Case W. Res. J. Int'l L.*, vol.8, p. 149-167.

Cisneros-Montemayor, A. M., Sumaila, U. R., Kaschner, K., Pauly, D., 2010, “The global potential for whale watching”, *Marine Policy*, vol.34, n°6, p. 1273-1278.

Clapham, P. J., 2018, “Humpback whale: *Megaptera novaeangliae*”, *Encyclopedia of marine mammals*, Academic Press, New York, p. 489-492.

Clapham, P. J., Baker C.S., 2002, “Whaling, modern”, in Perrin, W. F., Würsig, B., Thewissen, J. G. M. (Eds.), *Encyclopedia of marine mammals*, Academic Press, New York, p. 1328-1332.

Clapham, P., Ivashchenko, Y., 2009, “A whale of a deception”, *Marine Fisheries Review*, vol.71, n°1, p. 44-52.

Comélieau, C., 1999, *Planifier le développement : illusion ou réalité ?*, L’Harmattan.

Commission baleinière internationale (CBI), 2011, “Report of the Workshop on the Comprehensive Assessment of Southern Hemisphere humpback whales”, *Journal of Cetacean Research and Management*, 3 (Special Issue), p. 1-50.

Commission baleinière internationale (CBI), 2018, IWC information. [En ligne] URL : <https://iwc.int/iwcmain-fr>

Conseil de la culture, de l’éducation et l’environnement (CCEE), 2013, *Rapport sur le tourisme de La Réunion*, Saint-Denis, La Réunion, 76 p. [En ligne] URL : <http://www.ccee.re/IMG/pdf/-94.pdf>

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d’extinction (CITES), 2017, *Annexes I, II et III valables à compter du 4 octobre 2017*, Maison internationale de l’environnement, Genève, Suisse, 75 p.

Cooke, J. G., 2018, *Megaptera novaeangliae*, The IUCN Red List of Threatened Species 2018: e.T13006A50362794, 26 p.

Cottarel, G., Dulau, V., Mouysset, L., Martin, J., Philippe, J. S., 2018a, *Plan Directeur de conservation en faveur des Baleines à bosse (Megaptera novaeangliae) de La Réunion (2018-2023)*, Ministère de la Transition écologique et solidaire, Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion, Globice, Biotope, 136 p.

Cottarel, G., Dulau, V., Mouysset, L., Martin, J., Philippe, J. S., 2018b, *Plan Directeur de conservation en faveur des populations de dauphins fréquentant les eaux côtières réunionnaises (2018-2023)*, Ministère de la Transition écologique et solidaire, Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion, Globice, Biotope, 150p.

Courvoisier, F. H., Aguilhaume, C., 2011, « L'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco : un instrument de marketing territorial », *10th International Conference Marketing Trends*, ESCP-Europe, Paris, 20 au 22 janvier 2011.

Cunningham, P. A., Huijbens, E. H., Wearing, S. L., 2011, "From whaling to whale watching: examining sustainability and cultural rhetoric", *Journal of Sustainable Tourism*, vol.20, n°1, p. 143-161.

Curtin, S. C., 2008, *Wildlife tourism: tourist expectations, experiences and management implications*, PhD Thesis, Bournemouth University, 279 p.

Dalama, M. G., 2005, « L'île de la Réunion et le tourisme : d'une île de la désunion à la Réunion des Hauts et Bas », *L'Espace géographique*, vol.34, n°4, p. 342-349.

D'Aoust, L., Munbodh, P., Sookram, C., Paratian U., Gaüzère, B. A., Audry, P., 2010, « Situation et enjeux sanitaires à l'île Maurice en 2009 », *Médecine Tropicale*, vol.70, n°3, p. 229-238.

Davis, L. E., Gallman, R. E., Gleiter, K., 1997, "Modern whaling", *In Pursuit of Leviathan: Technology, Institutions, Productivity, and Profits in American Whaling, 1816-1906*, University of Chicago Press, p. 498-512.

Davis, L. E., Gallman, R. E., Hutchins, T. D., 1988, “The decline of US whaling: was the stock of whales running out?”, *Business History Review*, vol.62, n°4, p. 569-595.

Dehoorne, O., 2013, « Une histoire du tourisme international : de la déambulation exotique à la bulle sécurisée » *Revue internationale et stratégique*, n°2, p. 77-85.

De la Fuente, M. F. C., Souto, A., Caselli, C. B., Schiel, N., 2017, “People’s perception on animal welfare: why does it matter?”, *Ethnobiology and Conservation*, vol.6.

De Smet, W. M. A., 1981, “Evidence of whaling in the north sea and English channel during the middle ages”, *Mammals in the sea*, Food and Agriculture Organization of the United Nations, vol.5, n°3, p. 301-309.

Devictor, V., Whittaker, R. J., Beltrame, C., 2010, “Beyond scarcity: citizen science programmes as useful tools for conservation biogeography”, *Diversity and Distributions*, vol.16, n°3, p. 354-362.

Direction de la mer sud océan Indien (DMSOI), 2013, *Lignes directrices pour la mise en place d’un lable relatif aux activités liées à l’observation des cétacés à La Réunion*, 32 p. [En ligne] URL :

http://www.dm.sud-ocean-indien.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/REFERENTIEL_LABEL_O2CR_cle71b935.pdf

Direction de la mer sud océan Indien (DMSOI), 2016, *Observation Certifiée Responsable des Cétacés à La Réunion – O²CR*, [En ligne] URL :

<http://www.dm.sud-ocean-indien.developpement-durable.gouv.fr/observation-certifiee-responsable-a682.html>

Direction de l'Environnement de l'Aménagement et de Logement (DEAL), 2019, *Charte d'approche et d'observation responsable des mammifères marins et des tortues marines*, [En ligne] URL :

<http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/la-charte-d-approche-et-d-observation-responsables-a677.html>

Djunaidi, A., Jompa, J., Bahar, A., Sianipar, A., Hasan, A. W., Alaydrus, I. S., Erdmann, M., 2019, "Potential tourism development for whale shark (*Rhincodon typus*) watching in eastern Indonesia", *IOP Conference Series: Earth and Environmental Science*, vol.253, n°1, p.012043.

Douglas, M., 1966, *Purity and Danger: An Analysis of Concepts of Pollution and Taboo*, London, Routledge and Keegan Paul, 196 p.

Douglas, M. S., Smol, J. P., Savelle, J. M., Blais, J. M., 2004, "Prehistoric Inuit whalers affected Arctic freshwater ecosystems", *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, vol.101, n°6, p. 1613-1617.

Dowling, R., 2013, "The history of ecotourism", In Ballantyne, R., Packer, J., *International Handbook on Ecotourism*, p. 15-30.

Duelli, P., Wermerlinger, B., 2005, « La Rosalie des Alpes, un cérambycide rare et emblématique », *Notice pour le praticien, Institut fédéral de recherches WSL*, n°39.

Dufour, F., 2019, *Opportunités et obstacles pour la viabilité environnementale : une analyse socioéconomique et politique (Opportunities and Challenges for Environmental Sustainability)*, 235 p.

Dulau-Drouot, V., Boucaud, V., Rota, B., 2008, "Cetacean diversity off La Réunion Island (France)", *Journal of the Marine Biological Association of the United Kingdom*, vol.88, n°6, p. 1263-1272.

Dulau-Drouot, V., Fayan, J., Mouysset, L., Boucaud, V., 2012, "Occurrence and residency patterns of humpback whales off Réunion Island during 2004-10", *Journal of Cetacean Research and Management*, vol.12, n°2, p. 255-263.

Dulau, V., Pinet, P., Geyer, Y., Fayan, J., Mongin, P., Cottarel, G., Zerbini, A., Cerchio, S., 2017, "Continuous movement behavior of humpback whales during the breeding season in the southwest Indian Ocean: on the road again!", *Movement ecology*, vol.5, n°1, 17 p.

Duret, P., Augustini, M., 2002, « Sans l'imaginaire balnéaire, que reste-t-il de l'exotisme à La Réunion ? », *Ethnologie française*, vol.32, n°3, p. 439-446.

Dutermé, B., 2006, « Expansion du tourisme international : gagnants et perdants », *Alternatives Sud*, vol.13, n°3, p. 7-22.

Duvat, V., Salmon, C., Magnan, A., 2016, « Trajectoires de vulnérabilités des littoraux de l'île de La Réunion aux risques liés à la mer (1950-actuel) », *Studies*, n°4, Iddri, Paris, France, 72 p.

El Alaoui, F., 2022, « Expansion du tourisme mondial et alternatives éthiques », *Alternative sud*, CETRI, Centre Tricontinental.

Eve, P., 2003, *Les esclaves de Bourbon : la mer et la montagne*, Paris, Karthala, 366 p.

Farnie, E. G., 1984, « La pêche à la baleine », *Vasconia: Cuadernos de historia-geografía*, n°2, p. 7-24.

Faulet, A., 2015, « Chapitre 5. La perception du whale watching à La Réunion », In Sandron *et al.*, *Analyse socioéconomique du whale watching à Madagascar et La Réunion*, Résultats détaillés du programme AS2W, p. 92-119.

Fennell, D. A., 1999, *Ecotourism: An introduction*, New York, NY: Routledge.

Fennell, D. A., 2002, "Ecotourism: where we've been; where we're going", *Journal of Ecotourism*, vol.1, n°1, p. 1-6.

Fennell, D. A., 2013, "Tourism and Animal Welfare", *Tourism Recreation Research*, vol.38, n°3, p. 325-340.

Fennell, D. A., 2015, "Ethics in Tourism" In Moscardo, G., Benckendorff, P., (Eds), *Education for Sustainability in Tourism*, Springer, Berlin, Heidelberg, p. 45-57.

Findlay, K., Mejer, M., Elwen, S., Kotze, D., Johnson, R., Truter, P., Uamusse, C., Swanson, S., *et al.*, 2011, "Distribution and abundance of humpback whales, *Megaptera novaeangliae*, off the coast of Mozambique, 2003", *Journal of Cetacean Research and Management*, Special Issue 3, p. 163-174.

Finkler, W., Higham, J.E.S., 2019, "Stakeholder perspectives on sustainable whale watching: a science communication approach", *Journal of Sustainable Tourism*, 15 p.

Fish and Wildlife Service (US), 2018, *2016 National Survey of Fishing, Hunting and Wildlife-Associated Recreation*, Government Printing Office, 144 p.

Fitzmaurice, M., 2015, *Whaling and international law*, Cambridge University Press, 400p.

Folio, F., 2009, « Réalités et singularités du tourisme réunionnais : entre utopie et motifs d'espoir », *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, vol.62, n°245, p. 7-33.

Fontaine, G., 2004, « Le tourisme à La Réunion », *Travaux & documents*, Université de La Réunion, Faculté des lettres et des sciences humaines, Eléments pour la connaissance de l'histoire et de la géographie de La Réunion, vol.2, p. 101-116.

Fontaine, G., 2007, « Tourisme et littoral à l'île de La Réunion », *Travaux & documents*, Université de La Réunion, Faculté des lettres et des sciences humaines, Approches des littoraux réunionnais et martiniquais, p. 65-83.

Forestell, P. H., 2009, "Popular culture and literature", In *Encyclopedia of marine mammals*, Academic Press, p. 898-913.

Fossette, S., Heide-Jørgensen, M. P., Jensen, M. V., Kiszka, J., Bérubé, M., Bertrand, N., Vély, M., 2014, "Humpback whale (*Megaptera novaeangliae*) post breeding dispersal and southward migration in the western Indian Ocean", *Journal of experimental marine biology and ecology*, vol.450, p. 6-14

Freeman, M., 1989, *Small-type coastal whaling in Japan*, Takahashi, J., Report of an International Workshop, Tokyo, Japan, *Kaimesha*.

Gambell, R., 1993, "International Management of Whales and Whaling: An Historical Review of the Regulation of Commercial and Aboriginal Subsistence Whaling", *Arctic*, vol. 46, n°2, p. 97-107.

Gannon, F., Sandron, F., 2014, « La différenciation des produits touristiques : le whale watching dans le sud-ouest de l'océan Indien », *Océan Indien, enjeux patrimoniaux et touristiques : actes du Grand séminaire de l'océan Indien 2014*, n°4, 24 p.

Gannon, F., Mouysset, L., Rakotoharimalala, S., Sandron, F., 2015, « Chapitre 2. L'organisation du secteur du whale watching à La Réunion et à Sainte-Marie (Madagascar) », In Sandron *et al.*, *Analyse socioéconomique du whale watching à Madagascar et La Réunion*, Résultats détaillés du programme AS2W, p. 33-44.

Garrouste, R., 2007, « La Diane, un papillon des zones humides méditerranéennes qui mérite d'être protégé plus efficacement », *Freinet-Pays des Maures*, n°7, p. 65-70.

Gendron, C., Revéret, J. P., 2000, « Le développement durable », *Economies et sociétés*, vol.37, n°91, p. 111-124.

Germanaz, C., Sicre, M., 2012, « Du bleu au vert, quand l'île tente de tourner le dos à la mer », *Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 14, 19 p.

Globice (Groupe Local d'Observation et d'Identification des Cétacés), 2013, *Rapport d'activité 2013*, 42 p.

Globice, 2019a, Photo-identification des baleines à bosse, [En ligne] URL : <https://www.globice.org/espace-scientifique/programme-de-recherche/suivi-des-baleines-a-bosse/>

Globice, 2019b, Communiqué destiné aux abonnés sur un réseau social, le 7 février 2019, [En ligne] URL : <https://www.facebook.com/Globice/posts/2051915838224347>

Globice, 2019c, Communiqué destiné aux abonnés sur un réseau social, le 16 février 2019, [En ligne] URL : <https://www.facebook.com/Globice/posts/2065620066853924>

Globice, 2019d, Alerte échouage, [En ligne] URL : <https://www.globice.org/espace-public/reseau-echouage/alerte-echouage-2/>

Globice, 2019e, Historique, [En ligne] URL : <https://www.globice.org/accueil/lassociation-globice/historique/>

Globice et Wildlife Conservation Society, 2014, *Humpback Whale Satellite Tagging in the South-Western Indian Ocean*, Workshop report, 26 p.

Gouabault, E., 2010, « Pour une mythanalyse des relations anthropozoologiques. L'étude du phénomène dauphin », *Sociétés*, vol.108, n°2, p. 59-73.

Gouabault, E., Burton-Jeangros, C., 2010, « L’ambivalence des relations humain-animal : une analyse socio-anthropologique du monde contemporain », *Sociologie et sociétés*, vol.42, n°1, p. 299-324.

Gowreesunkar, G., Rycha, I., 2015, “A Study on the Impacts of Dolphin Watching as a Tourism Activity: Western Mauritius as Case Study”, *International Journal of Trade, Economics and Finance*, vol.6, n°1, p. 67-72.

Grand Raid Réunion, 2020, *Informations pratiques*. [En ligne] URL : <https://www.grandraid-reunion.com/francais/informations-pratiques/>

Griffiths, M., Van Schaik, C. P., 1993, “The impacts of human traffic on the abundance and activity periods of Sumatran rain forest wildlife”, *Conservation Biology*, vol.7, n°3, p. 623-626.

Guilhat, S., 2011, *Le rôle des sports côtiers dans le développement territorial de l’Ouest de La Réunion : entre nouvelle maritimité et jeux d’acteurs*, Thèse de doctorat, Université de la Réunion.

Gulland, J. A., 1990, “Commercial whaling-the past, and has it a future?”, *Mammal Review*, vol.20, n°1, pp3-12.

Guðmundsson, J., 1924, *Ein stutt undirrietting um Íslands adskiljanlegar náttúrur*, Hermansson, p. 1-26.

Hacquebord, L., 1999, “The hunting of the Greenland right whale in Svalbard, its interaction with climate and its impact on the marine ecosystem”, *Polar Research*, vol.18, n°2, p. 375-382.

Hacquebord, L., 2001, “Three centuries of whaling and walrus hunting in Svalbard and its impact on the Arctic ecosystem”, *Environment and History*, vol.7, n°2, p. 169-185.

Hacquebord, L., Steenhuisen, F., Waterbolk, H., 2003, “English and Dutch whaling trade and whaling stations in Spitsbergen (Svalbard) before 1660”, *International Journal of Maritime History*, vol.15, n°2, p. 117-134.

Hala, S., Hamilton, H. J., Domenici, P., 2016, “Simulating the Bubble Net Hunting Behaviour of Humpback Whales: The BNH-Whale Algorithm”, *Canadian Conference on Artificial Intelligence*, Springer, Cham, p. 40-45.

Hani, M. S., Jompa, J., Nessa, M. N., White, A. T., 2019, “Manta ray watching tourism in Eastern Indonesia: Is it sustainable?”, *IOP Conference Series: Earth and Environmental Science*, vol.253, n°1, p.012042.

Hanlon, A. J., Magalhães-Sant’Ana, M., 2014, “Zoocentrism”, *Encyclopedia of Global Bioethics*, p. 1-10.

Hara, T., 1983, *Za kujira : seikimatsu bunmei no shocho* (Symbole de la civilisation en fin de siècle), Bunshindo, Tokyo, 335 p.

Hay, M. J., McConnell, K. E., 1979, “An analysis of participation in nonconsumptive wildlife recreation”, *Land Economics*, vol.55, n°4, p. 460-471.

Heck, S., 2019, “Assessing the Ecological Impact of Ultramarathon Events in Protected natural Sites: ‘Le Grand Raid Réunion’”, *Heritage*, vol.2, n°1, p. 749-760.

Henry, J., Best, P. B., 1983, “Organochlorine residues in whales landed at Durban, South Africa”, *Marine Pollution Bulletin*, vol.14, n°6, p. 223-227.

Herman, L. M., Pack, A. A., Spitz, S. S., Herman, E. Y. K., Rose, K., Hakala, S., Deakos, M. H., 2013, “Humpback whale song: who sing?”, *Behavioral Ecology and Sociobiology*, vol.67, n°10, p. 1653-1663.

Hetzer, N. D., 1965, "Environment, Tourism, Culture", *LINKS* (juillet), reparu dans *Ecosphere* (1970), vol.1, n°2, p. 1-3.

Higham, J. E., Bejder, L., Allen, S. J., Corkeron, P. J., Lusseau, D., 2016, "Managing whale-watching as a nonn-lethal consumptive activity", *Journal of sustainable tourism*, vol.24, n°1, p. 73-90.

Hodgetts, L., 2010, "Subsistence diversity in the Younger Stone Age landscape of Varangerfjord, northern Norway", *Antiquity*, vol.84, n°323, p. 41-54.

Honey, M. S., 1999, *Ecotourism and Sustainable Development: Who Owns Paradise?*, Washington, D.C: Island Press, 405 p.

Hoyt, E., 1984, *The Whale Watcher's Handbook*, Garden city, NY, Doubleday.

Hoyt, E., 1992, "Whale Watching Around the World: A report on its value, extent and prospects", *International Whale Bulletin*, n°7, summer, p. 1-8.

Hoyt, E., 1995, *The worldwide value and extent of whale watching 1995*, Bath, UK, Whale and Dolphin Conservation Society, 36 p.

Hoyt, E., 1996, "Whale watching: A global overview of the industry's rapid growth and some recent implications and suggestions for Australia", In K. Colgan, S. Prasser, A. Jeffery, *Encounters with whales 1995 proceedings* (p. 31-36), Canberra: Australian Nature Conservation Agency.

Hoyt, E., 2001, *Whale watching 2001: Worldwide tourism numbers, expenditures, and expanding socioeconomic benefits*, International Fund for Animal Welfare, Yarmouth Port, MA, USA, p. i-vi; 1-158.

Hoyt, E., 2009, "Whale watching", *Encyclopedia of Marine Mammals (Second Edition)*, p. 1223-1227.

Hoyt, E., Parsons, C., 2014, “The whale-watching industry”, In Higham, J. E. S., Bejder, L., Williams, R., *Whale-Watching: Sustainable Tourism and Ecological Management*, Cambridge University Press, Cambridge, UK, p. 57-70.

Hughes, P., 2001, “Animals, values and tourism – structural shifts in UK dolphin tourism provision”, *Tourism management*, vol.22, n°4, p. 321-329.

Hunter, C., 1997, “Sustainable tourism as an adaptive paradigm”, *Annals of Tourism Research*, vol.24, n°4, p. 850-867.

IndoCet, 2015, *A Memorandum of Understanding for a Regional cetacean research consortium in the southwestern Indian Ocean*, 6 p.

IndoCet, 2019, *2019 Indocet meeting*, Meeting report, 26 p.

International Fund for Animal Welfare (IFAW), Worldwide Fund for Nature (WWF), Whale and Dolphin Conservation Society (WDACS), 1997, Report of the International Workshop on the Educational Values of Whale Watching, Provincetown, 44 p.

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), 1955, « Le marché mondial de l'huile de baleine », *Etudes et conjoncture - Institut national de la statistique et des études économiques*, n°10, p. 898-927.

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), 2014, *Tableau économique de La Réunion – Edition 2014*, Institut national de la statistique et des études économiques, Direction Régionale La Réunion – Mayotte, 169 p.

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), 2016, *Insee Analyses Réunion – Fréquentation touristique 2015*, n°16, 4 p.

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), 2017, *Insee Analyses Pays de la Loire – Economie maritime : 31 200 emplois sur le littoral et le long de l’estuaire de la Loire*, n°46, 4 p.

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), 2018, *Recensement de la population. Populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019. Arrondissements – cantons – communes. La Réunion*, INSEE, 11 p.

Île de La Réunion Tourisme (IRT), 2007, *Fréquentation touristique à La Réunion 2006 – Tourisme infos Edition spéciale – 2007*, 8 p. [En ligne] URL : <https://observatoire.reunion.fr/frequentation/destination-et-ocean-indien/frequentation-touristique-2006-plaquette-irt>

Île de La Réunion Tourisme (IRT), 2008, *Fréquentation touristique à La Réunion 2007 – Tourisme infos Edition spéciale – 2008*, 8 p. [En ligne] URL : <https://observatoire.reunion.fr/frequentation/destination-et-ocean-indien/frequentation-touristique-2007-plaquette-irt>

Île de La Réunion Tourisme (IRT), 2014, « Le tourisme à La Réunion en 2013 », *Insee partenaires* n°30, 4 p. [En ligne] URL : <https://observatoire.reunion.fr/frequentation/destination-et-ocean-indien/frequentation-touristique-en-2013-la-reunion>

Île de La Réunion Tourisme (IRT), 2017, *Fréquentation touristique à La Réunion 2016*, 20p. [En ligne] URL : <https://observatoire.reunion.fr/frequentation/destination-et-ocean-indien/la-frequentation-touristique-la-reunion-en-2016>

Île de La Réunion Tourisme (IRT), 2018, *Fréquentation touristique à La Réunion 2017 – Tourisme Infos Edition spéciale - 2018*, 24 p. [En ligne] URL : <https://observatoire.reunion.fr/frequentation/destination-et-ocean-indien/plaquette-de-frequentation-bilan-2017>

Île de La Réunion Tourisme (IRT), 2019a, *Chiffres du tourisme 2018 : le bilan*, le 26 mars 2019.

[En ligne] URL :

<https://pro.reunion.fr/actualites/etudes-et-indicateurs/chiffres-du-tourisme-2018-le-bilan>

Île de La Réunion Tourisme (IRT), 2019b, Site internet, [En ligne] URL :

<https://www.reunion.fr/>

Irwin, E., 2012, “The Spermaceti Candle and the American Whaling Industry,” *Historia*, vol.21, p. 45-53.

Itabashi, M., 1987, *Nanpyoyo hogeishi* (Histoire de la chasse à la baleine dans l’océan Glacial Antarctique), Chuokoronsha, 233 p.

Ivashchenko, Y. V., Clapham, P. J., Brownell Jr, R. L., 2013, “Soviet catches of whales in the North Pacific: revised totals”, *Journal of Cetacean Research and Management*, vol.13, n°1, p. 59-71.

Jackson, G., 1981, “The rise and fall of English whaling in the seventeenth century”, in *Proceedings of the international symposium Early European exploitation of the northern Atlantic*, p. 800-1700.

Jauze, J.M., 2017, « Patrimoine et Tourisme à Maurice : quel lien ? », *Tsingy : Revue de l’Association des professeurs d’histoire et de géographie de Madagascar*, n°20, p. 127-142.

Jenkins, J. T., 1921, *A history of the whale fisheries: from the Basque fisheries of the tenth century to the hunting of the finner whale at the present date.*

Jones, M. L., Swartz, S. L., 2009, “Gray whale: *Eschrichtius robustus*”, In *Encyclopedia of Marine Mammals (Second Edition)*, p. 503-511.

Journal de l'île de La Réunion, 2007, *C'était hier – Au fil de l'eau*, Supplément gratuit du Journal de l'île du 17 juin 2007.

Julien, P., 1969, « Il y a des milliers d'années, l'huile... Il y a cent ans, la margarine... », *Revue d'histoire de la pharmacie*, vol.57, n°202, p. 430-432.

Jung J. L., Madon, B., 2021, « Protection des mammifères marins face aux activités humaines et nouvelles connaissances issues des études de l'ADN », In Boillet, N. et Queffelec, B. (Eds), *Le transport maritime et la protection de la biodiversité*, 12 et 13 décembre 2019, Brest, Actes du colloque, p. 115-146.

Kakinuma, T., 2007, “Hogei no hikakubunkaronteki kôsatsu: nippon to amerika wo chûshintoshite (A Comparative Study on Whaling Cultures: Between Japan and the USA)”, *The quarterly report of economics*, vol.56, n°3/4, Risho University's Institutional Repository, Japan, p. 1-43.

Kalland, A., 1993, “Management by totemization: whale symbolism and the anti-whaling campaign”, *Arctic*, vo.46, n°2, p. 124-133.

Keeble, B. R., 1987, “The Brundtland Commission: Environment and Development to the year 2000”, *Medicine and War*, vol.3, n°4, p. 207-210.

Keeble, B. R., 1988, “The Brundtland report: ‘Our common future’”, *Medicine and War*, vol.4, n°1, p. 17-25.

Kiszka, J., Berggren, P., Rosenbaum, H.C., Cerchio, S., Rowat, D., Drouot-Dulau, V., Razafindrakoto, Y., Vely, M., Guissamulo, A., 2009, *Cetaceans in the southwest Indian Ocean: a review of diversity, distribution and conservation issues*, Report SC/61/O18 submitted to the IWC Scientific Committee, 13 p.

Knight, J., 2009, “Making wildlife viewable: habituation and attraction”, *Society & Animals*, vol.17, n°2, p. 167-184.

Kim, H. J., Jin, S. J., Yoo, S. H., 2018, “Public Assessment of Releasing a Captive Indo-Pacific Bottlenose Dolphin into the wild in South Korea”, *Sustainability*, vol.10, n°9, 3199.

Lagabrielle, E., Loiseau, N., Verlinden, N., Chabanet, P., Soria, M., 2012, « Analyse des conditions environnementales et des usages de la mer associés aux attaques de requin à l’île de la Réunion entre 1980 et 2011 », *Program CHARC report, IRD, La Réunion*.

Lamy-Giner, M. A., 2014, « La desserte aérienne de deux petits États insulaires : les Seychelles et Maurice », *Cybergeo : European Journal of Geography*, document 690, 20p.

Lapeyre, R., Andrianambinina, D., Requier-Desjardins, D., Méral, P., 2007, « L’écotourisme est-il un mode durable de valorisation des ressources naturelles ? Une comparaison Namibie-Madagascar », *Afrique contemporaine*, vol.222, n°2, p. 83-110.

Laran, S., Authier, M., Van Canneyt, O., Dorémus, G., Watremez, P., Ridoux, V., 2017, “A Comprehensive Survey of Pelagic Megafauna: Their Distribution, Densities, and Taxonomic Richness in the Tropical Southwest Indian Ocean”, *Frontiers in Marine Science*, vol.4, Article 139.

Lawton, L. J., 2009, “Birding festivals, sustainability, and ecotourism: an ambiguous relationship”, *Journal of Travel Research*, vol.48, n°2, p. 259-267.

Le Corre, M., Jaeger, A., Pinet, P., Kappes, M. A., Weimerskirch, H., Catry, T., Ramos, J. A., Russell, J. C., Shah, N., Jaquemet, S., 2012, “Tracking seabirds to identify potential Marine Protected Areas in the tropical western Indian Ocean”, *Biological Conservation*, vol.156, p. 83-93.

Le Corre, M., Stafford, R. J., 2001, “La Réunion and Iles Eparses”, *Important bird areas in Africa and associated islands. Priority sites for conservation. Birdlife Conservation Series 11*, p. 693-702.

Lefebvre, T., 1933, *Les modes de vie dans les Pyrénées Atlantiques Orientales*, Ed. Armand Colin. Paris, 777 p.

Lemahieu, A., Pennober, G., David, G., Lavigne, F., Pothin, K., Gérard, L., 2013, « Elaboration d'un protocole de suivi de la fréquentation au sein de la Réserve naturelle marine de la Réunion, France, Océan Indien », *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol.13, n°1.

Lemahieu, A., 2015, *Fréquentation et usages littoraux dans la Réserve Naturelle Marine de La Réunion*, Thèse de doctorat, Université Paris I, 368 p.

Leroux, E., 2010, « Vers un Tourisme Durable ou un écotourisme », *Management Avenir*, n°4, p. 234-238.

Levasseur, S., Penot, E., Michel, I., Danthu P., 2012, *Document de travail AFS4FOOD – Analyse des systèmes à base de girofliers de l'île Ste-Marie à Madagascar*, CIRAD – UMR Innovation et développement dans l'Agriculture et l'Agroalimentaire, CIRAD – URP Forêts et biodiversités, 34 p.

Lindquist, O. L., 1997, *Peasant Fisherman Whaling in the Northeast Atlantic Area ca 900–1900 AD*, University of Akureyri, Iceland, 69 p.

Loewen, B., 2009, “Historical Data on the Impact of 16th-Century Basque Whaling on Right and Bowhead Whales in the Western North Atlantic”, *Canadian Zooarchaeology*, vol.26, p. 3-24.

Lombardo, D., 2011, « Se baigner ensemble », *Histoire urbaine*, n°31, p. 47-68.

Magnan, A., Duvat, V., 2016, Trajectoires de vulnérabilité et adaptation au changement climatique à la Réunion », *Policy Brief*, n°8, Iddri, Paris, France, 4 p.

Mahabot, M. M., 2016, Suivi morphodynamique des plages récifales de La Réunion en contexte d'observatoire, Thèse de doctorat, Université de La Réunion, 266 p.

Margaryan, L., Wall-Reinius, S., 2017, "Commercializing the unpredictable: Perspectives from wildlife watching tourism entrepreneurs in Sweden", *Human Dimensions of Wildlife*, vol.22, n°5, p. 406-421.

Mauritius Marine Conservation Society (MMCS), 2006, *Rapport d'évaluation initiale de l'activité « Dolphin watching » à Maurice*, MMCS, 28 p.

McCartney, A. P., 1980, "The nature of Thule Eskimo whale use", *Arctic*, vol.33, n°3, p. 517-541.

McCartney, A. P., Savelle, J. M., 1985, "Thule Eskimo whaling in the central Canadian Arctic", *Arctic Anthropology*, vol.22, n°2, p. 37-58.

Mellor, B., 1990, "Loving the reef to death?", *Times*, 45 (nov), p. 48-55.

Meyer, J. L., Strasberg, D., Vidal, E., Jourdan, H., Delnatte, C., Muller, S., 2018, « Quelle stratégie de recherche pour une meilleure conservation de la biodiversité terrestre dans les îles tropicales ultramarines françaises ? », *Naturae*, 2, p. 15-26.

Ministère du Tourisme de Madagascar, 2017, *Statistique du tourisme 2017*, Antananarivo.

Ministry of Finance, Economic Planning and Development of Mauritius (Statistics Mauritius), 2011, *Survey of Inbound Tourism – Year 2011*, 18 p. [En ligne] URL : <http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Documents/Tourism/SIT%20Report%202011.pdf>

Ministry of Tourism of Mauritius, 2019, *Handbook of Statistical Data on Tourism 2018*, vol.38, 35 p. [En ligne] URL :

<http://tourism.govmu.org/English/Documents/2019/Handbook%20of%20Statistical%20Data%202018.pdf>

Mirault, E., David, G., 2009, « Fonctions et logiques d'interface des récifs coralliens sur le littoral de la Réunion », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°248, p. 571-588.

Muñoz Forero, P. A., 2015, « Chapitre 3. L'offre de whale watching à Madagascar, Maurice et La Réunion », In Sandron *et al.*, *Analyse socioéconomique du whale watching à Madagascar et La Réunion*, Résultats détaillés du programme AS2W, p. 45-76.

Myers, N., Mittermeier, R. A., Mittermeier, C. G., Da Fonseca, G. A., Kent, J., 2000, "Biodiversity hotspots for conservation priorities", *Nature*, vol.403, p. 853-858.

Naidoo, P., Ramseook-Munhurrin, P., Ladsawut, J., 2010, "Tourist satisfaction with Mauritius as a holiday destination", *Global Journal of Business Research*, vol.4, n°2, p. 113-123.

Newsome, D., Hassell, S., 2014, "Tourism and conservation in Madagascar: The importance of Andasibe National Park", *Koedoe*, vol.56, n°2, 8 p.

Nunkoo, R., Teeroovengadum, V., Seetanah, B., Sannasse, R., 2017, "A Structural Model Predicting Tourists Behavioural Intentions towards Ecotourism", In Hay, R. (ed.), *Conference Proceedings of BEST EN Think Tank XVII: Innovation and Progress in Sustainable Tourism*, Townville, Australia: James Cook University, p. 239-274.

OCDE, 2017, « Evolution probable du milieu marin : incidences sur l'économie de la mer », In *L'économie de la mer en 2030*, Editions OCDE, Paris, p. 91-133.

O'Connor, S., Campbell, R., Cortez, H., Knowles, T., 2009, *Whale Watching Worldwide: tourism numbers, expenditures and expanding economic benefits*, Yarmouth Port, MA: International Fund for Animal Welfare, 265 p.

Olukoju, A., 2009, “The United Kingdom and the political economy of the global oils and fats business during the 1930s”, *Journal of Global History*, vol.4, n°1, p. 105-125.

Öqvist, E. L., Granquist, S. M., Burns, G. L., Angerbjörn, A., 2018, “Seal Watching: an Investigation of Codes of Conduct”, *Tourism in Marine Environments*, vol.13, n°1, p. 1-15.

Orams, M. B., 2000, “Tourists getting close to whales, is it what whale-watching is all about?”, *Tourism management*, vol.21, n°6, p. 561-569.

Orams, M. B., 2001, “Types of Ecotourism”, In Weaver, D. B. (Ed), *The encyclopedia of ecotourism*, CABI Publishing, UK, p. 23-36.

Orams, M. B., 2002a, “Feeding wildlife as a tourism attraction: a review of issues and impacts”, *Tourism management*, vol.23, n°3, p. 281-293.

Orams, M. B., 2002b, “Humpback Whales in Tonga: An Economic Resource for Tourism”, *Coastal Management*, vol.30, n°4, p. 361-380.

Organisation mondiale du tourisme (OMT), 2019, *Compendium of Tourism Statistics dataset* [Electronic], UNWTO, Madrid, data updated on 02/12/2019.

Organisation mondiale du tourisme (OMT), 2020, *UNWTO World Tourism Barometer*, vol.18, n°1.

Parmentier, M., 2007, “Formulation of margarines: up to the third generation and what beyond”, *European journal of lipid science and technology*, vol.109, n°11, p. 1051-1052.

Parsons, E. C. M., 2012, “The Negative Impacts of Whale-Watching”, *Journal of Marine Biology*, vol. 2012, 9 p.

Parsons, E. C. M., Scarpaci, C., 2016, “Recent advances in whale-watching research: 2014-2015”, *Tourism in Marine Environments*, vol.11, n°4, p. 251-262.

Parsons, E. C. M., Brown, D. M., 2017, “Recent advances in whale-watching research: 2015-2016”, *Tourism in Marine Environments*, vol.12, n°2, p. 125-137.

Pébarthe-Désiré, H., Mondou, V., 2014, « L’île et l’avion : de la contrainte technique aux choix économiques des îles touristiques de l’océan Indien (Réunion, île Maurice, Seychelles, Maldives) », *Géotransports*, n°3, p. 39-56.

Pébarthe-Désiré, H., 2015, « Les acteurs touristiques mauriciens à la conquête de nouveaux Suds », *Autrepart*, n°76, p. 161-181.

Pelloté, F., Clergeau, P., Pascal, M., Lorvelec, O., Haury, J., Magnanon, S., Pagny, J., Camenen, E., Siorat, F., 2019, *Principales espèces exotiques envahissantes en Bretagne : écologie, histoire, impacts*, Observatoire de l’environnement en Bretagne, 231 p.

Penot, E., Rabemananjara Vololonirina, A., Danthu, P., Ballet, J., 2011, *Etude des systèmes forestiers et agroforestiers et stratégies paysannes associées dans l’île Sainte Marie sur la côte Est de Madagascar - 2010*, Rapport Provisoire, 44 p.

Penot, E., Richard, A., Levasseur, S., Michel, I., Anjanahary, R., Danthu, P., 2021, « Les systèmes girofliers à Sainte-Marie à Madagascar : un héritage historique en pleine mutation », *14^{ème} Journées de recherche en sciences sociales*, avril 2021, Clermont-Ferrand, France.

Pérez-Jorge, S., Gomes, I., Hayes, K., Corti, G., Louzao, M., Genovart, M., Oro, D., 2016, “Effects of nature-based tourism and environmental drivers on the demography of a small dolphin population”, *Biological Conservation*, vol.197, p. 200-208.

Perrain, D., Jean-Pierre, P., 2019a, « La stratégie de destination intelligente, facteur clé des mutations des destinations touristiques vulnérables ? », *Conférence AFMAT 2019*, IAE de Perpignan, mai 2019, Perpignan, France.

Perrain, D., Jean-Pierre, P., 2019b, « Tourisme et croissance économique dans les petites économies insulaires : à l'épreuve des modèles à seuil », *7th International Conference of IATE*, septembre 2019, La Plata, Argentine.

Peterson, M. J., 1992, "Whalers, cetologists, environmentalists, and the international management of whaling", *International Organization*, vol.46, n°1, p. 147-186.

Pfarr, C., 2001, "Concepts of Sustainable Development, Sustainable Tourism, and Ecotourism: Definitions, Principles, and Linkages", *Scandinavian Journal of Hospitality and Tourism*, vol.1, n°1, p. 68-71.

Piton, B., Taquet, M., 1992, *Océanographie physique des parages de l'île de La Réunion (Océan Indien)*, Document scientifique ORSTOM (Office de la recherche scientifique et technique outre-mer), 40 p.

Plan Bleu, 2018, *Vers une économie bleue pour une méditerranée durable : indicateurs et recommandations*, Les notes, Plan Bleu, 4 p.

Postaire, B., Bruggemann, J. H., Magalon, H., Faure, B., 2014, "Evolutionary dynamics in the Southwest Indian Ocean marine biodiversity hotspot: a perspective from the rocky shore gastropod genus *Nerita*", *PloS one*, vol.9, n°4, e95040.

Price, R., 2017, "The contribution of wildlife to the economies of Sub Saharan Africa", Institute of Development Studies, 24 p.

Quod, J. P., 2001, *Etude de mise en place d'un réseau Cétacés dans le Sud-Ouest de l'océan Indien*, Agence pour la Recherche et la Valorisation Marines (ARVAM), 34 p.

Radhakrishna, S., 2018, *Rethinking Animal-Human Boundaries: Insights from Primatology*, NMML Occasional paper, 26 p.

Rakotomalala-Ramandimbiarison, L. M., 2019, « Les déterminants dans l'adhésion à la Charte du Tourisme Durable », *La Revue des Sciences de Gestion*, vol.299-300, n°5-6, p. 99-112.

Rasmussen, M., 2014, "The whaling versus whale-watching debate – The resumption of Icelandic whaling" In Higham, J. E. S., Bejder, L., Williams, R., *Whale-Watching: Sustainable Tourism and Ecological Management*, Cambridge University Press, Cambridge, UK, p. 81-93.

Ratel, C., 2014, *Tourisme et environnement, le grand paradoxe de l'écotourisme. Exemples de Madagascar et du Costa Rica*, Thèse de doctorat, Université d'Angers, 449 p.

Ratsisompatrarivo, J.-S., Rasoamampianina, V. A., 2016, « Conservation de la biodiversité et réduction de la pauvreté à Madagascar », *Lessons in Conservation*, vol.6, p. 30-61.

Read, T. C., Petit, M., Magnan, M., Farman, R., 2019, "Turtle Watching-Combining Conservation and Tourism: A Case Study in New Caledonia", *Marine Turtle Newsletter*, 156, 13-15. [En ligne] URL : <http://www.seaturtle.org/mtn/archives/mtn156/mtn156-5.shtml>

Région Réunion, 2004, *Schéma de développement et d'aménagement touristique de La Réunion – Orientations stratégiques à l'horizon 2020*, 70p. [En ligne] URL : <https://observatoire.reunion.fr/schema-de-developpement-et-damenagement-touristique-de-la-reunion>

Région Réunion, 2017, *Congrès mondial sur la baleine à bosse*, dossier de presse. [En ligne] URL : https://regionreunion.com/IMG/pdf/dp_2017-06-30_congrès_baleine_bd.pdf

Renouf, M. P., 1989, *Prehistoric hunter-fishers of Varangerfjord, northeastern Norway: Reconstruction of settlement and subsistence during the Younger Stone Age* (Vol.487), British Archaeological Reports Limited.

Rice, P. J., 1998, "Beginning with Candle Making: A History of the Whaling Museum," *Historic Nantucket*, vol.47, n°3, p. 20-23.

Rochoux, J. Y., 2018, « Quels échanges économiques extérieurs pour La Réunion ? », *La Lettre du CEMOI*, n°15, p. 1-7.

Roman, J., Altman, I., Dunphy-Daly, M. M., Campbell, C., Jasny, M., Read, A. J., 2013, “The Marine Mammal Protection Act at 40: status, recovery, and future of US marine mammals”, *Annals of the New York Academy of Sciences*, vol.1286, n°1, p. 29-49.

Romeril, M., 1985, “Tourism and the environment-towards a symbiotic relationship”, *International Journal of Environmental Studies*, vol.25, n°4, p. 215-218.

Roussel, L., Mougnot, C., 2002, « A qui appartient le ragondin ? », *Espaces et Sociétés (Paris, France)*, 110-111, p. 225-247.

Rugh, D. J., Braham, H. W., Miller, G. W., 1992, “Methods for photographic identification of bowhead whales, *Balaena mysticetus*”, *Canadian Journal of Zoology*, vol.70, n°3, p. 617-624.

Saisho, M., 2016, « Perception des baleines et du Whale Watching par les touristes durant le Festival des Baleines 2016 à Sainte-Marie (Madagascar) », *Travaux & documents*, Université de La Réunion, Faculté des lettres et des sciences humaines, p. 35-45.

Saisho, M., Sandron, F., 2017, « Baleines et Route des Baleines : patrimonialisation et territoire dans le sud-ouest de l’océan Indien », *Autrepart*, n°4, p. 51-72.

Salmon, C., Duvat, V., 2018, « Enjeux de l’intégration des espaces naturels littoraux dans la gestion des risques liés à la mer », *La Houille Blanche*, n°2, p. 5-12.

Sandron, F., 2008, *La population réunionnaise : Analyse démographique*, IRD éditions, 216 p.

Sandron, F., 2016, « La transition démographique réunionnaise de 1946 à 2016 », In : Conseil départemental, *70 ans de la départementalisation – Quels enseignements pour l’avenir ?*, 5 et 6 octobre 2016, Conseil départemental de La Réunion, Actes du colloque, p. 49-52.

Sarrasin, B., 2007, « Géopolitique du tourisme à Madagascar : de la protection de l'environnement au développement de l'économie », *Hérodote*, n°127, p. 124-150.

Sarrasin, B., 2013, *Environnement et développement à Madagascar : Du plan d'action environnemental à la mise en valeur touristique des ressources naturelles*, Paris, Karthala, 288 p.

Sarrasin, B., Ramahatra, H., 2018, « Ecotourisme et modèle de développement néolibéral à Madagascar », *Alternative Sud*, vol.25, n°3, p. 145-153.

Sarrasin, B., Ramahatra, H., 2019, « Biodiversité et logique du développement « par » et « pour » l'écotourisme à Madagascar », *Alternative sud*, CETRI, Centre Tricontinental.

Scales, I. R., 2014, "The future of conservation and development in Madagascar: time for new paradigm?", *Madagascar Conservation & Development*, vol.9, n°1, p. 5-12.

Scammon, C. M., 1874, *The Marine Mammals of the North-western Coast of North America: Described and Illustrated; Together with an Account of the American Whale-fishery*. JH Carmany.

Schaffar, A., Garrigue, C., 2007, *Etat des lieux de l'activité commerciale d'observation des baleines à bosse dans le Pacifique Sud*, Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), Opération Cétacés, Ecolarge, Nouméa, 51p.

Schirrer, M., 2014, « Les pratiques aquatiques à caractère sportif à La Réunion : acculturations et créolisations », *Le sport : diffusion globale et pratiques locales*, Collection Local & Global, L'Harmattan.

Schneider, V., Pearce, D., 2004, "What saved the whales? An economic analysis of 20th century whaling", *Biodiversity & Conservation*, vol.13, n°3, p. 543-562.

Schofield, G., Scott, R., Katselidis, K. A., Mazaris, A. D., Hays, G. C., 2015, “Quantifying wildlife-watching ecotourism intensity on an endangered marine vertebrate”, *Animal conservation*, vol.18, n°6, p. 517-528.

Schuler, A. R., Piwetz, S., Di Clemente, J., Steckler, D., Mueter, F., Pearson, H. C., 2019, “Humpback whale movements and behavior in response to whale-watching vessels in Juneau, AK”, *Frontiers in Marine Science*, vol.6, Article 710.

Seebaluck, N.V., Ramseook-Munhurrun, P., Naidoo, P., Rughoonauth, P., 2015a, “An analysis of the push and pull motives for choosing Mauritius as “the” wedding destination”, *Procedia-Social and Behavioral Sciences*, vol.175, p. 201-209.

Seebaluck, N.V., Naidoo, P., Ramseook-Munhurrun, P., 2015b, “Prospects and challenges of business tourism: A case of Mauritius”, *Review of Business & Finance Studies*, vol.6, n°3, p. 45-55.

Seetanah, B., Teeroovengadum, V., Padachi, K., 2017, “Travelers Satisfaction with Dimensions of Tourist Tertiary Support Services and its Effect on Destination Loyalty”, In Hay, R. (ed.), *Conference Proceedings of BEST EN Think Tank XVII: Innovation and Progress in Sustainable Tourism*, Townville, Australia: James Cook University, p. 141-158.

Seetanah, B., Sannassee, R. V., Teeroovengadum, V., Nunkoo, R., 2018, “Air access liberalization, marketing promotion and tourism development”, *International Journal of Tourism Research*, vol.21, n°1, p. 76-86.

Sharpley, R., Naidoo, P., 2010, “Tourism and Poverty Reduction: The Case of Mauritius”, *Tourism and Hospitality Planning & Development*, vol.7, n°2, p. 145-162.

Sheikh, P. A., Corn, M. L., 2005, *The Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (CITES): Background and Issues*, Congressional Research Service, Library of Congress, 17 p.

Silva, L., 2015, “How ecotourism works at the community-level: the case of whale-watching in the Azores”, *Current Issues in Tourism*, vol.18, n°3, p. 196-211.

Société des Nations, 1931, *Convention pour la réglementation de la chasse à la baleine*, n° officiel : C.642.M.256.1931.II B., Communiqué au Conseil et aux Membres de la Société des Nations, le 6 octobre 1931. [En ligne] URL :

http://biblio-archiv.unog.ch/Dateien/CouncilMSD/C-642-M-256-1931-II-B_BI.pdf

Sofronov, B., 2018, “The Development of the Travel and Tourism Industry in the World”, *Annals of Spiru Haret University. Economic Series*, Issue 4, p. 123-137.

Sorby, S., 2018, “From universal to local law: prospects for the protection of whales in the western Indian Ocean through the Whale Route project”, *Western Indian Ocean Journal of Marine Science*, Special Issue 1/2018, p. 75-83.

Sorre, M., 1950, « La géographie des matières grasses », *Annales De Géographie*, vol.59, n°314, p. 93-108.

Stafford, R., Hawkins, F., 2013, *The Birds of Africa: Volume VIII: The Malagasy Region: Madagascar, Seychelles, Comoros, Mascarenes*, A&C Black, 1024 p.

Stone, C. D., 1996, « La convention de Rio de 1992 sur la diversité biologique », *Le droit internationale face à l'éthique et la politique de l'environnement*, Genève : Chêne-Bourg, p. 119-134.

Studio Sifaka, 2020, *Sainte-Marie : Chronique d'une île qui meurt en silence*, vendredi 19 juin 2020. [En ligne] URL :

<https://www.studiosifaka.org/articles/item/1008-sainte-marie-chronique-d-une-ile-qui-meurt-en-silence.html>

Šišovic, D., Rajko, M., Krajnovic, A., 2008, “Fantastic creatures and their valorisation in tourism: example of Istria”, In *An Enterprise Odyssey. International Conference Proceedings*, University of Zagreb, Faculty of Economics and Business, p.1802.

Taglioni, F., 2009, « Le tourisme dans le sud-ouest de l’océan Indien : une durabilité à géométrie variable », in Vo Sang, X.L. (dir.), *Le tourisme durable, un instrument d’aide à la lutte contre la pauvreté ?*, Hanoi, Agence universitaire de la francophonie et Université Van Lang, p. 154-169.

Taglioni, F., Guiltat, S., 2015, « Le risque d’attaques de requins à La Réunion », *EchoGéo*, Sur le Vif, 27 p.

Tapper, R., 2006, *Wildlife watching and tourism: a study on the benefits and risks of a fast growing tourism activity and its impacts on species*, UNEP/Earthprint, 65 p.

Tardif J., 2003, « Ecotourisme et développement durable », *VertigO-la revue électronique en sciences de l’environnement*, vol.4, n°1.

Thiann-Bo Morel, M., 2019, « Tensions entre justice environnementale et justice sociale en société postcoloniale : le cas du risque requin », *VertigO – la revue électronique en sciences de l’environnement*, vol.19, n°1. [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/24299>

Thibault, P., 2017, « L’hôtellerie atteint des sommets lors du Grand Raid », *Insee Flash – La Réunion*, n°107, 2 p.

Torre-Williams, L., Martinez, E., Meynecke, J.O., Reinke, J., Stockin, K.A., 2019, “Presence of newborn humpback whale (*Megaptera novaeangliae*) calves in Gold Coast Bay, Australia”, *Marine and Freshwater Behaviour and Physiology*, vol.52, n°5, pp199-216.

Tossem, A., 2016, *Les cirques de La Réunion, un territoire touristique en devenir : questionnements et enjeux*, Thèse de doctorat en géographie, Université de La Réunion, 254 p.

Tourism Authority of Mauritius, 2012, *Tourism Authority (Dolphin and Whale Watching) Regulations 2012*, 9 p. [En ligne] URL : <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/mat116851.pdf>

Trudelle, L., 2016, *Distribution et préférences d'habitats des baleines à bosse de l'hémisphère Sud en période de reproduction*, PhD Thesis, Université Paris-Saclay, 325 p.

Trystram, C., 2016, *Ecologie tropique de poissons prédateurs et contribution à l'étude des réseaux trophiques marins aux abords de La Réunion*, PhD Thesis, Université de La Réunion, 344 p.

Turner, R. K., Pearce, D., Bateman, I., 1994, *Environmental economics: an elementary introduction*, Harvester Wheatsheaf.

Tønnessen, J., 1970, *Den pelagiske fangst 1937–1969*, Sandefjord: Norges Hvalfangstforbund.

Tønnessen, J. N., 1970, "Norwegian Antarctic whaling, 1905–68: an historical appraisal", *Polar Record*, vol.15, n°96, p. 283-290.

Tønnessen, J. N., Johnsen, A. O., 1982, *The history of modern whaling*, University of California Press, 798 p.

Union internationale pour la conservation de la nature (Ceballos-Lascurain, H.), 1996, *Tourism, ecotourism, and protected areas: The state of nature-based tourism around the world and guidelines for its development*, Gland, Suisse: UICN.

Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources, 1980, *Stratégie mondiale de conservation*, Gland, Suisse.

Valentine, P. S., 1992, "Nature-based tourism" In Weiler, B., Hall, C. M. (eds), *Special Interest Tourism*, Belhaven Press, London, p. 105-128.

Valentine, P., Birtles, A., 2004, “Wildlife Watching”, In Higginbottom, K. (Ed), *Wildlife tourism: Impacts, management and planning*, Common Ground Publishing.

Van Beek, J. G., 1984, « Present whaling: policy, quotas and methods; whale populations », Arctic whaling: proceedings of the international symposium, University of Groningen, Groningen, The Netherlands, Works of the Arctic Centre, n°8, p. 159-175.

Van Beneden, P. J., 1886, *Histoire naturelle de la baleine des Basques (Balaena biscayensis)*, Mémoires couronnés et autres mémoires, Bruxelles, F. Hayez, vol.958, 44 p.

Vaughan, R., 1984, “Historical survey of the European whaling industry”, Arctic whaling: proceedings of the international symposium, University of Groningen, Groningen, The Netherlands. Works of the Arctic Centre, n°8, p. 121-134.

Vaughan, R., 1986, “Bowhead whaling in Davis Strait and Baffin Bay during the 18th and 19th centuries”, *Polar Record*, vol.23, n°144, p. 289-299.

Verbos, R. I., Zajchowski, C. A. B., Brownlee, M. T. J., Skibins, J. C., 2017, “‘I’d like to be just a bit closer’: wildlife viewing proximity preferences at Denali National Park & Preserve”, *Journal of Ecotourism*, vol.17, n°4, p. 409-424.

Vieilledent, G., Allnutt, T., Grinand, C., Pedrono, M., Razafimpahanana, A., Rakotoarijaona, J., 2020, *Scénarios de la biodiversité sous l’effet conjoint du changement climatique et de la déforestation à Madagascar*, Rapport final Programme « Modélisation et scénarios de la biodiversité » appel à projet 2013, 53 p.

Wassermann, S. N., Hind-Ozan, E. J., Seaman, J., 2018, “Reassessing public opinion of captive cetacean attractions with a photo elicitation survey”, *PeerJ*, 6, e5953.

Wearing, S. L., Cunningham, P. A., Schweinsberg, S., Jobberns, C., 2014, “Whale Watching as Ecotourism: How Sustainable is it?”, *Cosmopolitan Civil Societies: An Interdisciplinary Journal*, vol.6, n°1, p. 38-55.

Weaver, D. B., 2001, "Ecotourism as Mass Tourism: Contradiction or Reality?", *Cornell hotel and restaurant administration quarterly*, vol.42, n°2, p. 104-112.

Webster, I., 2012, *Population dynamics and ecology of the spinner (Stenella longirostris) and bottlenose (Tursiops aduncus) dolphins of Mauritius*, Thèse de doctorat, Murdoch University, 338 p.

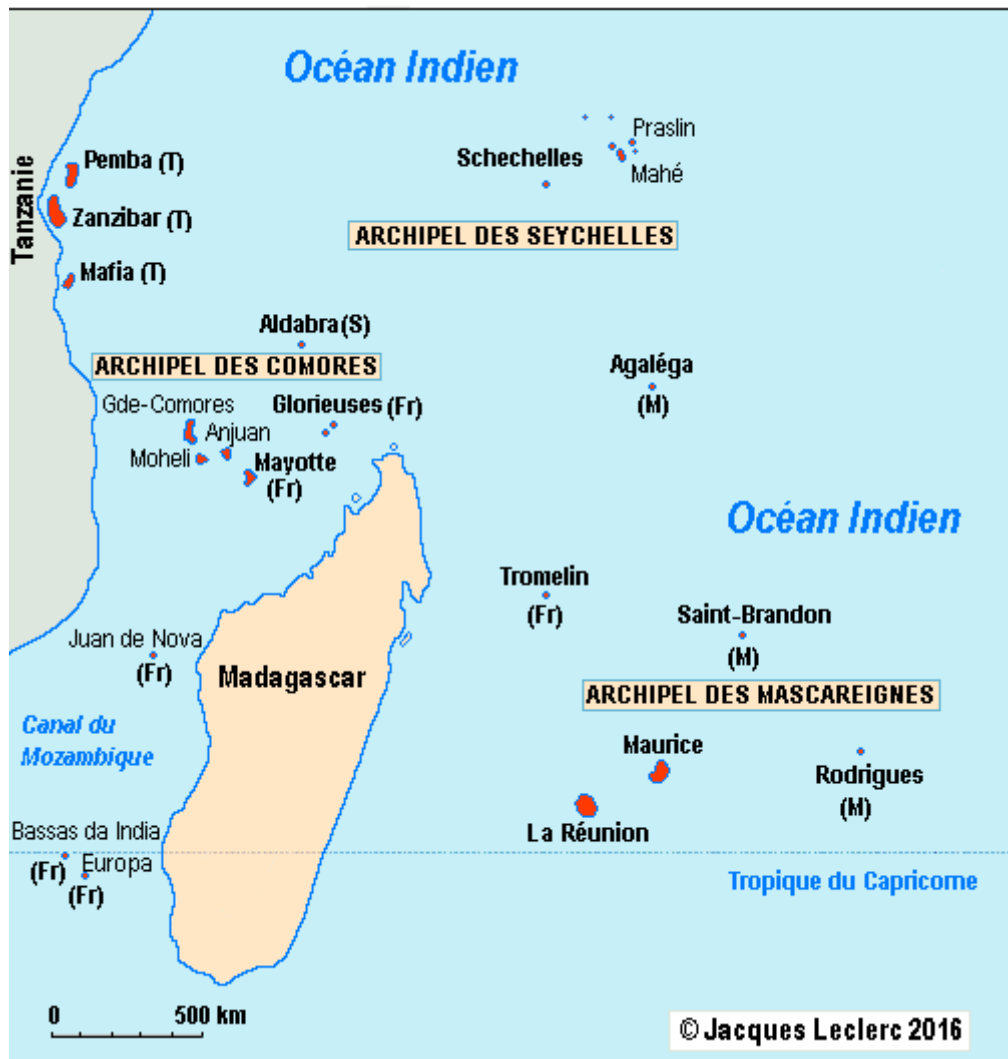
Wells, S. M., Barzdo, J. G., 1991, "International trade in marine species: is CITES a useful control mechanism?", *Coastal Management*, vol.19, n°1, p. 135-154.

Wiert, R., 1949, « L'industrie baleinière norvégienne », *L'information géographique*, vol.13, n°4, p. 127-135.

Wijnstekers, W., 2011, *The evolution of CITES – 9th edition*, International Council for Game and Wildlife Conservation, Geneva, Switzerland: Cites Secretariat.

World Commission on Environment and Development (WCED), 1987, *Our Common Future*, Oxford University Press.

Annexe 1. Carte de la région Sud-Ouest de l'océan Indien



Source : <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/ocean-Indien-iles-SO.htm>

**Annexe 3. Carte de la situation géographique de Sainte-Marie
(Madagascar)**



<https://www.analatsara.net/acces.htm>

Annexe 4. Questionnaire d'enquête à La Réunion (résident)

Vous habitez à La Réunion

Un seul questionnaire par famille. Le répondant doit avoir 18 ans ou plus. Mettre une croix dans la case appropriée ☒

Q01-Sexe

Femme Homme

Q02-Age

18-29 ans 30-39 ans 40-49 ans
 50-59 ans 60-69 ans 70 ans +

Q03- Êtes-vous né(e) à La Réunion ?

Oui Non

Q04-Quelle commune habitez-vous ?

Q05-Diplôme

Sans diplôme
 Brevet des collèges
 CAP-BEP
 Baccalauréat
 BTS, DUT, DEUG
 Licence, maîtrise, DEA/DESS, master, grande école

Q06-Profession

Agriculteurs exploitants
 Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
 Cadres et professions intellectuelles supérieures
 Professions Intermédiaires
 Employés
 Ouvriers
 Retraités
 Étudiants
 Sans activité professionnelle

Q07-Depuis le début de l'année, avez-vous fait un séjour hors de La Réunion ?

Oui Non

Q08-Est-ce que vous pratiquez un sport ?

Oui, régulièrement De temps en temps Non

Q09-Depuis le début de l'année, vous êtes allé(e) :

- à la plage oui non
- randonner dans les Hauts oui non
- faire un pique-nique oui non
- visiter un musée, une exposition oui non
- au cinéma oui non
- à un concert oui non

Q10-Depuis le début de l'année, combien de fois êtes-vous allé(e) en mer ?

0 1 2 3 4 +

Q11-Avant cette excursion, combien de fois avez-vous déjà vu des baleines ?

0 1 2 3 4 +

Q12-Avant cette excursion, combien de fois avez-vous déjà vu des dauphins ?

0 1 2 3 4 +

Q13-Pour cette excursion aujourd'hui, vous êtes venu(e) :

Seul(e)
 Avec votre conjoint
 En famille
 Avec un(e) ou des ami(e)s
 En groupe (école, club, association, entreprise...)

Q14-Aujourd'hui, vous êtes venu(e) :

Juste pour cette excursion
 Passer la journée au bord de la mer
 Vous restez une ou deux nuits sur place
 Vous restez trois nuits ou plus sur place

Q15-Comment avez-vous connu cette excursion ?

Quelqu'un me l'a conseillé
 J'ai regardé sur Internet
 J'ai lu un flyer, un dépliant publicitaire
 J'en ai entendu parler par la presse ou les médias
 Dans un guide touristique
 J'ai vu un stand lors d'un salon, d'une exposition
 À l'Office de tourisme
 Sur place, en me promenant

Q16-Vous êtes venu(e) à cette excursion pour... *Repos, détente*

Pas du tout Pas vraiment Un peu Beaucoup
Mieux connaître la nature et les animaux marins
 Pas du tout Pas vraiment Un peu Beaucoup
Emotion, sensation
 Pas du tout Pas vraiment Un peu Beaucoup

Q17-Si je vous dis que l'environnement dans le monde est de plus en plus menacé, vous êtes d'accord...

Pas du tout Pas vraiment Plutôt Complètement

Q18-Si je vous dis que dans le monde les initiatives pour protéger l'environnement sont de plus en plus nombreuses, vous êtes d'accord...

Pas du tout Pas vraiment Plutôt Complètement

Q19-Et pour La Réunion, si je vous dis que l'environnement est de plus en plus menacé, vous êtes d'accord...

Pas du tout Pas vraiment Plutôt Complètement

Q20-Toujours à La Réunion, si je vous dis que les initiatives pour protéger l'environnement sont de plus en plus nombreuses, vous êtes d'accord...

Pas du tout Pas vraiment Plutôt Complètement

Q21-Si je vous dis que l'environnement, c'est avant tout aux pouvoirs publics de s'en occuper, vous êtes d'accord...

Pas du tout Pas vraiment Plutôt Complètement

Date :

Observation :

Nom de l'enquêteur :

Opérateur :

Annexe 5. Questionnaire d'enquête à La Réunion (non résident)

Vous n'habitez pas à La Réunion

Un seul questionnaire par famille. Le répondant doit avoir 18 ans ou plus. Mettre une croix dans la case appropriée ☒

Q01-Sexe

Femme Homme

Q02-Age

18-29 ans 30-39 ans 40-49 ans
 50-59 ans 60-69 ans 70 ans +

Q03-Lieu de résidence

France métropolitaine, autre DOM
 Étranger, océan Indien
 Étranger, autre

Q04-Lieu de naissance

La Réunion
 France métropolitaine, autre DOM
 Étranger, océan Indien
 Étranger, autre

Q05-Avez-vous de la famille ou des amis à La Réunion ?

Oui Non

Q06-Diplôme

Sans diplôme
 Brevet des collèges
 CAP-BEP
 Baccalauréat
 BTS, DUT, DEUG
 Licence, maîtrise, DEA/DESS, master, grande école

Q07-Profession

Agriculteurs exploitants
 Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
 Cadres et professions intellectuelles supérieures
 Professions Intermédiaires
 Employés
 Ouvriers
 Retraités
 Étudiants
 Sans activité professionnelle

Q08-Est-ce que vous pratiquez un sport ?

Oui, régulièrement De temps en temps Non

Q09-Durant votre séjour à La Réunion, vous êtes allé(e) ou vous prévoyez d'aller :

- à la plage oui non
- faire d'autres activités nautiques oui non
- randonner dans les Hauts de l'île oui non
- visiter un musée oui non
- visiter les villages créoles oui non

Q10-Avant cette excursion, combien de fois avez-vous déjà vu des baleines ?

0 1 2 3 4 +

Q11-Avant cette excursion, combien de fois avez-vous déjà vu des dauphins ?

0 1 2 3 4 +

Q12-Avant de venir, saviez-vous qu'il y avait des baleines à La Réunion ?

Oui
 Non

Q13-Pour cette excursion aujourd'hui, vous êtes venu(e) :

Seul(e)
 Avec votre conjoint
 En famille
 Avec un(e) ou des ami(e)s
 En groupe (école, club, association, entreprise...)
 Séjour organisé

Q14-Pour cette excursion :

Vous l'avez découverte sur place
 Il était prévu avant votre départ d'aller voir les baleines

Q15-Comment avez-vous connu cette excursion ?

Quelqu'un me l'a conseillée
 J'ai regardé sur Internet
 J'ai lu un flyer, un dépliant publicitaire
 J'en ai entendu parler par la presse ou les médias
 Dans un guide touristique
 J'ai vu un stand lors d'un salon, d'une exposition
 À l'Office de tourisme
 Sur place, en me promenant
 Par mon voyage organisé

Q16-Vous êtes venu(e) à cette excursion pour...

Repos, détente
 Pas du tout Pas vraiment Un peu Beaucoup
Mieux connaître la nature et les animaux marins
 Pas du tout Pas vraiment Un peu Beaucoup
Emotion, sensation
 Pas du tout Pas vraiment Un peu Beaucoup

Q17-Si je vous dis que l'environnement dans le monde est de plus en plus menacé, vous êtes d'accord...

Pas du tout Pas vraiment Plutôt Complètement

Q18-Si je vous dis que dans le monde les initiatives pour protéger l'environnement sont de plus en plus nombreuses, vous êtes d'accord...

Pas du tout Pas vraiment Plutôt Complètement

Q19-Si je vous dis que l'environnement, c'est avant tout aux pouvoirs publics de s'en occuper, vous êtes d'accord...

Pas du tout Pas vraiment Plutôt Complètement

Q20-Quand vous voyagez, vous êtes plutôt...

Sac à dos
 Confort
 Voyage organisé
 Chez des amis ou la famille

Date :

Observation :

Nom de l'enquêteur :

Opérateur :

Annexe 6. Guide d'entretien à La Réunion

Thématiques	Informations souhaitées	Exemples de questions
1. Rapport à l'environnement	Fréquentation et rapport à la nature	<p>Dans votre vie de tous les jours, le week-end, passez-vous du temps dans la nature ? (montagne, mer, jardin, promenade, pique-nique, etc.) À quelle fréquence ? Avec qui ? Pour quelle raison ?</p> <p>Pendant vos vacances, quels types d'activités pratiquez-vous dans la nature ?</p> <p>Pratiquez-vous des sports dans la nature ? (randonnée, VTT, canyoning, etc.)</p>
	Sensibilisation à la protection de l'environnement	Que pensez-vous de l'environnement à La Réunion ? (bien protégé ? pollué ? comparaison avec le passé ?)
		Connaissez-vous des mesures de protection en faveur de l'environnement à La Réunion ? Préciser
		En ce qui vous concerne personnellement, dans votre vie quotidienne, est-ce une préoccupation pour vous de protéger l'environnement ? De quelle manière ?
2. Perceptions de la mer et des baleines	Perception de la mer	Comment et quand avez-vous appris à nager ? Aimez-vous nager ? Nagez-vous dans la mer ? à la piscine ? dans les bassins ?
		Allez-vous souvent à la plage ? Fréquence, activités, avec qui ?
		Pourriez-vous me donner trois adjectifs qui caractérisent la mer ? Pourquoi ce choix ?
		On dit parfois que « les Réunionnais tournent le dos à la mer » : qu'en pensez-vous ?
	Perception des baleines	Que connaissez-vous des baleines ?
		Connaissez-vous des histoires ou des contes autour des baleines à La Réunion ?

3. Le whale watching à La Réunion	Observation des baleines	Avez-vous déjà vu des baleines et des dauphins ? Quand, où, avec qui, comment, à quelle fréquence ?
	Perception du whale watching à La Réunion	Si oui : Comment avez-vous appris l'existence du <i>whale watching</i> à La Réunion ? Si non : Connaissez-vous l'existence du <i>whale watching</i> à La Réunion ?
		Si oui : Qu'est-ce qui vous a motivé d'y participer ? Si non : pourquoi n'y avez-vous jamais participé ? Est-ce que ça vous intéresserait ?
		Pensez-vous que le <i>whale watching</i> est une activité accessible à tout le monde financièrement parlant ?
4. Caractérisation de l'enquête	Variables socioéconomiques, démographiques	Pour mieux vous connaître par rapport aux informations que vous venez de me donner, pourriez-vous vous présenter brièvement ? Lieu de naissance, depuis combien de temps à La Réunion, activité professionnelle, tranche d'âge, etc.

Annexe 7. Guide d'entretien à Sainte-Marie, Madagascar

Thématiques	Informations Souhaitées	Exemples de questions
1. Visite de Sainte-Marie et du Festival des Baleines	Raison de visite de Sainte-Marie	Pourriez-vous me raconter la raison de votre visite de Sainte-Marie ?
	Connaissance sur le Festival des Baleines	Comment vous avez eu connaissance du Festival des Baleines ?
	Attentes envers le Festival des Baleines	Quelles activités en particulier vous intéressent pendant le Festival des Baleines ?
2. Perception des baleines et du <i>whale watching</i>	Expériences de l'observation des baleines ou des dauphins	Avez-vous déjà vu des baleines ou des dauphins auparavant ?
	Description de(s) l'expérience(s) éventuelle(s)	Si oui, pourriez-vous me raconter votre expérience ?
	Participation à l'observation des baleines à Sainte-Marie	Comment allez-vous voir les baleines ? Qu'est-ce qui vous a motivé pour participer à l'observation des baleines à Sainte-Marie ? Avec qui ?
	Connaissances sur les baleines au niveau de l'océan Indien	Estimez-vous bien connaître les baleines et leurs comportements ? Quelles espèces ? Quelle période ? Quelle raison de migration ? etc.
	Perception des baleines au niveau mondial	Que savez-vous sur les mesures de protection des baleines en général ?
3. Rapport à l'environnement	Vacances (types de vacances, préférences et priorités à propos des vacances)	En général, qu'aimez-vous faire pendant vos vacances ?
	Pratique d'activités marines (plage, pêche, sortie bateau, apnée, plongée, etc.)	Pratiquez-vous une ou des activité(s) marine(s) ?

	Pratique d'activités aquatiques en eau douce (piscine, canyoning, pêche en rivière, etc.)	Pratiquez-vous une ou des activité(s) aquatique(s) en eau douce ?
	Attrait pour la mer	Avez-vous une attirance particulière pour la mer et les océans ?
	Tourisme de l'observation de la nature	Avez-vous déjà pratiqué une autre activité pour observer d'autres animaux dans la nature ?
	Perception de l'environnement	Sentez-vous que l'environnement est menacé de nos jours ? Si oui, de quelle manière plus précisément ?
	Actions en faveur de l'environnement	Avez-vous déjà participé à une activité pour la protection de la nature ? Y a-t-il un geste particulier que vous faites pour l'environnement ?
4. Caractérisation de l'enquêté	Age	Pourriez-vous me dire votre âge ?
	Sexe	
	Profession	Quel travail faites-vous actuellement ? Si vous ne travaillez pas en ce moment, quel était votre dernier travail ?
	Lieu de résidence (Sainte-Marie/Madagascar/Autre île de l'océan Indien/Europe/Autre)	Habitez-vous à Sainte-Marie ? Si non, d'où venez-vous ?
	Nationalité	De quelle nationalité êtes-vous ?
	Diplôme	Avez-vous un diplôme ? Si oui, quel est votre dernier diplôme ?

Annexe 8. Retranscription d'un entretien à travers une fiche de synthèse

Date de l'entretien : 18/08/2017

Durée : 37'28"

Lieu : Saint-Denis

Personne interrogée : Femme, 30 ans

Profession : Assistante de direction de magasin

Contexte

Au début du mois d'août, la personne interrogée a participé à une sortie en mer avec une entreprise de transporteur de passagers sur Saint-Gilles-les-Bains avec sa fille. Elle n'a pas réservé leurs places et comme c'était un weekend, les sorties étaient presque complètes. Finalement, elles ont pu avoir deux places. Nous avons discuté un peu avant le départ du bateau et elle a accepté un entretien. Comme les autres fois où j'ai observé les croisières de la même entreprise, les participants réunionnais sont souvent en famille avec des enfants. Durant la sortie, sa fille a eu mal de mer et nous avons décidé d'effectuer l'entretien un autre jour. Environ deux semaines après, nous nous sommes revues dans le centre-ville de Saint-Denis en fin d'après-midi. Elle venait de récupérer sa fille à l'école primaire. L'entretien s'est déroulé dans un café avec sa fille. De temps en temps, sa fille répondait aux questions et posait des questions. Avec les réponses de la personne interrogée, on peut voir qu'elle essaie d'apprendre à sa fille la protection de la nature même si elle n'est pas vraiment écologiste.

Parcours de la personne interrogée

Elle habite dans le quartier de La Montagne, dans les hauteurs de Saint-Denis. Elle est née à Saint-Denis mais elle est originaire de Salazie. Elle aime voyager, elle est allée aux Seychelles, a effectué deux stages en métropole de plus de trois mois. Sa famille est à Salazie mais elle est partie à Saint-Denis pour ses études. Après, elle a vécu à Saint-Gilles et à l'Étang-Salé pour ses études car elle travaillait dans la restauration. Elle a un baccalauréat en hôtellerie/restauration.

Elle est la seule dans sa famille à être partie loin jusqu'en France métropolitaine pour ses études lors de ses deux stages à Lyon et près de Marseille.

Fréquentation et rapport à la mer

Elle va à la plage avec sa fille quand il n'y a pas d'école. Elle aime bien la plage de Saint-Pierre car c'est très accessible et facile pour garer la voiture. Elles vont aussi à la plage de l'Hermitage sachant que « *ça se dégrade* ». Ses parents n'aiment pas trop aller à la mer sans doute parce qu'ils n'ont pas assez de temps pour sortir, pour entretenir la maison et pour leur travail. Sa sœur qui vit au Canada est sujette au mal de mer mais la personne interrogée se dit « *autant aquatique que terrestre.* »

Elle voit les parents partir davantage à la rivière qu'à la mer, parce que pour eux il y a beaucoup de dangers à la mer. Par contre, elle, ne ressent pas particulièrement de danger. Si elle n'a pas la même vision que ses parents, elle pense que ça vient de sa personnalité. « *Je pense que c'est ma personnalité parce que je suis quelqu'un de téméraire tout simplement. (...) Moi je suis quelqu'un, quand quelqu'un me parle, j'écoute mais j'ai autant envie de voir par moi-même. Je ne suis pas forcément ce que les gens disent. Parce que les gens ils peuvent ne pas aimer mais moi oui ou l'inverse.* »

Elle n'a pas peur d'aller à la mer par rapport au risque requin. « *Non, je trouve que les hommes ils sont responsables de tout ce qui se passe. Je veux dire c'est comme sur la terre, si tu vas ne pas provoquer quelqu'un, il ne te répondra pas et c'est prouvé que tu peux nager avec des requins donc c'est mauvaise interprétation. C'est comme les baleines, on dit qu'il ne faut pas les approcher trop près. Si on fait les choses qu'il faut, si on fait avec des bonnes conditions, des bonnes actions, je pense qu'ils sont inoffensifs pour nous.* »

Observation des dauphins et des baleines

Avant de faire l'observation des baleines avec un transporteur commercial, elle connaissait déjà cette activité depuis qu'elle était petite. « *Moi j'ai connu [l'entreprise X], j'étais encore petite. Donc j'ai eu l'occasion de faire plusieurs voyages avant ce bateau. Après, de fil en aiguille,*

moi j'aime bien faire découvrir en fin de compte aux autres personnes entres autres à ma fille. (...) En plus, c'était une occasion de voir les baleines et on a été bien servi, joli spectacle ! Je compte repartir avec d'autres personnes, et cette fois-ci, je vais faire le catamaran avec un groupe d'amis. Peut-être pas en août mais j'aimerais bien faire avant octobre pour pouvoir revoir encore des baleines, on a bien aimé voir les dauphins. »

La personne interrogée va organiser une sortie catamaran avec le même prestataire. Elle va réunir ses amis et elle dit qu'ils pourront se mettre à l'eau pendant la sortie catamaran. *« Je suis la seule dans ma famille à être passionnée par la mer, les autres peut-être un peu moins, pourtant je ne sais pas nager. Je me dis que je vais apprendre à nager un de ces quatre. (...) Parce que moi j'aime bien la mer. »*

Elle a connu l'entreprise Y à travers un groupe d'amis quand elle avait 18 ans. Lors de sa première sortie en mer, c'était pour passer du temps avec ses amis en mer. C'est seulement maintenant qu'elle commence à vouloir en connaître davantage sur les baleines. Elle aime bien regarder des documentaires, voir des baleines car elles sont *« solitaires et regroupées en même temps »*.

« Pour nous, en être humain, ce n'est pas commun de voir un animal avec un jet qui sort. On aime bien voir ça, oui, on voit, psssshhiitt ... [bruits de jet]. »

Elle me raconte sa motivation à participer à l'observation des baleines en bateau alors qu'elle voit le jet de baleines près de chez elle. *« J'aime bien la balade en mer, déjà pour me reposer, après c'est l'occasion de voir un petit peu plus près bien qu'il ne faut pas trop non plus les déranger. »* Quand je lui demande si elle a envie de refaire une autre sortie, elle répond : *« Oui, parce que je suis une passionnée, en fait. Qu'est-ce qui m'attire, je ne sais pas exactement, mais il se passe la même chose avec les dauphins. Voilà, c'est des espèces que j'aime bien. On est très aquatiques en fin de compte. Les méduses, on est devant comme ça, les requins un petit peu pareil. Suite à notre balade, on est parti à l'aquarium. Ma fille ne connaissait pas l'aquarium parce que je ne l'avais jamais emmenée. Du coup, j'ai partagé ce moment avec elle. »*

Elle connaît l'observation des baleines avec la mise à l'eau mais pour l'instant elle ne sait pas nager, donc elle ne va pas y participer tout de suite. Elle dit vouloir essayer quand elle pourra nager. Elle a pourtant appris la natation à l'école mais elle n'arrive pas à avoir une certaine stabilité dans l'eau. Ce n'est pas la peur de l'eau qui l'en empêche, au contraire, elle aime bien être dans l'eau, elle aime bien aller à la piscine, elle aime bien « *l'eau chaude, le jacuzzi* ».

Elle pense que l'observation des baleines n'est pas accessible à tout le monde. « *Non pas vraiment, c'est vrai que ça représente un coût d'aller sur un bateau, mais il faut connaître au moins une fois dans sa vie, il faut connaître.* »

Elle n'a jamais entendu d'histoire ou de conte autour des baleines à La Réunion. « *C'est pas très répandu. C'est dommage hein.* »

Fréquentation de la nature et protection de l'environnement

Elle aime bien faire la randonnée et elle connaît beaucoup de sentiers à La Réunion. Elle pense à la responsabilité des hommes sur la pollution, avec les poubelles, les voitures. « *Mais en même temps, aujourd'hui, il n'y a pas de meilleures solutions proposées pour nous aussi. Donc on est obligé en fait. (...) L'environnement à La Réunion, ça s'est beaucoup dégradé, parce qu'à l'époque, nos ancêtres étaient beaucoup plus respectueux envers la nature que nous aujourd'hui. Je me considère un petit peu responsable parce que j'ai aussi une voiture mais voilà, en même temps il n'y a pas de solution, je veux dire. Après, je ne respecte peut-être pas pour la voiture mais je respecte au maximum tout ce que je peux, je n'irai jamais jeter les déchets en mer, je préfère les emmener à la maison, à la maison il y a des poubelles. (...) Il y a certains qui font des sorties en mer et au bord de plage ils laissent leurs déchets. Je trouve que ça, c'est pas bon.* »

Elle sait qu'à Saint-Paul sont réalisées des actions pour la protection de l'environnement mais elle ne connaît pas le nom de l'association. « *Parce que des fois la plage est super bien nettoyée mais c'est comme je dis, l'homme est responsable. En fin de compte l'être humain n'a pas trop de possibilité d'agir.* » Elle a déjà participé elle-même à des actions. Il y a quelques années quand elle ne travaillait pas, elle a participé à une action de nettoyage consistant à ramasser des

déchets. C'est une action de la Fedep (Fédération dionysienne d'éducation populaire) de la ville de Saint-Denis. Elle ne faisait pas partie de l'association mais elle a participé à cette action parce qu'elle pensait que cette cause est très utile pour le quartier et si l'opération s'était déroulée à la mer, elle aurait participé aussi. Elle aime bien ce genre d'initiative. Elle a connu cette action à travers le président de l'association. *« On va dire qu'il y en a certains qui salissent mais d'autres qui sont prêts à améliorer. Je fais partie de ces personnes qui sont prêtes à améliorer. »*

Elle pense que l'environnement marin a beaucoup changé. *« Parce qu'à l'époque, j'aimais beaucoup aller à la plage, beaucoup plus que maintenant. Parce que pour moi, les coraux ils vivaient mais aujourd'hui tu vois beaucoup de coraux morts. Tu dis 'qu'est-ce qui se passe?', est-ce que c'est les déchets chimiques aussi relâchés dans la mer font que... je pense que oui, quand c'est chimique il y a toujours des conséquences, ça les tue. »*

Décrire la mer en trois mots

Elle peut rester plusieurs jours à la mer. *« Je rentre souvent par obligation professionnelle et parce que j'ai mon chien aussi. Partir avec la famille, bien-sûr, mon rêve de petite fille c'était d'habiter près de la mer mais depuis le tsunami un peu moins, mais j'aime bien la mer. (...) La passion, je dirais, il y a de la vie, il y a plein de jolies espèces. Je ne sais pas pourquoi... parce que la mer, je suis fan. La vie des animaux, il faut protéger aussi leur... on va dire plus de protection de ce côté-là, parce que c'est important. Parce que comme je te l'ai dit tout à l'heure, nous sommes des êtres humains, il y a aussi la vie dans la mer. Même à l'heure actuelle, je ne connais pas toutes les espèces, donc je découvre à chaque fois. »*

« Les Réunionnais tournent le dos à la mer » : elle n'a jamais entendu cette phrase. Nous discutons de l'exploitation de la mer à La Réunion, elle dit qu'on a besoin de consommer ce qu'on mange et qu'il faut éviter le gaspillage. *« On a besoin de vivre d'un peu de pêche mais il faut la faire raisonnablement aussi, il ne faut pas tuer les espèces marines, beaucoup de choses. On ne devrait consommer que ce qu'on mange, pas de gaspillage, sinon on fait souffrir l'animal pour rien., parce que malheureusement c'est qu'on a besoin de manger pour vivre mais voilà, pas de gaspillage. »*

Annexe 9. Photos de baleines et de whale watching

Photo 9.1 - Baleine à bosse



Source : Globice

Photo 9.2 - Baleine à bosse



Source : Globice

**Photo 9.3 - Participants au Whale Watching à La Réunion
attendant l'embarquement (2017)**



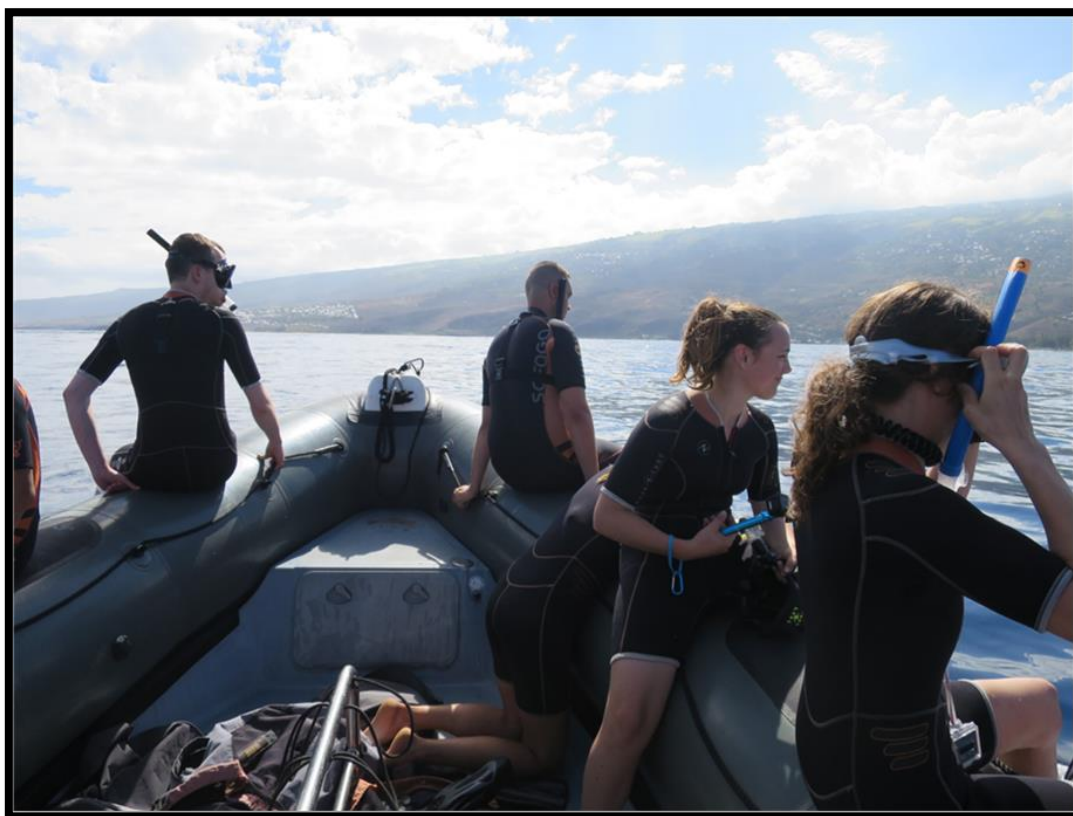
Source : photo prise par Moeha Saisho

Photo 9.4 - Affiche de tourisme baleinier d'un opérateur à La Réunion (2017)



Source : photo prise par Moeha Saisho

Photo 9.5 - Participants au Whale Watching d'un club de plongée à La Réunion (2017)



Source : photo prise par Mocha Saisho

Photo 9.6 - Safari baleine à Sainte-Marie, Madagascar. Briefing sur les baleines à bosse par une écovolontaire avant une excursion (2016)



Source : photo prise par Moeha Saisho